EN ÎLE-DE-FRANCE



Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Le Monde

55e ANNÉE – N° 16852 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — JEUDI 1er AVRIL 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Kosovo : faut-il envoyer des troupes au sol ?

● En France et aux Etats-Unis, le débat s'amplifie sur la nécessité d'une intervention terrestre ● M. Jospin ne veut pas exclure cette hypothèse, que M. Fabius juge risquée ● L'OTAN durcit son offensive ● Washington fait pression pour un passage à la « phase 3 » des bombardements

L'EXODE des Kosovars, les doutes sur l'efficacité des frappes, l'échec de la mission russe ont relancé le débat sur une intervention terrestre au Kosovo. Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, continue de l'exclure. Mais Lionel Jospin, s'exprimant, mardi 30 mars, à huis clos devant les députés socialistes, a affirmé qu'il n'avait jamais exclu cette hypothèse. Aux Etats-Unis, des officiers supérieurs en activité et des hommes politiques demandent que cette option soit étudiée. En France, les Verts y sont favorables, tandis que Laurent Fabius estime qu'elle présente *« un risque considérable »*. Dans nos pages « Débats », *Alain Madelin* et *Bruno Racine*, ancien collaborateur d'Alain Juppé, se prononcent pour cette solution. Les Etats-Unis font pression sur les Européens pour un passage rapide à la phase 3, c'est-à-dire le bombardement des sites des ministères, administrations et médias serbes. Pour l'heure, l'OTAN a décidé, mercredi matin, d'élargir le nombre de cibles militaires visées.



● Une intervention terrestre au Kosovo ? Débat en France et aux Etats-Unis p. 2 et 39
● Les Etats-Unis veulent passer rapidement à la « phase 3 » p. 2
● L'exode des Kosovars : reportage en Macédoine, inquiétude en Italie et en Grèce p. 3 et 4
● L'échec de la mission russe de conciliation p. 3
● Débats : les points de vue d'Alain Madelin et Bruno Racine p. 18
● Analyse : l'ONU, autre victime du Kosovo p. 20
● La revue de presse et les chroniques d'Alain Rollat et Pierre Georges p. 37 et 39



GREENPEACE/AFP

L'affaire Greenpeace par Alain Mafart

QUATORZE ANS après, Alain Mafart sort de l'ombre. Ayant quitté l'armée, l'ex-agent de la DGSE raconte enfin l'attentat, le 10 juillet 1985, contre le *Rainbow-Warrior*. Publiés chez Albin Michel, ses *Carnets secrets d'un nageur de combat* confirment les révélations du *Monde* à l'époque et montrent que le choix de couler le navire de Greenpeace fut une décision politique. Extraits exclusifs et portrait d'un soldat aux penchants écologistes, bien loin des clichés ou des mythes sur l'univers de l'espionnage.

Lire pages 14 et 15

A Tirana : « Je veux rester le plus près possible de ma terre »

TIRANA
de notre envoyé spécial

« Hier, avec cinq couvertures, ils avaient froid. Comment vont-ils faire cette nuit alors que nous ne pouvons leur en donner qu'une seule par personne ? » : le flot des réfugiés du Kosovo commence à arriver à Tirana. Bashkim Shehu, chargé de diriger les opérations d'hébergement, se demande à tout moment de quoi demain va être fait. Mardi 30 mars, un camp de toile a été installé derrière l'université, dans un terrain de sports. Conçu pour abriter 1 200 personnes, il en regroupe déjà 2 000. *« Très vite, des problèmes d'hygiène vont se poser »*, craint Bashkim Shehu, obligé de repousser un homme d'âge mûr qui tremble de froid. Ici, des enfants viennent chercher les matelas mis à leur disposition. Là, une famille mange un brouet froid, mélange de pain et de viande. Un micro grésille : *« Frères du Kosovo, des habitants de Jirokaster, dans le sud du pays, proposent d'héberger 150 d'entre vous. Ceux qui désirent aller là-bas doivent se faire inscrire avant demain »*.

Une jeune fille, les yeux cachés sous une chevelure embroussaillée, répond : *« Moi, je ne veux pas aller plus loin, je veux rester le plus près possible de ma terre pour y retourner quand la paix sera revenue. »* Il y a quatre jours, elle a été chassée de son village natal par les militaires serbes. *« Ils sont venus nous chercher jusque dans la forêt, où nous nous étions cachés ; ils nous ont dit de partir, que ce n'était plus notre pays. » « Moi aussi, je veux retourner chez moi, mais pour me battre, pour faire la guerre »*, dit un jeune homme, soutenu par ses petits frères qui n'ont pas dix ans. Peuvent-ils se réconcilier avec les Serbes ? *« Jamais, après ce qu'ils ont fait. Et puis, cela ne dépend pas de nous. »*

Les responsables des principales organisations humanitaires internationales qui, toutes, arrivent à Tirana, veulent tenter d'éviter la catastrophe. Comment le pays le plus pauvre d'Europe, qui n'a toujours pas réussi à bâtir un régime politique stable, miné par les scandales et la corruption, livré, dans certaines zones, à la toute-puissance de mafias locales, pourra-t-il accueillir les dizaines, voire les centaines, de milliers de Kosovars qui ont fui leurs terres ? Ne risque-t-on pas d'assister rapidement à un nouvel exode de jeunes Albanais vers la Grèce ou l'Italie, comme en 1991 puis en 1997 ? Ils s'étaient alors précipités sur les ferries traversant l'Adriatique, et avaient été refoulés par les forces de l'ordre de la péninsule. L'Italie, soucieuse d'éviter une telle répétition, prévoit d'installer un village de tentes de 12 000 places et toute la logistique d'accompagnement.

Les responsables humanitaires craignent aussi que les Kosovars soient victimes d'Albanais peu scrupuleux et que se développent des trafics de faux papiers et de passages clandestins des frontières du pays. A terme, on peut aussi craindre que se développe, en Albanie, un rejet des Kosovars. *« Pour le moment*, confie Besnik, étudiant en droit de Tirana, *c'est l'union sacrée. Mais il ne faut pas oublier qu'il y a toujours eu des rivalités entre nous et qu'au bout de plusieurs mois, nous admettrions sans doute assez mal que tous les réfugiés kosovars soient encore ici. C'est déjà tellement difficile pour nous. »*

José-Alain Fralon

Choisir son lycée

LE MONDE consacre un cahier spécial à l'évaluation des résultats obtenus par les lycées au baccalauréat, ainsi qu'à un guide du nouveau lycée tel qu'il est conçu par le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Tout, en tableaux, sur les horaires d'enseignement, les travaux personnels encadrés, les nouveaux BTS. D'autres tableaux proposent plusieurs indicateurs destinés à évaluer les performances des lycées. Ces indicateurs sont ceux du ministère de l'éducation nationale. Nous publions également les taux d'accès de seconde et de première au baccalauréat. Ces informations sont disponibles sur Minitel (LE MONDE BAC) et Internet (www.lemonde.fr).

Le cyclisme en justice



DANIEL BAAL

LE JUGE Patrick Keil, qui instruit l'affaire de dopage au sein de l'équipe Festina, pourrait mettre en examen, jeudi 1er avril, Daniel Baal, président de la Fédération, et Jean-Marie Leblanc, directeur général de la société du Tour de France.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 401 - 7,50 F

POINT DE VUE

L'Europe somnambule

par Régis Debray

« N'AVOIR *que des idées suggérées et les croire spontanées*, observe le génial auteur des *Lois de l'imitation, telle est l'illusion propre au somnambule, et aussi bien à l'homme social.* » Sans vouloir réduire le plus actuel des sociologues français au théoricien maniaque de la *« contagion imitative »*, personne mieux que Gabriel Tarde (1843-1904) ne peut nous faire entrer dans le vif d'un engrenage idiot, en 1999, où des Européens intelligents mais mimétiques nous engagent de bonne foi.

C'est en période de guerre que l'état social se rapproche le plus d'un état d'hypnose partagée. Aussi en sort-on généralement comme on se réveille d'un mauvais rêve, voire d'un bon – un peu penaud, tout dessillé, trop tard *(« Mais comment donc ai-je pu y croire ? »)*. Ce qui, dans ces secousses, parcourt le corps social, souligne Tarde, *« c'est un rêve de commande et un rêve en action »*. Plus la réalité est dérangeante, plus nous avons besoin de l'enrober de mythes, et on ne connaît pas de conflit armé entre intérêts opposés qui n'ait été rendu acceptable, sinon désirable, par le conflit d'entités imaginaires que le rêve collectif lui superpose des deux côtés (le Droit contre la Barbarie, disions-nous du nôtre, en 14-18, petite guerre balkanique étendue à l'ouest et au nord).

Avec les massacres du Kosovo et la guerre en Serbie, le médiologue, professionnellement attaché aux technologies du faire-croire, s'intéressera d'abord aux moyens de commande du rêve otanien, qui ont rendu crédible l'aventure. L'explication par les artifices de communication ne suffit pas. Encore moins le complot d'un *Big Brother* hypnotiseur installé en régie, à Washington ou Bruxelles, et nous bombardant d'images et de mots étudiés.

Nous ne sommes pas victimes d'une intox, nous collaborons activement, avec nos images et nos mots, à une entreprise contre-productive. Elle précipite ce qu'elle voulait éviter, comme il est de règle en stratégie où le noir sort du blanc et le blanc du noir (c'est pourquoi les bons sentiments ne font jamais de bonnes stratégies).

Lire la suite page 19

Régis Debray *est écrivain et philosophe.*

Chômage : rechute en février

Apres dix-huit mois de baisse, le nombre de chômeurs a augmenté de 0,3 % en février (+ 7 900) par rapport à janvier, soit 2 903 800 demandeurs d'emploi (11,5 % de la population active), selon les données publiées, mercredi 31 mars, par le ministère de l'emploi. p. 9

Affaire de la MNEF : premières accusations

Interrogé au Togo par les deux magistrats en charge du dossier, un ancien dirigeant d'une filiale de la mutuelle a décrit un système de fausses factures ayant aussi bien servi à l'enrichissement de plusieurs personnes qu'au financement de certaines campagnes électorales. p. 10

Adolf Eichmann, le spécialiste



Des 350 heures d'enregistrements, en 1961, du procès Eichmann, Eyal Sivan et Rony Brauman ont tiré un film qui explique l'action du criminel nazi par le zèle d'un serviteur modèle de l'Etat et entend faire l'éloge de la désobéissance. p. 34

La mort de Michel Crépeau

Une semaine après le malaise cardiaque qui l'avait terrassé, le 23 mars, en pleine Assemblée nationale, le maire de La Rochelle, cofondateur du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) et ancien ministre de François Mitterrand est mort, mardi 30 mars, à l'âge de soixante-huit ans. p. 33

L'embellie des chantiers navals

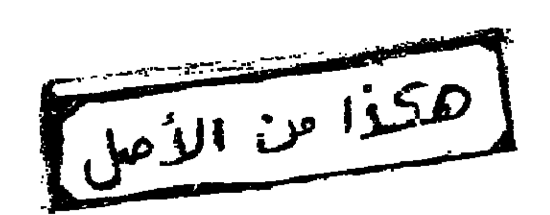
La vogue des paquebots permet à la construction européenne, après trois années de vaches maigres, de regagner des parts de marchés face à ses concurrents japonais et coréens. p. 22

La bataille des banques

Après avoir lancé son offensive sur la Société générale et Paribas, Michel Pébereau, patron de la BNP, a obtenu le feu vert des autorités de contrôle. La bataille boursière commence. Reste le plus dur : convaincre les actionnaires de la Générale et de Paribas. p. 24

Honoré de Touraine

Pélerinage dans ce val de Loire qui fut pour Balzac, né à Tours il y a 200 ans, un refuge et une inépuisable source d'inspiration. p. 30



هكذا من الأصل

KOSOVO **Après l'échec de la mission entreprise par le premier ministre russe, Evgueni Primakov, auprès de Slobodan Milosevic, mardi 30 mars, l'OTAN a repris, mercredi, ses bombardements sur la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro). ● L'ALLIANCE envisage de passer à la phase 3 de son opération, visant au bombardement de sites symbolisant la souveraineté de Belgrade, comme les ministères, l'administration, les radios et télévisions officielles. Mais les Européens se montrent prudents, estimant que les phases 1 (destruction de la défense aérienne) et 2 (attaque des forces serbes) ne sont pas terminées. ● LES RÉFUGIÉS continuent d'affluer en Albanie, en Macédoine, et au Monténégro. Selon les chiffres du HCR, plus de 100 000 personnes ont déjà quitté le Kosovo sous la pression des forces serbes, depuis le début des raids aériens, il y a une semaine.**

L'OTAN décide d'intensifier les bombardements sur Belgrade

Après le refus de Slobodan Milosevic de mettre un terme à ses exactions massives et devant l'afflux de réfugiés en Albanie, au Monténégro et en Macédoine, l'Alliance atlantique va attaquer des cibles militaires dans l'ensemble de la Yougoslavie

JUGEANT irrecevables les propositions du président serbe, Slobodan Milosevic pour une solution politique au Kosovo, l'OTAN a affirmé, mardi 30 mars, qu'elle était *« déterminée »* à intensifier ses raids aériens sur toute la Yougoslavie , alors que se pose avec une plus grande acuité le problème de l'efficacité de ces bombardements et de la possibilité d'une intervention terrestre contre les forces serbes.

● **Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana**, a une nouvelle fois exclu une telle intervention. *« Nous n'avons pas planifié l'envoi de troupes au sol avant un accord. (...) Les forces sont prêtes à se rendre sur place dans le cadre d'un accord. Cela ne servirait à rien de planifier autre chose à ce stade : il faudrait du temps »*, a-t-il déclaré dans un entretien publié mercredi par le quotidien français *Libération*.

● **Aux Etats-Unis**, de plus en plus d'analystes militaires et d'hommes politiques demandent désormais que l'on étudie l'option des forces terrestres. Des personnalités américaines de poids, telles Zbigniew Brzezinski, Henry Kissinger, Jeane Kirkpatrick, Frank Carlucci, ainsi que d'anciens officiers supérieurs se sont prononcées en faveur d'une intervention directe. Plusieurs anciens officiers supérieurs américains ainsi que d'autres toujours en fonction, cités par le *New York Times*, estiment de leur côté qu'une force de 30 000 à 40 000 hommes pourrait être assemblée en quelques jours et serait suffisante pour protéger les civils kosovars des attaques serbes.

● **Le général George Joulwan**, ancien commandant des forces de l'OTAN, estime qu'en se *« donnant un objectif limité »* et en dépêchant sur place les 12 000 hommes se trouvant en Macédoine, les 2 200 marines qui se trouvent à bord des navires de guerres en Adriatique et d'autres forces qui seraient acheminées d'Europe et des Etats-Unis, l'OTAN pourrait *« créer un corridor, se concentrer sur les réfugiés et sauver des vies humaines »*. De son côté, l'amiral Leighton Smith, ancien commandant des forces sud de l'OTAN, suggère la création d'une zone démilitarisée qui requerrait une force beaucoup plus petite que ce qu'il faudrait pour éjecter l'armée serbe du Kosovo.

● **En France**, le premier ministre Lionel Jospin, lors d'un déjeuner mardi avec des députés socialistes, a fait valoir que dans aucune de ses déclarations publiques il n'avait formellement exclu l'envoi de forces terrestres. Les Verts, de leur côté, jugent nécessaire l'envoi de troupes au sol pour régler le problème. Si l'OTAN n'est pas en mesure de le faire, elle n'aurait pas dû s'engager dans la campagne de bombardements, jugent-ils. En revanche, pour Laurent Fabius, le président (PS) de l'Assemblée nationale, un engagement terrestre représenterait *« un risque considérable »*, les Yougoslaves s'étant préparé *« pendant des années et des années »* à affronter l'armée soviétique.

● **Le chancelier allemand Gerhard Schröder et le président américain**, Bill Clinton ont d'autre part estimé d'une même voix, mardi, que les propositions faites par le premier ministre yougoslave, Slobodan Milosevic au premier ministre russe Evgueni Primakov, étaient *« inacceptables »*. *« Le président Milosevic a commencé cette campagne brutale. Il est de sa responsabilité d'y mettre fin immédiatement et d'accepter une paix juste. Un fort consensus existe au sein de l'OTAN pour la poursuite de nos opérations militaires »*, a indiqué M. Clinton dans un communiqué. Les propositions de M. Milosevic ne peuvent pas servir de *« base à une solution politique au Kosovo »*, a affirmé M. Schröder. Dans la foulée, et sous couvert d'anonymat, un responsable de l'OTAN à Bruxelles affirmait que *« les opérations vont se poursuivre »*. De fait, elles ont continué et, selon des sources serbes, l'aviation de l'OTAN a attaqué plusieurs cibles à la périphérie de Belgrade dans la nuit de mardi à mercredi.

● **Evgueni Primakov** a affirmé, après un entretien de six heures à Belgrade avec M. Milosevic, que le président yougoslave était disposé à *« réduire »* la présence militaire serbe au Kosovo, et à négocier en cas d'arrêt des bombardements de l'OTAN. M. Primakov, qui s'est ensuite rendu à Bonn pour informer M. Schröder, président en exercice de l'Union européenne, de la teneur des propositions serbes, a déclaré pour sa part qu'il était déterminé à *« aller de l'avant »* et à continuer à rechercher une solution politique. Il estime avoir reçu de M. Milosevic un *« signal (...) suffisant pour commencer un processus politique »*.

● **L'exode massif de dizaines de milliers de Kosovars s'est** poursuivi vers l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine, qui, débordée, a commencé à refouler les arrivants. Tirana a réclamé une aide internationale pour faire face à l'afflux de réfugiés. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), plus de 100 000 Albanais ont quitté le Kosovo depuis le début des raids, mercredi 24 mars. Toutes les organisations humanitaires ont quitté le Kosovo, la dernière encore présente, Médecins sans Frontières, ayant annoncé que sa dernière équipe de trois personnes se repliait sur Belgrade *« en raison de la détérioration des conditions de sécurité à Pristina »*. Jeudi, à Bonn doit se tenir une réunion de huit pays voisins de la Yougoslavie, en présence de la troïka européenne (Allemagne, Autriche et Finlande).

Un débat s'est engagé entre les alliés sur l'engagement de la « phase 3 »

L'OTAN, a décidé, mercredi 31 mars, d'intensifier ses bombardements (phase 2) en Yougoslavie. Faut-il frapper plus fort ? Dans le secret de ses plans, il a imaginé une phase 3 de son opération qui est de s'en prendre au cœur même du système politique de Slobodan Milosevic. Cette phase 3 n'est pas un débarquement terrestre de troupes alliées, qui, pour l'instant, reste une hypothèse écartée par les responsables politiques, mais elle a trait à des bombardement aériens de sites qui symbolisent la souveraineté de Belgrade sur son territoire et sur la province du Kosovo. Les Etats-Unis et leurs alliés européens n'ont pas une appréciation commune, à ce jour, sur l'intérêt qu'il y aurait à passer ou non à cette nouvelle étape de la campagne « Force alliée ».

En une semaine d'engagements, la phase 1 se rapporte à l'aptitude de l'OTAN à viser les moyens de la défense aérienne et anti-aérienne de la Serbie. A la date du 30 mars, entre 50 et 60 sites (stations-radars et commandements de haut niveau) ont été frappés, de nuit pour la plupart, selon des estimations de l'état-major français des armées. *« La maîtrise de l'espace aérien est acquise »*, dit-on de même source, ce qui implique que l'armée de l'air serbe n'est plus en situation de monter des actions offensives de longue durée. *« Les systèmes anti-aériens sont dégradés*, ajoute-t-on, *dans leur capacité à coordonner des tirs »* contre des avions intrus, mais il existe des risques de réactions locales susceptibles de mettre en danger, ici ou là, des raids aériens de l'OTAN. Enfin, il est apparu que les systèmes de commandement et de contrôle ont été amoindris *« sérieusement »*, dans leur aptitude à gérer des actions d'envergure.

CHANGEMENT DE TACTIQUE

La phase 2, enclenchée le week-end dernier, consiste à organiser, au Kosovo même, des frappes aériennes sur les forces vives, que l'armée yougoslave est censée incarner, et sur le potentiel de répression, que représentent la police et les forces de sécurité. Il s'agit de postes de commandement, de dépôts logistiques, de formations blindées, de troupes déployées sur le terrain ou en attente d'être engagées au Kosovo, pour peu que Belgrade commette l'erreur de les concentrer et d'offrir une cible sur mesure. Cette phase 2 n'interrompt pas la continuation de la phase 1, dès lors qu'il resterait des objectifs de défense aérienne à neutraliser, notamment des stations-radars secondaires et des batteries de missiles, c'est-à-dire un réseau « maillé » dont chaque élément peut prendre le relais d'un autre qui viendrait à être détruit ou défaillant.

Autant la phase 1, qui consiste à s'en prendre au système nerveux de la Yougoslavie, est à la portée de ses exécutants, autant la phase 2, qui aboutit à appliquer une menace de plus en plus directe contre les forces serbes, est un changement de tactique important et assez risqué. C'est une attaque contre un outil de répression aguerri, lourd, entraîné et relativement bien équipé, c'est-à-dire qu'elle est dirigée contre le bras armé qui s'est mis, sans état d'âme, au service du système nerveux en question et dont on sait qu'il ne recule devant rien sur le terrain.

Il apparaît aujourd'hui que le passage de la phase 1 à la phase 2 a été précipité, en fin de semaine dernière, sur l'invitation des Américains qui ne souhaitent pas que la situation traîne trop en longueur. Du reste, dès le début, la phase 2 a fait la preuve de ses difficultés sur le terrain.

C'est ainsi que des frappes ont du être annulées *in extremis*, sur un faible préavis, à la suite de manœuvres des forces serbes au Kosovo. Des équipages de chars, sur lesquels des raids auraient dû être lancés, ont rusé en s'intégrant à des cortèges de réfugiés, voire en les encadrant, pour échapper à des bombardements de l'OTAN. D'autres raids ont été interrompus brutalement dès qu'il est apparu que des concentrations de troupes serbes, mêlées à des forces spéciales et à des miliciens et choisies pour cibles, ont rameuté des populations civiles, les prenant comme « boucliers humains » et les poussant devant elles pour avancer.

La phase 2 a, d'autre part, amplifié, suite à des exactions et à des actions *« musclées »* des Serbes, un exode dramatique dans la population kosovarde qui, si l'on en croit les états-majors alliés, avait été *« pris en compte »* dans les plans dès leur conception initiale, à partir du précédent en Bosnie. Ce qui a surpris les planificateurs de l'OTAN, c'est l'ampleur du phénomène devant lequel une stratégie aérienne est désarmée.

Pour autant, les Européens considèrent que la phase 2, si elle trouve son rythme de croisière, a un intérêt, celui d'ambitionner, quitte à prendre des risques, de « casser » l'armature du système yougoslave de défense. C'est-à-dire, selon une expression entendue à l'état-major des armées, à Paris, de présenter *« une addition salée »* à M. Milosevic qui peut y perdre son outil de répression sur lequel s'appuie son régime. Entre les alliés, c'est l'éventualité d'un passage précoce à la phase 3, alors même que les deux étapes précédentes n'ont pas été totalement franchies et qu'elles n'ont pas donné tous les résultats escomptés, qui fait problème. Dans les états-majors, on évoque le sujet avec réticence.

Sur la suggestion du général Wesley Clark, le commandant suprême des forces alliées en Europe, les Etats-Unis poussent à la roue, de la même façon qu'ils ont voulu brûler les étapes avec la phase 2. Les Européens, en particulier la France et le Royaume-Uni, se montrent circonspects. La phase 3 que les plans de l'OTAN n'ont pas exclue mais qui requiert une approbation préalable et concertée des Etats – qui ne l'ont pas accordée – concerne, en effet, des objectifs plus radicaux et plus fondamentaux, sans qu'il soit besoin de prévoir le déploiement de troupes au sol. Elle viserait, par des frappes aériennes, la tête du système politique de la Serbie, ce qui signifie les lieux symboliques, à Belgrade, du pouvoir de M. Milosevic : ministères, administrations, quartiers généraux, services publics, communications, radio et télévision, sources d'énergie, etc.

Evoquant ces conversations entre alliés sur une évolution des raids qui entraînerait un grand nombre de pertes civiles et mettrait en danger la règle du consensus entre les dix-neuf pays membres de l'OTAN, une source autorisée française admet que l'issue du conflit est entrée *« dans une semaine stratégique »*. Entre une alliance militaire qui durçirait ses actions, un régime yougoslave qui n'est pas prêt à la conciliation et des populations qui fuient le Kosovo, une course de vitesse est engagée.

Jacques Isnard

Des avions français ont détruit des Mig-21 au sol

L'aviation française – notamment les appareils de combat Mirage 2000 de l'armée de l'air en Italie et Super Etendard du porte-avions *Foch* en Adriatique – a participé à toutes les missions de bombardement, de surveillance aérienne, de contrôle et de commandement, de reconnaissance et de ravitaillement en vol de l'OTAN, selon le chef d'état-major des armées, le général Jean-Pierre Kelche.

Au total, la contribution de la France, plus d'une quarantaine d'avions, représente 10 % de la puissance aérienne alliée. Les objectifs principaux ont été des aérodromes et des hangars abritant des Mig-21. Des raids ont été annulés pour limiter au minimum les pertes civiles. Toutefois, le général Kelche a implicitement admis les limites d'une stratégie aérienne. *« Des frappes*, a-t-il dit, *n'empêchent pas les policiers de venir frapper à la porte des gens »* pour leur enjoindre d'avoir à quitter le Kosovo dans l'heure qui suit.

Bill Clinton lance un nouvel avertissement à Belgrade

WASHINGTON
de notre correspondant

Soumis aux critiques de ceux qui contestent son leadership dans la crise au Kosovo, le président Clinton a encore durci le ton, mardi 30 mars, contre Slobodan Milosevic. Madeleine Albright a aussi réaffirmé son soutien au président du Monténégro et mis en garde Belgrade contre toute velléité de renverser le gouvernement du petit Etat de la Fédération yougoslave.

Washington a par ailleurs estimé que la réponse du président serbe à la médiation du premier ministre russe Primakov était *« très loin de ce qui est nécessaire »* pour mettre fin aux bombardements. De plus en plus d'analystes militaires et de républicains demandent désormais que l'on étudie l'option d'envoyer des GI au Kosovo.

Dans un discours au département d'Etat, Bill Clinton a lancé un nouvel avertissement à Belgrade : *« Pendant une période prolongée, Milosevic verra ses forces militaires sérieusement amputées, son infrastructure militaire détruite et la perspective d'un soutien international de la revendication serbe sur le Kosovo de plus en plus menacée. »* En clair, si le dictateur serbe ne cède pas, sa souveraineté sur la province risque de ne plus être reconnue par Washington. C'est là aller plus loin que jamais vers une éventuelle reconnaissance de l'indépendance du Kosovo. Même si le porte-parole du département d'Etat a réaffirmé que la position américaine sur cet aspect de l'accord de Rambouillet n'avait pas varié, l'interprétation donnée aux propos présidentiels va clairement dans ce sens.

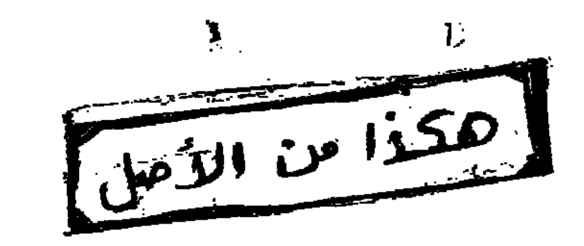
CONVAINCRE L'OPINION

La solution, entend-on dire de plus en plus, est de frapper plus fort, *« de faire couler le sang serbe »*, selon le colonel et écrivain Ralph Peters. Certains au Pentagone n'y sont pas prêts, d'autant qu'à quelques mètres près ces attaques pourraient causer de sérieuses pertes civiles, remarque Roy Stafford, professeur de relations internationales au National War College.

Le représentant spécial américain pour le Kosovo, James Pardew, fait pour sa part peser la responsabilité de la lenteur du processus sur la nécessité de convaincre l'opinion mais aussi sur la difficulté d'obtenir assez rapidement l'accord des autres membres de l'OTAN : *« Construire cette sorte de consensus aux Etats-Unis et en Europe a été difficile et a pris du temps et certains ont pu souhaiter aller plus vite mais il a fallu obtenir un soutien international. »*

« Milosevic a compris qu'en l'absence de forces alliées au Kosovo il lui suffisait de faire le gros dos en attendant la fin des bombardements. C'est une mauvaise stratégie de notre part », explique Roy Stafford. Un nombre croissant de républicains sont partisans de la manière forte. *« Dès que la décision a été prise d'y aller, la traditionnelle mentalité de faucon des républicains a pris le dessus. Nous voulons forcer le président à réussir »*, dit Gary Schmitt, du Projet pour le nouveau siècle américain dont le président, William Kristol, un des penseurs de la droite républicaine, a écrit un éditorial dans ce sens dans le *Weekly Standard*, financé par Rupert Murdoch. Le *Wall Street Journal* a aussi critiqué les 38 sénateurs républicains qui avaient voté contre l'attaque de la Serbie, ajoutant que *« si les bombardements n'arrêtent pas "Slobo" maintenant, l'OTAN risque de se trouver devant le cruel dilemme d'envoyer des troupes sur le terrain ou d'effectuer une retraite embarrassante »*.

Patrice de Beer



Réfugiés et bombardements

Réfugiés (en milliers)
Arrivés depuis le 24 mars
Massés près des frontières

SERBIE
MONTÉNÉGRO
ALBANIE
MACÉDOINE
Kosovska Mitrovica
Podujevo
Srbica
Glogovac
Pristina
Pec
Klina
Polje
Gnjilane
Djakovica
Orahovac
Stimlje
Suva Reka
Landovica
Prizren
30 — 40 — 60 — 100 — 15 — 20
1-Domanek 4-Trstenik
2-Glogovac 5-Bublje
3-Srbujovo 6-Donanek (sur la Mirusa)
7-Bobovac
8-Zabrde
9-Loznica
20 km

PRINCIPALES EXACTIONS SERBES
ZONES DE "NETTOYAGE ETHNIQU.
VILLAGES INCENDIÉS

Principales zones bombardées
CROAT.
Novi Sad
RFY
Pancevo
ROUM.
BELGRADE
BOSNIE
SERBIE
Kragujevac
44e parallèle
Nis
MONTÉNÉGRO
KOSOVO
Pristina
BULG.
ALBANIE
MACÉDOINE

Un brassage ethnique
Population (en millions)
Répartition (en %)

en SERBIE — 8,5 millions: Autres 14% ; Hongrois 4% ; Serbes 82%
au MONTÉNÉGRO — 0,68 million: Autres 13% ; Monté-négrins 87%
au KOSOVO — 2 millions: Serbes 10% ; Albanais 90%
en MACÉDOINE — 2 millions: Autres 7% ; Serbes 2% ; Turcs 4% ; Albanais 22% ; Macédoniens 65%

La Macédoine écartelée entre ses attaches serbes et son besoin des Européens

KUMANOVO
de notre envoyé spécial

« Bien sûr que des Albanais viennent encore dans mon café ! Pour combien temps encore, je n'en sais rien. En revanche, je ne veux plus voir les soldats de l'OTAN. Ils doivent partir et, vous, je vous conseille de ne pas parler anglais ou français dans les rues. » Pourquoi ? La question lui paraît stupide et laisse Vladimir sans voix. Puis il tend un doigt vers l'écran accroché au-dessus du comptoir qui diffuse des images de la télévision serbe.

REPORTAGE

« La Serbie a intérêt à exacerber le sentiment anti-OTAN des Macédoniens »

On devine un incendie. Derrière une rangée de maisons intactes, des colonnes de flammes et de fumée, filmées de loin, s'élèvent dans le ciel. *« Vous ne voyez pas ce-vous faites ? Vous bombardez des civils. C'est vous et Milosevic qui êtes responsables de ce malheur. »* Le propos est ferme, sans agressivité, mais sans appel.

Depuis que les avions de l'OTAN larguent quotidiennement leurs bombes sur la Serbie, ce jeune Macédonien de trente ans, diplômé de littérature, au chômage, serveur dans un café de Kumanovo par nécessité, a choisi le camp de la Serbie. Il ne partage pas la politique de répression menée depuis des années par Slobodan Milosevic au Kosovo mais, aujourd'hui, c'est la voix du cœur qui parle. *« Comme la plupart des gens d'ici, j'ai de la famille en Serbie et j'ai peur pour eux »*, explique-t-il simplement.

A la différence des Slovènes, des Croates et des Bosniaques, les Macédoniens ont pacifiquement déclaré leur indépendance le 8 septembre 1991. L'armée fédérale yougoslave s'est retirée sans tirer un seul coup de feu. Ce divorce à l'amiable avec la Fédération yougoslave explique aussi pourquoi les Macédoniens se sentent solidaires des Serbes. Autant dire que l'intervention de l'OTAN chez leurs demi-frères serbes est vécue comme une agression.

Ce sentiment est exacerbé dans une ville comme Kumanovo, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Skopje et qui concentre tous les éléments qui pourraient faire exploser la Macédoine : le mélange ethnique (30 % d'Albanais, 40 % de Macédoniens, 10 % de Serbes, 20 % de tsiganes, de Turcs et d'autres minorités), la proximité du Kosovo (7 kilomètres à vol d'oiseau et autant de la Serbie) et une importante base de l'OTAN (en l'occurrence celle d'un contingent français).

Tout incident, même mineur, fait grimper la tension. Lundi 29 mars, des paysans serbes du village de Cetice ont manifesté dans le calme parce que certains de leurs champs avaient été labourés par des tanks et des camions de l'OTAN, détruisant des récoltes. Le même jour, des échauffourées ont éclaté entre d'autres manifestants anti-OTAN et la police macédonienne dans la rue principale de Kumanovo pour demander le départ des soldats de l'Alliance. *« Nous ne voulons pas être entraînés dans la guerre malgré nous »*, revendiquaient les manifestants.

A Kumanovo comme ailleurs, les Macédoniens ne savent plus à quel saint se vouer. *« La population est écartelée »*, explique un diplomate occidental. *« D'un côté, le pays veut intégrer les structures européennes et atlantiques pour relancer une économie balbutiante et tirer un trait définitif sur cinquante ans de socialisme. De l'autre, ce sont ces mêmes structures qui font souffler un vent guerrier sur une Macédoine qui aspire à la paix et à la prospérité »*, ajoute-t-il.

Quotidiennenemt, des hélicoptères et des avions de chasse sillonnent le ciel à basse altitude. Des véhicules blindés de tout type traversent la ville, augmentant, paradoxalement, un sentiment d'insécurité auprès de la population.

« Avant, l'OTAN était synonyme de paix et de démocratie. Aujourd'hui, elle nous apporte la guerre. On a l'impression que tout peut arriver, surtout le pire », explique Vladimir. *« Il y a une psychose de la guerre et des frappes* [de l'OTAN ou des Serbes] *en Macédoine »*, écrit le quotidien macédonien *Dnevnik* dans son édition du mardi 30 mars.

La réaction des Macédoniens, pris entre deux feux, est imprévisible, comme l'illustre la véritable prise d'assaut, mecredi 24 mars, des ambassades américaine et allemande à Skopje par des manifestants en colère, au lendemain de la première nuit de bombardements de l'OTAN en Yougoslavie. Les débordements de cette manifestation, organisée par le petit Parti démocrate des Serbes de Macédoine, ne seraient certes pas complètement le fruit du hasard. Dans les milieux occidentaux du renseignement, on affirme qu'elle *« a été manipulée par quelques agitateurs professionnels dirigés par Belgrade, qui s'appuie sur une petite minorité serbe au sein de laquelle on soupçonne l'existence de groupuscules radicaux »*.

« La Serbie a intérêt à exacerber le sentiment anti-OTAN des Macédoniens pour placer le contingent de l'Alliance en terrain hostile. Indirectement, elle place le gouvernement de Skopje, favorable à l'Alliance, en porte-à-faux avec son opinion publique », ajoute-t-on de même source. Mais, qu'il y ait eu ou non manipulation, la manifestation réunissait tout de même près de 10 000 personnes. Des Macédoniens surtout et des Serbes animés d'intentions pacifistes, mais non moins hostiles à la présence de l'OTAN sur leur sol et aux frappes aériennes.

Plus que le risque de la guerre, les Macédoniens sont inquiets, ces jours-ci, de l'arrivée de réfugiés albanais du Kosovo. Ils redoutent que cet afflux ne pèse lourdement sur l'économie du pays. *« La Macédoine est menacée d'une catastrophe humanitaire avec l'arrivée de flots de réfugiés »*, titrait en « une » le quotidien *Dnevnik*, qui appelle les puissances occidentales à aider financièrement le pays.

Mais, surtout, les Macédoniens ont peur que ces arrivées – 16 000 ont officiellement été enregistrées mardi – ne perturbent le fragile équilibre ethnique du pays. La Macédoine compte officiellement 23 % d'Albanais (35 % selon ces derniers) concentrés dans la capitale et dans l'ouest du pays.

Une coalition paradoxale associant les deux partis nationalistes – celui macédonien du VMRO et celui albanais du Parti démocratique – gouverne le pays depuis les élections de novembre 1998. A ce jour, cette alliance contre nature, servie par les liens personnels de confiance unissant les dirigeants des deux formations, Ljubko Georgievski et Xhafet Xhaferi, résiste. Mais chacun se demande pour combien de temps, si les tensions entre les deux communautés venaient à se dégrader.

« S'il y a la guerre ici, ce sera à cause des réfugiés, affirme Vladimir. *Mais soyez convaincus que les Serbes ne lâcheront jamais le Kosovo. Pas plus que nous ne laisserons l'ouest de la Macédoine aux Albanais. »*

Christophe Châtelot

Une situation économique « particulièrement critique »

BONN. Appelant l'Union européenne (UE) à soulager son pays face à l'afflux des réfugiés, le chef de la diplomatie macédonienne, Aleksander Dimitrov, a aussi demandé mardi 30 mars à l'UE d'aider économiquement son pays. M. Dimitrov a qualifié, sur la radio allemande *Deutsche Welle*, la situation économique de la Macédoine de *« particulièrement critique »*. Il a chiffré les dommages directs et indirects de la guerre à *« 100 millions d'euros (107 millions de dollars) à peu près »*.

De nombreuses entreprises macédoniennnes dépendent de livraisons en provenance de Yougoslavie. Beaucoup de firmes ont dû suspendre leur travail et mettre *« quelques milliers d'employés en vacances forcées »*, a-t-il déclaré. M. Dimitrov a précisé avoir demandé lundi à son homologue allemand Joschka Fischer *« une aide concrète et une compensation pour les dommages »*. Le ministre macédonien a par ailleurs souligné qu'aucune *« intervention offensive vers des Etats voisins »* ne devait être lancée depuis la Macédoine. – *(AFP.)*

La mission du premier ministre russe à Belgrade a échoué

« NOUS ne sommes pas découragés, a déclaré mercredi 31 mars le premier ministre russe, Evgueni Primakov, après sa visite à Belgrade la veille et le rejet, par les Occidentaux, des propositions de Slobodan Milosevic qu'il en avait rapportées. *Nous nous attendions à un tel résultat ; nous continuerons à aller de l'avant, à chercher des solutions. »* Le président yougoslave s'était déclaré prêt à *« commencer à réduire »* ses forces au Kosovo si les raids de l'OTAN cessaient, ce qui a été immédiatement rejeté comme *« très insuffisant »* par les alliés.

M. Primakov était venu à Bonn mardi dans la soirée rendre compte de sa mission au chancelier allemand Gerhard Schröder, qui exerce la présidence tournante de l'Union européenne. Leur entretien, nous rapporte notre correspondant à Bonn, a été glacial. Après une heure de conversation, les deux hommes se sont quittés sans faire de déclaration commune. *« Ce que m'a proposé M. Primakov n'est pas une base pour une solution politique »*, a déclaré le chancelier quelque minutes après le départ de M. Primakov. Dans la salle de presse de la chancellerie, les signaux indiquant sur quel canal écouter les langues russe et allemande montraient que le gouvernement de Bonn avait espéré pouvoir organiser une conférence de presse commune.

Selon M. Schröder, M. Milosevic *« doit donner un signe visible de ce qu'il est prêt à se mettre à la table des négociations et à respecter les accords qui ont été conclus. Il ne l'a pas fait jusqu'à présent (...) Le premier et le plus clair de ces signes doit être le retrait complet du Kosovo des troupes militaires et paramilitaires de Yougoslavie, pour que les assassinats dans cette région d'Europe cessent immédiatement (...) C'est notre objectif politique, c'est aussi l'objectif des actions militaires que l'OTAN fait et fera »*, a déclaré M. Schröder.

« JUSQU'AU BOUT »

Le président américain, Bill Clinton, a estimé que les propositions de Slobodan Milosevic *« ne constituent pas une base pour une solution politique »*. *« Le président Milosevic a commencé cette campagne brutale : il est de sa responsabilité d'y mettre fin immédiatement et d'accepter une paix juste. Un fort consensus existe au sein de l'OTAN pour la poursuite de nos opérations militaires »*, a affirmé Bill Clinton dans un communiqué. De son côté, l'OTAN s'est dite *« déterminée »* à continuer les raids.

Le chef de l'Etat yougoslave s'est dit prêt, selon M. Primakov, à *« commencer à réduire une partie des forces »* maintenues actuellement au Kosovo, si l'OTAN arrêtait d'abord ses frappes. Belgrade a massé ces dernières semaines au Kosovo et autour de la province 40 000 soldats. Le problème du Kosovo *« doit être réglé mais il ne peut l'être que par des moyens politiques »*, a déclaré Slobodan Milosevic dans un communiqué diffusé mardi soir à la télévision, et non pas en déversant sur la Yougoslavie des *« milliers de tonnes de bombes »*. *« Notre peuple héroïque a prouvé que la force des armes ne peut pas le briser. Nous sommes prêts à défendre notre pays jusqu'au bout. »* Il a posé deux conditions préalables à un règlement politique : *« l'arrêt total du soutien de l'OTAN aux séparatistes kosovars qui ont emprunté la voie de la terreur* [et] *le retour à la situation qui a précédé la concentration de forces de l'OTAN aux frontières de la Yougoslavie »*.

En dépit de l'échec de l'initiative russe, le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, l'a saluée : *« Toute contribution pour mettre un terme au massacre est utile. Il est important de ramener la Russie dans le processus de paix »*, a-t-il dit. Les Occidentaux n'avaient manifestement pas placé d'espoirs exagérés dans la visite de M. Primakov à Belgrade. Le piètre résultat obtenu par M. Primakov peut contribuer d'ailleurs, estimait un diplomate français, à faire sortir la Russie de son rôle d'*« allié douteux »* de Belgrade.– *(AFP)*

Lionel Jospin : « On ne nous a pas présenté d'alternative »

***VOICI L'ESSENTIEL** de la déclaration effectuée mardi 30 mars, par Lionel Jospin, à l'Assemblée nationale, en réponse à une question d'André Lajoinie, député communiste de l'Allier :*

« Des soldats français sont engagés dans des opérations militaires. Qu'on approuve ces opérations, comme le fait la majorité ici, ou qu'on les critique, il est logique de s'interroger sur les fins et les moyens de cette action, destinée à apporter une solution au drame du Kosovo. Cette interrogation légitime traverse les bancs et les groupes de cette assemblée.

VERBATIM

» S'il est légitime de s'interroger, s'il est difficile de se former une opinion certaine, unique et catégorique, encore faut-il s'entendre sur quelques vérités simples et assurées. Les exactions serbes et les mouvements de refugiés au Kosovo ne datent pas d'il y a huit jours. Ils sont une réalité quotidienne de la vie des Kosovars.

» Ce n'est pas l'intervention de l'OTAN qui a déclenché les hostilités. Au mois d'août 1998, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées s'élevait à 400 000. Les exécutions sommaires et les massacres collectifs n'ont pas cessé depuis que, voilà dix-huit mois, a commencé au Kosovo une crise dont les autorités serbes portent la responsabilité. Les responsables des massacres, de l'élimination ethnique, sont ceux qui les commettent et non ceux qui s'efforcent de les empêcher, même si l'on peut discuter des moyens mis en œuvre. Si les frappes aériennes n'avaient pas été entreprises, la répression aurait eu lieu, comme elle a eu lieu déjà hors de toute frappe aérienne. (...) L'exemple du général Pinochet montre que l'Histoire n'oublie pas les exactions dont ont été victimes des populations innocentes.

» Les opérations aériennes (...) ont pour seul but de casser le dispositif militaire et répressif serbe. (...) Ces actions sont conduites avec détermination et avec le souci de minimiser les dégâts collatéraux et les risques pris. L'ampleur des départs des populations des villages du Kosovo est difficile à évaluer. A la demande pressante de notre pays en particulier, l'Union européenne devrait réunir d'urgence une conférence humanitaire pour aider les pays d'accueil.

» (...) Oui, nous préférons le dialogue, la paix, l'issue politique, mais comment y parvenir si les dirigeants serbes et M. Milosevic s'y refusent ? On ne nous a pas présenté ici d'alternative. Nous continuons à appeler M. Milosevic à la raison. Mais, s'il persiste dans son refus, il doit savoir, comme l'a rappelé hier soir le président de la République, que nous ne dévierons pas de notre volonté de casser son appareil militaire et répressif. »

M. Primakov aurait proposé une partition du Kosovo

MOSCOU
de notre correspondant

L'échec de la médiation tentée par Evgueni Primakov à Belgrade ne devrait pas conduire les autorités russes à durcir sensiblement leur position. *« Nous nous attendions à un résultat semblable, nous ne sommes pas découragés et continuerons à chercher des solutions politiques »*, a déclaré, mardi 30 mars à Bonn, le premier ministre russe. Plus tôt dans la journée, Boris Eltsine, lors de son adresse annuelle au Parlement, avait clairement signifié que *« la Russie ne se laisserait pas entrainer dans un conflit militaire »* et que l'intervention de l'OTAN ne *« devait pas provoquer une crise durable »* entre Washington et Moscou.

Mais la Russie veut l'arrêt des bombardements et multiplie les signaux. Ainsi, après avoir rompu toute relation avec l'OTAN, l'état-major de la marine russe a annoncé mercredi que sept navires de la flotte de la mer Noire allaient se rendre en Méditerranée. La Turquie a été informée de leur traversée du canal du Bosphore *« dans les premiers jours d'avril »*. Selon l'état-major, plusieurs frégates lance-missiles et des navires spécialisés dans le renseignement font partie de ce convoi.

Cette démonstration ne devrait pas remettre en cause le rôle de *« médiateur »* que prétend jouer la Russie. M. Primakov a qualifié de *« bon début »* et de *« signal positif »* les conditions posées par le président Milosevic. Mais, à demi-mot, les autorités russes considèrent comme insuffisantes les propositions serbes. Le quotidien *Rossiskaïa Gazeta*, le journal officiel du gouvernement, explique que le premier ministre russe aurait proposé au président Milosevic une partition du Kosovo, le nord et la ville de Pristina étant rattachés à Belgrade, le sud accédant à l'indépendance sous protection des troupes de l'OTAN. Cette position n'est pas exprimée officiellement par la Russie.

« BOMBARDEMENTS BARBARES »

M. Primakov doit aussi compter avec un Parlement et une opinion hostiles à l'OTAN. Mercredi, les députés de la Douma observaient une minute de silence à la mémoire *« des victimes de l'agression de l'OTAN »*, tandis que les sénateurs du Conseil de la Fédération votaient la création d'un *« fonds d'aide »* à la Yougoslavie. Les autorités russes, comme la plupart des journaux, qualifient de *« désinformation »* et de *« mensonges »* l'épuration ethnique en cours au Kosovo, estimant que les centaines de milliers de réfugiés fuient *« les bombardements barbares »* de l'OTAN.

François Bonnet

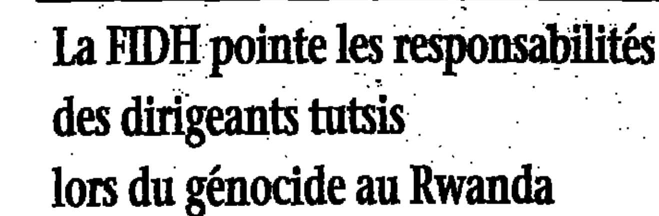
La fuite des réfugiés vers les pays frontaliers du Kosovo prend des allures d'exode

L'aide internationale se met lentement en place

Près de 150 000 personnes auraient déjà fui le Kosovo, selon des sources concordantes, pour trouver refuge dans les trois pays voisins, l'Albanie, la Macédoine et le Monténégro. L'exode, qui menace de déstabiliser ces pays, oblige la communauté internationale et notamment l'Europe à se mobiliser pour apporter une aide d'urgence aux personnes déplacées.

L'AFFLUX des réfugiés du Kosovo vers les pays limitrophes, qui prend chaque jour un peu plus des allures d'exode, oblige les pays occidentaux à réagir d'urgence pour venir en aide aux autorités locales et fournir des secours. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a lancé lui-même mardi 30 mars à New York un appel pressant à la communauté internationale pour lui demander de se mobiliser, se déclarant *« profondément indigné par les informations faisant état d'une campagne haineuse et systématique de nettoyage ethnique menée par les forces militaires et paramilitaires serbes dans la province du Kosovo »*.

L'Allemagne, qui assure actuellement la présidence de l'Union européenne, a invité les ministres des affaires étrangères de huit pays voisins de la République fédérale de Yougoslavie jeudi à Bonn pour conférer avec les instances européennes de la situation. Il s'agit de l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Macédoine, la Roumanie, la Slovénie et la Hongrie.



DIX MILLIONS D'EUROS

La conférence aura pour but la *« coordination des mesures politiques pour la stabilisation de la région en crise »* et la *« coordination des aides humanitaires pour l'amélioration de la situation des réfugiés du Kosovo dans les pays de la région »*, a indiqué un communiqué du ministère allemand des affaires étrangères. Elle devait être précédée d'une visite sur place, en Albanie et en Macédoine, mercredi, de Mme Bonino.

De Bruxelles, l'Union a annoncé le déblocage immédiat d'une aide de dix millions d'euros qui vient s'ajouter aux aides bilatérales annoncées par la plupart des pays membres. D'autres pays, comme la Pologne, ont indiqué qu'ils participeraient à l'effort. Les Etats-Unis ont fait savoir, par le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, qu'ils allaient envoyer des équipes spécialisées dans les pays d'accueil pour étudier les besoins immédiats.

L'exode en cours oblige à des mesures massives. Les gouvernements des trois principaux pays d'accueil sont débordés. Les chiffres ne cessent d'augmenter, sans que l'on puisse avoir un décompte très précis. Le porte-parole de l'OTAN à Bruxelles faisait état mardi de plus de 100 000 réfugiés pour la seule Albanie, prévoyant que ce chiffre pourrait rapidement atteindre 150 000 personnes. Les chiffres pour le Monténégro et la Macédoine étaient de 42 500 et 22 500. A Genève, le décompte du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) était un peu inférieur. Mais, précisait le porte-parole de l'organisation, Kris Janowski, *« les gens continuent à fuir vers ces pays d'heure en heure. Nous escomptons*, disait-il, *un possible afflux allant de dizaines à des centaines de milliers de nouveaux réfugiés, selon l'évolution de la situation au Kosovo ». « Le schéma qui émerge* (des récits des réfugiés) *est un schéma d'expulsions, de combats mais aussi de violences qui ne sont pas liées à des combats, de la part de groupes paramilitaires qui parcourent la région et pour l'essentiel mettent les gens dehors »*, a indiqué Kris Janowski.

Les flots de réfugiés ont commencé à être répartis dans divers centres d'accueil à l'intérieur des pays. Selon des sources humanitaires, 40 000 réfugiés ont été transférés mardi en Albanie de la ville de Kukës, submergée, vers Tirana et Durrës. Le HCR a indiqué que le gouvernement macédonien transportait les Kosovars du nord du pays, où ils arrivent, vers le sud. Inquiète des répercussions de cet afflux, la Macédoine avait fermé mardi sa frontière, renvoyant, selon des témoins, un train entier de réfugiés, terrorisés, vers la Serbie. – *(AFP, Reuters.)*

L'Italie, en première ligne, craint un afflux de réfugiés

ROME
de notre correspondant

L'Italie entière observe avec inquiétude le développement de l'action armée contre la République fédérale de Yougoslavie. En cas d'intensification du conflit, la péninsule sera le premier pays touché. Ce pour deux raisons. Premièrement parce qu'en tant que membre de l'OTAN, Rome a mis à disposition des alliés les onze bases disséminées sur son territoire – notamment la plus importante, Aviano, dans le nord-est du pays, d'où partent les chasseurs bombardiers en direction de la Serbie et du Kosovo. Deuxièmement, parce qu'en cas d'afflux massif de réfugiés, ceux-ci débarqueront sur ses côtes sud, et il sera difficile de repousser cette invasion de déshérités.

C'est pourquoi Massimo D'Alema s'est adressé mardi 30 mars aux téléspectateurs, et a rappelé que *« la guerre n'a pas commencé la semaine dernière »*. Mais *« l'action militaire seule ne peut ramener la paix*, avait estimé la veille M. D'Alema, *il faut poursuivre un effort patient et difficile pour le retour des négociations »*, tout en faisant remarquer que *« l'action militaire continue à être nécessaire pour faire pression sur Belgrade afin qu'il soit mis fin à la répression contre la population albanaise du Kosovo »*.

Depuis une semaine, un intense effort est accompli pour mettre en place les structures d'accueil nécessaires dans les Pouilles afin de faire face à un afflux de Kosovars. Mais Rome espère bien que la grande majorité des réfugiés restera en Albanie, où ses autorités envoient des vivres, du matériel et des moyens de transport pour fixer sur place l'exode. L'opération, baptisée « Arc-en-ciel », est destinée à fournir le nécessaire à 20 000 personnes dans un premier temps. Un navire de guerre, le *San Marco* s'est rendu à Durrës. D'autres sont prêts à le suivre pour établir un véritable pont entre les deux rives.

DEVOIRS DE MEMBRE

Rosa Russo Jervolino, ministre de l'intérieur, s'est rendue lundi en Albanie pour se rendre compte de la situation. Cela afin de ne pas avoir à affronter la même situation qu'en 1991, où les ports de Brindisi et de Bari avaient été pratiquement pris d'assaut par des masses d'Albanais fuyant les troubles. Toute la question est de savoir si le flux, estimé à au moins 100 000 personnes, pourra être contenu et maintenu de l'autre côté de l'Adriatique.

Vis-à-vis de l'OTAN, Rome fait face à ses devoirs de membre. Massimo D'Alema a expliqué à la télévision que la décision, dure à prendre, était *« inévitable »*, et que *« l'Italie fera la part qui est la sienne »*. Le gouvernement soutient donc les bombardements, même si cela lui occasionne quelques difficultés avec les composantes de la majorité, comme les Verts et surtout les communistes d'Armando Cossutta. Pour le moment, ses appareils n'ont pas pris directement part aux actions militaires. Carlo Scognamiglio, ministre de la défense, a répété que le rôle de la flotte aérienne italienne est purement défensif et consiste à la protection des navires et des avions. Toutefois, Umberto Ranieri, secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, a reconnu que ces opérations de logistique pouvaient *« comporter des actions de combat »*. C'est, semble-t-il, ce qui s'est passé samedi lorsque deux Tornado accompagnant d'autres chasseurs-bombardiers ont détruit une base de missiles radar au Kosovo.

Des troupes italiennes sont également présentes en Bosnie et en Macédoine. Pour toutes ces raisons, Massimo D'Alema a tenté de rassurer l'opinion publique italienne, préoccupée par d'éventuels tirs de missiles venus de Serbie. *« Notre défense aérienne est très sûre et, d'après l'OTAN, la Serbie ne dispose pas de missiles pour frapper les côtes italiennes »*, a assuré Carlo Scognamiglio, ministre de la défense. Pour parer à toute éventualité, la défense aérienne a été considérablement renforcée dans le sud du pays.

Michel Bôle-Richard

Athènes cherche une issue pour sauver ses « frères serbes »

ATHÈNES
de notre correspondant

Les frappes aériennes alliées contre la République yougoslave atterrent les Grecs, grands amis des Serbes, tandis que le gouvernement socialiste de Costas Simitis, qui refuse de participer aux bombardements, s'active pour trouver une solution diplomatique à la crise. Mardi 30 mars, deux manifestations ont été organisées devant l'ambassade américaine à Athènes. Les manifestants ont brûlé des drapeaux américains et britanniques. Des cocktails Molotov ont ensuite été jetés contre le ministère du développement, derrière l'ambassade. Plusieurs autres manifestations avaient eu lieu auparavant à Athènes, au Pirée, à Salonique et en Crète.

Depuis six jours, la presse, toutes tendances confondues, condamne les bombardements qui frappent *« les frères orthodoxes serbes »*. Le ministre de la défense, Akis Tsohatzopoulos, a demandé, dès le premier jour des frappes, que les opérations cessent pour *« donner une nouvelle chance au dialogue »*. Depuis, les responsables grecs réaffirment à tous propos que *« les bombardements doivent cesser »*.

Le jour de la fête nationale, le 25 mars, qui marque le début du soulèvement grec, en 1821, contre le joug ottoman, le chef de l'Etat, Costis Stéphanopoulos, a désavoué les frappes et réclamé, là aussi, *« une solution politique »*. Le président socialiste du Parlement, Apostolos Klaklamanis, a exprimé sa *« honte car l'Europe a échoué à être à la hauteur d'une aventure (...) dont la responsabilité incombe aux Etats-Unis »*. Le primat orthodoxe de Grèce, Mg Christodoulos, a exprimé sa *« totale solidarité avec l'héroïque peuple serbe »*.

Les Grecs désignent le président Clinton comme principal accusé. *« Le maître de la planète décide cyniquement »* et *« la pax américaine foule aux pieds le droit international »*, a souligné l'influent journal de gauche, *Eleftherotypia*. La colère des Grecs contre Bill Clinton est montée d'un cran quand le président américain a évoqué le fait que le conflit risquait de s'étendre à la mer Egée et d'impliquer la Grèce et la Turquie. *« Je n'avais jamais pensé que pour régler les problèmes gréco-turcs, il fallait bombarder la Serbie »*, a ironisé le chef de l'Etat.

« SORTIR DE L'IMPASSE »

Dès le début de la crise, les communistes du KKE sont montés au créneau et ont demandé aux Grecs de *« se soulever, car l'OTAN saigne les Balkans »*. Un homme d'affaires grec de Salonique a formé un groupe de deux cent cinquante volontaires pour offrir *« toute aide aux frères serbes »*. En 1995, une centaine de Grecs avaient créé une *« garde volontaire »*, qui s'est battue auprès des forces de Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

Le porte-parole du gouvernement, Dimitris Reppas, a réaffirmé avec force, à l'issue d'un conseil extraordinaire dimanche, qu'Athènes refusait tout changement de frontières dans la région. Mardi, Le ministre grec des affaires étrangères, Georges Papandréou, s'est entretenu avec son homologue russe, Igor Ivanov, qui accompagnait M. Primakov aux discussions de Belgrade avec le président Milosevic. Athènes propose de *« sortir de l'impasse »* née du refus de la Serbie d'accepter la présence de troupes de l'OTAN au Kosovo en incluant dans cette force d'autres pays non membres de l'OTAN, comme la Russie.

M. Reppas a aussi indiqué que le gouvernement allait fournir *« toutes sortes d'aides économiques et humanitaires »* à l'Albanie et à la Macédoine voisines pour faire face aux problèmes des réfugiés *« qui doivent rester près de leurs foyers »*. Cette question est très sensible en Grèce, et les autorités ont renforcé la surveillance aux frontières pour se protéger d'un afflux massif de Kosovars.

Didier Kunz

La FIDH pointe les responsabilités des dirigeants tutsis lors du génocide au Rwanda

PARIS. Les Etats-Unis, la Belgique, la France et le Conseil de sécurité de l'ONU ont reçu de nombreux signaux indiquant qu'un génocide des Tutsis était planifié au Rwanda en 1994, mais sont restés pratiquement inertes, souligne un rapport commun de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et de l'organisation Human Rights Watch. Dans ce rapport de 900 pages, rendu public le 31 mars à Paris et qui se veut *« une recherche exhaustive »* sur le génocide, les deux organisations présentent aussi *« les premiers recensements des violations des droits de l'homme commises par le FPR »* (Front patriotique rwandais, tutsi). Ces violations auraient fait, selon ce rapport, entre 25 000 et 45 000 morts. Les enquêteurs estiment qu'il *« est probable que ces abus étaient connus et tolérés par les plus hautes autorités du FPR »*.

Des centrales nucléaires de Bulgarie et de Lituanie restent dangereuses

PARIS. Des améliorations sensibles ont été apportées aux problèmes de sûreté dans les centrales nucléaires des pays d'Europe de l'Est candidats à l'entrée dans l'Union européenne, selon un rapport publié lundi 29 mars par l'Association des autorités de sûreté nucléaire des pays d'Europe de l'Ouest (Wenra). Les experts relèvent un progrès général en matière de réglementation, bien que les autorités de sûreté des pays de l'Est souffrent de problèmes financiers.

Cependant, la situation des deux réacteurs en service de la centrale lituanienne d'Ignalina et des quatre réacteurs de Kozlodoui, en Bulgarie, demeure préoccupante. Au total, les sept pays examinés disposent de 23 réacteurs en fonctionnement et de 3 en construction, pour une capacité opérationnelle de 24 000 mégawatts, soit environ un quart de la capacité du parc électronucléaire français. – *(AFP.)*

En Finlande, début des négociations pour un nouveau gouvernement

STOCKHOLM. *Le premier ministre finlandais sortant, le social-démocrate* Paavo Lipponen, devait être chargé mercredi 31 mars de sonder les autres partis en vue de former un nouveau gouvernement. Le président Martti Ahtisaari, également social-démocrate, devait confier cette mission à M. Lipponen à l'issue de la séance inaugurale du nouveau Parlement, élu le 21 mars. Le parti de M. Lipponen est arrivé en tête des législatives, avec 22,9 % des voix. La composition du nouveau gouvernement devrait être connue à la mi-avril, si les négociations entre partis se déroulent sans accroc. M. Lipponen pourra s'appuyer soit sur les conservateurs – comme dans la coalition sortante –, soit sur les centristes, dans l'opposition depuis 1995. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **MALAISIE : Azizah Ismail, l'épouse d'Anwar Ibrahim**, prendra dimanche 4 avril la direction du Parti national de la justice (Parti Keadilan Nasional, PKN), en vue d'élections générales prévues en avril 2000. Elle compte se présenter face au premier ministre Mahathir Mohamad dans l'Etat de Kedah, où 35 000 personnes se sont réunies pour l'écouter le 25 mars. Le verdict dans le procès d'Anwar, ancien vice-premier ministre emprisonné en septembre et jugé pour *« corruption »*, doit intervenir le 6 avril. – *(Corresp.)*

■ **BIRMANIE : le téléphone d'Aung San Suu Kyi a été coupé** dans les semaines précédant le décès de son époux, survenu le 27 mars à Oxford, a rapporté le *Melbourne Age*, du 30 mars. Les services de sécurité birmans *« ont dû la suivre quand elle allait téléphoner à partir d'autres domiciles, y compris des résidences de diplomates étrangers »*, a déclaré un proche de la famille au quotidien australien, cité par le *Bangkok Post*, en ajoutant que la ligne était coupée *« au bout d'une ou deux minutes »*. – *(Corresp.)*

■ **TADJIKISTAN : l'ancien président du Parlement tadjik, Safarali Kendjaïev,** a été tué par balles, mardi 30 mars, devant sa maison de Douchanbé, par un groupe d'inconnus. Les deux gardes du corps et le chauffeur de M. Kenjaïev, devenu député et chef de parti après avoir joué un rôle important durant la guerre civile, ont également été tués. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : Pierre Moscovici prévoit de nouvelles adhésions à l'Union européenne avant 2006.** Le ministre français délégué aux Affaires européennes a fait cette déclaration mardi 30 mars à Bratislava, où il effectuait la première visite ministérielle française depuis la chute du gouvernement Meciar. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : les deux tiers des chefs d'entreprises britanniques sont opposées à l'euro,** selon une enquête diffusée mercredi à Londres. Mené par la firme ICM pour le compte du groupe de pression Business for Sterling dans le cadre de sa campagne contre l'euro, le sondage porte sur 1 000 chefs d'entreprise. Pour 89 % des sondés, l'euro sera synonyme d'un contrôle accru, tandis que plus de la moitié pensent que cette monnaie sera faible. – *(AFP).*

■ **ÉTATS-UNIS : le Texas a exécuté un condamné à mort,** mardi 30 mars, un quart de siècle après sa condamnation pour le meurtre de trois personnes lors d'un hold-up en 1974. Robert Excell White, 61 ans, était le *« doyen »* des détenus du *« couloir de la mort »*, le 9e condamné à être exécuté depuis le début de l'année, et le 173e depuis le rétablissement de la peine capitale au Texas en 1982. – *(Reuters.)*

■ **MAURITANIE : deux personnalités de l'opposition mauritanienne,** Ahmed ould Daddah et Mohameden ould Babbah, accusés de *« propagation de fausses nouvelles »*, ont été acquittées mardi par le tribunal correctionnel de Nouakchott. Le procureur de la République avait requis une peine de 2 ans avec sursis et 160 000 F d'amende contre eux. Les deux prévenus comparaissaient en raison de leur affirmation selon laquelle la Mauritanie avait accepté d'enfouir des déchets nucléaires israéliens dans son sous-sol. – *(Reuters.)*






هكذا من الأصل

L'ouverture de la campagne présidentielle fait craindre un regain de violence en Algérie

Sept candidats briguent la succession du président Liamine Zeroual

Quatre candidats à l'élection présidentielle anticipée du 15 avril en Algérie ont annoncé, mardi 30 mars, des mesures communes pour lutter contre la fraude électorale. La campagne officielle s'est ouverte jeudi 25 mars alors que les attentats meurtriers se poursuivent. L'un des thèmes majeurs des sept candidats à la succession du président Liamine Zeroual est la fin de la violence, laquelle risque de perturber le scrutin.

L'ALGÉRIE est entrée dans une période délicate et incertaine. Dans un climat de violence rampante, la campagne officielle s'est ouverte le 25 mars. Sept candidats sont en lice pour succéder au président Liamine Zeroual lors de l'élection présidentielle du 15 avril. Aucun d'eux n'était présent à la présidentielle de 1995.

Un seul candidat est un dirigeant de parti politique : le Kabyle Hocine Aït Ahmed, président du Front des forces socialistes (FFS). Tous les autres sont des *« indépendants »*, une étiquette qui n'exclut pas les soutiens politiques ou syndicaux. L'exemple le plus frappant est celui d'Abdelaziz Bouteflika. L'ancien chef de la diplomatie du président Boumediène, présenté comme le candidat d'une fraction de l'armée, bénéficie de l'appui officiel de la direction du Front de libération nationale (FLN), l'ancien parti unique, de celui du Rassemblement national démocratique (RND), le *« parti du président »* Zeroual, de celui d'Ennahda, un parti islamiste, et désormais de celui de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le syndicat unique.

Sur le papier, ces soutiens constituent davantage qu'un sérieux coup de pouce pour M. Bouteflika qui, à en croire ses partisans, peut espérer l'emporter au premier tour. C'est sans doute aller un peu vite en besogne dans la mesure où, faute de sondages d'opinion fiables, rien ne dit que les consignes venues du sommet seront suivies d'effet. Un second tour apparaît probable.

LE POIDS DU FIS

Quant au Front islamique du salut (FIS), officiellement interdit mais qui continue à peser sur le débat politique, ses dirigeants encore en liberté à Alger ou exilés en Europe n'ont toujours pas pris position. Ce ne serait cependant qu'une question de jours. La candidature de l'islamiste Mahfoud Nahnah ayant été refusée par le Conseil constitutionnel (alors qu'en 1995, il avait pu se présenter), cette sensibilité politique ne dispose plus que d'un candidat déclaré, Abdallah Djaballah. Ce n'est pourtant pas en sa faveur que l'ex-FIS devrait appeler à voter, mais pour un autre grande figure de l'Algérie contemporaine, Ahmed Taleb Ibrahimi, réputé être l'adversaire le plus dangereux de M. Bouteflika.

Depuis que le président Zeroual a promis des élections honnêtes, le ministre de l'intérieur, Abdelmalek Sellal, n'a eu de cesse d'enfoncer le clou. Lors d'une conférence de presse, il a encore redit que tous les candidats seront traités sur un pied d'égalité dans les médias officiels et sur le terrain, et que, le jour du scrutin, les opérations de dépouillement se feront dans la transparence. *« La fraude sera sanctionnée »*, a prévenu le ministre.

Même si les dernières élections, entachées de graves irrégularités, laissent planer un doute, chacun veut se convaincre que le gouvernement tiendra ses promesses et que le résultat du vote, en dépit de l'absence d'observateurs étrangers, ne sera pas truqué. Par rapport à l'élection présidentielle de 1995 – où le résultat était connu d'avance –, aujourd'hui, *« une brèche* [est] *ouverte »*, veut croire le socialiste Aït Ahmed pour justifier sa participation au scrutin du 15 avril.

Du coup, rares sont les partis qui refusent de jouer le jeu. Paradoxalement, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, qui avait présenté son leader Saïd Sadi à la présidentielle de 1995, prône aujourd'hui un *« boycott actif »*. Un tel choix, en éliminant le RCD de la campagne, prive la formation kabyle d'une tribune capitale dans cette période. La formation de M. Sadi risque d'en sortir durablement affaiblie.

Au lendemain de l'ouverture de la campagne officielle, les sept candidats, à défaut de proposer des programmes précis aux 17,5 millions d'électeurs (dont 12 millions ont moins de 30 ans), ont commencé à afficher leurs mots d'ordre sur les murs des agglomérations (ou sur les sites Internet pour certains). *« Paix, réconciliation et dialogue »* pour le socialiste Aït Ahmed. Pour *« une Algérie forte et digne »*, proclame M. Bouteflika, tandis que l'ancien premier ministre Mokdad Sifi a placé sa campagne sous le signe de *« l'honnêteté »*. Ancien chef de gouvernement lui aussi, Mouloud Hamrouche propose *« un contrat* [avec la société] *pour changer le système »*. Candidat indépendant, Ahmed Taleb Ibrahimi privilégie dans ses mots d'ordre *« le rétablissement de la paix et de la stabilité* [dans] *le dialogue avec toutes les formations politiques sans exclusive »*. Enfin, Youcef Khatib parle de la nécessité d'une *« rupture »*. *« Ensemble, prenons date »*, lance-t-il aux électeurs algériens.

Alors que l'intérêt pour le scrutin du 15 avril commence à percer dans l'opinion publique (les débats organisés à la télévision n'y sont pas étrangers), chacun redoute que la violence ne vienne tout remettre en cause. Depuis le début du mois, plus de 200 personnes ont été tuées dans des attentats et des assassinats.

Jean-Pierre Tuquoi

Le Fonds monétaire international renoue le dialogue avec la Russie

Aucun accord formel n'a encore été signé

C'EST UNE NOUVELLE ÉTAPE que vient de franchir la Russie dans ses relations avec le Fonds monétaire international. Après avoir gelé toute aide à Moscou pendant des mois (depuis la dévaluation du rouble mi-août 1998), Michel Camdessus a réouvert un dialogue qui devrait éviter à la Russie de s'isoler de la communauté financière internationale.

Sa visite en début de semaine à Moscou, n'a certes pas débouché sur la signature d'un accord formel de reprise des versements, mais elle n'en est pas moins symbolique de la volonté des Occidentaux de tout faire pour permettre au gouvernement russe d'honorer les échéances de sa dette extérieure, et notamment les 4,8 milliards de dollars (4,44 milliards d'euros) qu'il doit à l'institution internationale.

La meilleure preuve en est la démarche de Michel Camdessus, quelques jours après qu'Evgueni Primakov a renoncé à se rendre à Washington pour protester contre le déclenchement des frappes aériennes sur la Serbie. Pour autant, le patron du FMI ne l'aurait pas entreprise si des réunions préparatoires n'avaient pas abouti à une esquisse de rapprochement des points de vue sur des objectifs macro-économiques. En tout cas, de quoi justifier son déplacement sans renier la fermeté qu'il a manifestée jusqu'à présent.

QUELQUES SUCCÈS RUSSES

Sur le papier au moins, on a avancé. Les Russes ont pris l'engagement d'atteindre en 1999 un excédent budgétaire primaire (hors charges d'intérêt) de 2 % du PIB, en légère hausse par rapport à l'objectif initial de 1,7 % inscrit dans le budget. Ils ont également pu afficher quelques *« succès »* sur le plan de la collecte fiscale, principal point noir de l'économie russe. Celle-ci aurait atteint en mars quelque 34 milliards de roubles (en hausse de 7 milliards par rapport à février), ce qui porte à 85 milliards de roubles la collecte au premier trimestre. L'effort n'est pourtant pas suffisant. Même si cette embellie se poursuivait au cours des trimestres à venir, on serait en-deçà de l'objectif annuel de 474 milliards de roubles.

Le premier ministre a également pris l'engagement, sous la pression du FMI et au risque d'envenimer ses relations avec les parlementaires, de repousser du 1er juillet 1999 au 1er janvier 2000 une loi déjà votée par les deux chambres (la Douma et le Conseil de la Fédération) prévoyant une baisse de 20 % à 15 % de la TVA. Il s'est acquis pour cela le soutien de Boris Eltsine, seul habilité, selon la constitution russe, à mettre son veto à une loi déjà votée.

Ces signes de bonne volonté ont conduit M. Camdessus à réaffirmer son soutien – encore théorique – à la Russie. Le ministre russe des finances, Mikhail Zadornov, a eu beau annoncer qu'*« un accord de principe a été atteint sur le déboursement de crédits à la Russie par le FMI »*, il a pris soin d'ajouter *« qu'aucune décision n'a été prise sur un montant concret »*. Il est en effet peu probable que de l'argent frais soit à nouveau versé à Moscou. Tout au plus, le FMI va trouver le moyen de prêter au gouvernement russe les sommes qui lui permettront de rembourser l'institution pour les échéances tombant cette année.

Pour limité qu'il soit, ce tour de passe-passe ne sera pourtant pas anodin. Même si l'époque des grands plans de sauvetage de la Russie semble révolue, tout au moins jusqu'aux prochaines échéances électorales, la simple signature d'un accord avec le FMI va changer le cours des relations entre la Russie et ses bailleurs de fonds. D'une part, il devrait inciter la Banque mondiale à lui verser les 2 milliards de dollars de prêts en attente depuis sept mois. D'autre part, il pourra ouvrir la voie à la renégociation de la dette soviétique (dont la Russie a hérité en 1991) avec le Club de Paris et le Club de Londres. Il est moins sûr que Moscou parvienne, comme l'espère le ministre de l'économie, Youri Maslioukov, à obtenir l'effacement de cette dette à hauteur de 75 %. À moins que les Occidentaux estiment, comme ce fut le cas pour l'Egypte après la guerre du Golfe, que les bons offices diplomatiques déployés par la Russie dans la crise serbe méritent ce nouveau coup de pouce.

Babette Stern

Le mystère des réserves russes à l'étranger

Le Fonds monétaire international est *« très soucieux »* de la façon dont la Banque centrale de Russie a géré ses réserves en devises dans des comptes offshore, a affirmé, mardi 30 mars, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin. *« Je peux vous assurer qu'il avait cette préoccupation présente à l'esprit lorsqu'il a mis au point cet accord »*, a affirmé M. Rubin à Washington. Il faisait allusion à des informations selon lesquelles la Banque centrale de Russie (BCR) aurait investi en secret à l'étranger pour des milliards de dollars de réserves en devises entre 1993 et 1998, sans que l'on sache où sont passés les profits. Ces informations, relayées par la presse américaine, émanent d'un audit interne de la BCR présenté au Parlement russe. – *(AFP.)*

1er avril : le Nunavut, pays des Inuits, voit le jour au Grand Nord canadien

Cette autonomie administrative scelle la fin de l'ère coloniale pour les étendues gelées

UN NOM MYSTÉRIEUX ET SYMBOLIQUE vient s'inscrire, le 1er avril, sur la carte du monde. Un nom esquimau – Nunavut – qui signifie *« notre terre »*, et qui va désigner un nouveau territoire situé au-delà du 60e parallèle, au plus profond du Grand Nord canadien. Un nom porteur d'espoirs pour le peuple inuit, principal occupant de cet espace glacé, grand comme quatre fois la France, qui depuis si longtemps, rêve d'*« une terre promise »* où il puisse redevenir maître de son destin. Un nom-étendard en somme, qui claque comme une patrie, et marque la fierté retrouvée des seigneurs de l'Arctique, habitués à vivre dans les conditions et les températures les plus extrêmes, mais auxquels la collision avec l'homme blanc a bien failli être fatale.

C'est la première fois, depuis cinquante ans, que le Canada redessine ses frontières intérieures. Et c'est la première fois qu'une nation première parvient à un accord de cette ampleur – à la fois territorial et politique – avec le gouvernement fédéral. Finie l'ère coloniale. Place à l'autonomie, au respect mutuel, à la coopération. Le budget du territoire dépendra largement bien sûr d'Ottawa, mais le Nunavut fonctionnera selon le système démocratique en vigueur chez les autres membres de la fédération canadienne : une Assemblée nationale élue au suffrage universel, un gouvernement issu de ses rangs ainsi qu'un premier ministre.



FLÉAUX À COMBATTRE

Ce dernier, Paul Okalik, élu en février et âgé de 34 ans, est le premier avocat inuit du Nunavut. A lui, donc, d'impulser les réformes en matière d'éducation, de justice, d'environnement ou d'économie sociale.

A lui aussi de s'attaquer à ces fléaux qui frappent les populations du Grand Nord et qui ont pour noms chômage, drogue, alcoolisme et suicides. Sa force de caractère ainsi que son parcours personnel autrefois périlleux – entre délinquance et alcoolisme – devrait constituer, estiment les aînés, un formidable encouragement pour la jeunesse inuit. La moitié des 25 000 habitants n'ont-ils pas moins de 20 ans ?

En tout cas, les célébrations organisées le 1er avril à Iqaluit, la capitale du Nunavut, promettaient d'être les plus joyeuses, les plus ardentes, les plus fantasques jamais organisées dans le Grand Nord. Les invités, logés dans des hangars et dortoirs de fortune, affluaient de tous les coins du Canada, voire de toutes les communautés de l'Arctique. Dans la cathédrale Saint-Jude, en forme et couleur d'igloo, une grand-messe en anglais et inuktitut devait rassembler la population et ses leaders. Et puis devaient se succéder la levée du drapeau, l'audition des hymnes, les discours fondateurs, les hommages aux anciens, les concerts, et le feu d'artifice. Et le banquet bien sûr. Un banquet pour célébrer la terre, la mer, les cieux. Un banquet pour 2 000 personnes. Avec du phoque, du morse et du caribou, du boeuf musqué, de l'omble de l'Arctique, du morse peut-être, du canard, des palourdes, et des crevettes du Groenland...

Annick Cojean

Les contreforts indiens de l'Himalaya frappés par un séisme majeur

SHAMOLI (Inde)
de notre envoyée spéciale

« Ma maison est détruite, ma fille est morte et je n'ai plus de magasin... » Assis sous une tente hâtivement montée au bord de la route, Ali Hassan, trente-deux ans, ne sait plus que faire. *« J'ai appelé à l'aide pendant des heures pour tenter de sortir des décombres de ma maison, mais personne n'était là. Et quand j'ai réussi, c'était trop tard pour la petite de huit ans »*, dit-il.

REPORTAGE
Une centaine de victimes : bilan presque limité, après une telle secousse

Sur les contreforts de l'Himalaya, accessibles par une étroite route de montagne que les hommes des forces hindoues et pakistanaises continuent de dégager vingt-quatre heures après le séisme, Shamoli compte ses morts et ses destructions. Pour le plus important tremblement de terre jamais constaté dans cette région de danger sismique – 6,8 sur l'échelle de Richter –, le nombre de victimes, une centaine de morts et près de deux cents blessés, reste relativement mesuré. Selon les experts sur place, la secousse était très profonde. Seules les vieilles maisons aux poutres rongées n'ont pas tenu. De plus, affirme le docteur Sundryal, le chirurgien de l'hôpital local, malgré l'heure tardive (minuit passé), beaucoup de gens étaient rivés à leur téléviseur où était diffusé un film hindi très populaire, et tout le monde s'est rué dehors dès les premières secousses.

SECOURUS PAR L'ARMÉE

Le quartier le plus atteint de Shamoli est désert et seuls quelques habitants tentent de récupérer un peu de leurs biens au milieu d'un amoncellement de pierres et de poutrelles de fer et de bois. Santay Silvasta, soixante-deux ans, a pu sauver, après plusieurs heures d'efforts, tous les membres, légèrement blessés, de sa famille. Devant les ruines de sa maison, qu'il occupait depuis trente ans, il regarde ses enfants s'activer à sortir un lit et des couvertures ; tout ce qui lui reste. Comme tout le monde ici, il va, malgré le froid nocturne, passer la nuit dehors de peur d'une nouvelle secousse : plusieurs répliques continuent en effet à se faire sentir.

Dans cette région frontalière de la Chine, la présence massive de l'armée et des forces de sécurité a permis une intervention rapide des secours, qui s'efforcent désormais de rétablir l'eau, l'électricité et le téléphone. Le long de la route, des files de femmes et d'enfants, alignés un seau à la main, attendent les camions militaires qui montent l'eau dans de grandes jarres.

Membre du BJP (Bharatiya Janata Party, Parti du peuple indien, au pouvoir à Delhi), le premier ministre très contesté de l'Uttar-Pradesh, Kalyan Singh, a fait son tour ; et s'il n'a pas dit un mot aux dizaines de rescapés qui tentaient de l'approcher, il a distribué à chaque famille de victimes une liasse de 20 000 roupies (2 800 francs).

La crainte de tous ici est désormais qu'après ce tremblement de terre, les fortes pluies de mousson, en juin et juillet, provoquent d'importants glissements de terrain et menacent de nouveau les villages éparpillés à flanc de montagne.

Françoise Chipaux

A SAIS
le filet de
et au

Le Fonds monétaire international renoue le dialogue avec la Russ…

Aucun accord formel n'a encore été…

Le mystere des réserves russes à l'étranger

…nalaya frappés par un séisme…

STAGES PA… Prépa… ISTH… 01 42 24…

10 JOURS POSITIFS

A SAISIR CHEZ CARREFOUR,

Jeudi 1er avril le filet de cabillaud à 44 F le kilo et aujourd'hui seulement.



Origine CEE.



هكذا من الأصل

PACS Les députés devaient poursuivre, mercredi 31 mars, l'examen en deuxième lecture de la proposition de loi créant le pacte civil de solidarité. La gauche souhaite rétablir le PACS, qui a été supprimé par le Sénat, tout en amendant la nouvelle définition du concubinage proposée par la majorité sénatoriale. ● DANS LES MAIRIES, on attend avec impatience cette nouvelle loi, qui devrait permettre d'harmoniser les situations entre les communes qui délivrent déjà des certificats de concubinage aux couples homosexuels et celles qui les refusent. ● LES MILITANTS ANTI-PACS poursuivent leur mobilisation, en adoptant un style de campagne publicitaire qui se veut très « branché ». ● L'HOMOSEXUALITÉ, qui a progressivement disparu du code pénal, dans les années 80, devrait faire son entrée dans le code civil, ce qui mettra un terme à certaines discriminations.

La gauche considère le pacte civil de solidarité comme déjà acquis

Les députés ont repris avec sérénité l'examen de la proposition de loi sur le PACS. La définition du concubinage, introduite dans le code civil par la majorité sénatoriale, continue de diviser la droite avant le vote mercredi, en deuxième lecture

C'EST comme si les députés s'étaient donné le mot. Des auteurs les plus populaires aux plus confidentiels, en passant par les experts en droit et en sciences sociales, les parlementaires ont multiplié les citations et les références littéraires lors de la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi créant le pacte civil de solidarité (PACS), mardi 30 mars, à l'Assemblée nationale. Revues, sondages, essais, poèmes : les orateurs ont puisé çà et là leurs arguments « pour » ou « contre » le PACS, donnant un ton presque léger au débat, en ce début de printemps. A droite, *« la passion est tombée »*, a commenté Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), en sortant d'un Hémicycle clairsemé. *« Il y a un vrai retournement de situation »*, s'est réjoui, de son côté, Yann Galut (PS, Cher), dans les couloirs du Palais-Bourbon. L'annonce, mardi, du décès de Michel Crépeau (PRG), député de Charente-Maritime, ainsi que le contexte de guerre en Yougoslavie ont aussi incité chacun à la sobriété.

Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a ouvert le débat en critiquant l'attitude du Sénat, qui, le 18 mars, a supprimé le PACS et l'a remplacé par la reconnaissance du concubinage dans le code civil (*Le Monde* du 20 mars). La majorité « plurielle », à l'Assemblée, a décidé de reprendre la définition du Sénat sur le concubinage, en l'amendant, tout en rétablissant le PACS (*Le Monde* 25 mars).

Les sénateurs de droite, a dénoncé Mme Guigou, ne souhaitent pas que le PACS trouve sa *« place dans notre droit »*. Elle a comparé cette attitude à l'*« argument de la marmite »* du poète comique latin Plaute : *« Celui qui la réclamait se voit répondre : ta marmite, tu ne me l'as pas prêtée ; d'ailleurs, elle avait un trou et, en plus, je te l'ai déjà rendue... »* Très en verve, la garde des sceaux a cité le dernier ouvrage de Dominique Fernandez, *Le Loup et le Chien*, selon lequel le PACS sera *« même peut-être, pour les concubins hétérosexuels, un premier pas vers le mariage »*.

« DÉJÀ DANS LES MŒURS »

Pour Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône), le PACS est *« déjà dans les mœurs »*. *« Le PACS est là, ne résistons pas trop »*, a ironisé le rapporteur de la commission des lois, à l'attention de l'opposition, qui a déposé six cents amendements. M. Michel en veut pour preuve la dernière livraison de *La Semaine juridique notariale*, qui annonce que *« le PACS fera bientôt partie de notre droit positif »*... On parle du PACS dans de *« nombreuses thèses »*, dans les *« émissions de télé »* et même dans... *Belle-Maman* – le film de Gabriel Aghion –, s'est exclamé M. Michel. Patrick Bloche, rapporteur de la commission des affaires sociales, a rendu hommage à Jan-Paul Pouliquen et à Gérard Bach-Ignasse, qui militent depuis 1991 pour la création de droits au profit des couples non mariés, au sein du Collectif pour le PACS. Comme on remercie son équipe le jour de la victoire...

Sûre d'elle, la gauche a écouté d'une oreille distraite Nicole Catala (RPR, Paris), qui a présenté l'exception d'irrecevabilité. Dans le brouhaha, la députée a dressé la liste des motifs d'inconstitutionnalité contenus dans le PACS, parmi lesquels la violation de l'article 10 du préambule de la Constitution de 1946. Celui-ci dispose que *« la nation assure à l'individu et à la famille les conditions de leur développement »*. *« C'est l'ébauche du recours que nous présenterons devant le Conseil constitutionnel »*, a expliqué Claude Goasguen (DL, Paris), dans les couloirs.

Hostile à la reconnaissance du concubinage dans le code civil, le député libéral a soupiré : *« On est en train de voter des mesures irréversibles. Même si l'on revient au pouvoir, on ne pourra que durcir le PACS. »* Dans ce débat, sa référence est le traité sur la famille de Jean Hauser, auteur du pacte d'intérêt commun, qu'il a « potassé » tout l'après-midi. *« Selon Hauser, la reconnaissance du concubinage équivaut à un quasi-mariage. Voyez à quelle gymnastique nous contraint le Sénat »*, râle-t-il.

A la tribune, Dominique Dord (DL, Savoie), qui a posé la question préalable, a fait part de sa déception. *« La première lecture m'a laissé un goût amer »*, a-t-il déclaré, tout en reconnaissant la *« part de la responsabilité »* de la droite. Selon M. Dord, le PACS ne vise plus, aujourd'hui, qu'à satisfaire le *« lobby homosexuel »*. *« Libérez-vous, soyez vous-même »*, l'a aussitôt raillé Mme Guigou.

« CONTRE LA FAMILLE »

M. Devedjian a cité un extrait de... *L'Hebdo des socialistes* du 29 janvier. *« Après un édito de François Hollande, voici ce que l'on peut lire*, a annoncé le député : *"La famille est un instrument de perpétuation des hiérarchies sociales et des inégalités."* » Selon ce texte, a ajouté le député des Hauts-de-Seine, l'hostilité au PACS est véhiculée par ceux qui entendent transmettre leurs richesses en toute tranquillité... C'est la preuve que *« la gauche est contre la famille »*, a conclu M. Devedjian.

Quant à Christine Boutin (app. UDF, Yvelines), elle est allée, cette fois, puiser ses références chez Claude Lévi-Strauss pour défendre sa vision d'une société fondée sur l'*« altérité »* des sexes. Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) en a appelé, lui, à la *« fameuse méthode »* de... Lionel Jospin, selon laquelle, *« quand on veut réformer la société, on doit procéder à la concertation et être pragmatique »*. Une leçon qui, selon le député, n'a pas été appliquée dans l'élaboration du PACS.

Favorable à la définition de l'union libre, complétée par un contrat de vie commune réservé aux couples homosexuels, Jean-François Mattei (DL, Bouches-du-Rhône) a conclu sur une réflexion du philosophe Jean Guitton : *« La vérité est une chose, la mentalité d'une époque en est une autre, la spiritualité en est encore une troisième. »*

Enfin, Philippe de Villiers (Vendée) a pris l'Europe en contre-modèle. Le président du Mouvement pour la France a dénoncé, en particulier, la *« perfidie »* de la législation sur le couple aux Pays-Bas. Observant que, dans ce pays, le gouvernement devrait bientôt présenter un projet de loi autorisant le mariage homosexuel, M. de Villiers a affirmé que l'article 13 du traité d'Amsterdam, qui interdit les discriminations en raison de l'orientation sexuelle, *« nous poussera vers cette voie dévastatrice »*. Campagne européenne oblige...

Cl. F.

Rétro furieusement tendance, la campagne publicitaire des « anti »

« RENDEZ-VOUS demain, même heure, même page. » Pas de chance pour les jeunes militants de Générations anti-PACS, qui proposaient une suite à leur publicité parue mardi 30 mars, en page 8 du *Figaro*. Le quotidien, absent des kiosques mercredi 31 mars, à cause d'un conflit social *(lire page 25)*, a ruiné les effets de leur campagne de publicité en forme de *teasing*...

Une jeune femme annonçait, dans un grand sourire : *« Demain, j'enlève le PACS »*. Sur son pull blanc, plutôt BCBG, assez court pour dévoiler le nombril, les quatre lettres honnies, en caractère gras : « P. A. C. S. ». Derrière elle, on distinguait un jeune homme de dos, visiblement torse nu. Le deuxième volet de la publicité serait-il aussi torride que l'affiche du début des années 80, quand la jeune Myriam, après avoir montré le haut, promettait aux passants d'*« enlever le bas »* ?

Au bout du suspense, les lecteurs du *Figaro* devaient découvrir, mercredi matin, le couple, bras dessus, bras dessous, sagement habillé en jeunes mariés. Et ce slogan définitif : *« L'amour ne se pacse pas »*. Cette publicité-clin d'œil a été conçue bénévolement par quelques animateurs de Générations anti-PACS, le label qui regroupe les associations et les mouvements opposés à cette proposition. Elle était réservée à un seul support, présumé politiquement correct sur ce sujet. Le montant de la campagne n'a pas été révélé.

L'AMOUR FINIRA PAR TRIOMPHER

Ce rendez-vous manqué avec leurs lecteurs est un rude coup pour ces jeunes qui se présentent comme *« les générations qui tiennent leurs promesses »*. Au-delà du coup de pub destiné à donner une image sympathique et moderne des anti-PACS, il s'agissait, en effet, de rappeler un autre rendez-vous, mercredi à 12 h 30, devant l'Assemblée nationale, au moment où les députés examinaient en deuxième lecture le texte défendu par Elisabeth Guigou.

Faute de placard publicitaire, les jeunes mariés avaient prévu de prendre l'air, sur une scène installée place Edouard-Herriot : un défilé joyeux d'une douzaine de couples devait *« symboliser une harmonie »*, selon les organisateurs, jusqu'à ce que le méchant PACS – un homme encagoulé et vêtu de noir – vienne gâcher la fête et brûler une robe de mariée. Qu'on se rassure, l'amour, le vrai, entre un homme et une femme, dûment estampillé par le mariage, tel que le préconisent les Générations anti-PACS, devait finir par triompher...

Jean-Jacques Bozonnet

L'homosexualité, du code pénal au code civil

SORTIE du code pénal dans les années 80, l'homosexualité s'apprête à faire son entrée dans le code civil. A l'occasion de la discussion de la proposition de loi sur

ANALYSE
Cette dernière étape doit permettre de mettre fin à certaines discriminations

le pacte civil de solidarité (PACS), en deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, la gauche a décidé de définir le concubinage hétérosexuel et homosexuel dans le code civil. Le débat avait été ouvert par la majorité sénatoriale RPR-UDF-DL, qui avait adopté la reconnaissance légale du concubinage comme alternative au PACS.

Mardi 30 mars, Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a souligné combien l'entrée du concubinage homosexuel dans le code civil est le *« point d'aboutissement d'un processus qui efface les discriminations »*. La ministre a rappelé le rôle de François Mitterrand, qui, pendant la campagne présidentielle de 1981, avait souhaité que l'homosexualité cesse d'être un délit. *Supprimées à l'issue de la* Révolution française, les discriminations liées à l'homosexualité étaient réapparues en 1942.

Deux articles du code pénal constituaient alors une discrimination à l'égard des homosexuels. L'article 331, alinéa 2, rendait délictueux tout acte sexuel avec un mineur de même sexe, alors que les relations hétérosexuelles entre un adulte et un mineur de plus de quinze ans ne tombaient pas sous le coup de la loi. L'article 330, alinéa 2, aggravait les peines infligées à l'auteur d'un outrage public à la pudeur, si l'acte commis l'était avec un individu du même sexe.

En mai 1977, un premier appel visant à réviser le code pénal est signé par quatre-vingts personnalités, parmi lesquelles Gilles Deleuze, Michel Foucault, Simone de Beauvoir, Philippe Sollers. En sep*tembre 1979, un groupe de dépu*tés socialistes et radicaux de gauche dépose une proposition de loi. Le débat s'engage au Parlement, à l'automne 1981, quelques mois après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Les débats sur la proposition de loi du député Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort) sont houleux, le Sénat rejetant le texte en première et deuxième lectures. La suppression de cette discrimination risque de laisser *« penser à l'ensemble du pays que la pratique homosexuelle est devenue (...) normale »*, redoute Etienne Dailly, rapporteur au Sénat. *« Cette discrimination et cette répression sont incompatibles avec les principes d'un grand pays comme le nôtre »*, estime, au contraire, Robert Badinter, alors garde des sceaux.

La loi, définitivement adoptée le *4 août 1982, entraîne d'autres me*sures : les lois de 1982 et 1983 sur le logement et le statut des fonctionnaires font disparaître la notion de *« bon père de famille »* dans l'attribution d'un logement et celle de *« bonnes mœurs »* pour accéder aux emplois publics. La loi du 25 juillet 1985, dont Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) est le rapporteur, supprime les discriminations liées aux moeurs.

Dans les années 90, le débat sur la reconnaissance des couples homosexuels oppose, schématiquement, deux gauches : l'une favorable à la création d'un nouveau contrat de type PACS – même si ce texte vise aussi les couples hétérosexuels –, l'autre partisane de la reconnaissance du concubinage dans le code civil. Cette dernière solution présente l'avantage, selon M. Badinter, de mettre fin, sans ambiguïté, à la jurisprudence de la Cour de cassation qui limite le concubinage – et les droits associés, comme la continuation du bail en cas de décès du partenaire – aux couples formés par un homme et une femme. M. Badinter, aujourd'hui sénateur, n'a jamais caché sa préférence pour la deuxième solution, contrairement à M. Michel, coauteur du PACS avec Patrick Bloche (PS, Paris), qui a accusé le sénateur de faire le jeu de la droite.

L'issue du débat à l'Assemblée devrait satisfaire les deux. Mardi, Mme Guigou a rendu hommage aux deux parlementaires. Comme pour siffler la fin du match entre les « deux gauches ».

Clarisse Fabre



Une clarification attendue avec impatience par les maires

ORLÉANS
de notre correspondant

Vivement le PACS et au diable les tribulations d'un texte ballotté entre l'Assemblée nationale et le Sénat ! Jeanine Delcausse, chef du service de l'état-civil à la mairie d'Orléans, est impatiente : *« Ce texte, nous souhaiterions le voir écrit une fois pour toutes, afin de savoir comment on va aider les gens. C'est cela l'important. »*

Avec les certificats de concubinage, Orléans et Tours, deux grosses communautés dirigées par la gauche, n'ont pas le sentiment de disposer d'un outil qui colle à l'évolution des moeurs. « Concubinage » : le mot est loin, d'ailleurs, d'être supporté par toutes les oreilles. A Orléans, on parle de « certificat de vie commune ». A Tours, même effort d'élégance verbale : on préfère le terme de « déclaration de communauté de vie ». En fait, d'une commune à l'autre, on a inventé un acte administratif, déclaratif, *« sous-tendu par aucun texte législatif »*, qui relève de la responsabilité du maire en tant qu'officier d'état-civil, et qui n'a pas fait l'objet d'une délibération municipale, explique-t-on à Orléans.

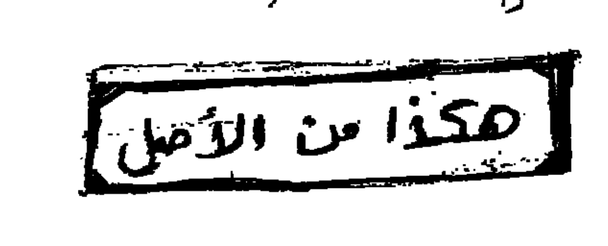
Dans le chef-lieu du Loiret, ce sont plusieurs centaines de couples hétérosexuels qui viennent, chaque année, à la mairie, chercher le fameux sésame. Les couples homosexuels se comptent sur les doigts d'une main. Les formalités sont pourtant simples : une seule déclaration, attestée par un chéquier ou une carte de Sécurité sociale prouvant que les deux intéressés logent à la même adresse. Ce n'est pas l'inquisition, selon la mairie ; le témoignage de personnes proches a été abandonné. Le formulaire est le même pour tous, homosexuels ou hétérosexuels, pour éviter toute *« discrimination »*.

A Tours, ville passée à gauche en 1995, après trente-six ans de « royérisme », du nom de l'ancien maire Jean Royer, l'acte ne fait pas plus recette chez les couples homosexuels. *« Nous signons deux ou trois certificats par jour, mais, à 95 %, cela concerne des liaisons hétérosexuelles »*, affirme Annie Conin (PS), adjointe chargée des questions de l'exclusion. *« Les associations gays savent très bien que l'acte existe. Mais il y a réticence des homosexuels à se déclarer »*, observe-t-elle. La discrétion entoure pourtant la démarche : pas de dossiers aux mains des huissiers, et signature, par les couples, dans le bureau même de l'adjointe. *« Même si Tours est une ville universitaire, les réflexes de petite ville bourgeoise subsistent, il ne fait pas bon s'afficher*, poursuit Mme Conin. *Le PACS va libérer les gens et les attitudes. Le fait que le dispositif existe aujourd'hui dans une commune et pas dans une autre, cela bloque les personnes. »*

« C'EST À LA MODE »

Délivre-t-on l'actuel document plus facilement dans les municipalités de gauche que de droite ? A Fleury-les-Aubrais (Loiret), le cas de figure d'un couple homosexuel ne s'est encore jamais présenté au maire, Pierre Bauchet (FD), mais il est catégorique : *« Quelqu'un peut venir demain, il aura un certificat. »* Mais pour un *« mariage homosexuel »*, il se sentirait *« très gêné »*. C'est la raison pour laquelle il se sent proche du texte du Sénat. Maire de Saint-Jean-le-Blanc, député (DL) du Loiret, médecin et bien ancré à droite, Antoine Carré n'a jamais eu l'occasion d'en délivrer. *« C'est à la mode. Il faut être ouvert. Les pédérastes et les lesbiennes vivent depuis deux mille ans. Je ne vois pas pourquoi on s'opposerait à ce qu'ils aient des avantages. Mais qu'ils aient le droit d'adopter des enfants, je suis totalement contre. »*

Régis Guyotat



● LES MILI... ...rent leur ... un style ...taire qui se ... ● L'HOMOSEXUALITÉ, qui a progressivement disparu du code pénal, dans les années 80, devrait faire son entrée dans le code civil, ce qui mettra un terme à certaines discriminations.

...omme déjà acquis

...inition du concubinage, ...mercredi, en deuxième lecture

...ne clarification attendue ...c impatience par les maires

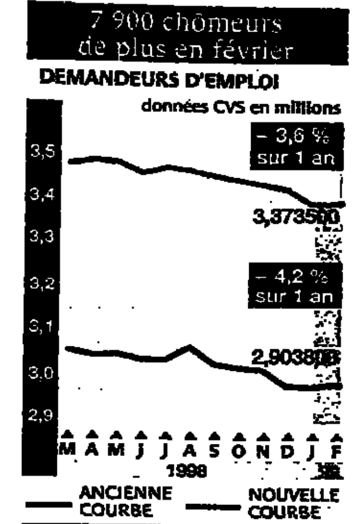
Le nombre des demandeurs d'emploi augmente légèrement en février

Le taux de chômage remonte à 11,5 %

Le nombre de chômeurs a augmenté de 0,3 % en février (+ 7 900) par rapport à janvier, soit 2 903 800 demandeurs d'emploi, selon les données publiées mercredi 31 mars par le ministère de l'emploi. Cette légère hausse ne permet pas de dire si février marque une inversion de tendance après 18 mois de baisse.

MARTINE AUBRY peut encore souffler. Ce n'est pas une catastrophe mais, avec le tassement de l'activité, le recul du chômage a marqué le pas en février. Le nombre de demandeurs d'emploi a même progressé de 0,3 % en février (+ 7 900) en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées mercredi 31 mars par le ministère de l'emploi et de la solidarité. Il s'établit à 2 903 800 (– 4,2 % sur un an) et à 3 373 500 (– 3,6 % sur un an) si l'on y ajoute les personnes inscrites à l'ANPE tout en ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Le taux de chômage, calculé selon les critères du Bureau international du travail (BIT), passe de 11,4 % en janvier à 11,5 % en février.

Les experts de l'ANPE ou de la DARES (direction des études du ministère) savent qu'avec 10 000 chômeurs de plus ou de moins en un mois, ils sont *« dans la zone de l'erreur statistique »*. Dans l'entourage de Mme Aubry, on explique qu'il s'agit là d'un *« effet différé du très bon mois de décembre »* (– 41 000), et que *« la tendance reste bonne »*.



HAUSSE DES RADIATIONS

Mais le chiffre publié chaque mois a un impact psychologique avant d'avoir une valeur arithmétique, et le bilan de février risque de sonner comme une alerte pour la ministre qui, à l'heure d'un premier bilan de sa loi sur les 35 heures, prévu courant avril, va devoir convaincre que la baisse du temps de travail créera de nombreux emplois.

Les grandes orientations observées ces derniers mois ne sont cependant pas contrariées. Le chômage des jeunes continue de reculer (– 1,1 %) et celui des plus de 50 ans reste stable. C'est pour les femmes dans la tranche d'âge 25-49 ans que la situation s'est le plus dégradée en février, puisque le nombre des inscrites à l'ANPE a progressé de 1,2 %.

Amorcée en septembre, la très lente décrue du chômage de longue durée s'est poursuivie (6 200 en moins, soit – 0,6 % sur un mois et – 3,4 % sur un an), mais 1 118 000 personnes sont sans emploi depuis au moins un an. La persistance de ce fléau montre les limites des politiques de l'emploi menées ces dernières années en direction des chômeurs âgés, qui ont les plus grandes difficultés à retrouver un emploi. Certains experts font toutefois remarquer que, parmi les chômeurs de longue durée, certains ont travaillé plus de 78 heures dans le mois, et ce pendant plusieurs mois.

On note, en février, un recul des offres de l'ANPE (– 8,8 %) et, après deux années de baisse continue, une poussée des inscriptions liées à un licenciement économique (+ 6 %). Depuis plusieurs mois, on assiste aussi à une multiplication des radiations de chômeurs (+ 33 % en un an). *« Nous n'avons aucune consigne, mais quand on lance un programme comme "le nouveau départ pour l'emploi"* [proposition d'un suivi personnalisé, d'un stage ou d'un emploi aux jeunes avant le sixième mois de chômage et aux adultes avant le douzième mois], *on multiplie les convocations, et on a plus de risques que certains n'y répondent pas*, explique le directeur général de l'ANPE, Michel Bernard. *L'essentiel de nos radiations concernent les gens qui ne répondent pas à deux ou trois convocations.* » M. Bernard estime que *« si quelqu'un ne fait pas le minimum, il faut en tirer les conséquences »*.

Jean-Michel Bezat

La justice se prononcera le 11 mai sur le différend Le Pen-Mégret

Le président du Front national et l'ex-numéro deux revendiquent la propriété du nom, des symboles et de la dotation publique du parti d'extrême droite

LES FRÈRES ENNEMIS de l'extrême droite se sont de nouveau retrouvés, par avocats interposés, devant un tribunal, mardi 30 mars. Jean-Marie Le Pen, président de l'association Front national, conteste à Bruno Mégret et à ses partisans le droit d'utiliser le nom « Front national », ses symboles, ses locaux et la subvention publique qui lui est allouée chaque année. Saisie en référé, le 12 janvier, la justice avait renvoyé le débat au fond.

Il revenait donc à la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris de dire lequel des deux protagonistes a raison. Elle le fera le 11 mai. Mardi, au nom de l'association Front national, Me Michel Laviolette-Slanka a expliqué que M. Mégret et ses amis n'ont aucun droit à faire valoir sur le FN depuis qu'ils en ont été *« légalement »* exclus, en décembre 1998. S'appuyant sur les statuts du parti d'extrême droite, il a demandé au tribunal de *« constater la nullité »* du conseil national réuni, le 13 décembre 1998, par les partisans de l'ex-délégué général et du congrès organisé par eux, les 23 et 24 janvier, à Marignane.

Selon l'avocat, seul le bureau politique était en droit de convoquer un conseil national. Or, précise l'avocat, *« c'est de ce conseil, illégal et réuni clandestinement, qu'est parti le congrès de Marignane »*. *« La marche à suivre n'a pas été respectée*, indique-t-il. *Les adhérents n'ont pas été convoqués dans le délai légal de dix jours, pour participer à l'élection des délégués au congrès extraordinaire. »* Aux yeux de Me Laviolette-Slanka, le congrès de Marignane n'a donc aucune valeur. Sa convocation serait elle-même entachée d'illégalité, seul le président du FN étant habilité, selon les statuts, à en décider.

« Il y avait urgence », a dit, en substance, Me Georges-Alain Crevon, avocat de M. Mégret. Si un conseil national a été réuni, si un congrès extraordinaire a été convoqué, c'était, explique-t-il, pour *« pallier les carences du président du FN »*. Selon Me Crevon, le président du FN aurait bafoué à plusieurs reprises les *« règles de la démocratie »*, ce qui constituait *« une circonstance exceptionnelle justifiant la demande d'un congrès extraordinaire »*. Il a rappelé que plus d'un cinquième des adhérents avaient réclamé sa tenue. L'avocat a dénoncé *« un déséquilibre »* dans les statuts du FN : son président ou un cinquième des adhérents peuvent demander l'organisation d'un congrès, *« mais seul le président peut le convoquer »*.

Intervenant, en fin d'audience, au nom des anciens membres du mouvement de résistance Front national, Me Jules Borker a demandé au tribunal que ce nom soit réservé à l'organisation créée en mai 1941.

Acacio Pereira

■ **HOMMAGE À MICHEL CRÉPEAU.** Fait inhabituel à l'extrême droite, Bruno Mégret, président du FN-MN, a publié, mardi 30 mars, un communiqué rendant hommage au député Michel Crépeau (PRG), décédé le même jour *(lire page 33)*, *« ténor passionné de la gauche radicale qui sut parfois aller à contre-courant du "politiquement correct" »*.

La négociation collective sur les bas salaires en panne

LES NÉGOCIATIONS sur la réduction du temps de travail ont un effet pervers : elles freinent les discussions sur les bas et les moyens salaires dans les branches professionnelles. C'est le constat qui transparaît du bilan 1998 – *« médiocre »* – que le ministère de l'emploi a publié, mercredi 31 mars. Sur un échantillon de 124 branches, hors métallurgie et BTP, le nombre d'entre elles qui sont *« conformes »*, c'est-à-dire qui ne possèdent aucun niveau de salaires minima inférieur au SMIC, s'élève à 41 %, soit le même taux qu'en 1990.

Bien sûr, lorsque les salaires minima sont inférieurs au SMIC, les rémunérations effectivement perçues par les salariés concernés sont malgré tout égales à celui-ci. Mais la hiérarchie des salaires s'en trouve alors écrasée et les augmentations sont rares. Parfois, la négociation a abouti à une amélioration par rapport à 1997, mais à une dégradation si l'on se réfère à 1990, année où la Commission nationale de la négociation collective s'était fixée trois objectifs, dont celui, très éloigné, d'*« assurer à chaque salarié une garantie de rémunération supérieure au SMIC »*. Ainsi, dans la métallurgie, 23 % des branches sont aujourd'hui conformes, contre 11 % en 1997 mais 29 % en février 1990. Parti de très bas, le BTP a progressé : 17 % en 1998, contre 3 % en 1997 et 7 % en 1990.

Comme en 1997, cette situation s'explique, selon le ministère, par la réduction du temps de travail, qui se trouve toujours *« au centre de la négociation de branche »*. Dans ce contexte, *« le niveau des salaires est souvent traité sous l'angle de la compensation et de la modération salariales dans le cadre d'un projet d'accord »* sur les 35 heures. Toutefois, s'empresse d'ajouter le ministère, *« ce bilan intervient trop tôt pour permettre de tirer des enseignements précis de l'impact »* de la loi Aubry *« sur l'évolution de la négociation salariale »*.

« NET RALENTISSEMENT »

Les chefs d'entreprise prennent leur temps. L'année 1998 a ainsi été marquée par un *« net ralentissement »* de l'activité conventionnelle sur les salaires. Dans le « secteur général » (c'est à dire 129 branches hors métallurgie et BTP), 64 accords ont été signés en 1998, contre 78 un an auparavant.

« Dans un petit nombre de branches, le dialogue social reste difficile, quel que soit le contexte », plaide le ministère. Neuf branches – le négoce de l'ameublement par exemple, la publicité ou encore les matériaux de construction –, ont fait l'objet de lettres de relance par le prédécesseur de Martine Aubry, Jacques Barrot, en juillet 1996, sans qu'elles aient pour autant réagi.

Isabelle Mandraud

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : le tribunal administratif de Paris a annulé,** mardi 30 mars, le budget 1998 de la région Ile-de-France – conformément aux conclusions prononcées par son commissaire du gouvernement (*Le Monde* du 16 janvier) –, alors que ce dernier est totalement exécuté. L'arrêt indique que le président du conseil régional, Jean-Paul Huchon (PS), a commis une illégalité dans l'utilisation de la procédure du « 49-3 régional ». M. Huchon souligne que cette annulation repose sur *« une erreur d'interprétation de la loi »*, et non *« un détournement de procédure »*, comme le soutenait son opposition. Celle-ci estime que ce jugement confirme *« les soupcons qui pèsent sur le nouveau 49-3 régional »* : *« Il s'agit d'une loi de circonstance »*, ont déclaré Roger Karoutchi (RPR) et Bernard Lehideux (UDF).

■ **JUSTICE : l'Assemblée nationale a adopté,** mardi 30 mars, en première lecture, par 303 voix contre 108, le projet de loi renforçant la présomption d'innocence. Les groupes PS, PC et RCV ont voté pour. Le RPR s'est abstenu, alors que l'UDF et DL ont voté contre.



AFFAIRES Interrogé le 11 mars au Togo par les deux juges en charge du dossier de la Mutuelle nationale des étudiants de France, Bruno Pelletier, un ancien responsable d'EFIC, l'imprimerie de la mutuelle, a décrit un vaste système de fausses factures et de surfacturations. ● RECONNAISSANT avoir profité, à des fins personnelles, de fonds de son entreprise, il a raconté aux magistrats de quelle manière des personnalités auraient perçu des sommes en espèces provenant des mécanismes de surfacturation mis en place. ● QUANT AU FINANCEMENT politique, il a simplement indiqué, ce que dément formellement l'ancien garde des sceaux, qu'EFIC aurait effectué des travaux d'impression pour le compte de Jacques Toubon. Concernant d'éventuelles « aides » apportées à des responsables socialistes, il a indiqué qu'il ne répondrait aux questions des juges qu'une fois de retour à Paris.

Affaire de la MNEF : les juges recueillent les premières accusations

Interrogé au Togo par les deux magistrats en charge du dossier, un ancien dirigeant d'une filiale de la mutuelle a décrit un système de fausses factures ayant aussi bien servi à l'enrichissement de plusieurs personnes qu'au financement de certaines campagnes électorales

L'HISTOIRE retiendra que c'est le 11 mars à Lomé, dans le cabinet *d'un magistrat togolais, qu'aura été* recueilli le témoignage marquant le véritable début de la phase judiciaire de l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Interrogé dans ce cadre inédit par les deux juges parisiens, Armand Riberolles et Françoise Néher, chargés d'enquêter sur la gestion de la mutuelle et de ses filiales, Bruno Pelletier, qui fut, de 1990 à 1993, le dirigeant d'Efic, une filiale de la MNEF chargée des travaux d'impression de la mutuelle, a décrit un vaste système de surfacturation et de fausses factures.

Placé sous écrou extraditionnel et mis en examen pour faux et usage et abus de confiance, M. Pelletier a reconnu que plusieurs millions de francs avaient été extraits de la comptabilité d'Efic pour son train de vie personnel. Cet argent aurait, selon lui, également servi au versement de commissions occultes à des dirigeants de sociétés, voire de fédérations sportives, ou à soutenir financièrement certains élus politiques en annulant les factures émises pour la fabrication de matériel électoral.

Débutée sous les auspices de la Cour des comptes, l'enquête sur la MNEF n'avait, à ce jour, traité que des soupçons qui pesaient sur la politique commerciale à outrance engagée par le directeur de la mutuelle, Olivier Spithakis, à partir de la fin des années 80. Les magistrats de la Cour avaient également soulevé le problème des cumuls de fonctions qui profitaient à des proches de M. Spithakis. Leurs conclusions avaient été transmises au parquet de Paris avant que ce dernier n'ouvre, le 9 septembre 1998, une information judiciaire.



Dans sa déposition, qu'il a refusé de signer, M. Pelletier détaille les mécanismes de surfacturation. *« Efic était victime des surfacturations (15 à 20 %) pratiquées par certains imprimeurs qui rétrocédaient des espèces »* aux dirigeants d'Efic. Mais, poursuit-il, *« ce système de surfacturation n'a pu peser sur les résultats d'Efic puisque cette dernière surfacturait, à son tour, ses prestations »* au destinataire final des travaux qui touchait également une partie des espèces *ainsi dégagées.*

Parmi les bénéficiaires, il cite le directeur de la communication du conseil général du Var rémunéré en vue d'obtenir des marchés, certains dirigeants des Salins du Midi et un responsable de la Fédération internationale du sport automobile (FISA). *« Efic assurait l'impression et le routage du journal* Formule 1, *sponsorisé par Elf, qui a coûté 600 000 francs à Efic et qui n'a jamais été payé. »*

« ECHAUDÉ »

Il reconnaît, par ailleurs, avoir mis en place cette procédure de détournement *« sur de grosses quantités de papier »* gérés par des *« marchands de papier »* tels que SUVA et *ITP qui lui rétrocédaient des fonds.* Dirigée, un temps, par Louis Bone et son fils, SUVA fut reprise par Eric Bérardingo, présenté par M. Pelletier comme un rouage important du système et présent dans une autre société prestatrice d'Efic, la société EBC (Eric Bérard Consultant). *« Il émettait,* affirme Bruno Pelletier, *des fausses factures EBC vers Efic et me remettait ensuite 60 % en espèces des montants payés par Efic. [...] Les factures présentées par Efic étaient gonflées afin que je puisse rétrocéder 20 à 30 % à Bérardingo. »* Celui-ci a été placé, le 20 mars, en détention provisoire par les juges d'instruction et mis en examen pour *« faux et usage et complicité d'abus de biens sociaux ».*

Bruno Pelletier a confirmé aux juges avoir été le destinataire d'une partie des fonds soustraits à la comptabilité de sa société. En consultant les factures d'Efic, les enquêteurs ont trouvé la trace de dépenses personnelles conséquentes, et notamment l'étonnante prise en charge de frais d'enregistrement de chansons dans un studio professionnel d'une jeune femme qui ne paraît pas avoir poursuivi sa carrière au-delà de cette première chance. Une autre partie des sommes détournées aurait été remise, d'après l'ex-dirigeant d'Efic, à Wilson Bibi Zenou, l'homme d'affaires et de confiance d'Olivier Spithakis, pour payer *« les frais d'exploitation d'une société de location de bateau Derya Tour ».*

Tirant partie des avantages consentis par la loi Pons en matière de défiscalisation, MM. Spithakis et Pelletier ont tenté de créer la SNC Derya Seine, basée à Saint-Martin, dans les Caraïbes françaises. *Fin 1991, récupérant à Lyon,* par les soins d'une fiduciaire suisse, 1,2 million de francs en espèces qu'il avait déposé quatre ans plus tôt sur un compte en banque à Zurich, M. Pelletier affirme avoir remis cette somme à M. Zenou qui a pu y adosser, *via* le Luxembourg, un emprunt fictif d'un montant équivalent pour monter la société Derya. Ils se contenteront, au final, de gérer un seul bateau qu'ils loueront 25 000 francs la journée essentiellement à des personnes et à des organismes appartenant à la nébuleuse MNEF. Les juges paraissent estimer que M. Pelletier a détourné l'objet de cette société à son profit personnel et l'ont mis en examen pour abus de biens sociaux.

Au titre des prestations réalisées pour le compte d'élus politiques et éventuellement non facturées, M. Pelletier n'a accepté de s'exprimer que sur une seule personnalité. *« Je soutiens,* affirme-t-il, *que des travaux* [d'impression] *avaient été réalisés pour une campagne de Jacques Toubon* [...]. *C'est René Mouysset* [ancien dirigeant d'Efic avant son arrivée] *qui s'en est occupé et je ne sais plus s'il y avait eu des factures. »* (*lire ci-contre*). Il précise que c'est la société IGS qui aurait pris en charge l'exécution des travaux.

Aux juges qui lui demandaient les noms des autres personnes auxquelles il aurait remis des espèces et qui l'interrogeaient *« sur les travaux d'impression réalisés par Efic à l'occasion des campagnes électorales et non facturées à leurs bénéficiaires »,* M. Pelletier a répondu : *« Je refuse de répondre à cette question. Je me réserve d'y répondre dans le cabinet du juge d'instruction à Paris ».* C'est donc dans ce cadre qu'il répondrait aux questions des magistrats concernant les factures découvertes, dans les archives d'Efic, par les policiers de la brigade financière, et émises pour le compte de la Fédération parisienne du Parti socialiste, de l'actuel député (PS) Jean-Marie Le Guen et de l'ancien candidat (PS) aux élections régionales de 1992, Pierre Joxe.

« Une des raisons qui fait que je suis réservé pour répondre à certaines questions, a poursuivi M. Pelletier, *est due au fait que j'ai été échaudé par l'affaire Radio Nostalgie à Lyon, dans laquelle j'ai servi de bouc émissaire alors que les flux financiers qui m'étaient reprochés avaient servi, en échange de la cession d'une fréquence radio, à effectuer la campagne de communication de Charles Hernu que j'avais ensuite facturée à diverses entreprises qu'il m'avait indiquées. Il en avait été de même pour Raymond Barre en échange d'une autorisation nationale d'exploitation radiophonique. »* Cette dernière assertion est qualifiée de totalement surréaliste par l'ancien premier ministre.

Jacques Follorou

Un démenti formel de Jacques Toubon

Interrogé, mardi 30 mars, par *Le Monde*, l'ancien ministre (RPR) de la justice, Jacques Toubon, a formellement démenti avoir utilisé, au cours de ses campagnes électorales, les services de la filiale de la MNEF, Efic, chargée des travaux d'impression de la MNEF, et dirigée par Bruno Pelletier de 1990 à 1993. Il affirme, par ailleurs, n'avoir jamais rencontré le dirigeant de cette structure ou son collaborateur, René Mouysset, qui aurait, selon les dires de M. Pelletier, géré les travaux de sa campagne. *« J'ai effectué des recherches dans tous les comptes de mes campagnes depuis 1989,* nous a précisé M. Toubon. *A aucun moment n'apparaissent des bons de commandes ou des factures sur lesquels figurerait le nom de la société Efic. Les assertions de M. Pelletier ne reposent sur rien. Mes anciennes fonctions de garde des sceaux ne m'autorisent pas à faire des commentaires politiques sur cette affaire judiciaire. Je ne vois pas pourquoi, et dans quelles circonstances, j'aurais pu faire appel à d'autres prestataires que ceux qui ont toujours réalisé mes plaquettes et autres documents de campagne. »*

Efic, l'un des maillons du système Spithakis

CRÉÉE EN 1982 par René Mouysset, originaire de Toulon tout comme Olivier Spithakis, qui fut trésorier et longtemps directeur de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), la société Efic symbolise à elle seule les dérives de la MNEF. Cette imprimerie – qui se transforma peu à peu en une simple société de courtage – devint l'un des principaux prestataires de la MNEF et l'un des rouages importants du système mis en place par ses dirigeants.

En 1985, Efic (Edition, fabrication, impression, création) rachète l'imprimerie Abexpress, alors gérée par l'Organisation communiste internationaliste (OCI), dirigée par Pierre Boussel, *alias* Lambert, et à laquelle appartenaient alors plusieurs responsables socialistes, comme Jean-Christophe Cambadélis, actuel numéro deux du PS. Ce rachat, qui semble avoir mis en péril l'équilibre financier d'Efic, ouvre une période d'instabilité : la société passe sous le contrôle d'un administrateur judiciaire puis de plusieurs gestionnaires peu avisés. Ces soubresauts incitent les dirigeants de la MNEF à transformer cette structure en une véritable filiale chargée de gérer, à sa place, la quasi-totalité de ses travaux d'impression. Au même moment – on est à la fin des années 80 –, le directeur de la MNEF, Olivier Spithakis, se lance dans la politique et échoue successivement aux législatives de 1988 et aux municipales de 1989. Il décide alors de se consacrer exclusivement aux affaires.

« AVANCES SUR TRAVAUX »

Il profite de sa fonction à la tête de la mutuelle pour permettre à nombre de ses proches, marseillais et toulonnais, d'accéder à des postes de responsabilité au sein de la galaxie MNEF, qui compte déjà, à cette époque, une quarantaine de filiales et sous-filiales. Olivier Spithakis nomme ainsi, en 1990, à la tête d'Efic, Bruno Pelletier, qui vient d'être condamné dans une affaire de malversation à Lyon, où il dirigeait une antenne de Radio Nostalgie, et dont il fut le camarade de promotion à l'Ecole supérieure de commerce de Marseille. Pendant trois ans, celui-ci va mettre en place un système de fausses facturations qui grèvera les comptes de l'entreprise. Lors de son départ, en 1993, il laisse un trou de 15 millions de francs, dont les deux tiers ont été creusés entre le 1er janvier 1992 et le 30 juin 1993.

Bruno Pelletier use de grossiers artifices comptables pour masquer les pertes de la société. Des prêts sont contractés avec la garantie de la MNEF ; des *« avances sur travaux »* lui permettent de dissimuler 3 millions de francs avec la bénédiction de la mutuelle. Aucun véritable contrôle ne sera exercé jusqu'à son départ, en 1993. Bien au contraire, la MNEF apportera toujours son concours. A tel point qu'elle s'efforcera, à son tour, d'habiller ces pertes par un curieux montage financier consistant à créer une nouvelle structure, SPIM (Société parisienne d'impression), chargée de reprendre les actifs d'Efic et de couvrir, chaque année, sous forme d'une location-gérance, les pertes de la société. En outre, la MNEF apportera 5 millions de francs en compte courant pour remettre à flot l'entreprise, qui passe alors de dix à trois employés.

La location-gérance venant à son terme en 1999, la MNEF devra bientôt décider si elle liquide la société ou si elle autorise les responsables de SPIM à poursuivre leurs activités.

J. Fo.

Réunis en congrès, les enseignants du SNES affichent leur désarroi face à Claude Allègre

LILLE
de notre envoyé spécial

Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, serait-il en passe de réussir son entreprise de déstabilisation du principal syndicat des enseignants des lycées et collèges ? Tout en concentrant des réactions unanimes de rejet, il est parvenu à semer le doute parmi les six cents délégués du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FSU) retranchés en congrès, à Lille, depuis le lundi 29 mars jusqu'au vendredi 2 avril. Une nouvelle preuve de cet affrontement a été apportée par la publication au *Journal officiel* du 30 mars des arrêtés fixant les nouveaux horaires des classes de seconde, première et terminale auxquels le SNES a tenté, en vain, de s'opposer.

Au cours des deux premières journées, Monique Vuaillat, secrétaire générale en poste depuis quinze ans, et les membres de l'équipe dirigeante sortante se sont efforcés de dissiper le désarroi des militants provoqué par deux années *« de conflit »* et de *« véritable guerre menée par le gouvernement pour imposer sa loi »,* comme Mme Vuaillat l'a déclaré dans son discours d'ouverture (*Le Monde* du 30 mars).

Les conséquences de cet affrontement se lisent d'abord dans les chiffres. Le SNES subit une érosion de 3 000 adhérents sur les 82 250 enregistrés lors du dernier congrès, en 1997. Le rapport d'activité a certes été adopté à près de 70 %, mais c'est 11 % de moins qu'il y a deux ans, avec une baisse du nombre de votants (44 %), et surtout un taux record d'abstention (19,6 %). *« C'est le signe évident d'un désarroi,* a reconnu Mme Vuaillat.

Dès l'ouverture, les débats ont laissé poindre une critique, souvent vive, des positions adoptées par les dirigeants du SNES. Tour à tour, il leur fut reproché des hésitations et des volte-face, après le report de la grève prévue le jour de la rentrée de septembre 1998. On a aussi beaucoup glosé sur le *« petit déjeuner »* du mois de décembre 1998 partagé par Monique Vuaillat avec Claude Allègre qui laissait entrevoir la reprise d'un dialogue rapidement interrompu.

Les reproches de la minorité Ecole Emancipée (extrême gauche) ont été acerbes sur le soutien tardif apporté au mouvement de la Seine-Saint-Denis ainsi qu'aux distances prises à l'égard des coordinations et collectifs constitués en dehors du syndicat. Y compris dans le courant majoritaire Unité et Action, des voix se sont élevées pour demander à *« faire plus que la grève d'automne et la manif de printemps ».*

Après les *« succès »* allégués de la grève du 15 mars et de la manifestation du 20 mars, le SNES a, certes, retrouvé de la vivacité au prix d'une alliance hétéroclite allant de l'extrême gauche à la droite extrême. Aujourd'hui, il se retrouve seul, dans l'éducation nationale, à porter l'étendard de la « révolte anti-Allègre » et de la critique à l'égard du gouvernement de Lionel Jospin.

« DÉSYNDICALISATION »

Cette opposition systématique commence à susciter de profondes interrogations chez les adhérents. *« Devons-nous nous barricader, sans espoir de ne rien faire avancer* de *nos propositions ? »* s'est ainsi demandé Monique Vuaillat en reconnaissant que *« chaque fois que nous avons été confrontés à un gouvernement intransigeant, nous avons subi un phénomène de désyndicalisation. »* Entre le syndicalisme de participation, voire de « co-gestion » dénoncé par Claude Allègre, qui a assuré son implantation majoritaire chez les enseignants, et la *« contestation radicale »* correspondant à l'état d'esprit actuel des militants, la politique du *« grand écart »* adoptée par le SNES ne fait pas l'unanimité.

Pour sortir de sa position de *« citadelle assiégée »,* ses dirigeants n'entendent pas se cantonner dans la stricte défense catégorielle. *« Ne nous mettons pas de nouveau en position de dire non aux réformes »,* a ainsi proclamé Denis Paget, secrétaire général adjoint, pour qui le SNES *« a tout intérêt à disputer à Claude Allègre le débat éducatif en inventant des solutions ».* Quitte à les imposer *« en mettant le plus grand nombre de personnes dans la rue »,* a-t-il ajouté.

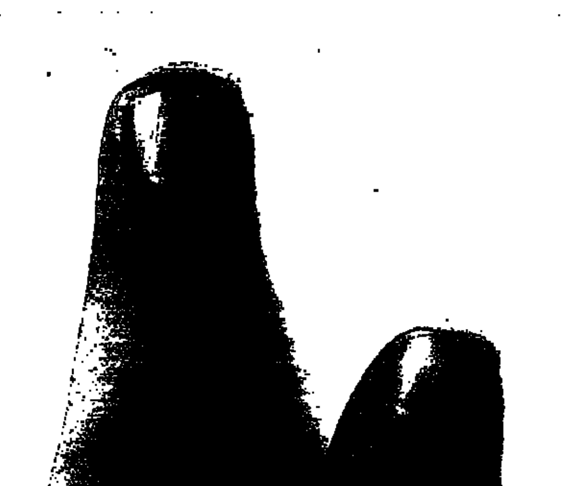
Relancer la mobilisation : telle semble être la seule moyen envisagé par sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le SNES. Espérant susciter un nouveau *« mouvement social pour l'éducation »,* Monique Vuaillat a lancé un appel pour l'organisation d'une nouvelle manifestation nationale, au mois de mai, élargie aux autres syndicats de la FSU, aux parents d'élèves et aux lycéens. Cette initiative a pour l'instant, recueilli un écho mitigé, y compris au sein de la Fédération syndicale unitaire (FSU), en proie aux difficultés de succession de son secrétaire général, Michel Deschamps. Présente au congrès, Nicole Geneix, secrétaire générale du SNuipp-FSU, le syndicat du premier degré, n'en a pas exclu le principe. Mais elle a formulé des réserves sur la période et sur le contenu de cette mobilisation.

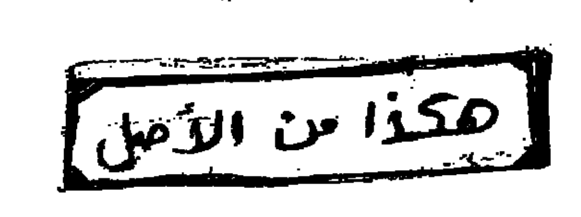
Michel Delberghe

La mère du ministre défend son fils

***« Je vis très mal cette injuste tourmente dont est victime Claude. »* Lucette Allègre, directrice d'école honoraire, prend la défense de son fils, Claude, dans une lettre publiée par *L'Express* dans son édition du 1er avril. Reconnaissant *« qu'il a toujours été impulsif depuis sa plus tendre enfance, franc, sincère »,* elle évoque le passé du ministre qui, dès l'âge de quatre ans, transportait dans son cartable des tracts et des journaux clandestins de la Résistance. Elle évoque aussi la période de la Libération, lorsque, avec son mari, lui aussi professeur, elle l'emmenait aux débats préparatoires du plan Langevin-Wallon.**

Militants syndicaux actifs, les parents de Claude Allègre auraient-ils *« peut-être trop souvent sacrifié le bien-être de leur fils pour défendre l'Ecole de la République »* ? Mme Allègre en reste persuadée : *« Quand j'entends les vociférations de mes jeunes collègues dans la rue, je ne peux m'empêcher de penser au petit garçon dont nous risquions la vie pour sauver le syndicat. »*





remières accusations

face à Claude Allègre

Les assureurs français renoncent pour cinq ans aux tests génétiques

Ils ont renouvelé l'engagement, pris en 1994, de ne pas tenir compte des résultats des études génétiques sur les caractéristiques des candidats à l'assurance

LA FÉDÉRATION française des sociétés d'assurance (FFSA) a annoncé, mardi 30 mars, que sa commission exécutive avait décidé, à l'unanimité, de renouveler pour une durée de cinq ans l'engagement pris en 1994 en matière de tests génétiques. Les assureurs français s'engagent ainsi, jusqu'au début de l'année 2004, « *à ne pas tenir compte des résultats de l'étude génétique des caractéristiques d'un candidat à l'assurance, même si ceux-ci leur sont apportés par l'assurable lui-même* ».

Durant cette période, les assureurs français certifient qu'ils ne poseront « *aucune question relative aux tests génétiques et à leurs résultats dans les questionnaires de risques* ». Les compagnies d'assurance françaises ne demanderont pas aux personnes souscrivant des contrats d'assurance-vie de se soumettre à des tests génétiques. Elles ne réclameront pas non plus les résultats des possibles tests génétiques ayant déjà été pratiqués.

« *A la lumière des progrès des sciences et des techniques concernant la fiabilité prédictive des tests, mais aussi en fonction des pratiques de prévention et des thérapeutiques possibles, les assureurs français engageront une réflexion avec les institutions concernées sur les règles d'une déontologie susceptible de régir une éventuelle utilisation des résultats de ces tests par l'assurance* », souligne la FFSA.

« TOUT EST ENCORE TRÈS CONFUS »

En dépit de l'intérêt que pouvait représenter le développement de la médecine prédictive et la mise en œuvre, dans une politique de sélection des risques, de tests génétiques chez les personnes désirant souscrire une assurance-vie, la FFSA avait décidé, en 1994, de ne pas avoir recours, durant une période de cinq ans, aux informations fournies par de tels examens (*Le Monde* du 8 avril 1994).

« *Il est encore très difficile de savoir ce que sera demain, en pratique, la réalité de la médecine prédictive. Le génome humain est certes aujourd'hui décrypté à pas de géant, mais tout est encore très confus et nul ne sait ce que les scientifiques, les industriels et les médecins feront des avancées dans ce domaine* a expliqué au *Monde* François Ewald, directeur de la recherche à la FFSA. *Compte tenu de la situation très évolutive nous avons décidé de reconduire notre position pour une période de cinq ans. Les assurés n'ont aucune crainte à se faire. Nous n'allons pas les inciter à se démutualiser.* »

La position de la FFSA tranche quelque peu avec la situation de plusieurs pays de l'Union européenne où certaines informations issues de tests génétiques peuvent être prises en compte. En Grande-Bretagne les assureurs ont d'ores et déjà décidé que la mutualisation ne pouvait plus correctement fonctionner au-delà d'un certain montant (*Le Monde* du 1er janvier 1998). C'est ainsi que les assureurs britanniques imposent de tels tests pour des emprunts d'un montant supérieur à un million de francs (152 440 euros).

Jean-Yves Nau

Après des années de baisse, les chiffres de l'immigration ont augmenté en 1997

Cette hausse s'explique par la régularisation des sans-papiers

Le rapport annuel de la direction de la population et des migrations fait apparaître une orientation à la hausse des indicateurs de l'immigration en 1997. Cette tendance est due principalement au début de l'opération de régularisation des sans-papiers consécutive à la « circulaire Chevènement » de juin 1997.

LES INDICATEURS de l'immigration comme de la « *présence étrangère en France* » sont, pour l'année 1997, tous orientés à la hausse. Cette inflexion marque une rupture nette avec la baisse continue qui était observée depuis le début de la décennie. Telle est la principale leçon du rapport annuel publié, mardi 30 mars, par la direction de la population et des migrations du ministère de l'emploi et de la solidarité, et édité par la Documentation française. Le volume de l'immigration y est évalué à 102 417 « *entrées* » à caractère permanent, soit un bond de 35 %. Pour mémoire, en 1994, on en dénombrait 91 500, 77 000 en 1995 et 75 000 en 1996. Quant au motif principal d'immigration, il demeure d'ordre familial (près de 40 % des cas pour les ressortissants de l'espace économique européen et deux tiers pour les étrangers venus principalement des continents africain et asiatique).

Ce n'est pas le gonflement des flux migratoires qui est à l'origine de ce tournant statistique, mais la prise en compte des premiers résultats du réexamen de la situation des sans-papiers consécutifs à la « circulaire Chevènement » du 24 juin 1997. Arrêté au 31 décembre 1997, le nombre de ces derniers s'élevait à 19 000.

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le document met aussi en évidence l'accélération de trois mouvements : une certaine féminisation des entrants (la proportion des femmes passe de 31,4 % en 1996 à 32,6 %) ; une appartenance de plus en plus affirmée au secteur tertiaire, les domaines qui jadis drainaient la main-d'œuvre immigrée, comme l'industrie, la construction et l'agriculture étant de moins en moins demandeurs ; la qualification professionnelle croissante des étrangers.

Ce dernier constat recouvre celui d'une enquête du Crédoc sur les naturalisations (116 194 en 1997, tous modes d'acquisition confondus). La population étrangère en France demeure cependant soumise à un chômage dont le taux est deux fois plus élevé que celui de la population française (23,7 % contre 11,8 %). Contrairement aux idées reçues, la taille des familles mesurée à l'entrée demeure faible (1,53 personne par dossier). Un autre constat est décevant pour les diverses politiques de « codéveloppement » : le nombre des départs effectués dans le cadre de l'aide à l'insertion reste faible (1 300 retours avec assistance financière) et même en recul au regard des 14 000 mesures d'éloignement du territoire exécutées (incluant les réadmissions par les pays limitrophes).

En revanche, le total des demandes d'asile a augmenté en 1997. Alors qu'ils étaient 28 873 à avoir déposé un dossier à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) en 1992, et 17 405 en 1996, 21 416 étrangers avaient effectué cette démarche en 1997, pour un taux de rejet de 83 %, lui aussi en hausse. La moitié des demandeurs supplémentaires provient d'Europe. Pour les Etats de l'ex-Yougoslavie, le nombre des dossiers était passé de 537 à 1 021 de 1996 à 1997.

Nicolas Weill

Deux propositions de loi parallèles pour les soins palliatifs

APRÈS une longue période de désintérêt de la part des pouvoirs publics, nombreuses sont les fées qui se penchent aujourd'hui sur le berceau des soins palliatifs. Mercredi 31 mars, la commission des affaires sociales du Sénat devait examiner le rapport d'un de ses membres, le sénateur RPR de la Loire Lucien Neuwirth, sur sa propre proposition de loi, déposée le 16 février et cosignée par l'ensemble des membres de la commission, socialistes et communistes compris. Ce même jour, quelques heures plus tard, Jean-Pierre Denis, député PS de Meurthe-et-Moselle, devait donner une conférence de presse sur sa proposition de loi préparée par le groupe de travail « *accompagnement et thérapeutique de fin de vie* ». Cette proposition, qui devrait être examinée le 6 avril par la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée, est présentée avec quatre autres députés socialistes.

« *L'objectif est clair* », affirme le sénateur Lucien Neuwirth : « *Lever tous les obstacles, qu'ils soient administratifs ou financiers, au développement des soins palliatifs et d'accompagnement. La loi doit garantir l'accès, dans tous les établissements de soins publics ou privés, de toute personne atteinte d'une maladie mettant en jeu le pronostic vital.* » Dans sa proposition de loi, la reconnaissance des soins palliatifs comme une discipline vise à éviter de freiner le développement de l'hospitalisation à domicile quand existe un excédent global de l'offre hospitalière.

L'assurance-maladie prendrait en charge la formation et la coordination de l'action des bénévoles par les associations agréées. La proposition de loi prévoit également pour les professionnels de la santé des modes de rémunération autres que le paiement à l'acte. Le sénateur Neuwirth devait aussi intégrer dans son texte l'élaboration de normes de qualité par l'Agence nationale pour l'accréditation et l'évaluation en santé, et, conformément au souhait émis par Conseil économique et social (CES) dans son avis rendu le 24 février, le congé d'accompagnement pour les salariés dont un membre de la famille ou une personne vivant au domicile fait l'objet de soins palliatifs.

NI POLÉMIQUE NI CONCURRENCE

Pour le député Jean-Jacques Denis, la réflexion est partie en septembre 1998 de deux affaires d'euthanasie illustrant les carences en soins palliatifs. « *J'ignorais à l'époque la démarche entreprise par Lucien Neuwirth*, explique-t-il. *Notre groupe de travail a œuvré dans le même sens. De toute façon, les propositions de loi doivent passer par les Deux chambres. Nous avons, pour notre part, attendu l'avis du CES.* »

S'il estime qu'il n'y a ni polémique ni concurrence entre les deux textes, le député formule quelques critiques sur la proposition de loi Neuwirth. « *Elle n'insiste pas assez sur l'interdisciplinarité et sur le développement des équipes mobiles. Sur la prise en charge de la formation des bénévoles, il faut aller plus loin qu'un souhait sans obligation et assurer leur encadrement afin d'écarter la mainmise de sectes.* » Le dernier article de la proposition de loi Denis « *demande au Haut Comité de santé publique d'établir un rapport annuel sur les soins palliatifs (...) transmis (...) au Parlement le 30 septembre de chaque année civile* ».

De son côté, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, ne se dit pas hostile à une loi « *qui permettra d'aller plus vite* » et ne cache pas sa préférence pour la proposition de loi de M. Denis, qu'il juge « *beaucoup plus complète* ». « *Il est important de proposer la création d'un* "livre préliminaire dans le code de santé public relatif aux droits de la personne malade et des usagers du système de santé" », indique le ministre. Aucune différence fondamentale ne semble justifier l'existence de textes séparés. Entre les deux, le calendrier parlementaire tranchera, avec, *a priori*, un avantage pour la démarche sénatoriale, plus avancée.

Paul Benkimoun

M. Kouchner hostile à légiférer sur l'euthanasie

Bernard Kouchner a convié, jeudi 25 mars, l'ensemble des groupes politiques parlementaires à une réunion de travail sur les questions de la fin de vie et de l'euthanasie. Après cette rencontre, le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale estime toujours prématuré de légiférer sur l'euthanasie et note que « *les points de vue se rapprochent. Tout le monde parle d'accompagnement digne de la fin de vie. Le sénateur Caillavet a souligné que l'euthanasie n'est pas un acte médical, mais un acte de liberté, un acte culturel. Aujourd'hui, il faut poser la question de l'acharnement thérapeutique et de l'orientation lors de l'accueil aux urgences, soit vers un service de médecine, soit vers la réanimation.* »



SOCIETE ORANGINA
A l'attention de Monsieur le Président
2, place de la pulpe
92 310 Zest sur Gaz
FRANCE

Paris, le 1er avril 1999

REF. : LANCEMENT DE VIRGIN PULP

Cher ami,

Au cas où vous ne le sauriez pas, nous venons de lancer VIRGIN PULP en France. Inévitablement, nos deux sociétés vont donc dépenser des fortunes en publicité et sponsoring, et développer toutes ces stupides promotions destinées à nous faire connaître.

Vous savez aussi bien que moi combien il est coûteux et complexe de batailler pour gagner des parts de marché. Je vous propose donc à la place une solution simple et efficace : **organisons une petite partie de bras de fer !**

Si je gagne, je rafle le marché. Si vous perdez, vous vous engagez à ne plus jamais vendre votre produit en France. Vous conviendrez que cette proposition nous épargnera à tous les deux beaucoup d'ennuis et de fatigue inutile.

Passez moi un coup de fil, et fixons un rendez-vous au plus vite.

A bientôt !

Richard BRANSON
PDG de VIRGIN





Les élus épinglent les chambres régionales des comptes

Les magistrats financiers vont-ils trop loin ? De plus en plus, les responsables locaux leur reprochent de porter des appréciations sur le fond de leurs décisions. Les juges de la décentralisation répondent qu'ils exercent un devoir d'information sur l'utilisation de l'argent public

LES JUGES des chambres régionales des comptes (CRC) en font-ils trop ? Depuis leur installation en 1982, les CRC ont mis en évidence les gâchis, voire parfois les irrégularités, des collectivités locales : *« Les brebis galeuses sont devenues minoritaires parmi nous »*, se félicitait récemment Daniel Hoeffel, ancien ministre des collectivités locales, sénateur UC du Bas-Rhin.

Mais aujourd'hui, les élus se plaignent de voir les juges empiéter sur leurs plate-bandes en portant des appréciations sur l'opportunité de leurs décisions. Au point que certains n'hésitent plus à brandir l'étendard de la démocratie contre le spectre de République des juges. *« Est-ce le rôle d'une CRC d'indiquer si le tracé du pont de Normandie aurait dû se situer plus près de Tancarville que du Havre ? »*, interroge Patrice Gélard, sénateur (RPR) de Seine-Maritime. Autres exemples souvent cités : les magistrats doivent-ils évaluer a posteriori l'intérêt pour Les Sables-d'Olonnes de financer le Vendée-Globe, la décision de Bordeaux de reconstruire un vélodrome et une piste d'athlétisme ?

« Les CRC n'ont pas à nous reprocher d'avoir construit un gymnase, plutôt qu'une piscine, ou bien encore à juger le niveau d'endettement d'une commune », s'insurge un parlementaire. Ces appréciations sur des décisions politiques *« faussent le débat démocratique »*, estime M. Gélard. *« Les juges n'ont aucune idée de ce qu'est la gestion locale »*, conclut Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France, maire (RPR) de Bapaume et sénateur du Pas-de-Calais.

Jean-Michel Baylet, ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales et président (PRG) du conseil général de Tarn-et-Garonne, estime que *« seuls les électeurs peuvent sanctionner les élus »* et dénonce *« ces chambres régionales des comptes qui sont sous l'influence de Pierre Joxe* [premier président de la Cour des comptes], *qui est un jacobin. Dans son esprit, l'Etat doit garder la tutelle sur les élus locaux. C'est le sens de l'évolution des CRC aujourd'hui. Cette évolution est une forme de recentralisation. »*

Une juridiction de la décentralisation

Créées en 1982, à la suite des lois de décentralisation, les chambres régionales des comptes (CRC) ont pour mission de juger les comptes des collectivités locales, d'effectuer le contrôle *a posteriori* de leur budget et de leur gestion selon les critères d'économie, d'efficacité et d'efficience. Chaque enquête donne lieu, après une lettre d'observation provisoire, à une lettre d'observation définitive transmise aux élus concernés et aux préfets. En cas de gestion de fait, les préfets doivent décréter l'inéligibilité de l'élu mis en cause.

Les CRC peuvent par ailleurs transmettre des dossiers au parquet : 63 ont été transmis en 1995, dernier chiffre disponible, contre 42 en 1994. La moitié donne lieu à classement. Entre 1991 et 1998, 33 condamnations d'élus pour favoritisme dans le cadre de délégation de marchés publics ont été prononcées, dont 6 résultaient d'enquêtes menées par les CRC.

Ces tensions sont nées du tournant pris par les 25 CRC : elles n'ont jamais autant fait porter leurs enquêtes sur l'efficacité des politiques publiques. Aujourd'hui, 10 % du contenu des quelque 1 000 lettres d'observation annuelles portent sur les résultats obtenus par les collectivités locales au regard des moyens mis en œuvre et évaluent la qualité de la gestion. Une part encore faible, mais qui ne cesse d'augmenter.

Ces nouvelles approches constituent un virage culturel difficile à accepter pour les élus, qui dénoncent dans le contrôle de l'efficacité ce qu'ils appellent, eux, des jugements d'opportunité. Une simple querelle sémantique ? Dans leur rapport annuel sur les activités des CRC, publié le 8 mars par *Le Moniteur-La Gazette des communes*, Vincent Pottier et Jean-Luc Bœuf, administrateurs territoriaux, n'ont trouvé *« aucun jugement d'opportunité dans les observations des chambres régionales des comptes »*. En revanche, ils notent l'augmentation du contrôle des politiques publiques internes, ce qui ne lève pas l'ambiguïté.

Sur le fond, *« il faut en finir avec le dogme de l'infaillibilité électorale*, répond Régis de Castelnau, avocat-conseil à Paris. *Le temps où les élus revenaient tous les six ans devant les électeurs et, dans l'intervalle, régnaient sans contrôle, est révolu. Le juge fait désormais partie du paysage. »*

Jean François-Poncet, président (UDF) du conseil général de Lot-et-Garonne, en a tiré les conséquences. En juin 1998, il a diffusé à 132 000 exemplaires la lettre d'observation de la CRC d'Aquitaine sur la gestion de son département. Aucune irrégularité n'avait été relevée par les juges, mais la chambre avait émis des observations sur le montant trop élevé des *« aides économiques que le département versait à des projets d'entreprise »*.

« UN FREIN À L'INNOVATION »

M. François-Poncet a défendu ses options dans son journal départemental. *« J'ai fait remarquer que si le taux de mortalité des entreprises en France était de 50 %, il n'est que de 10 % dans le Lot-et-Garonne. »* Pour M. Delevoye, *« de tels jugements des CRC sont un frein à l'innovation et à l'expérimentation des politiques locales. Comment savoir* a priori *si nos zones industrielles sauront attirer des PME ? »*, s'interroge-t-il.

Le débat est teinté d'hypocrisie. Si les magistrats récusent les accusations des élus, en privé, certains revendiquent l'exercice d'un devoir *« d'information objectif sur l'utilisation de l'argent public »*. Et si les élus se défendent de vouloir museler les CRC, en février 1997, M. Gélard a déposé une proposition de loi, au Sénat, qui visait à exclure de leur champ de contrôle les décisions de gestion, une fois votées par la collectivité...

La proposition a fait long feu. Mais elle a contribué à l'organisation d'un colloque au Sénat, en juin 1997. M. Joxe y a indiqué qu'il *« ne disposait d'aucune preuve formelle d'un contrôle d'opportunité »* des CRC. Il a néanmoins admis qu'il pouvait y avoir *« des différences de jurisprudence »* d'une chambre à l'autre. Le premier président de la Cour des comptes a insisté sur la nécessité d'améliorer la formation des magistrats. Il s'est montré disposé à la publication, en annexe des lettres d'observation définitives des CRC, de la réponse des élus ou des collectivités mis en cause.

Ce petit pas n'est toujours pas franchi. En attendant, la Cour des comptes prodigue des conseils de prudence aux magistrats des CRC. *« Les élus crient aux jugements d'opportunité*, explique un juge, *lorsqu'il s'agit en fait de maladresses de style ou de jugements à l'emporte-pièce. » « Je le dis souvent aux jeunes magistrats*, confie un ancien président de CRC : *surtout, évitez les adjectifs. Ne qualifiez pas une gestion d'"aventureuse" ou de "contestable". N'oubliez jamais, vous tenez entre vos mains la réputation des gens »*...

B. J.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN PICHON

1 Vous êtes président de l'Association des présidents des chambres régionales des comptes, et président de la CRC de Provence - Alpes - Côte-d'Azur. Les élus reprochent à ces juridictions de s'immiscer sur le terrain politique. Que leur répondez-vous ?

Qu'on me donne des exemples ! Nous ne disons jamais : *« Vous avez eu tort de construire tel équipement sportif ! »* Nous ne contestons jamais le bien-fondé des choix politiques des élus. Nous examinons, en revanche – et c'est de notre compétence –, les modalités de leur mise en œuvre, les moyens employés au regard des objectifs. Ce contrôle qualitatif de la gestion ne donne pas lieu à sanction. Nos conclusions n'ont pas autorité de chose jugée. Ce qui explique que les élus n'aient pas la possibilité de faire appel.

2 Pour quelles raisons les CRC pratiquent-elles de plus en plus souvent un contrôle de l'efficacité des politiques locales ?

Les chambres régionales des comptes se sont aguerries. Elles ont pris conscience qu'elles ne pouvaient pas se contenter de s'embusquer derrière un arbre avec un képi de gendarme. Les contrôles purement comptables des collectivités locales ont atteint leurs limites. Une commune peut avoir une comptabilité équilibrée et gaspiller les deniers publics.

3 Quelles réformes entamer pour apaiser les relations entre magistrats des CRC et élus locaux ?

Les critiques des élus sont parfois justifiées. Si les CRC se placent dans les conditions de juger, elles doivent aussi reconnaître les succès. Quand une gestion est bonne, il faut le dire. Lorsque nous jugeons, nous devons également nous placer dans les conditions de l'époque pour ne pas commettre d'erreur d'appréciation rétrospective. Nous devrions, par ailleurs, développer les aspects comparatifs de nos contrôles. Ce qui a déjà été réalisé lors d'enquêtes croisées sur la voirie nationale, les politiques de délégation des marchés publics.

Enfin, les CRC pourraient développer une fonction de conseil en amont auprès des collectivités locales. La législation européenne s'y opposerait s'il s'agissait de conseils officiels.

Mais les CRC pourraient parfaitement diagnostiquer les forces et les faiblesses d'un programme d'investissements avant sa réalisation. Et se contenter de rendre un avis. Pour cela, il faudrait modifier la législation.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

DÉPÊCHES

■ **MONT-BLANC : le ministère de l'équipement, des transports et du logement a annoncé**, mardi 30 mars, le lancement dès *« la semaine prochaine »* d'une étude de diagnostic de sécurité de trente-sept tunnels de plus de 1 000 mètres par le Centre d'études des tunnels (CERTU). *(Lire notre éditorial page 20.)*

■ **ÉLUS LOCAUX : Jean Puech, président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), a affirmé**, mardi 30 mars, à l'issue d'un entretien avec Jacques Chirac, avoir reçu son soutien pour la défense du département. Les départements entendent être *« encore plus présents »* dans la politique de la ville à quelques jours des assises des conseillers généraux de France, du 7 au 9 avril à Deauville (Calvados).

■ **BASSE-NORMANDIE : la préfecture du Calvados lance** une enquête publique du 1er au 30 avril auprès de vingt communes du département en vue de la mise en place d'un plan de prévention des risques (PPR) d'inondations dans la basse vallée de l'Orne. Ce plan vise à *« limiter l'aggravation des risques par la maîtrise de l'occupation des sols »*.

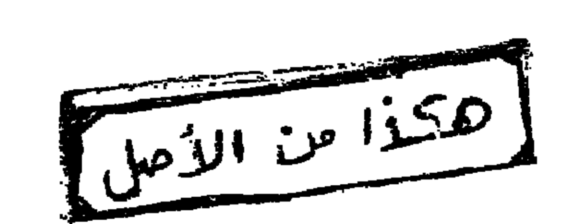
■ **Un tronçon de 48 km de l'autoroute des Estuaires A 84 (Calais-Bayonne) a été inauguré** lundi 29 mars entre Avranches (Manche) et Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine). La nouvelle portion a été construite pour tenter de désengorger l'axe Caen-Rennes, fréquenté par de nombreux poids-lourds.

■ **BRETAGNE : dans un courrier adressé aux ministères de l'environnement, de l'agriculture et de la santé, l'association Eau et rivières demande** *« l'interdiction totale »* de la vente de diuron, désherbant responsable de la pollution des eaux bretonnes. Selon une enquête régionale menée par son réseau dans 61 points de vente, l'association assure que la commercialisation de ce désherbant en grande surface ne respecte pas la réglementation préfectorale restrictive mise en place au printemps 1998.

es des comptes

approchent de porter des apprécia
l'information sur l'utilisation de

(Publicité)



HORIZONS

DOCUMENT

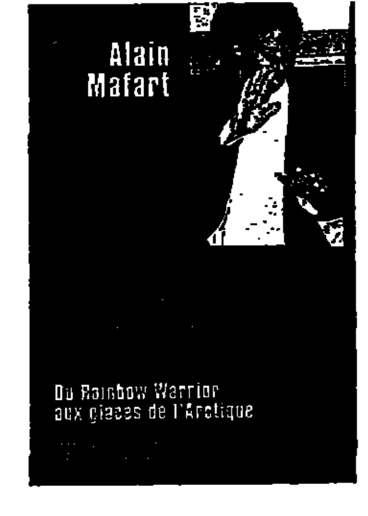
Au cœur de l'affaire Greenpeace

Quatorze ans après le sabotage du navire de Greenpeace, l'ex-commandant Alain Mafart apporte son témoignage dans « Carnets secrets d'un nageur de combat », un livre publié le 1er avril par les éditions Albin Michel. Il confirme que le choix d'un attentat à l'explosif fut une décision politique. Portrait d'un soldat loin des mythes et des clichés, entretien sans langue de bois et extraits d'un livre vrai



J*'AI toujours aimé les teintes vives »*, dit-il en souriant. S'il porte une ample chemise vert pomme aux reflets fluorescents, il ne voudrait pas qu'on s'imagine qu'il a opté pour l'excentricité en quittant *« le service »* – pour se faire remarquer ou pour toute autre mauvaise raison. L'agent Mafart n'a jamais été un espion couleur muraille. Ni un spécialiste du renseignement. *« J'aime la discrétion, pas la dissimulation*, nuance-t-il. *Je n'ai jamais pris de plaisir à jouer des personnages. »*

Façon de dire qu'il en a joué quelques-uns : membre du Centre d'instruction des nageurs de combat (CINC), basé en Corse, à Aspretto, puis affecté, en 1984, au service « action » de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), Alain Mafart a effectué ou conduit des missions clandestines pour les services secrets français, dont il garde encore pour lui détails et objectifs. A une exception près : le sabotage, le 10 juillet 1985 dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, du navire de l'association écologiste Greenpeace, le *Rainbow-Warrior*.



A cette funeste opération, les militaires avaient attribué un nom de code prémonitoire : opération « Satanique ». L'attentat causa la mort d'un photographe portugais, Fernando Pereira, entama pour longtemps le crédit des services, plaça la France dans une situation diplomatique délicate, provoqua la démission d'un ministre de la défense, Charles Hernu, et propulsa sur l'avant-scène ceux qui font profession de ne jamais s'y trouver : les agents. Quatorze ans après, l'ex-commandant Mafart, qui constituait, avec sa partenaire Dominique Prieur, l'équipe logistique du commando néo-zélandais – les faux époux Turenge –, a choisi d'en faire le récit, *« afin de lever certains malentendus »*.

Ecrit en deux ans, avec l'aide du journaliste Jean Guisnel, son livre s'intitule *Carnets secrets d'un nageur de combat* (Editions Albin Michel), mais il aurait préféré le titrer simplement *Action*. Il y relate notamment les circonstances dans lesquelles fut projeté le sabotage du navire ainsi que la distribution des rôles sur le terrain au sein du faux couple de touristes ; l'équipage de « plaisanciers » du voilier *Ouvéa*, qui convoyait le matériel ; le binôme de plongeurs et leur OT (officier traitant). Exfiltrée dans les règles de l'art après le sabotage par le chef de la mission, le lieutenant-colonel Louis Dillais, c'est cette troisième équipe, dont l'existence fut dévoilée par *Le Monde* le 17 septembre 1985, faisant voler en éclats les dernières dénégations gouvernementales, qui saborda le *Rainbow-Warrior*.

« J'ai pensé que le temps avait suffisamment passé, dit Alain Mafart. *A l'heure de la réflexion, je voulais que mon témoignage figure parmi les sources disponibles pour qui déciderait d'analyser cette période de l'histoire récente en évoquant l'épisode du* Rainbow-Warrior. *Le temps de gestation a été long, et je voulais être sûr de ne pas relancer les polémiques. Mon but n'est pas d'accuser qui que ce soit, ni de régler des comptes. Je n'ai pas de rancune. Mais je ne veux pas qu'on puisse penser, vue d'aujourd'hui, que l'opération a échoué parce que les agents étaient mauvais. »* Sans doute a-t-il souhaité aussi se délivrer d'un poids, comme l'avait fait avant lui sa fausse compagne d'Auckland, le capitaine Dominique Prieur (*Agent secrète*, publié en 1995 aux éditions Fayard). Echapper à la chape de plomb qui continue de peser sur l'affaire jusqu'à l'intérieur des services français : après l'arrestation des deux agents en Nouvelle-Zélande et la révélation publique de leur appartenance à la DGSE, aucun *debriefing* des membres de la mission « Satanique » ne fut jamais organisé.

Tout au plus Alain Mafart et Dominique Prieur rédigèrent-ils, durant leur captivité sur l'atoll polynésien d'Hao (entre juillet 1986 et décembre 1987), le bref rapport que leurs supérieurs leur avaient commandé. *« La Maison s'en est tenue là*, regrette-t-il. *Quand nous sommes rentrés en France, le dossier était fermé, classé. Ils avaient tellement souffert pour tourner la page que plus personne ne voulait en parler. On a dû garder ça pour nous. Pour certains d'entre nous, ça a été difficile. »*

Il camoufle la blessure sous un dépit d'expert : *« C'était aussi une erreur du point de vue de l'intérêt du service : l'échec de l'opération avait provoqué, chez les agents, des conséquences psychologiques qui n'ont pas été analysées. Cette expérience aurait pu être utilisée pour enrichir la conception et la préparation des missions. A partir de l'épisode Greenpeace, on aurait pu intégrer parmi les paramètres de la mission classique l'arrestation de l'agent et son identification, plutôt que de continuer à les envisager comme un simple accident de parcours, une exception qui ne se produit jamais... Comment avaient réagi les membres de l'équipe face aux difficultés ? Personne n'a voulu le savoir. Notre expérience n'a servi à rien. »*

Reste celle, toute personnelle, de l'agent Mafart, aussi loin du mythe de l'espion-star que des personnages de John Le Carré, tourmentés par le doute. Enfance au Sénégal, puis à Marseille, où son père est professeur au service de médecine tropicale des armées ; débuts militaires sans vocation ; entrée dans les services secrets via le parachutisme et la plongée – *« par nécessité physique de bouger mon corps dans les éléments »*, résume-t-il. Le futur homme d'Auckland est un soldat aux penchants écologistes, qu'un destin paradoxal placera, au mois de mars 1985, au premier rang du commando contre Greenpeace. Quelques mois plus tôt, il sillonnait en kayak les lagons de la Basse-Californie, au large du Mexique, pour effleurer les baleines, qui viennent chaque hiver mettre bas avant de remonter vers le nord. *« Je suis plus proche de la nature que beaucoup ne le sont »*, dit-il, confessant *« une sensibilité réelle aux espèces en voie de disparition »*. Spectateurs attentifs du procès des deux agents français devant la High Court néo-zélandaise – qui devait les condamner à dix ans de prison –, les dirigeants de Greenpeace l'ont, à coup sûr, toujours ignoré.

De cette mission mandite, effectuée à contre-emploi, mais non à contrecoeur, l'ancien officier jure n'avoir conservé aucun état d'âme. *« Greenpeace n'était pas un ennemi*, explique-t-il. *Pour nous, c'était un adversaire. Même pas : un empêcheur de tourner en rond. Et un objectif désigné. Un agent ne discute pas les ordres, dès lors qu'il sait qu'ils émanent d'un gouvernement démocratiquement élu. Nous étions dans ce cas. »* L'hostilité de l'organisation écologiste aux essais nucléaires français dans le Pacifique sud n'était pas nouvelle.

A en croire Alain Mafart, les « services » y avaient plusieurs fois apporté d'inoffensives réponses : pannes inexpliquées, maladies contagieuses, avaries inattendues... Au printemps 1985, lorsque la DGSE avait une nouvelle fois été sollicitée, elle disposait, affirme-t-il, d'une *« solution chimique »* mise au point par ses experts techniques : une bactérie particulièrement vivace, ca-

pable de contaminer le carburant du *Rainbow-Warrior* et de l'immobiliser pour longtemps.

Pour des raisons qui ne furent pas dites – du moins pas à son niveau –, la hiérarchie du service écarta cette option, de même qu'elle décida d'abréger les préparatifs requis d'ordinaire pour une telle mission. Dans son livre, l'ex-commandant Mafart raconte comment, en quelques semaines, l'inquiétude grandit au sein du service « action », à mesure que devenait évidente l'impréparation de l'opération. Les repérages en Nouvelle-Zélande furent quasiment inexistants, faute de temps ; aucun refuge ne fut prévu pour accueillir les agents en cas de pépin ; les retardateurs équipant les charges explosives furent programmés pour quatre heures, quand ils étaient d'ordinaire réglés sur vingt-quatre ou quarante-huit heures pour laisser aux nageurs le temps de s'éloigner de la cible et, surtout, de s'évanouir dans la nature, à l'abri de toute recherche. Entre-temps, l'objet lui-même de l'opération « Satanique » avait changé : *« Vous travaillez actuellement sur une charge d'immobilisation,* lui avait dit son supérieur ; *il nous est demandé maintenant autre chose : Il faut que ce bateau coule. »*

AYANT choisi de ne raconter que ce qu'il vit de ses yeux ou qui lui fut directement rapporté, Alain Mafart n'apporte pas de révélation décisive sur l'origine de l'ordre fatal. Mais il expose clairement ses soupçons : *« Je ne peux aujourd'hui comprendre,* écrit-il, *cette course en avant du service, qui s'affranchit alors de jour en jour de ses habituels garde-fous, sans la rapprocher de la pression politique qui s'exerçait à ce moment sur un organisme affaibli. »*

L'alternance politique de 1981, la méfiance réciproque qu'elle avait suscitée entre les nouveaux gouvernants et les services spéciaux, la vague de démissions – lui-même dit y avoir songé – et la désorganisation qui en découlèrent avaient ouvert la voie à une semblable transgression. Un détail, en outre, lui est revenu : lorsqu'il perdit son père, au cours de la phase préparatoire à l'équipée d'Auckland, Alain Mafart reçut un télégramme de condoléances de Charles Hernu, qu'il n'avait pourtant jamais rencontré. L'agent en tirera la *« conviction »* que le ministre *« suivait très précisément cette affaire »*.

« Par quelle analyse politique, par quel cheminement intellectuel le ministre de la défense en est-il arrivé à décider de donner l'ordre de couler le Rainbow-Warrior *?* écrit-il encore. *L'a-t-il fait dans la lointaine solitude du chef ? Etait-ce une décision concertée ? Je ne le saurai sans doute jamais. Mais pour ce qui concerne la DGSE, elle n'a fait qu'appliquer, dans la précipitation, les directives qu'elle avait reçues ; elle n'a pas vocation à désobéir aux ordres de son ministre de tutelle. »*

Entre les lignes se laisse deviner un jugement peu amène porté sur les *« politiques »*, dont les excès, l'imprévoyance, voire la lâcheté ont fait de lui le *« maillon humain d'une affaire d'Etat »*. Après son interpellation à Auckland, il crut d'abord à l'évidence : que *« la maison allait intervenir »*, négocier avec ses homologues néo-zélandais, *« comme le font les services étrangers en pareil cas »*, avec ou sans publicité. Dans son propre livre de souvenirs (*Un amiral au secret*, Flammarion, 1997), l'amiral Pierre Lacoste, qui dirigeait alors la DGSE, affirmait avoir proposé cette solution au ministre et s'être heurté *« au refus horrifié de Charles Hernu »*. La négociation supposait, il est vrai, des aveux préalables auxquels le gouvernement se refusait. *« De toute façon, le premier ministre* [Laurent Fabius] *trouve que c'est inavouable »*, avait lancé Charles Hernu à l'amiral Lacoste.

Incarcéré dans l'attente d'un procès, Alain Mafart découvrira les étapes suivantes dans la presse – attentionné, le service l'avait abonné aux journaux français –, taraudé par une désagréable sensation d'abandon. Lorsque, au mois d'août 1985, le conseiller d'Etat Bernard Tricot rend au premier ministre son rapport sur l'*« affaire »*, qui innocente la France mais livre le nom des agents présents à Auckland pour une prétendue *« mission d'observation »*, l'agent se dit *« scandalisé »*. La lecture des passages qui le concernent a de quoi l'inquiéter : il y est prétendu – à tort – qu'il fut *« radié des nageurs de combat »*, et l'*« indiscipline »* des membres de la mission est envisagée à titre d'hypothèse. A l'un de ses avocats locaux, il glissera alors que, *« si la situation devenait malsaine,* [il] *pourrait* [se] *fâcher tout rouge »*. Avec le recul, il se dit *« certain que le message est passé »*. Mais qu'aurait-il pu faire dans le cas contraire ? Il hésite. *« Rien sans doute. Je n'y ai pas vraiment pensé. »* La révélation par *Le Monde* du rôle de la *« troisième équipe »* écourta son malaise. Il dit en avoir ressenti *« une forme de soulagement »* : *« Il* [était] *désormais clair,* écrit-il, *que je ne pourrais pas être le bouc émissaire. »*

Après son retour d'Hao, pour raisons de santé, et son passage – réussi – à l'école de guerre, qui forme les officiers supérieurs, il connaîtra à nouveau la colère, en 1988, après un tête-à-tête à Matignon avec Michel Rocard. Ce jour-là, le nouveau premier ministre lui apprend que les Néo-Zélandais exigent son retour sur l'atoll et que sa promotion est compromise. Quoique resté sans suite, cet épisode lui inspire sa phrase la plus nette : *« Dans l'affaire du* Rainbow-Warrior, *l'Etat porte des responsabilités écrasantes. Il est hors de question que je serve de victime expiatoire. Je refuse que l'on se reconstruise une virginité opportune sur mon dos. Trop, c'est trop. »*

LE 31 décembre 1994, tout juste promu colonel, Alain Mafart a quitté l'armée, sans claquer aucune porte, sans rompre avec son passé. Toujours épris de longs raids aventureux, il a sillonné le Canada, parcouru la savane africaine, à la recherche du silence, du simple contact avec la nature et de ses *« foisonnements de vie »*. Il projette de repartir pour six mois dans le Grand Nord, en kayak, avec son ami Gérald Andriès, l'un des hommes de l'*Ouvéa*. *« Toute l'équipe est restée liée,* explique-t-il. *Non pas contre quelque chose ni quelqu'un, mais parce que nous avons ressenti les mêmes émotions au même moment. »* Dominique Prieur occupe des fonctions plus sédentaires. Louis Dillais a quitté l'armée. Andriès est devenu cameraman.

L'ex-agent Mafart, lui, a retrouvé les plaisirs de son enfance, lorsqu'il immortalisait lions et phoques au zoo de Marseille, armé d'un petit Brownie-Flash. Il s'est reconverti dans la photographie animalière, place ses meilleurs clichés dans une agence spécialisée, espère pouvoir bientôt *« gagner de quoi financer* [ses] *voyages »*. Il guette le meilleur instant, celui de *« la bonne image »*, comme en hommage posthume – et inconscient – à Fernando Pereira, photographe et militant, dont la mort ne suffit pas à renverser un gouvernement mais fit basculer sa vie d'agent, c'est-à-dire sa vie d'homme.

Hervé Gattegno

La photo d'Alain Mafart en page 14 est de Michel Birot exclusivement pour « Le Monde »

Charles Hernu

● **Ministre de la défense,**
il exerçait la tutelle sur la DGSE au moment du sabotage du *Rainbow-Warrior.*
Le 20 septembre 1985, après la révélation du rôle de la *« troisième équipe d'agents français »*, qui balaie les démentis officiels, il est contraint à la démission.
Il est décédé le 17 janvier 1990.

Pierre Lacoste

● **Amiral, chef de la DGSE.**
Dans son livre, publié en 1997, il affirme avoir été *« soumis à une forte pression »* de Charles Hernu pour tenir le navire de Greenpeace à distance des essais nucléaires français.
« On nous fait la guerre ! », lui avait dit le ministre. L'amiral fut limogé le 26 septembre 1985.

Laurent Fabius

● **Le premier ministre** avait chargé le conseiller d'Etat Bernard Tricot d'une enquête interne sur l'implication des services français.
Son rapport avait conclu à l'innocence
de la DGSE, tout en confirmant la présence d'agents en Nouvelle-Zélande, en *« mission d'observation »*. *« Je n'exclus pas d'avoir été berné »*, avait ensuite déclaré M. Tricot.
« La vérité est cruelle », dira M. Fabius à la télévision, le 22 septembre 1985.

L'action de la « troisième équipe »

Nous publions ci-dessous le chapitre du livre d'Alain Mafart consacré au récit du sabotage, le 10 juillet 1985, du *Rainbow-Warrior*, par les deux nageurs de combat de la « troisième équipe » d'agents français ayant agi en Nouvelle-Zélande.

C'EST l'heure. Le Zodiac est arrivé au point d'où vont partir les plongeurs. A un kilomètre du *Rainbow-Warrior*, ils se mettent à l'eau. Ils sont intégralement équipés. Les charges sont installées sur leur dos, fixées sur des harnais de leur fabrication. Ils les ont équilibrées pour qu'elles ne handicapent pas leur progression, mais en conservant une légère flottabilité négative. En cas de problème majeur, d'accident par exemple, elles iront se poser au fond.

Avant de s'immerger, ils « rincent » leurs poumons à l'oxygène pur des Oxygers. Quelques secondes après le top de départ donné par René [NDLR : pseudonyme de l'officier traitant des plongeurs], ils se lovent autour d'un des boudins du pneumatique et glissent dans l'eau sans un bruit. Chez les nageurs de combat, la règle veut que ce binôme soit composé en fonction de la compétence de chacun, et du bon fonctionnement relationnel de ce couple. Il ne viendrait à l'idée d'aucun chef de mission d'associer des hommes qui ne se s'entendent pas. Un binôme peut être composé d'un officier et d'un sous-officier, ou de deux sous-officiers. En fait, la question ne se pose pas. Chez nous, la notion de grade ne revêt pas une importance capitale. Un officier peut parfaitement se trouver placé sous la responsabilité d'un sous-officier plus qualifié que lui dans un domaine particulier. Sur un bateau de nageurs, le skipper sera la plupart du temps un sous-officier, commandant un équipage comptant, le cas échéant, des officiers. Sous sa responsabilité, chacun prendra à son tour des ris, fera la cuisine et assurera le quart.

En quittant le Zodiac, les deux nageurs ont coulé instantanément et se sont collés au fond pour vérifier que tout leur équipement fonctionne bien ; ils ont purgé les dernières bulles d'air de leur combinaison. Ils tirent deux coups secs sur l'amarre que René a immergée, pour lui signifier qu'ils partent. Depuis l'arrivée du pneumatique sur la zone, une minute s'est écoulée. Désormais, c'est leur compas phosphorescent qui va indiquer aux nageurs la route à suivre. Chacun des deux suit les indications de son propre instrument, afin qu'une erreur soit immédiatement rectifiée. Ils se repèrent également sur les « lignes de sonde », ces courbes rejoignant tous les points situés à une même profondeur. Entre deux points, les lignes de sonde sont une indication précieuse.

Dans leur dos, les charges qu'ils transportent peuvent les pulvériser en cas de défaillance technique. Ils n'y pensent pas. Entre eux et la Salle 10 [NDLR : service de la DGSE spécialisé dans la mise au point du matériel des agents en mission], la confiance règne. Ils ne disposent d'aucun plan écrit de leur mission. Les caps à suivre, les points d'inflexion, les lignes de sonde ne sont que dans leur tête. Ils ne sont porteurs d'aucun document.

A proximité immédiate de l'objectif, ils doivent s'assurer qu'il s'agit bien du bon navire. Même si les caractéristiques de la coque sont reconnues, même si l'emplacement est le bon, même si aucun doute ne subsiste dans l'esprit des nageurs sur l'identité de leur objectif, ce n'est pas suffisant.

Une règle – une de plus ! –, avec laquelle on ne transige pas, veut que le chef d'équipe procède à une identification ultime. Depuis le fond, il se rapproche de la surface. Il demeure installé à environ cinquante centimètres d'elle. Dans une lumière sombre, en appliquant des techniques qui sont longues à acquérir, il doit lire le nom du bâtiment sur la coque. Ou à tout le moins acquérir la certitude visuelle que c'est bien de son objectif qu'il s'agit.

Ensuite, retour vers le fond du navire. Les charges sont disposées aux endroits convenus. Les nageurs ne disposent pas de charges s'accrochant avec des ventouses, qui supposent que le propriétaire du bateau a parfaitement nettoyé sa coque, pour qu'elles puissent tenir. Les nageurs utilisent des charges qui se fixent mécaniquement à une aspérité, avec un dispositif fabriqué pour l'occasion, et ressemblant cette fois-ci à des serre-joints.

Sous la coque, de nuit, tout se fait à tâtons. Pose des charges, vérification de l'action de son binôme par chacun des équipiers, armement des systèmes de mise à feu. Gestes techniques, précis, cent fois répétés. Les doigts trouvent seuls leur chemin. Le lecteur se souvient que ces charges disposent d'un retard de quatre heures. Désormais, chaque minute compte. Il est environ vingt heures, et à moins d'un incident technique impensable, les charges exploseront vers minuit. Les nageurs palment vers le point de rendez-vous avec le Zodiac. René les attend à l'endroit prévu. Au temps passé à palmer en suivant les caps convenus, les nageurs savent s'ils sont arrivés au bon endroit. La discrétion est totale. L'Oxygers ne fait aucune bulle. Tous les points brillants du matériel ont été « maroufiés » avec du sparadrap mat. Chacun sent l'autre, tout près, sans le voir. C'est une perception. Le palmage donne le rythme, le stress est prié de rester dans ses murs. C'est la fin de la mission, et la concentration ne doit surtout pas faiblir. Au point prévu pour le rendez-vous, le « point principal », ils lèvent les yeux. Une forme noire est là. Sous elle, pend une corde. A son extrémité, un petit panier de pêche. C'est le signal de l'absence de danger. Ils tirent deux fois sur la corde, et René leur répond de la même manière. Retour à bord d'une traction sur le boudin. Immédiatement, avant de se déséquiper, ils se recouchent dans le Zodiac. Une vedette de la police tourne.

Allongés, ils se changent une première fois. Progressivement ils vont reprendre l'aspect de jeunes gens ordinaires, aux cheveux et aux vêtements secs. On mesure aisément la difficulté de l'exercice. La banalité de leur apparence sera leur sauf-conduit.

Dans le plan de l'attaque, toutes les hypothèses ont été envisagées. Si les nageurs, ou, plus vraisemblablement, René, ne peuvent se retrouver dans le créneau horaire fixé, au point de rendez-vous principal, un délai de plusieurs dizaines de minutes a été prévu. Arrivé à son terme, et si l'absence des nageurs ou du Zodiac se prolonge, tout le monde est convenu de se retrouver au point de rendez-vous secondaire, dans un nouveau créneau horaire. On ne peut pas répéter cette procédure éternellement, ne serait-ce qu'en raison de l'autonomie des nageurs, qui ne peuvent guère passer plus de trois heures, quatre dans le meilleur des cas, à respirer dans leur Oxygers. L'éventuelle absence de rencontre à ce point secondaire entraîne donc le passage à la procédure de secours. Avant leur mise à l'eau, des vêtements ont été disposés dans un lieu précis, relativement éloigné du port. C'est là qu'ils les retrouveront en cas de besoin, et qu'ils seront attendus. Solution extrême, qui risquerait fort de ramener les nageurs épuisés au rivage. Mais nous l'avons envisagée et préparée. Elle ne se produira pas. René déposera comme prévu les nageurs sur le rivage, où le chef de mission va les récupérer, avant d'assurer leur longue exfiltration. Personne ne les a vus. Dans ces instants, le rôle des nageurs est terminé. La mission a exigé d'eux une énergie intense, il faut leur épargner, durant un temps, d'avoir à assurer leur propre organisation. Là encore, les « cas non conformes » avaient été envisagés, avec leur cortège de rendez-vous secondaires et de secours. Nous ne les utiliserons pas.

GREENPEACE/REUTERS

RÉCUPÉRATION À HAUTS RISQUES

Pour Dominique et moi, il est temps de venir sur le lieu où nous allons récupérer le Zodiac. Lorsque nous nous installons à proximité, nous pressentons quelques difficultés. Cette nuit, il fait beau, très beau. Trop beau. Pour la première fois il y a des pêcheurs aux endroits qui nous intéressent. Nous n'en avions jamais vu auparavant. Nous avons encore du temps devant nous, mais ces pêcheurs nous gênent et s'ils s'incrustent, ils vont nous obliger à renvoyer le Zodiac vers le point secondaire, nettement moins pratique que le premier. Dans le laps de temps où doit se présenter le bateau apparaît une vedette de la police, qui, à intervalles irréguliers, scrute les bateaux au mouillage en les éclairant avec son projecteur. Seuls ses feux réglementaires sont éclairés, et pour notre ami René, elle doit se confondre avec les lumières de la côte. La situation devient très délicate, d'autant qu'il doit aller immerger les appareils de plongée au large de la zone. Il ne faudrait pas qu'il soit pris sur le fait en mer. Par chance, il décèle un éclat de projecteur et se doute qu'il se passe quelque chose d'anormal. Commence pour lui une partie de cache-cache avec le navire, qu'il finit par repérer.

L'heure tourne, et, manifestement, il ne fait pas bon traîner dans ces lieux ce soir. N'étant plus totalement libre de sa navigation, il se rabat sur un lieu d'immersion plus proche, puis parvient à déposer les nageurs au point prévu, toujours sans avoir été repéré. Lorsqu'il se présente en Zodiac devant nous, les nageurs sont déjà dans la nature. Les pêcheurs sont toujours présents au point principal, dont ils condamnent définitivement l'accès, et je fais un signe au pilote, avec une petite lampe de poche, pour qu'il se rende directement à l'autre point.

Il était initialement prévu d'immerger le moteur dans une zone très envasée, et de terminer l'approche de la côte à la pagaie. Le contrôle de la vedette de police a tué cette solution dans l'œuf, car René ne pouvait se permettre de ne pas être manœuvrant jusqu'à la dernière minute, pour tenter d'échapper à un éventuel repérage. Le moteur, acheté sous une fausse identité, sera donc immergé dans la marina, faute de mieux. C'est un témoignage ultérieur sur *« un bruit de chose qu'on jette à l'eau »* qui entraînera des fouilles et sa découverte.

Pour l'instant, Dominique est restée avec le véhicule garé sur un parking situé à proximité. J'aide le pilote à hisser l'embarcation sur la berge et pendant que nous apportons les sacs de matériel près de la route, nous remarquons qu'au loin, près d'une petite maison située à l'extrémité de la marina, un homme flegmatique regarde dans notre direction. Nos mouvements sont normaux, nous effectuons toutes nos tâches de manière naturelle, sans précipitation, mais cette présence est malsaine, même si la distance nous protège d'une observation précise. En temps normal, rien n'aurait dû se passer, une simple curiosité liée au hasard. On apprendra plus tard que des vols ont été commis dans la marina et qu'une surveillance sérieuse avait été mise en place.

Pendant que l'un de nous part récupérer le camping-car pour l'amener plus près, l'autre s'assied « tranquillement » sur le parapet avec une canne à pêche ; un tel comportement n'a vraiment rien de bien suspect. Mais, de son côté, celui dont nous apprendrons plus tard qu'il s'agit d'un vigile, pense tenir ses voleurs. Il ne manifeste aucune agitation, mais appelle la police. Coïncidence incroyable, elle ne vient pas. Le vigile décide alors d'emprunter sa voiture et d'aller observer directement sur place. Nous nous apprêtons à démarrer, quand son véhicule se gare non loin de nous. Nous ne le voyons pas bien, il semble à Dominique que le conducteur écrit quelque chose.

La situation est sérieuse mais nous n'avons aucune certitude. Nous devons éviter de voir ce que l'on appelle « des rats bleus », c'est-à-dire des dangers imaginaires, qui nous conduiraient à nous lancer par affolement dans une exfiltration calamiteuse. Il convient avant tout de quitter la zone, d'exfiltrer René, que je baptiserai plus tard *« Peter the Fisherman »*, et d'éliminer tout le matériel que les nageurs nous ont laissé. Pas question de tout abandonner au hasard d'un fossé. Ce que nous transportons est trop sensible.

Nous continuons, déposons le chef des nageurs, comme prévu. Et nous allons faire disparaître les sacs. Nous avons prévu deux points assez éloignés d'Auckland. Durant deux heures, nous détruisons consciencieusement tous les sacs de matériel, hachés en menus morceaux, méconnaissables. Jamais il ne sera retrouvé. Durant cette opération, notre camion s'embourbe sur le petit parking où nous l'avions garé et il nous faut attendre le passage d'une voiture pour redémarrer. Nous tombons sur trois Maoris dans une voiture bringuebalante. Ils sont solides, nous sortons de la gadoue, et les Maoris ne diront jamais rien. Merci les amis.

LA MORT DE FERNANDO PEREIRA

C'est à six heures du matin, en écoutant la radio après avoir pris une ou deux heures de sommeil, que nous apprenons la mort du photographe Fernando Pereira, appartenant à l'équipage du *Rainbow Warrior*. Catastrophe ! Nous ne comprenons pas immédiatement ce qui a pu se passer. Il nous paraît évident que la première explosion a été suffisante pour que l'équipage évacue immédiatement le navire. La charge vise les fonds du bateau, que nous savons ne pouvoir abriter à cette heure aucun membre de l'équipage ; elle est également suffisamment éloignée des cabines pour que tout le monde ait le temps de partir avant que l'eau atteigne la zone de vie. Et à minuit, l'équipage n'est pas couché ; il peut donc réagir instantanément. L'eau a envahi les fonds du *Rainbow Warrior*. Mais comment est-il possible qu'un membre de l'équipage se soit trouvé là ? C'est la consternation.

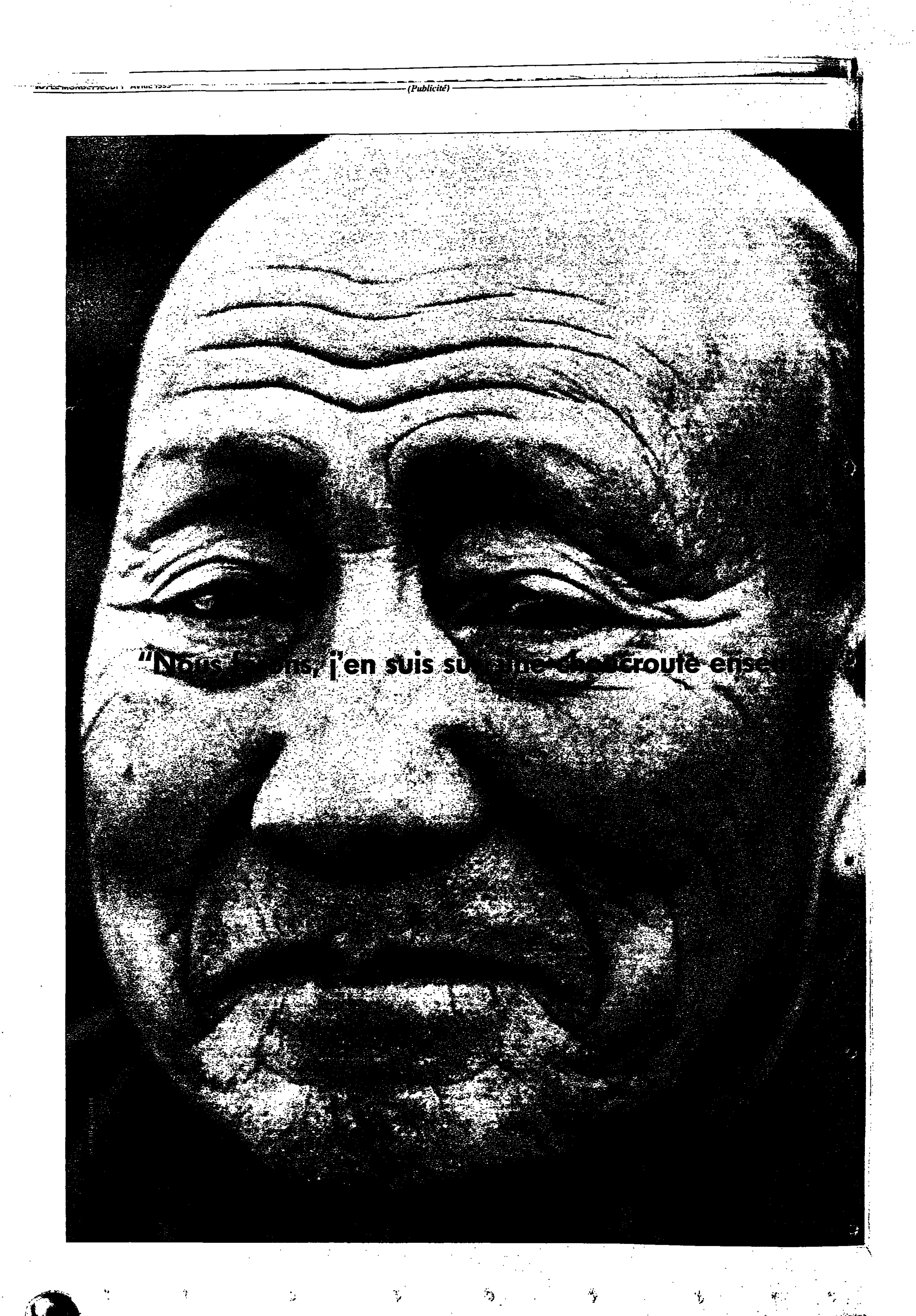
Nous apprendrons, plus tard, ce qui s'est passé. Entre la première et la seconde explosion, après que tout l'équipage a logiquement abandonné le navire pour sauter sur le quai, comme nous l'avions imaginé, Fernando Pereira est revenu à bord pour prendre son matériel photo et a été surpris par le flot. Dominique et moi sommes [illegible] Nous avons tous deux les mêmes traits figés. Le silence s'installe.

Je repenserai plus tard, en me repassant le film de toutes les réflexions et de toutes les analyses techniques qui avaient conduit le service à décider de procéder comme il a été fait, que notre impératif constant visait explicitement à supprimer les risques humains du sabotage. Nous connaissions parfaitement le navire. Nous avons travaillé à une disposition des charges qui, c'est notre conviction absolue, ne mettra en péril la vie de personne. Nous savons que l'idée a été envisagée de prévenir l'équipage avant l'explosion, pour nous assurer qu'il quittera bien le navire. Mais le service y a finalement renoncé, en raison des risques que cela aurait représentés : trop tôt, et des pompiers ou des démineurs pourraient être appelés pour rechercher puis désamorcer les charges, courant le risque qu'elles arrivent à terme au même moment. Trop tard, et ce sont des membres de l'équipage qui pourraient tenter d'effectuer une recherche à bord et, avec un peu de malchance, se trouver exposés aux effets directs d'une explosion.

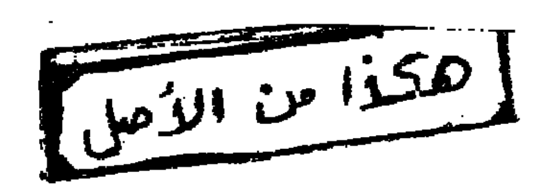
Ces précautions n'ont malheureusement pas suffi. Il ne faut pas rester sur ce choc. Les problèmes personnels que provoque cet accident chez chacun de nous ne doivent pas, pour l'instant, prendre le pas sur le reste. Poursuivre. Nous devons continuer notre mission.

Pour l'heure, outre le drame qu'elle constitue, cette mort aggrave sérieusement notre situation, de même que celle de tous les agents présents en Nouvelle-Zélande. Avec Dominique, nous partons pour Hamilton, la ville la plus proche, à une centaine de kilomètres au sud d'Auckland. Il nous faut alerter le PC opérationnel pour leur dire que notre véhicule a peut-être été identifié et qu'il faut, dans ces conditions, envisager en commun une exfiltration différente de celle qui avait été prévue, en l'occurrence plus rapide. Il y a quelque part à Paris des gens du service qui veillent pour nous vingt-quatre heures sur vingt-quatre. L'autorité est joignable instantanément. C'est notre service d'assistance contre les pépins, notre bouée de sauvetage, notre recours ultime. Nous comptons sur eux.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل


هكذا من الأصل

L'épreuve de vérité est imminente *par Bruno Racine*

LES Etats de l'Alliance atlantique se sont engagés, au Kosovo, dans une entreprise dont les risques sont hélas évidents. Un sceptique trouvera toujours des objections à quelque action que ce soit dans un univers aussi aléatoire que les Balkans, et l'emploi de la force ne se décide jamais de gaieté de coeur.

Et pourtant comment douter que l'action militaire, après des mois de vaines tentatives diplomatiques, ne pouvait plus être différée ? Le président Milosevic comptait probablement sur un rejet des accords de Rambouillet par les éléments les plus durs de l'UCK, que toute sa politique avait pour effet, et sans doute aussi pour but, de radicaliser. Ce prétexte venant à manquer, il a dû jeter le masque et laisser apparaître que les négociateurs yougoslaves à Rambouillet n'avaient fait qu'amuser la galerie pendant que d'importantes concentrations de troupes se préparaient au Kosovo.

Dans ce contexte, la France a eu raison de s'engager avec ses alliés sans s'empêtrer dans des arguties juridiques. Certes, le Conseil de sécurité n'a délivré aucun mandat à l'OTAN. Mais comment oublier la suite de résolutions qui enjoignent à Belgrade de cesser la répression au Kosovo ? Est-il conforme à *« l'autorité du Conseil »* de les laisser lettre morte ? Chacun sait pour quelles raisons le Conseil de sécurité ne pouvait délivrer de mandat explicite à l'OTAN – pas plus qu'à l'UEO – mais il est clair également qu'il a refusé, à une écrasante majorité, de condamner l'opération alliée en dépit des demandes de la Russie. Cette position – pas de mandat explicite et rejet de toute condamnation – reflète la nature politique ambiguë qui est aujourd'hui celle des rapports entre la Russie, la Chine et l'Occident. Qu'exiger de plus ?

La majorité de l'opinion française semble l'avoir compris, mais la détermination de notre pays ne risque-t-elle pas d'être affectée, d'un côté, par les sentiments passionnels qui le lient aux Etats-Unis, de l'autre, par les illusions de la guerre technologique ?

Abdication de l'Europe face aux Etats-Unis, effacement et soumission de la France : de multiples voix entonnent cette complainte dans toutes les familles politiques de notre pays, et l'on en perçoit les échos plus au moins forts jusque chez les responsables politiques qui déclarent soutenir la position officielle de la France. Signe d'un malaise propre à notre pays chaque fois que ses rapports avec les Etats-Unis sont en jeu.

L'engagement américain, insupportable pour les uns, ne serait, pour les autres, qu'un mal nécessaire en l'attente d'une *« Europe libre »*.

L'*« hyperpuissance »* américaine nous irrite parce qu'elle nous ramène sans ménagement à la conscience de notre propre diminution historique. Obsédés par ce recul de la France, rêvant d'une Europe à leur image que la réalité leur refuse, de nombreux Français, toutes sensibilités confondues, nourrissent à l'égard des Etats-Unis une amertume et un ressentiment qui tournent chez certains à l'obsession.

Oublié le fait que la puissance américaine, après nous avoir rendu la liberté puis l'avoir sauvegardée pendant la guerre froide, demeure aujourd'hui le seul garant crédible des équilibres en Europe, au Moyen-Orient et en Asie – au bénéfice, il faut le dire, de la paix dans le monde et de notre propre sécurité.

Oublié le fait que cette alliance militaire étroite avec les Etats-Unis, qui nous a fait si cruellement défaut en 1940, est une chance qu'il est essentiel de préserver et de renouveler à l'aube d'un siècle où pointent tant de menaces nouvelles.

> Si nous croyons que l'Europe est bâtie sur des valeurs et que le nettoyage ethnique est inadmissible, nous devons être prêts, si la phase actuelle ne met pas un terme aux exactions, à engager des forces terrestres

Oublié le fait que cette *« hyperpuissance »* qui nous agace tellement, loin de jouir de son rôle de gendarme du monde, doit sans cesse être arrachée à une tendance profonde au repli sur soi.

Bien sûr, l'Alliance reste déséquilibrée, et c'est en renforçant ses capacités et sa cohésion que l'Union deviendra un partenaire majeur. Mais il est singulier d'entendre crier au diktat de Washington à propos du Kosovo, alors que l'initiative diplomatique et l'ultimatum lancé aux parties en présence ont été pour l'essentiel le fait des Européens eux-mêmes ! Au nom de quelle logique regretter que les Européens n'aient pu s'engager sans l'Amérique, alors que leurs moyens militaires, y compris les nôtres, restent très en deçà des capacités de leur principal allié ?

Est-ce un signe de cette supériorité intellectuelle dont se targue le général Cot lorsqu'il évoque le *« fonctionnement mental »* de ses collègues américains, que de dénigrer le souci de Washington d'éviter autant que possible de s'exposer à des pertes ? Comme si les gouvernements européens n'éprouvaient pas la même préoccupation...

Or l'aggravation de la répression au Kosovo nous contraint à ne plus écarter l'hypothèse d'un engagement terrestre même en dehors d'un accord politique. Certes aucun pays ne peut accepter une telle perspective d'un coeur léger. Pourtant, parce qu'ils sont les plus proches du conflit, parce que la France et la Grande-Bretagne ont déjà fait la preuve dans le passé de leur capacité à s'engager les premiers sur le terrain, un sursaut des Européens est possible, et il entraînerait sans doute celui des Etats-Unis. Si tel était le cas, qui pourrait parler de soumission de l'Europe ? Mais si l'initiative devait venir de Washington, nous n'aurions le choix qu'entre nous aligner ou faire le jeu de Milosevic.

On peut craindre que l'épreuve de vérité ne puisse être différée très longtemps si la purification ethnique s'intensifie. Aussi la guerre au Kosovo, quelle qu'en soit l'issue, nous rappellera-t-elle un certain nombre de réalités et d'exigences.

D'abord, qu'il n'existe pas de guerre propre ou de guerre sans larmes et qu'une fois les opérations engagées il ne faut pas « craquer » au bout d'une semaine parce que l'adversaire résiste. Si nous croyons que l'Europe est bâtie sur des valeurs et que le nettoyage ethnique est inadmissible, nous devons être prêts, si la phase actuelle ne met pas un terme aux exactions, à engager des forces terrestres. Cette détermination, au demeurant, ne pourra que rendre crédibles d'éventuels efforts diplomatiques menés avec le concours de la Russie. Mais n'ayons pas l'illusion de croire que celle-ci va nous fournir par miracle une *« solution politique »* qui nous permettrait d'échapper aux dilemmes de la force...

En réalité, l'Europe de la défense a fait un grand pas en avant par rapport à la Bosnie, et il vaut la peine de noter qu'elle l'a accompli alors que la majorité des gouvernements sont socialistes ou sociaux-démocrates. La participation allemande, en particulier, alors qu'une coalition rouge-vert est au pouvoir à Bonn, prend un relief particulier.

Il reste que la prise de conscience des responsabilités ne suffit pas : une fois de plus éclate la disparité entre les moyens militaires combinés des Européens et ceux des Américains. La réflexion nécessaire sur les moyens doit se poursuivre au sein de l'Union et de l'Alliance atlantique car l'Europe de la défense ne se créera pas en dehors de celle-ci, et encore moins contre elle, comme le reconnaissent aujourd'hui non seulement le président de la République mais aussi le gouvernement. Il faut aussi que ce sens nouveau des responsabilités en Europe soit davantage que le reflet d'une émotion passagère et qu'il débouche sur un renforcement de la capacité de décision politico-militaire de l'Union que le traité d'Amsterdam n'a fait qu'esquisser.

Chacun connaît les obstacles qui existent dans les mentalités européennes : l'irresponsabilité, l'esprit de soumission ou l'habitude de s'en remettre aux Etats-Unis, d'un côté, mais aussi – c'est une tendance particulière à la France – une réticence à considérer notre rapprochement avec l'Alliance atlantique comme une dimension nécessaire de notre politique européenne. L'épreuve nous oblige à les surmonter. Après des années de tâtonnements en Bosnie, nous n'avons plus l'excuse de l'inexpérience. L'arme aérienne ne dispensera pas les Alliés de l'engagement terrestre.

***Bruno Racine**, ancien chargé de mission auprès d'Alain Juppé, est directeur de l'Académie de France à Rome*

Sommes-nous prêts à nous battre ? *par Alain Madelin*

OUI, l'intervention au Kosovo est légitime. Les Européens ne pouvaient plus longtemps accepter sans réagir que des Européens massacrent d'autres Européens sur le sol européen. Ne pas intervenir, c'était accepter la purification ethnique, la destruction de villages entiers, la perpétration des atrocités et leur cortège de réfugiés... C'était se rendre coupable de non-assistance à Européens en danger.

Je mesure bien que le seul fait de dire qu'il est légitime d'intervenir au Kosovo constitue un formidable bouleversement des repères traditionnels de notre politique étrangère. Voici que la souveraineté des Etats s'efface devant l'exigence du respect des droits de l'homme. C'est là une nouvelle donne, conséquence directe de la chute du mur de Berlin et de l'effondrement de l'empire soviétique.

Dans l'éternelle lutte de la force et du droit qui marque l'histoire de l'humanité, les longues années du conflit Est-Ouest ont vu le principe de non-ingérence l'emporter sur les droits de l'homme. Voici qu'émerge à tâtons une nouvelle hiérarchie des normes qui place enfin les droits de l'homme au-dessus du droit des Etats.

Bien sûr, il n'existe pas encore d'autorité internationale pour dire ce nouveau droit. L'ONU, ne serait-ce qu'en raison du droit de veto de la Chine communiste au Conseil de sécurité, n'est pas apte aujourd'hui à exercer cette mission.

Bien sûr, pendant longtemps encore, on aura le sentiment qu'il existe deux poids et deux mesures. Qu'à la balance de cette nouvelle justice, les Tibétains, les Kurdes ou les Rwandais pèsent moins lourd que les Bosniaques ou les Kosovars.

Bien sûr, il manquera encore longtemps à ce nouveau droit la force nécessaire pour être partout respecté.

Quoi qu'il en soit, ainsi va l'histoire, comme en témoigne la volonté des nations civilisées de donner vie bientôt à une Cour pénale internationale, certes imparfaite mais précieuse, pour juger des crimes de guerre, des actes de génocide et des *crimes contre l'humanité*, et pour que plus jamais les barbaries qui ont ensanglanté le XXe siècle ne puissent être perpétrées en toute impunité.

Voici maintenant neuf ans que le régime de Milosevic entache l'Europe. Pratiquant la fuite en avant nationaliste pour maintenir un pouvoir dictatorial, il est déjà responsable de plus de 200 000 morts et d'opérations de nettoyage ethnique qui ont entraîné les massacres et l'exode.

Il faut dire clairement qu'il est de notre volonté de traduire devant un tribunal international les auteurs et les instigateurs des crimes de guerre et actes contre l'humanité qui ensanglantent l'ex-Yougoslavie.

Si la France reste l'amie du peuple serbe, elle ne peut qu'être l'adversaire d'un régime antidémocratique fondé sur le nationalisme exacerbé, le fanatisme et l'intolérance.

> Que valent nos valeurs si les Européens qui les déploient volontiers sur les plateaux de télévision ne sont pas prêts à s'engager pour elles sur les théâtres d'opération ?

Il faut dire au peuple serbe, comme à tous les peuples de l'ex-Yougoslavie, que la démocratie non seulement est porteuse de paix, mais qu'elle est aussi, pour peu qu'on ne la réduise pas à la loi de la majorité, la meilleure garantie du droit des minorités.

Tout a été fait, dit-on, pour faire entendre raison aux parties en présence au Kosovo et parvenir à un accord. Cela est sans doute vrai. Même si l'on a le sentiment que le pouvoir de médiation de la Russie aurait pu être mieux utilisé, et plus tôt. L'échec de ces négociations ne pouvait qu'entraîner l'usage de la force. On peut, certes, regretter que l'Europe ne dispose pas des moyens d'assurer en propre la sécurité et la paix sur son sol et qu'elle doive s'en remettre aux Américains et à l'OTAN. Quoi qu'il en soit, l'Europe a fait preuve de cohésion.

Mais aujourd'hui beaucoup s'interrogent : ces frappes aériennes vont-elles freiner ou accélérer l'offensive serbe au Kosovo ? Faut-il sembler exclure d'emblée toute intervention terrestre ? Tous espèrent que ces frappes aériennes, calculées pour stopper l'offensive serbe au Kosovo, vont rapidement amener une solution au conflit. Je pense cependant que ce serait une erreur de rejeter a priori toute idée d'intervention terrestre.

Je pense même qu'en toute indépendance vis-à-vis des Etats-Unis les Européens devraient s'affirmer prêts, le cas échéant, à engager des opérations terrestres qui pourraient se révéler nécessaires, même si je ne mésestime pas l'ampleur des forces à mobiliser et les délais de préparation d'une telle opération.

De toute façon, tôt ou tard, pour démilitariser les milices, empêcher les excès de part et d'autre, il faudra déployer au sol une force d'interposition.

Refuser toute perspective d'engagement terrestre, c'est refuser l'idée que les Européens puissent se battre pour les valeurs dont ils se réclament.

Le véritable ciment de l'Europe, ce qui fonde le projet européen – et plus encore le projet de la grande Europe réunifiée de demain –, ce n'est pas le nombre de ses consommateurs ou la taille de son marché. C'est une idée, un point de vue sur l'humanité et sur le monde, l'affirmation de la liberté et de la dignité de la personne humaine, la proclamation que l'homme a, en tant que tel, des droits inaliénables supérieurs à tout pouvoir.

Que valent ces valeurs si les Européens qui les déploient volontiers sur les plateaux de télévision ne sont pas prêts à s'engager pour elles sur les théâtres d'opération ? Que valent nos incantations à la défense européenne, si notre engagement ne va pas au-delà du dernier Tomawak américain ? Qu'est-ce que l'Europe si les seules batailles qui valent sont celles que l'on mène sur le prix des céréales ?

L'Europe, aujourd'hui, a l'occasion, au travers de cette tragédie qui se joue sur son sol, de pouvoir ancrer son projet dans les valeurs les plus hautes. L'Europe est-elle prête à se battre pour le Kosovo ? Sinon, où est l'Europe ?

***Alain Madelin** est président de Démocratie libérale.*

Les ravages du simplisme *par Nathalie Clayer*

PEUT-ON s'en tenir à la lecture des événements actuels que nous servent les hommes politiques, les militaires et les médias ? Peut-on croire que la guerre était inévitable ? Peut-on croire que Milosevic est le seul responsable de l'embrasement qui se dessinerait et que les frappes de l'OTAN n'ont pas précipité la catastrophe au Kosovo ?

On peut se le demander. Car il semble trop facile à ceux qui détiennent un pouvoir de justifier leur choix – voire de masquer leur incapacité ou leurs erreurs – par des explications, somme toute, assez simplistes, en utilisant un épouvantail tout trouvé (Milosevic), des sondages d'opinion effectués à la suite de matraquages médiatiques et en brandissant les sacro-saintes valeurs de la démocratie, de la civilisation et du droit des minorités, face à la barbarie.

Il est trop facile, et finalement hautement néfaste, de gommer et de passer outre les réalités historiques et présentes. Elles sont complexes à l'extrême, il est vrai, dans le cas des Balkans pour tout non-spécialiste (et même pour tout spécialiste...). Elles sont d'autre part brouillées par les protagonistes eux-mêmes (locaux ou extérieurs). Car chacun d'eux a son point de vue, ses intérêts, son idéologie, et plus : sa propagande.

Or, au lieu de tenir compte des dimensions multiples des conflits balkaniques actuels, dans le contexte de sortie du communisme, c'est-à-dire de comprendre que les racines des problèmes politiques et *« ethniques »* actuels sont à chercher d'abord dans les développements qui se sont produits au cours des cinquante dernières années, on raisonne à plat, on simplifie à outrance, on se laisse influencer par le discours des uns ou des autres, ou bien on cherche à *« suivre les leçons de la Bosnie »*, qui relevait pourtant d'une situation bien différente.

Comment peut-on espérer faire aboutir une négociation entre deux parties, lorsqu'on présente l'une d'elles comme fautive et l'autre comme étant dans son juste droit ? Comment peut-on régler un conflit au mieux, lorsqu'on ignore ou que l'on fait fi des rapports de forces et des courants qui peuvent exister au sein même de chacune des parties ?

Après une période de répression policière au début de la période titiste sous la houlette du ministre de la police (d'origine serbe) Rankovic, les Albanais de Kosovo ont bénéficié, à partir de 1966, dans le cadre de la politique largement instrumentalisée des nations-nationalités *(narodi/narodnosti)* du maréchal Tito, d'un statut de minorité nationale au sein de la Yougoslavie.

C'est dans ce cadre que s'est développé un nationalisme albanais kosovar, renforcé par la création d'une université albanaise à Pristina (1969), par l'attribution d'une autonomie politique à la province (1974), sur fond de propagande *« marxiste-léniniste »* venue de l'Albanie voisine, de poussée démographique, d'urbanisation rapide et de paupérisation. En 1968, des manifestations nationalistes albanaises sont réprimées, tout comme en 1981, lorsque les Albanais du Kosovo réclament un statut de République au sein de la Fédération. Le pouvoir communiste yougoslave tente par la suite d'étouffer ce nationalisme, en laissant se développer davantage les aspirations serbes (en Serbie) et macédonienne (en Macédoine).

> Il faudrait empêcher Milosevic de nuire aux Albanais (... et aux Serbes), comme il faudrait d'ailleurs canaliser une société kosovar très divisée socialement et politiquement

Slobodan Milosevic, pur produit de la Yougoslavie titiste, apparaît dans ce contexte, en sachant parfaitement instrumentaliser les frustrations et le nationalisme serbes. Le retrait de l'autonomie à la province du Kosovo (concrétisé en 1989) est un élément central de sa stratégie d'accession et de maintien au pouvoir.

De leur côté, les leaders nationalistes albanais, pour leur plus grande part issus des élites communistes, poursuivent leur ligne et voient dans les convulsions qui mènent à la dislocation de la Yougoslavie leur *« chance »*, persuadés de *« n'avoir jamais été aussi proches de leur but »*. Le cycle des revendications-répressions ira alors toujours en s'accélérant, en même temps que s'amplifiera la politique répressive de Milosevic, d'un côté, et la radicalisation des Albanais, qui s'est concrétisée par la création d'institutions parallèles (foyers de formation de jeunes sans avenir et prêts à se battre), puis par l'apparition d'une guérilla.

Certes, il faudrait empêcher Milosevic de nuire aux Albanais (... et aux Serbes), comme il faudrait d'ailleurs canaliser une société kosovar très divisée socialement et politiquement. Mais les bombes de l'OTAN pouvaient-elles apporter un remède à cette situation ? Tout porte à croire à l'heure actuelle qu'elles ont l'effet contraire : elles semblent renforcer le pouvoir de Milosevic (plus que la cohésion des Serbes d'ailleurs) ; elles semblent aussi avoir précipité le chaos et la terreur au Kosovo.

Pour ceux qui souffrent aujourd'hui en Yougoslavie, Albanais, mais aussi Serbes, sans oublier les Turcs, Roms, Bosniaques et autres, il serait décent de ne pas continuer dans une telle voie. A ceux qui objectent que les politiques et militaires se ridiculiseraient en arrêtant, je répondrai que le ridicule ne tue pas.

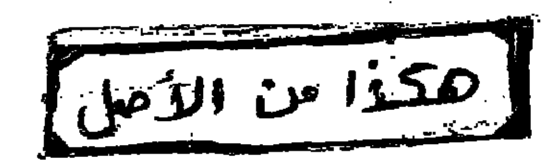
***Nathalie Clayer** est chargée de recherche au CNRS et chargée de conférences (identités communautaires dans les Balkans) à l'Ehess.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RENAULT ET SES SOUS-TRAITANTS

J'ai lu dans Le Monde du 3 mars l'annonce des bons résultats économiques de Renault et les commentaires les concernant. Je regrette que la baisse des coûts de production n'ait pas mieux été analysée, et notamment la part pouvant être portée au crédit des sous-traitants et équipementiers. Renault n'a-t-il pas fait une forte pression sur ceux-ci, les contraignant à « payer » une bonne part des coûts de production ? (...) C'est peut-être un *« bon gestionnaire »*, mais ne pratique-t-il pas l'art de déplacer les problèmes plutôt que de les régler ?

Gilbert Damean
Ayn (Savoie)



par Bruno Racine

par Nathalie Clayer

L'Europe somnambule

Suite de la première page

Le problème n'est pas technique ni même politique. Il est mental et culturel. Ne dénonçons pas la manipulation, tentons de comprendre l'acculturation. Qui nous permet de faire nôtres, en bons somnambules, des images et des mots venus d'une autre histoire, d'une autre tradition.

« La défense des populations civiles et des valeurs communes aux démocraties parlementaires ». Telle est la justification officielle de ces raids, humanitaire (halte au massacre) et moralisante (nos idéaux). Qui peut être contre ? C'est la grammaire aseptisée de l'ère posthistorique. Nos porte-parole ne parlent pas politique et encore moins histoire. Le discours otanien va et vient entre l'exaction ponctuelle garantie par l'écran (le toit qui brûle, la femme qui fuit, l'enfant qui pleure), et la hauteur de principes universels.

Cette combinaison passe-partout porte le sceau du modèle américain de politique étrangère que l'Europe a fait sien : l'idéalisme moral et la supériorité technique – disons le wilsonisme, plus le tomahawk. Le droit et les machines. Le droit fixe la norme, les machines la font respecter. Fuir la politique dans la technique, et s'arracher aux pesanteurs et complications du passé par la conquête de l'espace, d'une frontière à l'autre (cheval, automobile, avion, fusée) – sont les deux mythes moteurs de l'Odyssée américaine. L'histoire et la géographie n'ont jamais fait problème pour cette terre promise, qui eut dès le départ un destin, mais non un passé. Ses premiers occupants se sont installés dans un espace vide, ou, quand il ne l'était pas assez, nettoyé à la Winchester – purification ethnique sublimée par l'image en conquête de l'Ouest. Pas de voisins menaçants. Les territoires de bordure, on les achète – Louisiane, Alaska, Oregon, Floride.

Quant à la religion du droit, c'est là-bas un juste hommage à l'origine. La Constitution a précédé la Fédération nord-américaine, qui tient par elle – d'où sa sacralité. En Europe, le code et l'histoire ont dû passer des compromis, car l'histoire était là avant ; aux Etats-Unis, c'est le code, contrat passé avec Dieu, qui a précédé et fait l'histoire des hommes. Or l'on sait que pour un chrétien (et quel Etat l'est plus que celui-là ?), entre la résurrection et le jugement dernier, il ne se passe, en rigueur, rien de sérieux.

On peut dire qu'une tête est américanisée quand elle a remplacé le temps par l'espace, l'histoire par la technique et la politique par l'Evangile. C'est ainsi qu'apparaissent *« les populations »* – comme on appelle les peuples aplatis, déconnectés de leur passé (ennemis héréditaires, épopées de fondation, langue et religion) – et donc de leur identité. Les populations se décomposent à leur tour en victimes et en réfugiés, quand elles sont du bon côté, du nôtre, et en éléments fanatisés et en meneurs,

Ce qui rend ce western crédible, c'est une crise générale de la transmission européenne – crise de l'école, de l'imprimé, du spectacle, toutes les filières de la mémoire

dans le cas contraire. Il en résulte une vision du monde par survol, d'où tout contexte sociopolitique a disparu. Réductible à une carte coloriée, comme celle que Clinton a montrée à ses ouailles pour leur expliquer de quoi il retourne en Yougoslavie. Cette géographie unidimensionnelle parce que sans profondeur de temps est pure abstraction. Il eût mieux fait, pour être concret, de montrer la chronologie régionale – un millénaire de batailles, de mythes, de schismes et d'affrontements. Mais la télé n'est pas faite pour présenter l'historique des choses. Une rhapsodie de flashes émotionnels, sans fil conducteur, y tient lieu d'enchaînement logique.

Les Etats-Unis croient que ce qui a été bon pour eux, la morale et la technique, sera bon pour les autres. C'est normal : ils n'ont jamais bien saisi la différence entre eux et le reste du monde. Comme tous les empires, ils se croient au milieu. Le plus curieux, c'est que les Européens épousent désormais cette superstition. L'information, déjà, leur tient lieu de connaissance, l'image de synthèse d'analyse, et Halloween, de jour des morts. Et il est vrai que forts de leur *Manifest destiny*, les Américains ont toujours su faire de la rédemption morale une arme offensive et construire les meilleures machines.

Mais s'il est une région où l'outillage simplificateur du *New World Order* tombe à faux, si l'on peut dire, c'est bien l'Europe tragique et pessimiste où se sont recroisées toutes les cultures de l'ancien monde. Le manichéisme puritain se marie avec le *business*, non avec les Balkans. Le problème est qu'avec l'hyperespace il n'y a plus de barrières mentales entre l'ancien et le nouveau monde, ce dernier étant de plus en plus fondé à se croire partout chez lui. Avec CNN, la planète rentre en Amérique, et la politique étrangère de la métropole achève de s'intégrer à sa politique intérieure ; et, à l'intérieur de *McWorld*, l'Amérique, fournissant à tous le son et l'image, par grand et petit écran, meuble à ses conditions l'inconscient collectif – des jeunes de banlieue jusqu'aux gouvernements.

Cette contagion des critères et références, sensorielle et spontanée, quoique délibérément entretenue par l'administration impériale, confine à la narcose. Notre *« rêve d'action »*, c'est celui du spectateur dans son fauteuil. Sauf qu'au cinéma, *« usine à rêves »*, succède la télé, l'atelier du réflexe. C'est moins inventif, et cela force à faire encore plus simple.

Pour vendre une guerre à l'opinion, et *« make a long story short »*, la Maison Blanche doit, bien sûr, garantir l'innocuité, la rapidité et le bon rapport économique, mais elle doit d'abord raconter une bonne histoire. Un film d'action moderne, exportable partout car débarrassé

Entre la superstition de l'histoire qui sévit dans les Balkans et l'éradication de l'histoire qui sévit dans le Middle West, entre la paranoïa et la frivolité, on aurait pu souhaiter que le Vieux Continent impose une juste mesure

de toute contextualité historique susceptible de limiter l'audience. L'indigène, fugitive apparition, se limitant à la couleur locale, comme le couple de Français apeurés, dans le *Soldat Ryan*, ou les Mexicains huileux chez John Ford. *« Good guy »*, résolu mais n'échappant pas aux états d'âme, fardeau du justicier et distinction du Démocrate, contre *« bad guy »*, œil torve et groin de cochon. Psychopathe, pervers, nationaliste buté.

Scénario tautologique (le méchant est méchant, *« a rose is a rose is a rose »*), qui n'apprend rien mais fait plaisir aux figurants et auxiliaires de la périphérie. Côté chevalier blanc, donc, la Démocratie, entité théologique, aérienne, impolluée (par nature étrangère à la culture de violence – comme le savent bien Algériens, Vietnamiens et Irlandais). La US Army est son bras séculier, l'ONU, une carte de visite amovible, la *« communauté internationale »*, un nom commode et le président des Etats-Unis, le sourcilleux tuteur.

Côté docteur Nô, planqués dans leurs bunkers, les barbares et les dictateurs. Leur mise à terre signifiera le retour immédiat à la civilisation, à la morale internationale, à la libre circulation des capitaux. Nasser, Kadhafi, Castro, Assad, Khomeiny, Milosevic : c'est de ce monstre que vient tout le mal. Car chaque duel est la der des der, et l'immonde à terrasser, le dernier des dinosaures. L'ultime obstacle entre les populations *arriérées* et la globalisation de la liberté, sans taxes ni droits de douane (l'Arabie saoudite n'a donc rien d'une dictature, elle est en zone libre). Ces Hitler intermittents ne sont pas liés à des peuples, des traditions, des sensibilités qui les précèdent et leur survivront : l'épouvantail est seul, mastodonte sans mandants ni adhérents.

Surtout, pas de *flash-back*, une photo suffira. La lumière éteinte dans les zones d'opérations, on allumera les écrans chez soi, où les nouveaux procédés infographiques feront merveille. Pas d'images ? Qu'importe ! Les signes feront le travail, à partir d'un document quelconque. On dit parfois que la technologie annule la force des mots. En fait, mythes et machines se tirent l'un l'autre. Un mythe, ce n'est pas un commentaire en *off*, c'est une façon de construire l'image elle-même. Dans ces crises à l'aveugle, on ne coupe jamais le son et le discours sur l'actualité, à l'arrière, devient l'actualité même.

On peut décliner le produit en fonction des folklores. Le scénario original, tempête sur les méchants, est grand public, façon Tim Burton, Luc Besson ou Cameron. S'il relève à la source du *Fun-Military-Industrial Complex* (les fans de New York n'y croient pas plus que cela), il peut prendre chez nous une gravité conceptuelle, pathétique et métaphysique qui crispe les visages et enrauque les voix. Le destin du siècle, nous dira-t-on, est en jeu. Aux signes-clichés, les intellectuels français s'entendent à ajouter des signes-mémoire, puisés dans le réservoir des symboles antifascistes et antitotalitaires – goulag, Staline, guerre d'Espagne, Oradour-sur-Glane – signalétique intimidante mais utile car dispensant de toute analyse circonstanciée. Là où règnent les majuscules, l'exactitude est à déconseiller.

« La deuxième guerre mondiale, a-t-on dit, *fut le premier film dans lequel chaque Américain pouvait avoir un rôle... »* Nous lui devons beaucoup, nous Européens, à cet acteur improvisé de Normandie et des Ardennes – presque autant qu'à celui de Stalingrad. Peut-être parce qu'une juste cause imposée par l'Histoire ne se présente ni ne se pense jamais comme un film dès le départ. On n'a pas à forcer sur la fierté de soi. C'est après, non pendant, qu'on amène spots et trucages.

Les guerres d'Irak et de Serbie ont au moins ce point commun que les besoins de la narration y ont déterminé et rythmé l'intrigue, en temps réel. Avec, dans le dernier cas, un certain embarras scénaristique. Gros bras contre coupe-jarret – c'était pourtant un script honorable. Mais comment pilonner une population sans faire un peuple martyr, quand la palme du martyr – pensons au Vietnam – vaut laurier de vainqueur ? Comment transformer en héros les pilotes professionnels les mieux protégés du monde ? Comment distiller un beau combat singulier, un duel d'honneur, quand le rapport des forces, et des PNB, est de mille à un ? Comment même appeler *« guerre »* – situation impliquant un minimum de réciprocité, je te frappe, tu me frappes – une opération punitive à zéro mort, où le tortionnaire est bel et bien mis à la torture (étant entendu qu'il ne tient qu'au misérable d'arrêter la gégène, sur un simple signe, indiquant qu'il accepte de se rendre ou de parler – au lieu de s'entêter dans l'irrationnel).

L'Occident sait faire, côté prestidigitation. Il tient les réseaux. Il peut même compter sur M. Milosevic pour, conscient des difficultés de tournage, rendre service à la cause de son mieux, en massacrant et expulsant les Albanais sans vergogne. Voilà qui remet la compassion du bon côté, du nôtre. Mais arrêtons les ironies. La question devrait être : comment arrêter le mieux possible la *« catastrophe humanitaire »*, et non comment l'exploiter en termes de communication ?

Force déterminée, force imbécile ? La Grèce avait conquis son conquérant en le coulant dans son moule de culture. Et reprogrammé intelligemment la force romaine (le grec, rappelons-le, était la *lingua franca* de l'Empire romain). Preuve que les empires se suivent et ne se ressemblent pas : l'Amérique déprogramme l'Europe qui devient aussi fruste et myope que son *leader*. En vain se flatte-t-elle de ne pas recevoir d'instructions de sa métropole. En vain ses diplomates s'ingénient-ils à prendre des initiatives, animer des groupes de contact, tirer des leçons, faire des mines.

L'Amérique n'a même plus besoin d'être dominatrice. Elle est devenue pour nous irréfutable, c'est-à-dire intérieure. On dit désormais, sans y penser : *« les Occidentaux »*. Allergique à ses propres complexités, le dominé se pense selon les spécifications du dominant, par images et slogans (Etat de droit, Démocratie, Liberté). Ce qui rend ce western crédible, c'est une crise générale de la transmission européenne – crise de l'école, de l'imprimé, du spectacle, toutes les filières de la mémoire. Perdue la maîtrise intellectuelle de notre passé, notre présent politique nous devient à ce point étranger que nous pouvons faire sincèrement nôtre le simplisme vertueux d'Hollywood. Et confondre dans son sillage l'idéalisme historique, qui consiste à mettre la force des choses au service d'un idéal, et le médiatisme anhistorique, qui consiste à substituer le choc des images au poids du réel, à remplacer le raisonnement politique par le sentiment moral, et finalement, comme disait Barthes, à *« donner à un réel cynique la caution d'une morale noble »*.

Ainsi s'impose comme *« inévitable »* le guignol populiste du

Une tête est américanisée quand elle a remplacé le temps par l'espace, l'histoire par la technique et la politique par l'Evangile

Combat des Essences (Démocratie contre Forces du mal), là où l'on aurait besoin d'une balance à mouches et d'une méticuleuse connaissance des cicatrices séculaires pour réconcilier pas à pas la justice et la justesse. Résultat : un empire *stop and go* mais arrogant, instantanéiste et sans mémoire mais sûr de lui, aux mythologies manichéennes, se voit investi de la *summa potestas*, pouvoir de vie et de mort, sur une région par malheur malade comme aucune autre d'un excès de mémoire. Où le passé surdétermine chaque lieu, névrotiquement, et où ne seront viables, demain comme hier, que des cotes mal taillées, au coup par coup, sans formalisme ni grandiloquence.

Entre la superstition de l'histoire qui sévit dans les Balkans et l'éradication de l'histoire qui sévit dans le Middle West, entre la paranoïa et la frivolité, on aurait pu souhaiter que le Vieux Continent impose une juste mesure, puisque, à Belgrade et Pristina, c'est encore à son propre passé qu'il est confronté : invasion ottomane, question d'Orient, traité de Versailles. Sans remonter à 1389, au mythe fondateur du roman national serbe, le premier ministre Pacic ne demandait-il pas à Clemenceau, en 1918, l'expulsion des Albanais du Kosovo ? L'Histoire n'est pas notre code, certes, mais les dissocier n'a jamais donné de résultats viables.

Pour recoller les morceaux, il eût fallu à l'Europe un de Gaulle, c'est-à-dire une lucidité doublée d'un caractère, capable de devancer l'avenir parce que rendant à l'actualité sa profondeur de temps. Un réfractaire, ou quelques-uns, osant penser les affaires européennes dans une grammaire européenne, au lieu de se plier aux vues d'une bureaucratie impériale erratique et parcimonieuse, traitant les dossiers périphériques non pas de jour en jour et sur la durée, mais d'émission en émission, au rythme des médias, machine folle. Et voulant la domination absolue sans en payer le prix comptant.

La gageure n'est pas mince, s'il est vrai qu'au tribunal du conformisme, qui rend ses verdicts quotidiens en titres et en infos, le moindre récalcitrant est tenu pour délinquant (rouge, brun ou les deux). Nous faudra-t-il alors abdiquer tout projet de vaillance, et rêver en esthètes sur la beauté des civilisations qui meurent ? Le savoir objectif accumulé en grimoires au fond de nos chancelleries, des siècles de traités, conférences et congrès entassés dans les bibliothèques, des kilomètres linéaires de pragmatismes subtils, de massacres arrêtés, de haines ancestrales tempérées ou maîtrisées – venant expirer au pied d'une flamboyante reporter-vedette de CNN, égérie d'un secrétaire général du *State Department* rivé au petit écran... Point d'orgue parfait pour un chef-d'œuvre mélancolique intitulé *Le Crépuscule européen*, qu'aurait pu signer Spengler et porter à l'écran, magnifiquement, Visconti.

Régis Debray

Guerre aux nationalismes

par Jean Viard

PARTOUT dans le monde, l'effondrement du mythe révolutionnaire a bouleversé le champ du politique. Hier, le mythe communiste, comme le projet des pays non alignés, permit à des élites politiques d'instrumentaliser les désirs, souvent légitimes, de changement social des milieux pauvres ou populaires aux fins de conquérir le pouvoir. La beauté des espérances ainsi instrumentalisées masqua longtemps l'instrumentalisation même et son immense violence contre ceux dont elle se réclamait. On ne peut plus aujourd'hui l'ignorer. Ni ignorer que le changement du pouvoir d'Etat ne change pas seul la société – ni, a fortiori, la vie – car l'espace politique ne se réduit pas aux choix de l'Etat.

Mais la fin de l'instrumentalisation du mythe d'un monde meilleur, *« ici-bas »*, pour tous, qui est un progrès considérable pour les droits de l'homme et la démocratie, a ouvert la voie à la résurgence de deux mythologiques antérieures. L'une qui voudrait que le marché incarne la liberté pour chacun, l'autre que le politique soit d'abord l'organisation des hommes en fonction de leurs origines nationales, ethniques et même religieuses ; ouvrant par là à l'islamisme, au nationalisme et à l'ethnicisme. Souvent, d'ailleurs, les nationalismes modernes mélangent ces trois dimensions, même si, à chaque fois, l'une est mise en avant.

Aussi leur « efficacité » est-elle particulièrement forte en des lieux frontières de ces trois récits – religieux, national, ethnique. En France vis-à-vis des Algériens/musulmans, en Flandre vis-à-vis des francophones/laïques et, surtout, bien sûr, au cœur du monde des *« Slaves du Sud »* qui est un des deux points

Faire la guerre au régime yougoslave – avec la probabilité terrible que les premières victimes en soient le peuple du Kosovo – est une prise de conscience d'un immense danger

nodaux – avec l'Allemagne – de l'articulation des grands territoires de migrations et de récits qui traversent notre continent.

Or l'histoire du XXe siècle nous a appris que nous devons combattre ces instrumentalisations politiques des mythes. Parce qu'ils sont dangereux en eux-mêmes vis-à-vis de ceux qui y succombent ; et, plus encore, parce qu'ils entraînent les peuples à s'exclure mutuellement – et à se combattre en entrant par effet de voisinage dans de terribles spirales mytho-nationalistes.

Faire la guerre au régime yougoslave – avec la probabilité terrible que les premières victimes en soient le peuple du Kosovo – me semble une prise de conscience de cet immense danger. Une décision qui ne peut pas ne pas résonner, par certains côtés, avec le refus des démocraties d'intervenir au moment de la guerre d'Espagne – avec les conséquences tragiques, aujourd'hui connues, de ce refus d'alors. A trop désirer la paix, on laisse parfois la guerre se généraliser.

Si nous savons, en ce moment, à peu près contenir le risque nationaliste au sein de nos démocraties – et encore, car le tableau politique en France, aujourd'hui, est particulièrement embrouillé sur ce sujet, et bien au-delà du FN –, nous ne savons pas bien que faire en Yougoslavie et au Moyen-Orient ; demain, peut-être, dans l'ensemble de l'ancien monde communiste dit *« slave et orthodoxe »*, voire sur les pourtours de la Méditerranée. La guerre d'aujourd'hui est une tentative de réduire le danger. Leurs dangers. Notre danger. L'avenir seul dira si ce fut le bon choix.

En outre, si chaque homme, chaque femme, chaque enfant a conquis dans nos valeurs le même droit à être lui-même dans la dignité – et à incarner l'humanité dans sa totalité –, si chaque culture a enfin acquis le même droit à être protégée et valorisée dans sa diversité créatrice, il n'en demeure pas moins que le monde est organisé avec des centres et des périphéries. Dans le système du monde actuel – comme dirait Immanuel Wallerstein –, la logique nationaliste est beaucoup plus dangereuse pour l'humanité en Europe qu'ailleurs. Et surtout, là où l'Europe touche à l'Asie et à l'Afrique. Non seulement parce que l'angoisse de la mémoire terrible de ce siècle nous étreint rien que d'en parler, mais aussi parce que nous sommes en des lieux extrêmes de tension d'une très longue histoire et, en même temps, au cœur de la puissance moderne.

Reconnaissons aux Américains qui n'ont pas connu de guerre sur leur territoire en ce siècle, mais qui par deux fois sont intervenus sur le nôtre, un certain droit à porter sur les tensions européennes un regard parfois plus historique que nous. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas la même culture de la force et de l'aventure qu'eux que nous devrions oublier que les riverains de l'Atlantique Nord sont au centre de la maîtrise de la planète – et encore pour quelque temps ; ni que plus d'un demi-siècle de propagande soviétique a inculqué à de nombreux Européens une vision anti-américaine parfois excessive : pour une fois qu'il n'y a pas d'enjeu pétrolier, des analyses plus nuancées seraient salutaires.

Prendre soin des communautés en cette région du monde est donc, plus qu'ailleurs, prendre soin de l'humanité en tant que telle. Tel fut le cœur du projet de l'Union européenne : après la défaite nazie certes, mais aussi contre toute instrumentalisation mythique, y compris celle du mythe révolutionnaire par le bloc soviétique.

Or, depuis 1989, la carte réelle et imaginaire du politique a changé. L'entrée de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque dans l'OTAN, demain dans l'Union, est un pas. Mais un pas trop silencieux, sans légitimation des nouvelles frontières.

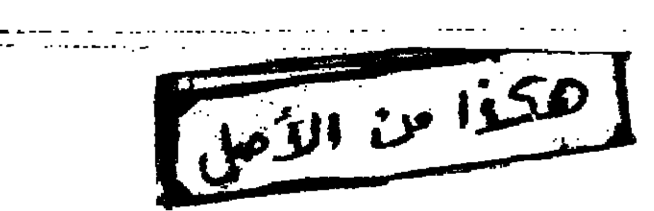
Cette guerre est une tentative de lutte contre ce danger. Au-delà de ses succès, ou de ses échecs militaires, elle est la marque d'une prise de conscience, de l'acceptation d'un risque et d'une volonté. Elle est une décision locale pour les droits de l'homme au Kosovo, une décision antinationaliste face au régime de Belgrade, une décision de renforcement du politique face à ceux qui croient gouverner le monde avec des marchés et des mythes.

Les clivages internes aux démocraties coalisées marquent nettement l'affrontement de ces deux idées du politique. Les uns – quels que soient leurs arguments – croient à l'instrumentalisation politique des mythes. Les autres, au-delà de leurs divergences, la refusent et cherchent des espaces du politique où la liberté est inséparable de la cohésion – et de ses contraintes.

En France, il est finalement bon que, hors des FN, ces *deux* systèmes de pensée politique ne soient pas face à face ; chaque nationaliste réintégré dans la droite, ou dans la gauche, affaiblit le risque d'un nationalisme à la française, même si leur pression nuit, dans chaque camp, à l'évolution plus rapide des débats et des politiques vers un projet partagé de liberté et de cohésion.

Trop souvent, aujourd'hui, le soin de la communauté des habitants de France frôle des discours républicano-nationalistes teintés de mythes. Les élections européennes, plus qu'un débat sur ces thèmes, risquent d'être un tour de chauffe pour de prochaines échéances nationales. Au-delà de la guerre, nous avons besoin d'une analyse claire, d'une vision du monde et de la société ; et de projets positifs pour redonner du souffle à la politique, à l'Europe et au monde.

***Jean Viard** est directeur de recherche au CNRS (Cevipof).*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Contre le « tout-routier »

AU-DELÀ de l'horreur, le drame du tunnel du Mont-Blanc pourrait être le symbole d'une certaine irresponsabilité française dans le domaine de la route et des transports. Certes, cet accident est *« exceptionnel »*, comme l'a dit Lionel Jospin. Il faut souhaiter que l'enquête technique et administrative lancée par le ministre de l'intérieur et celui des transports ainsi que l'information judiciaire ouverte pour homicide involontaire aillent au bout des responsabilités et permettent de comprendre les raisons de cette catastrophe. De même, on ne peut qu'approuver la décision de contrôler l'ensemble des tunnels de plus d'un kilomètre de long.

Mais au-delà des circonstances, de la vétusté de l'équipement et des éventuelles fautes humaines, c'est toute la logique de l'expansionnisme du transport routier qui est, une nouvelle fois, mise en accusation : sur les 35 millions de tonnes de marchandises qui transitent, chaque année, entre l'Italie et la France, 10 seulement sont acheminées par voie ferrée. La vallée de Chamonix est devenue un couloir à poids lourds, source d'insécurité et de pollution.

Un temps, les Chamoniards ont espéré en l'un des *« quatorze grands projets »* de l'Union européenne, imaginé en 1995 : relier Lyon et Turin par une liaison à grande vitesse, combinant voyageurs et marchandises, selon la technique du ferroutage. Cette « autoroute ferroviaire » exigerait d'importants investissements. Malgré l'accord de principe des gouvernements italien et français, en octobre 1997, son ouverture ne pourrait pas avoir lieu avant 2015, voire plus tard. Il est pourtant grand temps de privilégier d'autres modes de transport. Le Mont-Blanc n'est pas une fatalité. Il est la preuve par l'atroce de l'absurdité du *« tout-routier »* justifié par la recherche forcenée d'une rentabilité économique à tout prix. Mais la route est sacrée, et le lobby routier toujours aussi puissant en France.

Cette puissance s'exprime par le retard du rail, mais aussi par les résistances à de véritables mesures en faveur de la sécurité. En 1998, la route a fait 8 437 morts : pour la première fois depuis dix ans, ce chiffre est à nouveau en augmentation. Les causes de l'hécatombe sont connues : vitesse, alcool. Or le gouvernement de Lionel Jospin ne s'est guère mobilisé, depuis son arrivée, alors qu'il faut intensifier à la fois prévention et répression. La formule fameuse selon laquelle on peut traverser la France sans voir un képi est malheureusement une réalité, alors même que la file de gauche des autoroutes ressemble de plus en plus à une piste de vitesse. Pourquoi ne pas créer une véritable police de la route, comme dans d'autres pays ? La justice est aussi en cause, qui n'inflige que de la prison avec sursis à qui tue par imprudence caractérisée.

Un comité interministériel doit être consacré à la sécurité routière vendredi 2 avril. Il n'est que temps d'inverser la tendance à la primauté de la route et de prendre des mesures énergiques, voire radicales contre toutes les formes d'insécurité sur la route. La catastrophe de Chamonix aura-t-elle au moins servi d'électrochoc ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, *Le Monde* Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Une autre victime du Kosovo : l'ONU

ÉCLIPSE PASSAGÈRE ou effacement durable, le Conseil de sécurité des Nations unies apparaît comme une des victimes de la guerre au Kosovo. L'OTAN a déclenché les frappes sur la Serbie sans lui avoir demandé son avis, et aucune initiative n'est attendue à New York pour prendre en charge un conflit qui depuis plusieurs mois déjà était géré politiquement par le Groupe de contact et militairement par l'OTAN.

Les Etats-Unis n'avaient d'ailleurs jamais montré aucune envie d'impliquer le Conseil et d'obtenir son aval. Pour de bonnes raisons : le veto quasi certain des Russes, auxquels pouvaient, à tout moment, se joindre les Chinois – ils l'ont montré à propos de la force de l'ONU en Macédoine. Mais il existait une raison plus profonde. Avec le Kosovo, les Américains voulaient créer un précédent en montrant que l'OTAN pouvait agir sans un mandat formel du Conseil de sécurité. Sans doute se réclament-ils de plusieurs résolutions de ce même Conseil que Slobodan Milosevic a superbement ignorées ou violées. La France et d'autres pays occidentaux ont accepté cette couverture légale. La résolution, proposée par la Russie, qui condamnait le recours à la force contre la Serbie ayant été repoussée par douze des quinze membres du Conseil, on peut soutenir que celui-ci a *accepté a contrario* les bombardements.

Mais si, juridiquement, les formes ont été respectées, politiquement, le Conseil a été marginalisé. *« Une mise à l'écart temporaire »*, estime Ruth Wedgewood, experte auprès du *Council for Foreign Relations* de New York. *« Le Conseil s'est mis lui-même hors jeu à propos de la Macédoine »*, affirme un haut fonctionnaire de la Maison Blanche pour stigmatiser l'attitude de la Chine, qui a fait usage de son droit de veto contre le renouvellement de la force de l'ONU en Macédoine sous prétexte que le gouvernement de Skopje avait reconnu Taïwan. *Du pain bénit pour Washington* : le Conseil est paralysé par des considérations n'ayant rien à voir avec les sujets discutés.

Que la crise soit temporaire ou profonde, il semble qu'une période de la vie des Nations unies s'achève. Elle avait commencé à la fin des années 80. Président d'une Union soviétique finissante, Mikhaïl Gorbatchev découvrait les charmes de la communauté des nations. Pendant plusieurs années, l'URSS puis la Russie, qui avait hérité de son siège permanent et de son droit de veto au Conseil de sécurité, s'étaient montrées soucieuses de coopérer avec les Occidentaux, jusqu'à autoriser la coalition formée autour des Etats-Unis à faire la guerre à Saddam Hussein en 1991. L'ONU, rendue largement impuissante par l'usage du droit de veto pendant les quarante années de la guerre froide, allait enfin pouvoir jouer son rôle, et les cinq membres permanents se montraient dignes des prérogatives qu'ils s'étaient accordées en 1945. L'organisation internationale n'a jamais été aussi active qu'au début des années 90, multipliant les actions de maintien de la paix, envoyant des « casques bleus » partout dans le monde, prétendant jouer, au risque d'être dépassée par ses ambitions, le rôle que les pères de la Charte avaient conçu pour elle.

En 1995, 80 000 « casques bleus » de l'ONU assuraient des opérations de maintien de la paix ; il n'en reste plus que 12 000. Les moyens – modestes – dont elle disposait se réduisent. Le projet d'une force permanente est resté dans les cartons. C'était l'époque où, pour engager la guerre du Golfe ou pour envoyer des troupes en Somalie ou en Haïti, les présidents américains sollicitaient un mandat des Nations unies. Les commentateurs américains reconnaissent que, si l'ONU n'avait pas donné son feu vert, les Etats-Unis s'en seraient passés, au moins pour chasser les Irakiens du Koweït. C'était encore l'époque où la bénédiction des Nations unies apportait une légitimation morale.

UN COMPROMIS SUFFISAMMENT VAGUE

Etait-ce seulement une parenthèse ? Si oui, elle se serait refermée en 1995, après les accords de Dayton et l'envoi en Bosnie d'une force de l'OTAN, avec accord de l'ONU et participation russe. Depuis, la Russie a découvert que, privée d'empire, avec une économie en déroute et une armée démoralisée, sa capacité de dire non à l'ONU restait un des derniers apanages de son statut de grande puissance. Or le Conseil de sécurité ne peut pas fonctionner s'il devient le champ clos de conflits d'intérêts. Sa composition, image figée de l'après-deuxième guerre mondiale, est mise en cause par les puissances émergentes, qui contestent sa légitimité. Par leur poids économique, politique ou démographique, des pays comme l'Allemagne, le Japon, le Brésil, l'Inde, etc., peuvent prétendre y siéger à titre de membres permanents, mais leurs voisins – Italie, Argentine, Mexique ou Pakistan – récusent cette prétention.

Le droit de veto inconditionnel accordé aux Cinq Grands par la Charte est, avec l'élargissement du Conseil, un des thèmes récurrents de la réforme des Nations unies. Il n'est pas étonnant que le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, l'ait récemment critiqué, puisque l'Allemagne est un des pays candidats à l'un de ses sièges permanents. Le Mexique a, de son côté, demandé que *« la monarchie absolue »* du veto inconditionnel cède la place à *« la monarchie constitutionnelle »* du veto limité. Même quand ils cachent leur position sous diverses périphrases, les membres permanents ne sont pas disposés à s'en défaire.

A moins d'un mois du sommet atlantique de Washington, organisé pour célébrer le 50e anniversaire de l'Alliance, le Kosovo est un cas d'école pour les Etats-Unis, qui voudraient faire inscrire dans le « nouveau concept stratégique » de l'O[illegible] pour celle-ci d'intervenir dans des opérations de rétablissement de la paix en dehors de la zone géographique pour laquelle elle a été créée en 1949, y compris sans résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, pour ne pas se retrouver l'otage d'un veto russe ou chinois. Le Kosovo constitue même un double précédent puisque l'intervention a eu lieu sans mandat formel et que les alliés ont fait leur cette interprétation. De là à pérenniser ce qui pour certains membres de l'Alliance devrait rester une exception, il y a un pas que les Américains franchiraient volontiers.

La discussion qui se poursuit entre les dix-neuf membres de l'OTAN se terminera par un compromis suffisamment vague pour permettre toutes les interprétations et satisfaire tout le monde.

Afsané Bassir Pour et Daniel Vernet

Reportage *par Sajtinac*

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le ballet « Giselle » rajeuni

IL FAUT rendre grâce à M. Alexandre Benois chargé du soin de refaire les maquettes des décors et des costumes de *Giselle* à l'Opéra : nul n'était mieux que lui qualifié pour rajeunir le vieux chef-d'œuvre. Il l'a fait avec tact, en respectant la tradition. Cette sagesse n'a point empêché M. Alexandre Benois de faire œuvre originale : ses deux décors sont pleins de poésie, et ses costumes, par l'harmonie mouvante des couleurs autant que par la diversité des formes, animent joliment le plateau.

La mise en scène a été grandement améliorée par Serge Lifar : lui non plus n'a rien bousculé, mais les quelques détails qu'il a modifiés constituent d'heureuses innovations. Lui-même tenait le rôle du prince séducteur. Il y a montré non seulement sa virtuosité de danseur, mais en même temps un talent de comédien hors pair. La beauté de ses attitudes, la séduction de son jeu lui ont valu un triomphe mérité.

L'idée de faire paraître deux étoiles dans le rôle de Giselle semblait *a priori* contestable : une Giselle blonde au premier acte, une brune au second, surprennent évidemment le spectateur. Cela dit, il faut reconnaître que Mlles Darsonval et Chauviré ont tenu la gageure. La première a interprété la scène de la folie en véritable tragédienne et s'y est montrée étonnamment pathétique. Elle a été l'objet d'interminables rappels. Mlle Chauviré, au second acte, a animé le ballet blanc avec une poésie romantique non moins émouvante. Sa grâce, son charme mélancolique ont fait merveille, et elle aussi a été justement acclamée.

René Dumesnil
(1er avril 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Lueur d'espoir au Sahara occidental

LES DERNIERS développements au Sahara occidental autorisent une double lecture. Les pessimistes privilégient les déclarations récentes de deux des principaux protagonistes du dossier : le « président » de la République sahraouie (autoproclamée), Mohamed Abdelaziz, et le ministre marocain de l'intérieur, Driss Basri. Tous deux viennent de confirmer, *chacun de son côté*, que le référendum sur l'avenir de ce territoire désertique vaste comme la moitié de la France n'aura pas lieu en décembre, contrairement aux prévisions de l'ONU. Ce n'est pas avant mars 2000 que la population sahraouie pourra choisir entre l'indépendance du Sahara occidental ou son rattachement au Maroc. Maintes fois repoussé, le référendum devait initialement avoir lieu en 1991.

Les optimistes ont aussi des motifs de satisfaction. *« L'organisation pratique du référendum progresse. Un nouveau retard de quelques mois n'aura rien de catastrophique »*, observe un diplomate des Nations unies. Car des progrès ont été enregistrés ces dernières semaines entre le Maroc et l'ONU. Le statut de la Minurso (Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental) a été réglé. Le HCR, l'organisme des Nations unies en charge des réfugiés, vient de pouvoir s'installer à El Ayoun, la « capitale » du Sahara occidental. Et un accord vient d'être signé pour la destruction de certains types de mines.

Un compromis serait même en vue sur la définition du corps électoral, le problème clé sur lequel butait la mise en œuvre du référendum. Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, les Marocains ont donné le 22 mars leur *« accord de principe* [...] *en faveur de la reprise rapide du processus d'identification* [des votants] *»*. *« De notre côté, plus rien ne s'oppose à la tenue du référendum »*, affirme un haut responsable marocain sous couvert d'anonymat. Kofi Annan va soumettre au Maroc et au Polisario d'ultimes arrangements. Dans ces conditions, le Conseil de sécurité devrait prolonger jusqu'au 31 avril, comme le préconise le secrétaire général de l'ONU, le mandat des 250 membres de la Minurso arrivé à échéance.

Depuis que l'avenir du Sahara occidental est en jeu, sa population fait l'objet d'évaluations très éloignées les unes des autres. Dans les années soixante, avant la création des mouvements de libération au Sahara, les Marocains avançaient des chiffres oscillant entre 150 000 et 200 000 pour la population locale ; le colonisateur espagnol parlait officiellement de 25 000 Sahraouis. Dix ans plus tard, le Polisario revendiquera l'existence d'un peuple sahraoui fort de... 1 million d'âmes.

Le seul document écrit dont on dispose est le recensement de 1974. Il dénombrait 73 487 Sahraouis (38 336 hommes et 35 151 femmes). Mais il est *« incomplet »*, nuance Emilio Cuevas Puente, le colonel espagnol qui, sur place, a organisé le recensement de décembre 1974. *« Pressé par les Nations unies, nous n'avons pu travailler que pendant un mois. C'était trop court pour faire le décompte d'une population éparpillée sur un territoire très vaste, et qui ne coopérait pas toujours avec nous »*, explique-t-il au *Monde*. *« On savait aussi que des nomades sahraouis* [à la suite des ratissages opérés par les Espagnols] *avaient quitté le Sahara occidental pour aller se réfugier dans les pays limitrophes, mais nous n'avions aucun mandat pour aller les dénombrer. »*

SAHRAOUIS « MAROCANISÉS »

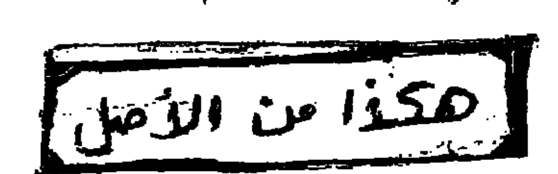
C'est sur la base du recensement espagnol que les équipes de l'ONU ont travaillé. Jusqu'ici, la Minurso a « identifié » 147 000 personnes au Maroc, en Algérie et dans le nord de la Mauritanie. Parmi eux, 85 000 électeurs ont été retenus, les autres pouvant faire appel.

Les propos du colonel Cuevas font le jeu du Maroc qui, depuis des années, refuse que le recensement de 1974 serve de base exclusive pour l'identification du corps électoral. Les Marocains réclament en particulier que les membres de trois tribus (environ 65 000 personnes), installées de longue date dans le sud du royaume, puissent participer au référendum. Aux yeux de Rabat, ces Sahraouis *« marocanisés »* voteront en faveur du rattachement au royaume chérifien. Ils feront contrepoids aux tribus Sahraouies réfugiées à Tindouf, en Algérie, réputées favorables au Front Polisario et à l'indépendance.

Au prix d'un travail de lobbying, Rabat a obtenu gain de cause. Le Front Polisario a fait preuve de souplesse et s'est montré accommodant. *« Les responsables du Polisario font confiance aux Nations unies pour continuer à travailler en toute indépendance »*, estime-t-on à l'ONU. Tous les membres des *« tribus contestées »*, absentes du recensement de 1974, vont pouvoir passer devant les commissions d'identification des Nations unies chargées de préparer les listes électorales. A l'ONU de trancher et de dire qui est sahraoui et qui ne l'est pas.

La politique des petits pas menée par les Nations unies autorise un léger regain d'espoir pour le règlement d'un dossier vieux de près d'un quart de siècle. Mais d'autres obstacles subsistent – sur le rapatriement des Sahraouis installés dans les camps de Tindouf en particulier – qui laissent planer un doute sur la tenue effective du référendum.

Jean-Pierre Tuquoi



[illegible]sovo : l'ONU

de la paix, envoyant ces « casques bleus » partout dans le monde, prétendant jouer, au risque d'être dépassée par ses ambitions, le rôle que les pères de la Charte avaient conçu pour elle.

En 1995, 80 000 « casques bleus » de l'ONU assuraient des opérations de maintien de la paix ; il n'en reste plus que 12 000. Les moyens – modestes – dont elle disposait se réduisent. Le projet d'une force permanente est resté dans les cartons. C'était l'époque où, pour engager la guerre du Golfe ou pour envoyer des troupes en Somalie ou en Haïti, les présidents américains sollicitaient un mandat des Nations unies. Les commentateurs américains reconnaissent que, si l'ONU n'avait pas donné son feu vert, les Etats-Unis s'en seraient passés, au moins pour chasser les Irakiens du Koweït. C'était encore l'époque où la bénédiction des Nations unies apportait une légitimation morale.

UN COMPROMIS SUFFISAMMENT VAGUE

Etait-ce seulement une parenthèse ? Si oui, elle se serait refermée en 1995, après les accords de Dayton et l'envoi en Bosnie d'une force de l'OTAN, avec accord de l'ONU et participation russe. Depuis, la Russie a découvert que, privée d'empire, avec une économie en déroute et une armée démoralisée, sa capacité de dire non à l'ONU restait un des derniers apanages de son statut de grande puissance. Or le Conseil de sécurité ne peut pas fonctionner s'il devient le champ clos de conflits d'intérêts. Sa composition, image figée de l'après-deuxième guerre mondiale, est mise en cause par les puissances émergentes, qui contestent sa légitimité. Par leur poids économique, politique ou démographique, des pays comme l'Allemagne, le Japon, le Brésil, l'Inde, etc., peuvent prétendre y siéger à titre de membres permanents, mais leurs voisins – Italie, Argentine, Mexique ou Pakistan – récusent cette prétention.

Le droit de veto inconditionnel accordé aux Cinq Grands par la Charte est, avec l'élargissement du Conseil, un des thèmes récurrents de la réforme des Nations unies. Il n'est pas étonnant que le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, l'ait récemment critiqué, puisque l'Allemagne est un des pays candidats à l'un de ses sièges permanents. Le Mexique a, de son côté, demandé que [illegible] « du veto inconditionnel cède la place à « la [illegible] constitutionnelle » du veto limité. Même quand ils cachent leur position sous diverses périphrases, les membres permanents ne sont pas disposés à s'en défaire.

A moins d'un mois du sommet atlantique de Washington, organisé pour célébrer le 50e anniversaire de l'Alliance, le Kosovo est un cas [illegible] pour les Etats-Unis, qui voudraient [illegible] dans le « nouveau concept stratégique » de l'OTAN le droit pour celle-ci d'intervenir dans des opérations de rétablissement de la paix en dehors de la zone géographique pour laquelle elle a été créée en 1949, y compris sans résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, pour ne pas se retrouver otage d'un veto russe ou chinois. Le Kosovo constitue même un double précédent, puisque l'intervention a eu lieu sans mandat formel et que les alliés ont fait leur cette interprétation. [illegible] ce qui pour certains membres de l'Alliance devrait rester une exception [illegible] un pas que les Américains franchiraient volontiers.

La discussion qui se poursuit entre les dix-neuf membres de l'OTAN se terminera par un compromis suffisamment vague pour permettre toutes les interprétations et satisfaire tout le monde.

Afsané Bassir Pour et Daniel Vernet

[illegible] occidental

[illegible]

Jean-Pierre Tuquoi

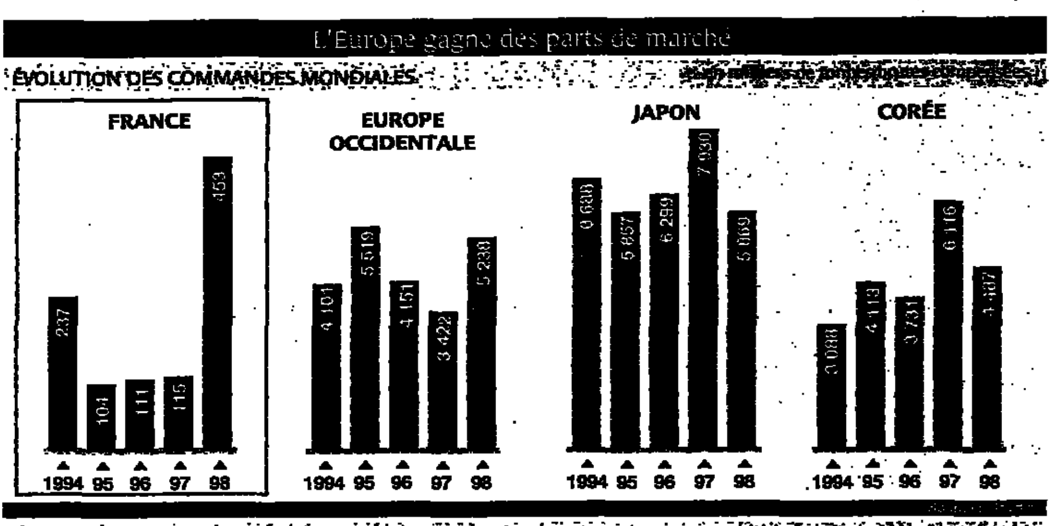
هكذا من الأصل

TRANSPORT MARITIME Après trois ans de vaches maigres, 1998 aura été un excellent cru pour les chantiers navals français, à l'exception des Ateliers et chantiers du Havre, en faillite. ● DES COMMANDES d'un volume deux fois supérieur à celui de 1994 ont été engrangées par les entreprises françaises, notamment grâce au marché des paquebots. ● FACE À LA CONCURRENCE japonaise et sud-coréenne, c'est l'ensemble de l'industrie européenne qui reprend des parts de marché, alors que les commandes mondiales sont en baisse. ● LA CONJONCTURE du transport maritime est beaucoup plus incertaine. Pour la première fois depuis quinze ans, le volume de marchandises transportées dans le monde a baissé en 1998. ● LES ARMATEURS de ferries et les croisiéristes sont en meilleure forme, mais s'inquiètent de la disparition des ventes hors taxes en Europe.

La vogue des paquebots redonne vie aux chantiers navals français

L'ensemble de l'industrie européenne entame la suprématie de ses concurrents japonais et coréens. Chez les armateurs, les croisiéristes ont le vent en poupe, mais les spécialistes du fret voient les nuages s'accumuler

« UNE FIN de siècle exceptionnelle ! ». Ainsi s'exprime Fabrice Théobald, délégué général de la Chambre syndicale des constructeurs de navires. 1998 aura été *pour les chantiers navals français* un excellent cru, et 1999 se présente bien. L'an dernier, les entreprises ont engrangé pour 453 000 tonnes brutes compensées (tbc) de nouvelles commandes au lieu de 237 000 en 1994, les Pays-Bas 816 000, l'Italie 1 million, l'Allemagne 1,3 millions. L'euphorie gagne globalement l'ensemble de l'Europe puisque, sur leurs redoutables concurrents que sont le Japon et la Corée qui régressent ou stagnent, les chantiers européens ont gagné des parts de marché, passant en cinq ans de 24 % à 29 % du total mondial.



Le carnet de commandes des chantiers navals mondiaux n'a jamais été aussi bien garni depuis vingt ans. Depuis 1990, la production a augmenté en volume de 54 %. L'Europe occidentale tire bien son épingle du jeu face au Japon et à la Corée (alors que la Chine recule), grâce au boom des croisières. Les chantiers asiatiques se spécialisent de plus en plus dans les pétroliers, les porte-conteneurs et les transporteurs de fret en vrac.

A côté du « modèle nazairien », les entreprises de taille moyenne ont aussi la tête haute

Si l'on excepte le cas malheureux des Ateliers et chantiers du Havre – dont la déconfiture est due à une gestion insuffisamment rigoureuse et à la prise de commande aventureuse de trois navires chimiques pour un armateur scandinave et qui, privés d'aides impérieuses de l'Etat, devront fermer leurs portes en 2000 –, l'ensemble du secteur peut aborder l'avenir à moyen terme avec une certaine confiance. Au début de l'année, en effet, les entreprises avaient au total pour 606 000 tbc en commande au lieu de 367 000 un an auparavant. Un chiffre qu'il faut mettre au crédit, essentiellement, des chantiers de l'Atlantique (filiale d'Alstom) à Saint-Nazaire qui annoncent, mois après mois, des contrats de paquebots de croisière pour des armateurs américano-norvégiens.

Le marché de la croisière aux Caraïbes et en Méditerranée, avec des navires géants, ou plus récemment de taille moyenne, mais de très haut de gamme, est en effet *plus florissant que jamais et* les chantiers français (mais aussi allemands, italiens et finlandais) tiennent sur ce créneau le haut du pavé. *« Tous les navires sans exception actuellement en commande pour une exploitation à l'international doivent être contruits en Europe »*, notent les courtiers parisiens Barry Rogliano Sales, dont les analyses font autorité.

Au point que Patrick Boissier, le PDG de la grande entreprise de l'estuaire de la Loire, qui a quatorze paquebots à construire (et qui, en association avec une firme espagnole est en négociation pour plusieurs méthaniers géants), a pu lancer publiquement le pari que dans moins de deux ans, il serait en mesure de se passer de toute aide publique. Une révolution dans la mentalité maritime collective et la tradition politico-administrative française.

Mais à côté du « modèle nazairien », qui sait aussi se placer sur le créneau des bâtiments de très haute technologie (pour la recherche du pétrole à grande profondeur par exemple), les autres entreprise de taille plus modestes, ont, elles aussi, la tête haute. A Cherbourg, les Constructions de Normandie ont fait selon les dirigeants une année 1998 *« formidable »*. L'entreprise est en négociation avec des pays du Golfe, pour arracher des commandes de navires militaires et de surveillance, et avec la Grèce qui veut rajeunir sa marine militaire.

Ailleurs, chez Piriou par exemple, ou Leroux et Lotz, on emmagasine des ordres de remorqueurs, bateaux de recherche, de thoniers, ferries rapides. Détail important : la traditionnelle rivalité entre les chantiers civils et la Direction des constructions navales dépendant du ministère de la défense semble enterrée, les sous-traitances réciproques et les démarches commerciales communes faisant, mois après mois, des progrès.

La bonne santé des chantiers – que pourrait menacer toutefois l'agressivité de la Corée, dopée par une dévaluation de grande ampleur du won –, contraste avec la conjoncture beaucoup plus incertaine et *« pas du tout triomphaliste »* du transport maritime proprement dit, selon l'expression d'Edouard Berlet, délégué du Comité central des armateurs de France (CCAF), qui réunit son assemblée générale le 31 mars. Pour la première fois depuis quinze ans, le volume des marchandises transportées dans le monde en 1998 est en légère baisse, le recul étant particulièrement marqué dans les échanges de céréales et de charbon. Les taux de frêt se sont effondrés sous l'effet de la crise asiatique et de la baisse de production de la sidérurgie japonaise, affectant surtout les recettes des armateurs spécialisés dans les conteneurs, les marchandises solides en vrac et, depuis quelques mois, le pétrole.

Louis Dreyfus, par exemple, qui exploite une flotte de 45 navires et qui, en 1999, va prendre livraison de cinq nouveaux cargos de grande taille ne marquera pas d'une pierre blanche 1998. Illustration : pour amener une tonne de charbon des Etats-Unis à Dunkerque par bateau de 110 000 tonnes, une aciérie qui devait payer 7,2 dollars la tonne fin 1997 ne devait plus débourser que 4,5 dollars un an après. Autant de moins pour l'armateur tranporteur.

Les armateurs de ferries sur la Manche ou la Méditerranée et les croisiéristes (il en existe quelques uns encore sous pavillon français, comme la Compagnie des îles du Ponant, créée à l'initiative de jeunes officiers) ont, eux, mieux tiré leur épingle du jeu, mais la suppression prochaine du régime du *duty free* (que continue à exiger la Commission) risque de leur être fatale, les ventes hors taxes pouvant représenter jusqu'à 40 % (c'est le cas chez SeaFrance) du chiffre d'affaires total.

Ce sont ces fragilités que les armateurs devaient exposer mercredi 31 mars au ministre des transports, Jean-Claude Gayssot. Ils exploitent 210 navires sous pavillon national et en contrôlent 150 autres via des filiales étrangères, et savent que le gouvernement veut les contraindre à engager la négociation sur les 35 heures. *« Pour la majeure partie de nos entreprises, c'est impossible dans la mesure où le pavillon français est déjà sensiblement plus cher que ses principaux concurrents européens »*, indique-t-on au CCAF. Trente-cinq heures, c'est un rajout de 10 % au moins au surcoût actuel. *« Rouvrons complètement le dossier de la compétitivité du pavillon français et de ses charges*, ajoute-t-on, *et l'on pourra négocier. »* Ce qui signifie, pour les dirigeants, s'aligner sur les législations en vigueur au Danemark, en Italie ou aux Pays-Bas et qui s'appuient sur une défiscalisation des salaires des marins, l'exonération totale des charges sociales et la taxation forfaitaire des sociétés, en fonction du nombre et de la taille des navires qu'elles exploitent.

François Grosrichard

Aides et chasseurs de primes

Institué par le gouvernement Juppé, le système des « quirats » permettait – par des exonérations fiscales avantageuses – à l'investisseur maritime d'alléger d'environ 30 % le coût d'acquisition d'un navire, neuf ou d'occasion. Ce système a entraîné environ 5,3 milliards de francs de commandes neuves, dont la moitié dans les chantiers français. Supprimé l'an dernier, il a été remplacé par une formule de groupement d'intérêt économique (GIE) fiscal qui aboutit, en fin de compte, à un allégement d'environ 20 à 22 %. Le décret a été publié au *Journal officiel* du 30 décembre 1998.

Au 15 mars, indique-t-on de source officielle, la direction générale des impôts avait donné son agrément définitif pour trois navires, dont un ferry rapide pour les lignes de Corse de la Société Corse Méditerranée (SNCM) et un tanker pour Pétromarine. Onze autres dossiers pour dix-sept navires sont en cours d'instruction, dont trois ou quatre, précise-t-on, n'ont guère de chances d'être retenus par l'administration, car ils émanent en fait d'armateurs mal identifiés qui ne sont que des chasseurs de primes.

Tristan Vieljeux reprend du service à la tête de CMA/CGM

C'EST UN RETOUR qui tient à la fois de la résurrection et de la revanche. Tristan Vieljeux, l'un des tout derniers grands armateurs français à l'image de ceux qui, en d'autres temps et autres lieux, firent le prestige maritime de la Norvège ou de la Grèce, revient aux affaires après une longue semi-éclipse. Il prend la barre du groupe franco-libanais CMA/CGM, première compagnie de lignes régulières française avec plus de 8 milliards de francs de chiffre d'affaires, qui s'est hissée l'an dernier au 4e rang européen.

PORTRAIT

Cet homme de 75 ans a mieux connu l'Afrique que bien des services secrets

A 75 ans, cet homme à l'élégance très britannique qui a fréquenté tout ce qui compte, de Hongkong à Bergen, dans le Gotha de l'armement mondial et qui a eu de l'Afrique où étaient installés ses comptoirs et de ses dirigeants une connaissance plus approfondie que les meilleurs des services secrets, retrouve depuis quelques jours une nouvelle jeunesse. Il a été nommé le 3 mars président de la CMA/CGM en remplacement de Jacques Saadé, qui, placé sous contrôle judiciaire, a dû renoncer à tous ses mandats. Il en était depuis huit ans l'intime conseiller. Huit ans... Au printemps 1991, après le raid de Vincent Bolloré appuyé par un assureur privé qu'il avait pourtant cru son *« indéfectible ami »*, Tristan Vieljeux avait été dépossédé de son entreprise familiale, Delmas-Vieljeux, numéro un du transport sur la côte d'Afrique, dont les cargos depuis plus d'un siècle arboraient au flanc de leurs cheminées la roue de Mulhouse sur fond bleu ciel.

Ce fut à l'époque une victoire du capitalisme financier sur le capitalisme familial et historique, dont jamais le protestant rochelais ne se remit. Un peu la bataille des trucages contre celle de la parole donnée. Depuis, il rongeait son frein. Mais il avait vite retrouvé du service discret auprès de Jacques Saadé, patron de la CMA, favorisant l'accès de l'homme d'affaires levantin aux arcanes administratives et politiques compliquées de la marine marchande française.

Il prendra même à titre personnel une participation symbolique dans l'entreprise que contrôlent Jacques et son frère cadet Johnny. Et, lorsque la CGM sera mise en vente en 1996, il oeuvrera à côté du socialiste Jean-Yves Le Drian, ancien secrétaire d'Etat à la mer, pour que le dossier de la CMA soit retenu. *« Si notre plan de reprise a été choisi, c'est parce qu'il était le plus crédible comme projet d'entreprise*, assure-t-il. *La CMA n'a bénéficié d'aucun privilège d'aucune sorte. Si le plan concurrent l'avait emporté, la CGM serait aujourd'hui une petite filiale du géant danois Maersk... »*

S'il a accepté de remplacer Jacques Saadé – toujours indirectement à la tête du groupe à travers les membres de sa famille, Rodolphe Saadé et Farid Salem –, ce n'est *« ni par intérêt personnel ni par ambition professionnelle, mais parce que ce groupe, qui a dégagé 200 millions de bénéfices l'an dernier après une année 1997 difficile, ne méritait pas d'être laissé en déshérence*, explique-t-il. *Mais je ne veux pas me mêler des querelles familiales des actionnaires et des procédures judiciaires, et je n'en dirai pas un mot »*.

DE LA CINQUIÈME GÉNÉRATION

Se souvenant bien de la funeste année 1991, des trahisons, des coups bas, des doubles jeux familiaux, il ne pense qu'à la stratégie du groupe. *« Il faut qu'il grandisse encore pour devenir le troisième en Europe, par acquisitions, rapprochements, accords de partenariats ou fusions avec d'autres. »* L'endettement a diminué de 300 millions en 1998, la trésorerie est *« à l'aise »*. La fusion entre CGM et CMA est effectivement prévue pour juin, et si le trafic des Antilles est chahuté par les grèves et le dumping de Maersk, *« allié des Américains dans la guerre de la banane »*, CMA/CGM gagne beaucoup d'argent dans l'océan Indien, sur les lignes d'Extrême-Orient, en Chine et veut se développer dans le Pacifique.

Avec son fidèle lieutenant depuis plus de dix ans, Alain Wils, directeur général de la CGM, le descendant de la cinquième génération des Vieljeux affiche *« de grandes ambitions »* et se dit *« totalement confiant pour les réaliser »*.

F. Gr.

VENTE D'INVESTISSEMENTS 3 MILLIARDS DE FRANCS

Ce n'est pas par hasard que Bourdais Investissements a conseillé soit le vendeur, soit l'acquéreur de biens immobiliers pour un montant global de 3 milliards de francs au cours des 12 derniers mois. La plupart des investisseurs français et étrangers, privés et institutionnels, ont choisi Bourdais pour la qualité de ses analyses financières, et pour sa connaissance approfondie du marché de l'immobilier d'entreprise, liée à un tissu de relations complet en France et à l'étranger.

Accor veut accélérer sa croissance mondiale

« NOUS SOMMES LEADER européen et groupe mondial. » Jean-Marc Espalioux, président du directoire du groupe de loisirs et de services Accor, n'a caché ni sa satisfaction ni ses ambitions lors de la communication des résultats annuels, mardi 30 mars. De fait, ce groupe français créé il y a trente ans est devenu réellement mondial.

Dans une enquête réalisée au mois d'octobre 1998, le magazine américain *Global Finance* le classe au sixième rang des entreprises globales, toutes catégories confondues, derrière DHL, Seagram, Glaxo, Northern Telecom et ABB, mais devant Avon, IBM ou Lufthansa. Aucun autre groupe français n'apparaît dans les vingt premiers du classement. Celui-ci a été fait selon les critères suivants : le nombre de salariés en dehors du pays d'origine, la présence directe dans les autres pays ainsi que d'autres critères portant sur l'importance du chiffre d'affaires hors du pays d'origine. Cette enquête a également été effectuée secteur par secteur. Avec 120 000 collaborateurs dans 140 pays, Accor est là encore en tête devant Hilton, Carlson *Hospitality*, Four Seasons et Ritz-Carlton.

Les différentes acquisitions d'Accor au cours des dernières années, ou les joint-ventures passés, démontrent qu'Accor est depuis longtemps convaincu qu'être européen ne suffit plus. Il a repris en 1990 la chaîne Motel Six aux Etats-Unis, s'est associé avec le groupe Carlson dans les agences de voyages en 1993 ou plus récemment, a profité de la dépréciation des actifs asiatiques pour monter en puissance dans leur filiale minoritaire Accor Asie Pacifique (AAPC).

Ce développement international est plus que jamais à l'ordre du jour : Jean-Marc Espalioux a rappelé, mardi, que *« le développement était le moteur des résultats par la taille des réseaux qu'il engendrait, et les économies d'échelle qu'il permettait de réaliser »*. C'est ainsi qu'en 1998, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 36,8 milliards de francs (5,8 milliards d'euros) et un résultat net (part du groupe) en hausse de 29,4 % en 1998, à 1,951 milliard de francs (297 millions d'euros). Le bénéfice net par action (BNPA) a progressé de 28,1 %, à 8,3 euros (54,3 francs). L'endettement net fin 1998 s'élève 1,834 milliard d'euros, soit une baisse de 806 millions d'euros par rapport à fin 1997.

L'EUROPE, POUR MOITIÉ

Les objectifs de Jean-Marc Espalioux visent à renforcer à court terme la suprématie européenne et à consolider le leadership mondial afin d' acquérir à terme une position de leader dans l'hôtellerie haut et milieu de gamme. Le groupe qui gère 2 646 hôtels dans le monde projette d'en ouvrir 457 nouveaux en trois ans dont la moitié dans le segment économique et l'autre moitié dans le secteur affaires et loisirs. Ces projets concernent l'Europe, toujours pour moitié et les autres pays (Amérique du Nord 12 %, Amérique latine 21 %, Afrique - Moyen-Orient 11 % et Asie - Pacifique 5 %).

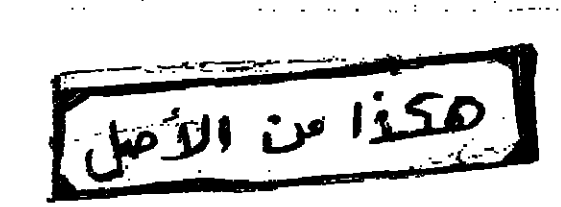
Sur les autres métiers du groupe, Accor va engager *« une véritable mutation »* du métier des agences de voyage pour améliorer leur rentabilité. Enfin, Europcar repart à la conquête du marché européen et vise désormais la création d'un réseau, lui aussi, mondial. Longtemps considéré comme un fardeau pour le groupe, Europcar a amorcé un redressement significatif de sa situation financière dès 1996, est redevenu bénéficiaire en 1997, et ambitionne de redevenir le numéro un européen en deux ans alors qu'il reste pour l'instant derrière Avis et Hertz. En 1998, le loueur a rapporté à chacun de ses deux actionnaires (Accor et Volkswagen), 231 millions de francs (35 millions d'euros) de résultat opérationnel avant impôts. Il a réalisé un chiffre d'affaires de 5,24 milliards de francs (800 millions d'euros) contre 4,3 milliards de francs en 1997.

Cette mondialisation affichée a un coût : le groupe a consacré 4,8 milliards de francs (735 millions d'euros) à son développement en 1998. Sur les deux dernières années, dix-huit bureaux de ventes internationaux sur quatre continents ont été ouverts et 10 000 ordinateurs ont été installés permettant la connexion de 1 540 hôtels du groupe dans le monde.

Si l'entreprise est globale, certains obervateurs remarquent qu'il n'y a pas encore d'offre commerciale mondiale. La globalisation s'applique au haut de gamme, mais le segment économique reste encore épargné par la globalisation. En outre qu'il y a-t-il de commun entre un salarié Europcar à Francfort et un salarié de Ticket-Restaurant à San Paolo ?

Le groupe semble pourtant vouloir palier cette carence en créant une culture de groupe et en développant des synergies intermétiers par l'instauration de nouveaux partenariats avec des groupes comme Air France, la SNCF, American Express, le Crédit lyonnais, Danone, France Télécom ou Cegetel.

François Bostnavaron

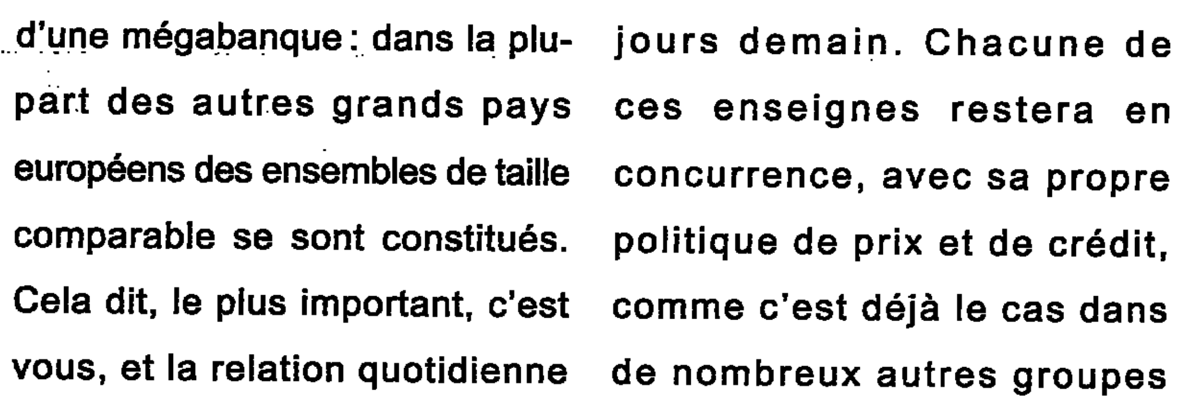


RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, BNP, PARIBAS

TROIS MARQUES. TROIS RÉSEAUX.

AUCUNE RAISON QUE ÇA CHANGE.

La BNP propose de faire cause commune avec deux autres grandes banques françaises, la Société Générale et Paribas, pour créer un groupe de taille européenne. Avec 4 800 agences, il n'aura rien d'une mégabanque : dans la plupart des autres grands pays européens des ensembles de taille comparable se sont constitués. Cela dit, le plus important, c'est vous, et la relation quotidienne que vous avez avec votre banque



Chacun des réseaux d'agences du nouveau groupe conservera son identité et son intégrité. Vous êtes aujourd'hui client de votre agence BNP, Société Générale ou Crédit du Nord, vous le serez toujours demain. Chacune de ces enseignes restera en concurrence, avec sa propre politique de prix et de crédit, comme c'est déjà le cas dans de nombreux autres groupes bancaires dans le monde.

Deux notes d'information visées par la COB relatives aux offres publiques d'échange de la BNP sur la Société Générale et sur Paribas ayant reçu respectivement les visas de la Commission des Opérations de Bourse N° 99-296 et N° 99-297 en date du 29 mars 1999 sont disponibles gratuitement auprès de la BNP.





La BNP présente les scénarios de son offensive sur SG Paribas

La publication, mercredi 31 mars, des deux notes d'information visées par la Commission des opérations de Bourse sur l'offre de la BNP donne le coup d'envoi à une bataille boursière qui s'annonce acharnée

Les deux notes d'information visées par la Commission des opérations de bourse sur les offres publiques d'échange (OPE) lancées par la BNP sur les actions de la Société générale (SG) et de Paribas ont été publiées mercredi 31 mars. Les offres sont de quinze actions BNP pour sept Société générale, et de onze BNP pour huit Paribas. L'offre de la Société générale sur Paribas court toujours. Les porteurs d'actions SG et Paribas ne doivent toutefois pas se presser pour prendre leur décision. Les banques concernées vont multiplier les campagnes de publicité pour défendre le bien-fondé du ou des projets qu'elles proposent. Le principe d'une OPE est que les actionnaires doivent décider d'échanger leurs titres contre une autre action, c'est-à-dire contre une participation dans une autre entreprise. Cela suppose qu'ils aient confiance dans le projet des dirigeants de ce groupe.

À COMPTER de la publication, mercredi 31 mars, des deux notes d'information visées par la Commission des opérations de Bourse (COB), les offres publiques d'échange (OPE) lancées par la BNP sur les actions de la Société générale (SG) et de Paribas, sont ouvertes. Parallèlement, l'offre de la Société générale sur Paribas court toujours.

Les porteurs d'actions SG et Paribas ne doivent toutefois pas se presser pour prendre leur décision d'apporter leurs titres à l'une ou l'autre offre. Ils ont le temps de la réflexion. Un temps que les *banques concernées mettront* à profit pour leur expliquer en détail le bien-fondé du ou des projets qu'elles proposent. La BNP ouvre le bal avec une notice COB d'une soixantaine de pages. La Société générale et Paribas vont lui répondre à l'issue de leurs conseils du 6 avril.

Dans cette bagarre d'arguments, de projection de résultats, de comparaisons internationales, il ne sera pas facile aux détenteurs de titres de se faire une opinion. C'est pourtant essentiel : les actionnaires ne choisissent pas entre une action et une somme d'argent. Le principe d'une offre publique d'échange pure est qu'ils doivent décider d'échanger leurs titres contre une autre action, c'est-à-dire contre une participation dans une autre entreprise. Cela suppose qu'ils aient confiance dans les dirigeants de ce groupe et dans leur projet.

L'objectif de la BNP en lançant sa double offre est de réussir le mariage de trois banques, pour créer SBP. C'est le projet qu'elle détaille le plus dans ses notes COB. Mais comme il n'est pas exclu que son offre ne réussisse que sur l'une des deux banques, elle présente également deux projets alternatifs.

● Le plan industriel central : un mariage à trois pour créer SBP

La BNP veut créer *« un groupe bancaire, puissant et autonome, de dimension mondiale, à base européenne »*. Il disposera d'un réseau *d'agences multi-enseignes*, conservant à la fois les marques Société générale et Sogénal, Crédit du Nord, BNP et Banque de Bretagne. Cette banque, qui serait proche du Crédit agricole en parts de marché, aurait 4 700 agences, 18 % de la clientèle de particuliers en France et plus de 25 % de parts de marché sur les PME.

Un tel schéma de rapprochement, précise la banque, *« n'entraîne pas de réduction significative de la présence commerciale »*. SBP mettra en commun les outils informatiques et les capacités de recherche des trois banques. Elle *s'appuiera aussi sur le Cetelem, la* filiale de Paribas spécialiste du crédit à la consommation et très performante, qui compte plus de 9 millions de porteurs de cartes, en lui assurant une *« autonomie de gestion »* et en accélérant *« son développement à l'étranger »*.

En matière de banque pour les grandes entreprises et les marchés, le projet industriel de la BNP reste double : il s'appuie d'un côté sur le rapprochement des équipes de la Générale et de la BNP et de l'autre sur le maintien d'une filiale autonome, Paribas.

La BNP indique : *« ce sera au management et aux équipes de Paribas d'élaborer leur stratégie et leur projet d'entreprise »*. Ce qui résonne comme un appel du pied aux équipes de Paribas qui n'appréciaient pas celles de la Société générale et semble montrer que cet aspect du projet a été moins travaillé que le rapprochement BNP-Société générale. Il est d'ailleurs le plus critiqué : il n'existe pas ou peu d'exemples à travers le monde de banque ayant eu une stratégie multimarque réussie dans la « banque de gros ». Certains observateurs soupçonnent la BNP de vouloir céder Paribas à terme.

● Le premier plan industriel alternatif : un rapprochement BNP-Société générale

Au cas où, seule l'offre de la BNP sur la Société générale réussirait, la nouvelle banque aurait un *pôle services bancaires spécialisés* moins puissant, privé du Cetelem, mais pourrait mettre en œuvre le rapprochement des réseaux d'agences en France. La stratégie de l'ensemble banque de gros et de marchés serait plus simple. *« Le projet industriel devrait se traduire sur la période 1999-2002 par une amélioration des résultats essentiellement par économie de coûts s'élevant en fin de période et avant impôt de 900 millions d'euros en année pleine »*.

● Deuxième alternative : une fusion BNP-Paribas (BP)

Ce projet est le plus difficile à défendre pour la BNP car c'est celui qui se rapproche le plus de SG-Paribas. La banque doit donc démontrer qu'elle peut mieux faire, notamment en rapprochant le Cetelem de son réseau, tout en préservant son autonomie. Ce n'est pas fait dans la note COB. En ce qui concerne la banque de gros et de marchés, la BNP précise que *« les activités de banque d'affaires et de marchés de la BNP seront rapprochées de celles de Paribas, qui conservera l'enseigne Paribas. Au sein du nouveau groupe, une seule entité exercera donc les métiers de fusions et acquisitions, l'activité actions, l'activité de taux et de change, les financements structurés »*, ce qui ne diffère guère du projet Société générale. A ceci près que les équipes de la BNP dans ces domaines étant souvent moins étoffées que celles de la Générale, les équipes de Paribas pourront avoir le beau rôle dans la nouvelle banque.

● Une rentabilité identique pour les trois projets

Le paradoxe des trois projets présentés par la BNP à ses actionnaires et à ceux de la Société générale et de Paribas est qu'ils permettent tous d'afficher un même objectif de rentabilité, à savoir *« une croissance moyenne du bénéfice net par action à l'horizon 2002 de près de 15 % par an ; un accroissement du rendement des fonds propres pour atteindre plus de 16 % en 2002 »*. En matière de prévisions, les chiffres semblent avoir une certaine souplesse.

Dans les trois projets, la BNP prévoit de donner la prééminence aux activités les moins risquées (banque de détail et gestion d'actifs) plutôt qu'à la banque d'investissement.

● Des parités serrées

La notice COB donne des éléments détaillés sur la prime que sont susceptibles de recevoir les actionnaires de la Générale et de Paribas s'ils répondent à l'offre de la BNP. Pour les actionnaires de Paribas, la prime est forte : selon les critères, elle varie entre 15 % et 33 %. Pour ceux de la Société générale, le jeu est plus serré : l'échange d'actions Société générale contre des actions BNP peut se traduire par une décote pour les actionnaires de la Société générale, si l'on prend comme référence les cours les plus hauts des douze derniers mois (-18 %) ou même la moyenne de cours des douze derniers mois (-0,6 %). Par rapport au cours de clôture le 9 mars, date du dépôt de l'offre, la prime est de 14 %.

● Des engagements sociaux peu détaillés

La BNP a dit qu'elle préciserait ses engagements sociaux dans la notice COB. La promesse est tenue mais de façon succincte, la note se contentant d'une phrase dans le projet SBP. La nouvelle banque s'efforcera d'*« abaisser les points morts en optimisant les organisations »* tout en assurant *« une gestion prévisionnelle de l'emploi qui permette d'adapter en permanence les effectifs aux besoins de l'entreprise sans recourir à des départs contraints en France »*. Aucun autre détail n'est donné.

Sophie Fay

Une bataille publicitaire de 100 millions de francs

LA BATAILLE publicitaire est engagée. A la rafale de doubles pages que la Société générale et Paribas ont publié dans la presse quotidienne nationale et dans les hebdomadaires financiers, en deux vagues distinctes, depuis le jeudi 25 mars, répond la première salve de la BNP : trois pages en quadrichromie dans les journaux du mercredi 31 mars. Euro RSCG Corporate, l'agence publicitaire de la BNP, n'attendait que le visa de la Commission des opérations de Bourse (COB) pour déclencher sa campagne en faveur de la création de *« la première banque européenne »*.

Dès le lendemain, SG-Paribas devrait reprendre l'offensive, avec de nouveaux arguments. Ce n'est qu'un début. *« Nous nous inscrivons dans une bataille de très long terme »*, affirme Hugues Le Bret, Euro RSCG Omnium & associés, l'agence qui conduit le plan média de la Société générale et de Paribas. Selon lui, les campagnes devraient se succéder dans les journaux, au minimum jusqu'à la mi-juin, plus sûrement jusqu'à la mi-août, voire octobre ou novembre.

POUR CONVAINCRE LES ACTIONNAIRES

L'objectif de chacun est de convaincre un maximum d'actionnaires au moment où ils devront échanger leurs titres. La BNP s'efforce de rassurer sur ses intentions. Elle s'y est employée dans un premier temps par une campagne à la radio, dans un remake du « Café de l'Europe » où deux consommateurs – Jacques et René – discutaient des avantages de la monnaie unique.

Cette volonté pédagogique se retrouve dans les publicités presse destinées au grand public : *« Nous ferons une série d'annonces pour expliciter notre offre ; dire qu'il y va de l'intérêt national, de l'intérêt pour l'emploi, de l'intérêt pour les entreprises et leurs salariés, enfin de l'intérêt pour les clients »*, détaille Stéphane Fouks, responsable d'Euro RSCG Corporate.

Il se dit *« assez stupéfait de la publicité SG-Paribas, qui traduit une posture défensive »*, et précise que la BNP *« ne sera pas dans le registre de l'agressivité »*. Il est vrai que la première parution de la campagne SG-Paribas a fait gloser : le slogan *« le raid et la réalité »* s'étalait sur deux pleines pages des quotidiens, au matin de l'offensive de l'OTAN sur la Serbie.

Pourtant, l'agence compte poursuivre sur la même ligne : une page de gauche réservée au projet de la BNP *« avec des visuels angoissants »*, une page de droite consacrée au projet SG-Paribas pour *« montrer une réalité en construction »*. Dans un premier temps, avec l'image d'une boule dans un jeu de quilles, Hugues Le Bret a voulu *« identifier la BNP comme championne du monde de la pagaille »*. Le prochain visuel devrait *« insister sur le caractère flou »* du projet adverse.

Pour éviter toute contestation, les deux protagonistes font scrupuleusement viser leur annonces par la COB, avant toute publication. En 1997, celle-ci s'était émue de certains arguments employés par Rallye et Promodès dans l'OPA contre Casino, et avait dû rappeler les raiders à plus de retenue.

L'essentiel de la communication se fera sur la presse quotidienne nationale et régionale, ainsi que dans les hebdomadaires nationaux grand public et spécialisés. Rien de tel que le papier pour ce type de communication, s'accordent les deux agences de publicité. *« La presse est un média d'argument, d'explication »*, explique M. Le Bret.

BRAS DE FER DANS LA PRESSE ÉCRITE

Chacun se réservera d'élever le ton, sur des *« médias d'impulsion »* comme la radio, lorsqu'il faudra agir sur le comportement des actionnaires. Un spécialiste de la communication financière compare la gestion de ce type d'opération à une campagne électorale : *« Il faut arriver à l'efficacité maximale au moment où l'électeur entre dans l'isoloir. »* Chaque actionnaire, chaque titre comptera, au moment où il faudra trancher la plus grosse opération financière du siècle en France.

La débauche de publicité devrait faire l'affaire de la presse écrite, qui se souvient avec délice de la surenchère entre Promodès et Casino, ou de la bataille Schneider-Télémécanique dix ans plus tôt. Personne ne sait combien de temps durera le bras de fer médiatique entre les banques françaises, mais déjà les spécialistes estiment qu'il coûtera l'équivalent d'une campagne de privatisation, c'est-à-dire entre 80 et 100 millions de francs (12,2 et 15,2 millions d'euros). Un investissement très relatif eu égard aux 100 milliards de francs (15,2 milliards d'euros) que le mariage de la Société générale et de Paribas représente pour les marchés et aux 200 milliards (30 milliards d'euros) sur lesquels porte l'opération de la BNP.

Jean-Jacques Bozonnet

Avoirs juifs : la France intervient devant la justice américaine

AU NOM du gouvernement français, le ministère des affaires étrangères a demandé à la justice américaine de se déclarer incompétente et de se dessaisir des poursuites judiciaires engagées contre sept banques françaises et deux succursales françaises de banques étrangères dans le dossier des biens juifs confisqués. A la demande des banques françaises, notamment de l'Association française des banques (AFB), le gouvernement français a remis un mémoire devant la juridiction américaine lui demandant de *« se dessaisir de ces affaires »*. Il indique que les procédures engagées *« mettent en jeu les intérêts légitimes de la République française »* et *« compromettent les initiatives prises pour aboutir à un règlement global »*. Ces plaintes ont été déposées en décembre 1997 et décembre 1998 concernant des biens et avoirs bancaires possédés par des personnes juives entre 1940 et 1942.

Grève en demi-teinte à France Télécom

L'APPEL À LA GRÈVE lancé par l'ensemble des organisations syndicales à France Télécom le 30 mars (*Le Monde* du 31 mars) n'a été que modérément suivi. La direction a comptabilisé 29,7 % de grévistes. Si les syndicats contestent ces chiffres et évaluent la proportion de grévistes entre 35 % et 40 %, ils reconnaisent – à l'exception de la CGT – que la mobilisation a été moins forte qu'espéré. Celle-ci a été plus faible en Ile-de-France – bastion de SUD et de la CGT – que dans les régions dominées par les syndicats réformistes. Pour la CGT, France Télécom *« doit maintenant négocier (...) et le gouvernement peut et doit intervenir pour qu'il en soit ainsi »*. SUD ajoute dans un communiqué que la direction *« doit prendre la mesure du mécontentement du personnel »*.

Discussions décisives pour le rachat d'Arco par BP Amoco

LE CONSEIL d'administration de BP Amoco devait se réunir à Londres, le mercredi 31 mars, pour entériner le projet de rachat de la compagnie américaine Atlantic Richfield (Arco), qui avait de son côté convoqué son propre conseil le même jour, à Los Angeles. Cette information venant des milieux d'affaires n'était pas commentée au siège du groupe.

Les analystes s'attendaient à une annonce rapide de ce mariage qui aboutirait à la création d'un leader mondial, au coude à coude avec l'américain Exxon-Mobil et devant l'anglo-néerlandais Shell. La transaction reposant sur un échange de titres avoisinerait les 25 à 27 milliards de dollars (23,5 milliards d'euros). Comme pour la précédente acquisition, celle de l'américain Amoco effectuée durant l'été 1998, la volonté des dirigeants de BP serait d'aller très vite tant dans la négociation que dans la réalisation de la fusion.

« Le groupe BP Amoco est constitué et opérationnel depuis le premier janvier, et ses 3 000 responsables ont déjà été nommés ou renommés », a indiqué mardi Michel de Fabiani, président de BP Amoco Europe et de la filiale française. Il a souligné la volonté du groupe de devenir rapidement une compagnie offrant tous les services dans le monde entier.

Cette stratégie justifie la politique d'acquisitions, qui permet des économies de coûts et renforce les positions du groupe. Ainsi, dans la pétrochimie en Europe, BP reconsidère ses accords avec Elf Atochem. Les deux groupes sont partenaires dans Appryl, un filiale détenue à 51 % par le français et à 49 % par le groupe britannique, pour produire une matière plastique, le polypropylène. L'intégration d'Amoco remet en cause cet équilibre, puisque le groupe américain dispose d'une unité de production importante près d'Anvers. Quant aux économies de coûts attendues de la fusion avec Amoco, elles sont de l'ordre de 2 milliards de dollars par an. Alors que cet objectif devait être atteint dans les deux ans, il le sera plus rapidement, dès le premier trimestre 2000, a indiqué M. de Fabiani.

« LEADER DANS CHAQUE MÉTIER »

« Ce n'est pas uniquement la taille qui compte, il faut être le leader dans chaque métier pour influer sur la transformation et l'évolution de cette industrie » a souligné M. de Fabiani. *« Des discussions sont en cours »* avec Arco, confirmait-il sans donner plus de détail. Pour les banques d'affaires, cette fusion avec la septième compagnie pétrolière américaine se justifie par la complémentarité qu'elle apporte à BP Amoco. Les effets seraient bénéfiques, tant du point de vue des coûts que des implantations.

Implantée à Los Angeles (Californie), Arco s'est recentrée depuis quelques mois sur l'activité pétrolière en se désengageant, notamment, de ses mines de charbon aux *Etats-Unis et en Australie. Le* groupe a également cédé son activité chimique. La compagnie américaine, qui s'est offert l'année dernière son concurrent Union Texas Petroleum pour 3,3 milliards de dollars, est fortement présente, par son réseau de stations services, dans les États d'Arizona, de Californie, du Nevada, de l'Oregon, et de Washington. Elle dispose également de raffineries. Mais son atout en amont réside dans sa position en Alaska, où elle détient d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel.

Si la fusion s'opérait avec BP Amoco, le nouveau groupe fusionné contrôlerait les trois quarts de la production de pétrole dans cette région. Les synergies seraient alors immédiates et rapides, répondant ainsi aux objectifs que s'est fixés le groupe britannique dans sa course à la taille.

Dominique Gallois

G Paribas

ons de Bourse

Sophie Fay

BP Amoco

Jean-Jacques Bozonnet

Dominique Gallois

Le capital-risque anglo-saxon s'intéresse aux médias français

Après l'afficheur Giraudy et la radio Skyrock, des journaux comme « Le Figaro » retiennent l'attention des fonds d'investissement, qui considèrent l'Hexagone comme un tremplin pour le reste de l'Europe continentale

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le marché français des médias intéresse les fonds de capital-investissement anglo-saxons. La vente de la radio Skyrock et de l'afficheur Giraudy à Morgan Grenfell Private Equity et l'offre de participation dans le capital du *Figaro* déposée par le Carlyle European Fund et Charterhouse Development Capital s'inscrivent dans la stratégie pan-européenne de ces spécialistes de l'ingénierie financière et des opérations avec effet de levier.

« Notre objectif est de créer un nouveau groupe médiatique en France. S'implanter dans le domaine de l'affichage ou de la radio est plus facile que dans la presse écrite ou l'audiovisuel. Les synergies entre stations de radio et marché de l'affichage sont nombreuses » : à écouter Scott Lanphere, le directeur de Morgan Grenfell Private Equity, qui a négocié l'acquisition de la station de rap Skyrock et de l'afficheur Giraudy avec le groupe Lagardère, le secteur des médias en France, c'est en quelque sorte l'eldorado sur un plateau.

Un domaine d'activité large et diversifié, de gros besoins en capitaux, des rendements attractifs pour les investisseurs et des économies d'échelle : tels sont les principaux arguments avancés par ces financiers, dont la mission consiste à racheter des entreprises cotées en Bourse, sous-évaluées, dégageant de faibles profits, ou des sociétés privées mal gérées. L'objectif de MGPE, une filiale autonome de la Deutsche Bank, est de revendre avec gros bénéfice ces entreprises revigorées dans les trois ou cinq ans.

AMUSE-GUEULE

Les fonds américains et britanniques qui ont récemment approché *Le Figaro* dans le cadre de son projet de recapitalisation confirment cet intérêt des flibustiers de la finance. Partenariat créé en 1987 et basé à Washington, Carlyle Group ne s'était jamais aventuré jusque-là dans les médias. Pour sa part, filiale du CCF, Charterhouse s'est limité jusqu'à présent à quelques opérations ponctuelles dans cette activité au Royaume-Uni. Quant aux transactions réalisées dans les médias britanniques par Cinven (IPC magazines) ou par Advent International (HMV Médias), elles apparaissent comme un amuse-gueule. *« Les plus grosses opérations en Europe continentale restent à venir »*, prévient un banquier d'affaires.

Comment expliquer qu'après les opérateurs de télécoms, d'Internet et de software, ce soit au tour des compagnies de capital-risque de s'aventurer dans un monde médiatique qu'elles ne connaissent pas ? D'abord, la recette qui a fait merveille dans des secteurs traditionnels – contrôle du conseil d'administration, stimulants financiers pour les dirigeants, style de gestion à la japonaise où managers et employés travaillent côte-à-côte – sont facilement transposables dans le secteur tertiaire, en particulier dans les médias.

Secundo, comme l'indique Chris Ward, du bureau Deloitte & Touche, *« pour le capital-risque, l'Europe est un marché moins complexe que les Etats-Unis. Vu le peu d'opportunités existantes, les entreprises américaines de médias sont actuellement surévaluées. Le marché britannique, trop mûr, va dans le même sens. Le marché continental reste, lui, à exploiter. La France est un tremplin idéal pour les pays voisins comme l'Allemagne, au potentiel considérable, l'Italie, et dans une moindre mesure l'Espagne »*. Acheter des compagnies de médias de taille similaire afin de développer des synergies dans un marché unique : telle est la tactique suivie par les fonds d'investissement agissant à l'horizon pan-européen.

ÉROSION

Par ailleurs, la concentration croissante des grands groupes européens sur leurs métiers de base et les impératifs d'augmenter la valeur à l'actionnaire les amènent à vendre les activités périphériques, en particulier les médias. Enfin, les taux d'intérêt bas facilitent les opérations des fonds d'investissement financées par la dette plutôt que les fonds propres ne concourent à cet engouement.

Sur le papier, la France offre donc toutes les garanties aux fonds de capital-risque. Dans les faits, plusieurs obstacles se dressent sur leur route. *« En raison des problèmes de réglementation en France, il faut se spécialiser sur un créneau porteur et éviter en particulier le secteur audiovisuel, trop compliqué sur le plan politique »*, explique Robert Boyle, expert du secteur pour Price Waterhouse Coopers. A l'appui de sa prudence, il cite l'érosion constante de la valeur à l'actionnaire créée par les groupes médiatiques mondiaux entre 1995 et 1997, conséquence notamment d'erreurs de gestion dans la course à la taille.

Autre point noir en France aux yeux des experts londoniens, l'influence des pouvoirs publics, qui fourrent leur nez dans les affaires de presse, le poids des syndicats et les corporatismes de tout poil. Enfin, comme le montre l'exemple de Skyrock, une station rap agressive, concilier créativité et profits n'est pas évident. *« On travaille avec la direction de Skyrock afin de créer une entreprise avec laquelle les publicitaires se sentent à l'aise, comme c'est le cas de MTV. Mais notre objectif n'est certainement pas de censurer la station »*, insiste Scott Lanphere, de Morgan Grenfell, qui se présente comme l'homme du *« juste milieu »*.

Marc Roche

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : une panne a affecté le satellite Eutelsat II-F4, mardi 30 mars, a** annoncé le consortium européen de satellites. *« Un incident exceptionnel »* a interrompu pendant plus de cinq heures les retransmissions, notamment celles de l'Agence France-Presse (AFP) et de Reuters. Les services effectués par ce satellite, en orbite à 7 degrés est, doivent être transférés, à la mi-mai, sur Eutelsat W3 dont le lancement est fixé au 12 avril.

■ **MULTIMÉDIA : *La Charente libre* prend 20 % d'une société spécialisé dans l'animation en** 3D, XD Productions. Cette entreprise, créée par Jacques Peyrache, va s'implanter à Angoulême pour réaliser, avec l'aide du pôle image du conseil général de Charente, un studio d'animation, le Cyber-Dôme, qui permettra de réaliser des dessins animés selon un procédé de capture des mouvements.

■ **IMPRIMERIE : Quebecor a annoncé, lundi 29 mars, l'acquisition** du groupe Cayfo, *« la deuxième plus importante imprimerie d'Espagne »*. Selon le groupe canadien, cela *« marque le début d'une diversification stratégique vers le marché européen du livre »*.

■ **PRESSE : l'éditeur britannique Emap a annoncé, mardi, le lance**ment, en juin, d'un magazine mensuel masculin intitulé *FHM* (*For Him Magazine*). Ce *« mensuel généraliste »*, selon Emap, visera particulièrement les hommes entre 18 et 35 ans.

Le Livre CGT empêche la parution des journaux parisiens du groupe Hersant

LE FIGARO, *France-Soir* et *Paris-Turf* n'ont pas paru, mercredi 31 mars, à la suite d'un arrêt de travail des ouvriers du livre CGT des trois titres parisiens du groupe Hersant. Le Syndicat du livre proteste contre la vente de *France-Soir* pour un franc symbolique à Georges Ghosn. Depuis l'annonce de ce projet de cession en comité d'entreprise, le 17 mars, une partie de bras de fer s'est engagée entre les salariés de *France-Soir* et le Syndicat du livre d'une part, et Yves de Chaisemartin, président de *France-Soir* et de la Socpresse, d'autre part.

Un nouveau comité d'entreprise – le quatrième en quinze jours – est prévu vendredi 2 avril, avant le conseil d'administration, déjà plusieurs fois repoussé, qui doit entériner la cession. M. de Chaisemartin a remis, lundi 29 mars, au comité d'entreprise la série de documents qu'il lui demandait. Ils sont actuellement examinés par l'expert-comptable du CE. Le personnel s'inquiète du manque de transparence autour des investisseurs prêts à soutenir Georges Ghosn, qui a annoncé qu'il voulait consacrer 153 millions de francs à la relance du quotidien. Yves de Chaisemartin, pressé par ses banquiers, veut aller vite. Il avait initialement annoncé qu'il ne serait plus propriétaire de *France-Soir* après le mois de mars.

Il a confirmé aux représentants du Syndicat du livre, lundi, que son groupe ne pouvait plus se permettre de soutenir *France-Soir*, qui a perdu 120 millions de francs en 1998 et pour lequel est prévue la même perte en 1999. Le Livre a confirmé sa demande que *France-Soir* reste dans le périmètre du groupe Hersant, par le biais d'une participation dans le capital du quotidien. Le syndicat – qui avait jusque-là adopté une attitude plutôt réservée – a dénoncé *« un reniement des engagements pris l'an dernier, garantissant un avenir pour tous les titres, les sites, les emplois et les accords collectifs »*, et il a appelé à un rassemblement des salariés de la presse parisienne, mercredi, devant les locaux du *Figaro*.

Les rotativistes et les correcteurs ne se sont pas associés au mouvement de grève. Ils souhaitent parvenir à un accord avec M. de Chaisemartin, s'il s'engage à assumer ses responsabilités en cas de difficultés à *France-Soir* pendant un an. Ils n'excluent pas de rencontrer M. Ghosn.

TROIS HYPOTHÈSES

La Fédération du livre CGT (Filpac) demande une réunion extraordinaire du comité de groupe Socpresse, afin d'examiner *« la vaste opération de restructuration »* en cours au sein du groupe Hersant et qui touche actuellement les journaux de l'Ouest et *Nord-Eclair*. Le syndicat exige *« une réunion d'urgence »* des syndicats patronaux de la presse et demande à être reçu par le premier ministre. La Filpac n'exclut pas des actions sur d'autres titres du groupe.

Yves de Chaisemartin a tenté de rassurer les représentants du Syndicat du livre CGT sur l'avenir du groupe en confirmant sa volonté de développer *Le Figaro* et d'investir dans les imprimeries parisiennes du groupe. Le projet de recapitalisation du quotidien de la rue du Louvre est en cours ; trois hypothèses sont à l'étude, a-t-il expliqué au syndicat : une ouverture à plusieurs investisseurs minoritaires, une entrée en Bourse en 2001, un projet avec des fonds d'investissement anglo-saxons qui serait une forme de rachat d'entreprise par les cadres (LBO). Il a, en tout cas, affirmé que le contrôle du groupe resterait entre les mains de la famille Hersant.

Alain Salles

Kirch regroupe ses activités dans la télévision à péage

KIRCH SOUHAITE regrouper ses activités dans la télévision à péage pour constituer une *« nouvelle marque audiovisuelle »*, a annoncé, mardi 30 mars, Dieter Hann, gérant du groupe allemand. DF1, bouquet numérique du groupe, et Premiere, chaîne cryptée désormais contrôlée à 95 % par Kirch, seront réunis et rebaptisés. Le nouveau nom devrait permettre aux téléspectateurs allemands d'oublier l'âpre concurrence qui a longtemps opposé Premiere à DF1. Le groupe prévoit d'investir 5,7 milliards de francs (869 millions d'euros) pour parvenir à l'équilibre en 2002. Le but est d'abonner un foyer allemand sur cinq d'ici à 2008. Pour l'heure, DF1 et Premiere n'ont pas rempli leurs objectifs : le bouquet compte moins de 300 000 abonnés et la chaîne cryptée n'en rassemble que 1,7 million. Kirch devrait proposer des formules moins chères pour attirer des clients et diffuser de nouveaux programmes pour séduire d'autres tranches d'âge.

هكذا من الأصل

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PHILIP MORRIS : la compagnie** américaine a été condamnée, mardi 30 mars, à verser 81 millions de dollars (75,3 millions d'euros) à la famille d'un homme mort d'un cancer après avoir fumé des Marlboro pendant une quarantaine d'années. Le groupe devrait faire appel.

● **ENTERPRISE OIL-LASMO : le projet de fusion entre les deux compagnies pétrolières britanniques** d'exploration-production a échoué, mardi.

● **FIAT : le premier groupe** *industriel italien* a annoncé, mardi, des opérations (filiale Comau, achat de Pico) qui en feront le numéro un *mondial des machine-outils pour* l'automobile. Il se renforce aussi dans l'assurance (filiale Toro).

● **ROVER : le groupe automobile allemand BMW** demande une subvention de 180 millions de livres (120 millions d'euros) au gouvernement britannique (qui proposait 118 millions) pour sauver *l'usine Rover de Longbridge, selon* une source proche des négociations.

● **MATRA MARCONI SPACE : la** société a signé, mardi, un contrat de 390 millions de francs (60 millions d'euros) avec l'Agence spatiale européenne (ESA), pour la fourniture de Mars Express, premier engin purement européen d'exploration martienne. Le financement du programme (980 millions de francs) doit être *approuvé par la conférence des* ministres des pays membres de l'ESA, prévue en mai.

● **MITSUBISHI ELECTRIC : le groupe japonais** a annoncé, mercredi 31 mars, la suppression de 14 500 emplois (10 % de ses effectifs), dont 8 400 au Japon. Le groupe envisage de sortir de l'électronique de loisirs.

SERVICES

● **OLIVETTI : l'annonce de la cession par Olivetti de 24,4** millions d'actions Telecom Italia à 9,73 euros pièce, mardi, a soulevé des questions. La veille, Olivetti avait relevé le prix de son OPA sur 100 % du capital de Telecom Italia à 11,5 euros. La Consob (l'autorité boursière italienne) a demandé des explications.

● **ATT/BT : La Commission** *européenne a donné, mardi,* son aval sous condition à l'alliance entre les deux géants des télécommunications, British Telecom (BT) et l'américain ATT.

FINANCE

● **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE : Daniel Lebègue,** directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), a déclaré, mardi, qu'un adossement du CFF *aux Caisses d'épargne aurait « du sens »*. Mais *« la CDC n'a pas vocation à devenir actionnaire direct du CFF »*, a-t-il ajouté.

● **BANK ONE : la quatrième banque américaine va supprimer** 4 700 emplois, soit 5 % de ses effectifs, une conséquence du rachat à l'automne de First Chicago, a indiqué le *Wall Street Journal*, mardi.

RÉSULTATS

■ **GENERALI : le premier assureur italien** a annoncé, mardi, une hausse de 68 % de son bénéfice net consolidé à 1 730 milliards de lires (893,4 millions d'euros).

■ **SANPAOLO-IMI : le groupe bancaire italien,** qui veut racheter Banca di Roma, a annoncé, mardi, *un bond de 139 % de son bénéfice* net consolidé en 1998, à 1 760 milliards de lires (909 millions d'euros).

■ **BENETTON : le groupe textile** a annoncé un bénéfice net consolidé de 293 milliards de lires pour 1998 (contre 290 milliards en 1997) et un chiffre d'affaires en hausse de 5 %, à 3 834 milliards de lires.

■ **BOUYGUES : le groupe de BTP** *a annoncé, mardi, une baisse de* 29,8 % de son résultat net part du groupe en 1998 à 530 millions de francs (81 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires de 97 milliards. Selon le quotidien *La Tribune*, le financier belge Albert Frère aurait pris une participation au capital de Bouygues.

■ **ROCHE : le laboratoire suisse, onzième mondial,** a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 24,7 *milliards de francs suisses* (15,4 milliards d'euros) en progression de 31 %. Le bénéfice net a augmenté de 3 %, à 4,4 milliards de francs suisse.

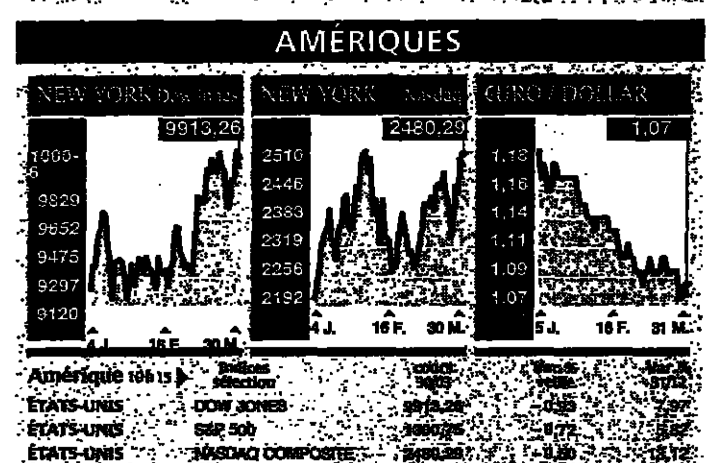
■ **NOUVELLES FRONTIÈRES : le voyagiste** a affiché en 1998 un résultat net 36 millions de francs (5,49 millions d'euros) contre une perte nette de 122 millions de francs en 1997 (exercice clos fin septembre). Le chiffre d'affaires *est en augmentation de 5 %*, à 9,238 milliards de francs.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 — 4851,20 | LONDRES FT 100 — 6298,10 | PARIS CAC 40 — 4170,95

Europe 12h30 ▶	Indices sélection	cours 31/03	Var. % 30/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3540,37	0,49	5,98
EUROPE	STOXX 50	3545,9	0,43	6,66
EUROPE	EURO STOXX 324	308,90	[illegible]	2,68
EUROPE	STOXX 653	296,56	0,42	5,20
PARIS	CAC 40	4170,95	0,70	5,49
PARIS	MIDCAC	1616,33	0,68	−2,06
PARIS	SBF 120	2807,16	0,65	5,59
PARIS	SBF 250	2596,87	0,58	5,43
PARIS	SECOND MARCHÉ	1945,17	0,09	−7,81
AMSTERDAM	AEX	536,47	0,20	−0,54
BRUXELLES	BEL 20	3246,20	−0,49	−7,92
FRANCFORT	DAX 30	4851,20	−0,12	−3,02
LONDRES	FTSE 100	6298,10	0,64	7,08
MADRID	STOCK EXCHANGE	9714,50	0,39	−1,24
MILAN	MIBTEL 30	35578,00	0,68	4,96
ZURICH	SPI	7061,20	0,59	−1,69

AMÉRIQUES



Amérique 10h15 ▶	Indices sélection	cours 30/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9913,26	−0,93	7,97
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1300,75	−0,72	5,82
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2480,29	−0,50	13,12
TORONTO	TSE INDEX	6578,94	−1,19	1,38
SAO PAULO	BOVESPA	11028,00	1,46	62,58
MEXICO	BOLSA	281,96	0,71	21,28
BUENOS AIRES	MERVAL	416,02	0,64	−2,57
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,65	0,40	51,73
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4072,51	[illegible]	−14,96

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15 ▶	Indices sélection	cours 31/03	Var. % 30/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	15836,59	[illegible]	[illegible]
HONGKONG	HANG SENG	10942,20	0,02	[illegible]
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	[illegible]	[illegible]	10,93
SYDNEY	ALL ORDINARIES	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BANGKOK	SET	26,20	−1,09	2,02
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	[illegible]	2,17	23,18
WELLINGTON	NZSE-40	2143,16	−0,80	[illegible]

ÉCONOMIE

Remontée du chômage en France

LE NOMBRE de demandeurs d'emploi a augmenté de 7 900 en février, soit une hausse de 0,3 %, pour atteindre 2,903 millions de personnes, selon les chiffres publiés par le ministère du travail, mercredi 31 mars. Le taux de chômage, calculé selon les règles du *Bureau international du travail* (BIT), est ainsi remonté à 11,5 % de la population active, contre 11,4 % en janvier 1999. *« Globalement, la tendance à la baisse reste très correcte sur les trois derniers mois »*, a déclaré le ministère, qui prévoit *« un petit ralentissement du rythme général de diminution du chômage »*. La hausse de février a surtout touché les femmes de 25 à 49 ans. En revanche, le chômage des personnes de moins de 25 ans et le chômage de longue durée ont diminué respectivement de 1,1 % et de 0,6 %. *(Lire p. 9.)*

La Commission européenne révise à la baisse ses prévisions de croissance

LA COMMISSION européenne a révisé à la baisse, mardi 30 mars, ses prévisions de croissance en 1999 dans la zone euro et dans l'Union européenne. Pour les onze pays de la zone euro, la Commission prévoit une progression du PIB de 2,2 %, soit 0,4 % de moins qu'à l'automne 1998. Pour les pays de l'Union européenne (zone euro plus Grande-Bretagne, Danemark, Suède et Grèce), la croissance devrait être encore plus faible : 2,1 %, contre les 2,4 % prévus à la fin de l'année 1998. Toutefois, la Commission attend une amélioration de la conjoncture économique en 2000 avec un taux de croissance de 2,7 % sur l'ensemble de l'Union.

■ **La Commission européenne table sur la poursuite de l'amélioration** des déficits publics dans les onze pays de la zone euro. Selon elle, le déficit ne devrait pas dépasser 1,9 % du Produit intérieur brut (PIB) en 1999, et devrait être réduit à 1,7 % du PIB en 2000.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international** est soucieux de la façon dont la Russie a géré ses réserves de devises dans les comptes off-shore, a déclaré Robert Rubin, le secrétaire d'Etat américain au Trésor. La Russie aurait investi en secret à l'étranger pour des milliards de dollars entre 1993 et 1998, sans que l'on sache où sont passées ces sommes. *(Lire p. 6.)*

■ **ÉTATS-UNIS : à l'issue de sa réunion du mardi 30 mars,** le comité monétaire de la Réserve fédérale a décidé de ne pas modifier le niveau de ses taux directeurs : le taux interbancaire au jour le jour restant à 4,75 % et le taux d'escompte à 4,50 %. Cette décision s'appuie sur le constat que l'inflation semble maîtrisée et sur l'anticipation d'un ralentissement de la croissance économique : la Fed attend une progression du Produit intérieur brut (PIB) comprise entre 2,5 % et 3 % pour l'année 1999, contre une croissance de 3,9 % en 1998.

■ **L'indice de confiance des consommateurs a légèrement augmenté**, à 133,9 points au mois de mars, selon les statistiques publiées par le Conference Board, mardi. *« Les consommateurs sont plus optimistes au premier trimestre de cette année qu'ils ne l'étaient à la fin de l'année dernière »*, a précisé l'institut. Pour 48 % des foyers interrogés, il y a pléthore d'emplois. Seulement 11,8 % pensent qu'il est difficile de trouver un emploi.

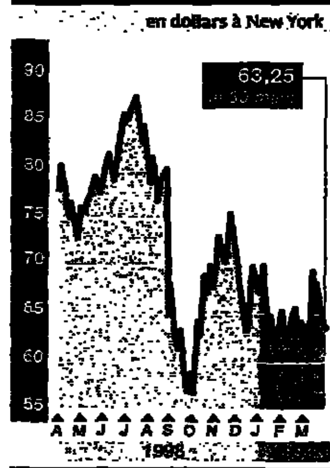
■ **JAPON : les mises en chantier de logements au Japon ont chuté** de 9,4 % en février, par rapport à leur niveau du même mois de 1998, a annoncé, mercredi, le ministère japonais de la construction. Ce résultat se situe dans la fourchette haute des attentes des marchés financiers, qui prévoyaient un recul compris entre 9 % et 11 %. En janvier 1999, le nombre de mises en chantier avait déjà baissé de 11,2 % C'est le 26e mois consécutif que cette statistique montre un recul de l'activité immobilière. Une phase aussi longue de marasme est inédite dans l'archipel depuis que des statistiques existent sur cette question (1950).

■ **CHINE : les négociations entre les Etats-Unis et la Chine en vue** de l'entrée de cette dernière au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont échoué, mardi. Selon la représentante américaine pour le commerce, Charlene Barshefsky, des *« divergencs majeures »* subsistent entre Pékin et Washington. La Chine veut adhérer à l'OMC en bénéficiant du statut de pays en développement. Ce à quoi s'opposent les Etats-Unis, qui demandent, en outre, une plus grande ouverture du marché chinois aux produits étrangers.

■ **MALAISIE : la Banque Mondiale** a approuvé, mardi, trois prêts à la Malaisie d'un montant total de 400 millions de dollars pour les secteurs sociaux, de l'éducation et de la technologie, selon un communiqué de la banque publié à Washington.

VALEUR DU JOUR

Début d'année difficile pour Coca



L'ANNÉE 1999 pourrait ne pas être une bonne cuvée pour Coca-Cola. La firme d'Atlanta a annoncé, lundi, à la clôture de la bourse de New-York, qu'elle s'attendait à une baisse de 1 % à 2 % de ses ventes mondiales pour le premier trimestre 1999. Cette annonce, qui *avait déjà été pronostiquée* par certains analystes la semaine dernière, a été fraîchement accueillie. Le titre a perdu 2,4 % dans la journée de mardi 30 mars, pour terminer la séance à 63,25 dollars. Cette diminution ne fait que poursuivre une tendance à la baisse du titre. L'action a perdu 7,8 % depuis la mi-mars. Le titre est maintenant 28 % sous sa valeur record, 87,188 dollars, atteinte en juillet 1998.

La cause principale de ce repli des ventes est le mauvais comportement des marchés extérieurs aux Etats-Unis. Car 70 % des 90 milliards de litres de boissons vendus dans le monde par l'entreprise sont désormais consommés hors du territoire américain. Coca-Cola s'attend à des baisses de 4 % à 5 % de ses ventes en Amérique Latine et en Europe, des diminutions de 1 % à 2 % en Asie au Moyen-Orient et en Afrique. Seul le marché nord-américain connaîtra une hausse d'environ 2 % des ventes. *« Nous faisons face à une situation économique mondiale difficile*, explique Rob Baskin, le porte-parole du groupe aux Etats-Unis. *Les problèmes sont nombreux : situation économique difficile au Brésil, crise asiatique, problèmes en Russie et dans les Balkans »*.

Le groupe déclare avoir mis en place des actions locales d'envergure pour enrayer la tendance. *« Des réallocations de budgets marketing sont en cours »*, explique Rob Baskin.

L'entreprise américaine a déjà connu une année 1998 difficile. Son résultat net a baissé de 14 %, à 3,5 milliards de dollars (3,05 milliards d'euros) malgré un chiffre *d'affaires stable, à 18,8 milliards de* dollars. L'entreprise cherche cependant à minimiser ces mauvais résultats : *« Depuis quarante-quatre ans, l'entreprise n'a pas enregistré de baisse globale de ses ventes sur une année »*, plaide M. Baskin.

Laure Belot

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de *Paris était en hausse de 1,07 %*, mercredi 31 mars, en fin de matinée, à 4 186,26 points. Il avait ouvert sur une progression de 0,69 %. Mardi, les gains enregistrés à l'ouverture avaient été rapidement effacés à la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 terminant sur une perte de 0,28 % à 4 141,98 points.

FRANCFORT

LA BOURSE DE FRANCFORT était en hausse de 0,35 %, mercredi 31 mars, en fin de matinée, l'indice vedette DAX s'établissant à 4 858,39 points. Mardi, la Bourse allemande s'était repliée de 0,53 %.

LONDRES

SOUTENUE par les anticipations de fusion dans l'industrie pétrolière et le secteur de la pharmacie, mais freinée par des prises de bénéfices, la Bourse de Londres a clôturé mardi 30 mars sur une *faible hausse. L'indice Footsie 100* a terminé la séance sur un gain de 0,18 % à 6 264,1 points.

TOKYO

POUR le dernier jour de l'année *fiscale, la Bourse de Tokyo a terminé* mercredi 31 mars en baisse. L'indice Nikkei a perdu 0,12 % pour clôturer à 15 836,59 points. Les mauvais chiffres de l'emploi et de la production industrielle dans l'archipel publiés en début de semaine ont refroidi les investisseurs, qui espéraient une reprise rapide de l'économie.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York n'est pas parvenu, mardi 30 mars, à se maintenir au-dessus des 10 000 points, qu'il avait franchis en clôture pour la première fois la veille. L'indicateur vedette des actions américaines s'est inscrit en fin de séance, mardi, en baisse de 0,93 %, à 9 913,26 points, entraîné par les mauvaises nouvelles de sociétés et *sans réaction face au statu quo de* la banque centrale américaine sur les taux d'intérêt. Les autres indices boursiers américains étaient également en perte de vitesse. En clôture, le Nasdaq affichait une perte de 0,50 %, à 2 480,29 points, et le Standard and Poor's 500 chutait de 0,72 %, à 1 300,75 points.

TAUX

LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine n'a pas modifié, mardi, ses taux d'intérêt, conformément aux prévisions de la communauté financière. Sur le marché obligataire, le *rendement de l'obligation* du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse du prix, s'affichait, mardi, à 5,585 %, contre 5,641 % la veille. En France, mercredi 31 mars, le taux de rendement de l'OAT à 10 ans s'affaiblissait légèrement à *l'ouverture*, à 4,14 %.

MONNAIES

LE DOLLAR restait ferme lors des premiers échanges, mercredi, contre le yen, s'échangeant à 120,11 *yens, et conservait ses positions* face à l'euro. La devise européenne se traitait à 1,0724 dollar.

Taux de change fixe zone euro

Euro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35386
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre ▶	30/03
COURONNE DANOISE	7,4317
COUR. NORVÉGIENNE	8,3685
COUR. SUÉDOISE	8,9625
COURONNE TCHÈQUE	38,440
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7003
DOLLAR CANADIEN	1,6223
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0107
DRACHME GRECQUE	325,10
FLORINT HONGROIS	254,89
ZLOTY POLONAIS	4,2580

Cours de change croisés

31/03 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	...	0,83824	1,07245	0,16348	1,61205	0,67184
YEN	119,15500	...	127,80500	19,48500	192,15000	80,08500
EURO	0,93244	0,78244	...	0,15245	1,50310	—
FRANC	6,11700	5,13320	6,55957	...	9,85840	4,10910
LIVRE	0,62033	0,52045	0,66530	0,10135	...	0,41655
FRANC SUISSE	1,48850	1,24845	1,59665	0,24340	2,40065	...

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,97	2,84	4,16	5,08
ALLEMAGNE	2,94	[illegible]	4,04	5,04
GDE-BRETAG.	5,63	5,02	4,62	4,50
ITALIE	[illegible]	2,90	4,34	5,60
JAPON	0,04	0,11	1,84	—
ÉTATS-UNIS	4,84	4,48	5,28	5,58
SUISSE	1	1,16	2,49	3,86
PAYS-BAS	2,97	3,25	4,17	5,08

Matières premières

En dollars ▶	Cours 30/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1386,8	0,71
ALUMINIUM 3 MOIS	1227,5	0,29
PLOMB 3 MOIS	512	0,20
ETAIN 3 MOIS	5230	0,19
ZINC 3 MOIS	989	0,05
NICKEL 3 MOIS	4880	0,21
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,06	−2,80
PLATINE A TERME	[illegible]	−1,01
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	283,5	−0,17
MAÏS (CHICAGO)	222,5	0,22
SOJA TOURTEAU (CHG.)	137,8	0,29
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1182	−0,92
CAFÉ (LONDRES)	1806	[illegible]
SUCRE BLANC (PARIS)	233	—

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 31/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	12486	94,74	94,80
Euribor 3 mois			
JUIN 99	[illegible]	[illegible]	97,16

Pétrole

En dollars ▶	Cours 30/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	14,81	—
WTI (NEW YORK)	16,85	−1,07
LIGHT SWEET CRUDE	16,86	0,60

Or

En euros ▶	Cours 30/03	Var % 29/03
OR FIN KILO BARRE	8990	—
OR FIN LINGOT	9410	−0,24
ONCE D'OR (LO) $	279,80	—
PIÈCE FRANCE 20 F	56,10	−3,47
PIÈCE SUISSE 20 F	51	−1,73
PIÈCE UNION LAT. 20 F	52	+1,96
PIÈCE 10 DOLLARS US	287	+0,70
PIÈCE 20 DOLLARS US	488	[illegible]
PIÈCE 50 PESOS MEX.	314	+0,32

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

مكذا من الأصل

suite où sont passées ces sommes. [illegible]

■ ÉTATS-UNIS : à l'issue de sa réunion du mardi 30 mars, le comité monétaire de la Réserve fédérale a décidé de ne pas modifier le niveau de ses taux directeurs, le taux interbancaire au jour le jour restant à 4,75 % et le taux d'escompte à 4,50 %. Cette décision s'appuie sur le constat que l'inflation semble maîtrisée et sur l'anticipation d'un ralentissement de la croissance économique : la Fed attend une progression du Produit intérieur brut (PIB) comprise entre 2,5 % et 3 % pour l'année 1999, contre une croissance de 3,9 % en 1998.

■ L'indice de confiance des consommateurs a légèrement augmenté, à 133,9 points au mois de mars, selon les statistiques publiées par le Conference Board, mardi. « Les consommateurs sont plus optimistes en ce premier trimestre de cette année qu'ils ne l'étaient à la fin de l'année dernière », a précisé l'institut. [illegible] des foyers interrogés, il y a pléthore d'emplois. Seulement [illegible] pensent qu'il est difficile de trouver un emploi.

■ JAPON : les mises en chantier de logements au Japon ont chuté de 9,4 % en février, par rapport à leur niveau du même mois de 1998, a annoncé, mercredi, le ministère japonais de la construction. Ce résultat se situe dans la fourchette haute des attentes des marchés financiers qui prévoyaient un recul compris entre 9 % et 11 %. En janvier 1999, le nombre de mises en chantier avait [illegible] baisse de 11,2 %. C'est le [illegible] mois consécutif que cette statistique montre un recul de l'activité [illegible], une phase aussi longue [illegible] est inédite dans l'archive [illegible] depuis que des statistiques existent sur cette question (1950).

■ CHINE : les négociations entre les États-Unis et la Chine en vue de l'entrée de cette dernière au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont échoué, mardi [illegible] représentante américaine [illegible] commerce, Charlene Barshefsky [illegible] entre Pékin et Washington. La Chine veut adhérer à l'OMC en bénéficiant du statut de pays en développement. [illegible] États-Unis [illegible] une plus grande ouverture du marché chinois [illegible].

■ MALAISIE : la Banque Mondiale a approuvé, mardi, trois prêts à la Malaisie d'un montant total de [illegible] millions de dollars pour les secteurs [illegible] de l'éducation et de la [illegible], selon un communiqué de la banque publié à Washington.

VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs de l'agroalimentaire ont été mal orientées, mardi 30 mars, après que l'américain **Coca Cola** eut annoncé une baisse inattendue de ses ventes. Nestlé et Unilever ont perdu respectivement 1,67 %, à 2 645 francs suisses, et 0,61 %, à 573,5 pence.

● **BMW** a reculé, mardi, de 2,81 %, à 633,20 euros. Le troisième constructeur automobile allemand a indiqué de ses ventes avaient reculé de 5,1 % au premier trimestre en raison des médiocres performances de sa filiale Rover.

● **Dresdner Bank** a perdu 2,6 %, à 31,80 euros. La banque allemande a précisé que son profit avant impôt a reculé plus fortement que prévu en 1998 en raison de provisions importantes pour couvrir des créances douteuses en Russie, en Asie et en Amérique Latine.

● **Marks & Spencer** a grimpé de 3,25 %, à 389,25 pence, mardi. Le distributeur britannique va supprimer 200 postes de direction. Il s'agit de la deuxième phase d'un plan de réduction d'emplois annoncé après que le groupe eut indiqué qu'il s'attendait à une forte diminution de ses résultats.

● **Telecom Italia** a gagné, mardi, 2,36 %, à 9,9 euros après qu'Olivetti eut augmenté son offre d'achat sur l'opérateur. Les actionnaires de Telecom Italia doivent se prononcer sur les mesures de défense contre Olivetti.

STOXX 653 — sur un an — 296,50
315 – 294 – 273 – 253 – 232 – 212
10 AVRIL – 1er OCT. – 31 MARS
sur 5 jours — 202,42 – 202,19 — J V L M M

EURO STOXX 50 — sur un an — 3540,37
31 MARS – 30 SEPT. – 31 MARS
sur 5 jours — 3488,19 — J V L M M

31/03 12 h 36 ▶ Code pays – Cours en euros – % Var. veille

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOLIV SDR	SE	34,85	+1,30
BASF AG	BE •	33,75	+0,30
BMW	DE •	606	−4,94
CONTINENTAL AG	DE •	23	+2,22
DAIMLERCHRYSLER	DE •	80,6	+0,50
FIAT	IT •	3,02	+3,42
FIAT PRIV.	IT •	1,56	+4,03
LABINAL /RM	FR •	193,6	+2,98
LUCAS VARITY	GB	4,31	−0,35
MAGNETI MARELLI	IT •	1,32	+3,94
MICHELIN-B- /RM	FR •	42	....
PEUGEOT /RM	FR •	131	+1,55
PIRELLI	IT •	2,54	+2,01
RENAULT	FR •	33,48	+0,54
SOMMER ALLIBER/	FR •	26,15	+0,62
VALEO /RM	FR •	71,7	+0,56
VOLKSWAGEN	DE •	61,6	−0,16
VOLVO -A-	SE	23,68	+0,47
VOLVO -B-	SE	24,13	+0,47
▶ DJ E STOXX AUTO P		251,02	+0,45

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABBEY NATIONAL	GB	19,48	+2,13
ABN AMRO HOLDIN	NL •	19,15	−0,25
ALLIED IRISH BA	GB	16,15	−0,28
ALPHA CREDIT BA	GR	126,73	....
ARGENTARIA R	ES •	22,1	+0,23
B PINTO MAYOR R	PT •	18,18	....
BANCO ESSI R	PT •	10,5	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	54,95	−0,99
BANK OF IRELAND	GB	19,39	+0,70
BANK OF PIRAEUS	GR	28,06	....
BANKINTER R	ES •	32,6	−0,76
BARCLAYS PLC	GB	28,62	+1,90
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	55,3	−0,72
BCA FIDEURAM	IT •	5,29	+1,54
BCA INTESA	IT •	5,45	+0,93
BCA ROMA	IT •	1,47	+1,38
BCO BILBAO VIZC	ES •	13,7	+0,22
BCO CENTRAL HIS	ES •	11,66	+0,09
BCO POPULAR ESP	ES •	59,2	+0,08
BCO SANTANDER	ES •	19,18	....
BCP REG	PT •	28,28	....
BNP /RM	FR •	79	+0,45
CCF /RM	FR •	85,05	+0,06
CHRISTIANIA BK	NO	3,84	....
COMIT	IT •	7,63	−0,65
COMM.BANK OF GR	GR	155,92	....
COMMERZBANK	DE •	27,6	....
DEN DANSKE BK	DK	96,21	+0,28
DEN NORSKE BANK	NO	3,41	....
DEUTSCHE BANK A	DE •	48,35	−0,92
DEXIA CC	BE •	144,3	+0,21
DEXIA FCE RM	FR •	128,2	+0,55
DRESDNER BK AG	DE •	37	....
ERGO BANK	GR	72,38	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	21,17	−0,52
FOKUS BK	NO	9,21	....
HALIFAX	GB	11,43	−0,39
HSBC HOLDS	GB	29,56	+0,46
IONIAN BK REG.S	GR	72,80	....
JYSKE BANK REG	DK	74,68	....
KAPITAL HOLDING	DK	37,95	−1,40
KBC BANCASSURAN	BE •	63,4	−1,09
LLOYDS TSB	GB	14,40	+1,38
MERITA	FI •	4,95	+0,81
NAT BANK GREECE	GR	66,52	....
NATEXIS	FR •	61	+0,59
NATL WESTM BK	GB	21,57	+0,07
NORDBANKEN HOLD	SE	5,22	−0,21
OBERBANK	AT •	65,5	+0,31
ROLO BANCA 1473	IT •	22	+2,09
ROYAL BK SCOTL	GB	19,68	−0,46
S-E-BANKEN -A-	SE	11,11	+0,51
SPAREBANKEN NOR	NL •	149	+0,68
STE GENERAL-A-/	FR •	176,1	+1,79
SV HANDBK -A-	SE	32,06	+0,70
UBS REG	CH	289,86	+0,11
UNICREDITO ITAL	IT •	4,98	+1,01
UNIDANMARK -A-	DK	63,51	−0,74
XIOSBANK	GR	40,85	....
▶ DJ E STOXX BANK P		274,91	+0,81

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALUMINIUM GREEC	GR	61,33	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,06	−2,14
ASSIDOMAEN AB	SE	18,82	+1,20
AVESTA	SE	3,52	+0,64
BEKAERT	BE •	412	+0,61
BILTON	GB	4,56	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	44,24	+3,49
BRITISH STEEL	GB	1,91	+0,79
BUHRMANN NV	NL •	15,8	−1,86
BUNZL PLC	GB	3,66	....
CART.BURGO	IT •	6,63	+3,32
ELKEM ASA, OSLO	NO	13,84	+0,88
ELVAL	GR	11,17	....
INPARSA	PT •	16,66	....
JOHNSON MATTHEY	GB	7,02	−4,31
MAYR-MELNHOF KA	AT •	40	+1,39
METSAE-SERLA A	FI •	7	....
MODO B FR	SE	19,99	−4,02
NORSKE SKOGIND-	NO	28,91	....
OUTOKUMPU OY -A	FI •	8,7	−0,82
PECHINEY-A-	FR •	33,45	−0,59
PORTUCEL INDUST	PT •	5,12	....
RAUTARUUKKI K	FI •	6,19	+0,32
RIO TINTO	GB	13,18	−1,46
SIDENOR	GR	23,99	....
SILVER & BARYTE	GR	30,78	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,88	−0,79
SONAE INDUSTRIA	PT •	11,13	....
SOPORCEL	PT •	10,15	....
SSAB SW ST A FR	SE	11,11	+0,51
STORA ENSO -A-	FI •	9,2	....
STORA ENSO -R-	FI •	9,1	−2,67
SVENSKA CELLULO	SE	19,94	+2,59
THYSSEN	DE •	174	....
TRELLEBORG B	SE	8,88	+0,63
UNION MINIERE	BE •	33	+1,54
UPM-KYMMENE COR	FI •	25,45	−0,59
USINOR	FR •	12,38	+3,69
VIOHALCO	GR	29,15	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	28,37	+1,88
▶ DJ E STOXX BASI P		159,28	+0,31

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGA -A-	SE	11,51	−0,96
AGA -B-	SE	11,51	−0,48
AIR LIQUIDE /RM	FR •	137,7	+0,51
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	33,75	+0,30
BAYER AG	DE •	34,4	....
BOC GROUP PLC	GB	12,96	−0,58
CIBA SPEC CHEM	CH	71,46	−0,22
CLARIANT N	CH	437,45	+0,29
DEGUSSA-HUELS	DE •	34,3	−2,56
DYNO INDUSTRIER	NO	15,19	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4665,96	+2,55
HENKEL KGAA VZ	DE •	67,5	−0,07
ICI	GB	8,35	−1,07
KEMIRA	FI •	5,8	+0,87
LAPORTE	GB	8,41	−0,89
LENZING AG	AT •	65,5	....
PERSTORP -B-	SE	9,10	+1,24
SNIA	IT •	1,24	....
SOLVAY	BE •	57,1	....
TESSENDERLO CHE	BE •	44,88	−0,04
▶ DJ E STOXX CHEM P		295,96	+0,27

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER RGI -A-	NO	10,53	+1,73
CGIP /RM	FR •	45,6	+1,11
CIR	IT •	0,98	....
D'IETEREN SA	BE •	419,5	+0,36
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,01	−0,02
GBL	BE •	166,7	−0,77
GENL ELECTR CO	GB	8,27	−0,54
GEVAERT	BE •	63	−0,63
HAGEMEYER NV	NL •	28,3	+1,07
INCHCAPE PLC	GB	2,09	+0,72
INVESTOR -A-	SE	39,10	+1,60
INVESTOR -B-	SE	39,77	+0,99
KVAERNER -A-	NO	16,39	−4,20
KVAERNER -B-	NO	14	....
LVMH / RM	FR •	234	+0,21
MYTILINEOS HOLD	GR	14,55	....
NORSK HYDRO	NO	37,75	−0,32
OERLIKON-BUEHRL	CH	134,43	+4,63
ORKLA -A-	NO	14,12	−1,67
ORKLA -B-	NO	12,32	....
SONAE INVESTIME	PT •	36,19	....
VEBA AG	DE •	48,7	+0,21
▶ DJ E STOXX CONG P		232,62	+0,15

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
BRITISH TELECOM	GB	15,11	+0,50
CABLE & WIRELES	GB	11,65	−0,39
DEUTSCHE TELEKO	DE •	37,25	+0,81
EUROPOLITAN HLD	SE	83,78	....
FRANCE TELECOM	FR •	73,45	+3,38
HELLENIC TELE (	GR	22,84	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	36,35	....
CAMDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT •	40,28	....
SWISSCOM N	CH	355,98	+1,25
TELE DANMARK	DK	91,69	−0,05
TELECEL	PT •	147,6	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,73	−1,72
TELECOM ITALIA	IT •	5,56	−1,41
TELEFONICA	ES •	39,27	+0,20
TIM	IT •	6,1	−0,81
VODAFONE GROUP	GB	17,43	+2,66
▶ DJ E STOXX TCOM P		644,33	+0,55

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AALBORG PORTLAN	DK	16,23	....
ACCIONA	ES •	47	−2,89
ACESA REG	ES •	11,91	+0,08
AKTOR SA	GR	13,63	....
ASKO OY	FI •	13,45	−0,37
AUMAR R	ES •	19,77	+0,76
AUTOSTRADE	IT •	6,54	+1,24
BCA INTESA	IT •	5,45	+0,93
BICC PLC	GB	1,40	....
BILFINGER & BER	DE •	17,7	−0,84
BLUE CIRCLE IND	GB	5,27	....
BOUYGUES /RM	FR •	252,5	+0,12
BPB	GB	4,29	+6,34
CARADON	GB	2,05	−1,45
CBR	BE •	82,5	−2,37
CHARTER	GB	5,83	+0,81
CIMPOR SGPS R	PT •	25,7	....
COLAS /RM	FR •	181	−1,04
CRH PLC	GB	16,06	+0,28
CRISTALERIA ESP	ES •	46,7	+0,39
DRAGADOS CONSTR	ES •	30,05	+0,80
FOM CON CONTRAT	ES •	57	....
GROUPE GTM	FR •	86	+2,02
HANSON PLC	GB	8,42	+2,95
HEIDELBERGER ZE	DE •	58,5	....
HELLTECHNODO.R	GR	10,49	....
HERACLES GENL R	GR	23,19	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	30,5	+1,33
HOLDERBANK FINA	CH	235,02	....
HOLDERBANK FINA	CH	1034,09	+1,29
IMETAL /RM	FR •	106,7	+0,47
ITALCEMENTI	IT •	10,3	−0,96
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,52	+0,89
LAFARGE /RM	FR •	83,8	−1,65
MICHANIKI REG.	GR	8,35	....
PARTEK	FI •	9,4	....
PHILIPP HOLZMAN	DE •	120	+1,69
PILKINGTON PLC	GB	1,27	+5
POTAGUA -B-	DK	18,43	....
RMC GROUP PLC	GB	11,86	+4,10
RUGBY GRP	GB	1,67	−1,77
SAINT GOBAIN /R	FR •	150	−1,70
SEMAPA	PT •	16,63	....
SKANSKA -B-	SE	30,44	....
SUPERFOS	DK	12,11	+1,12
TARMAC	GB	1,57	−0,85
TAYLOR WOODROW	GB	2,70	−1,65
TECHNIP /RM	FR •	99	−0,50
TITAN CEMENT RE	GR	73,58	....
UNICEM	IT •	9,81	+2,08
URALITA	ES •	8,19	+0,86
VALENCIANA CEM	ES •	9,65	+0,31
WIENERB BAUSTOF	AT •	182,5	−0,61
WILLIAMS	GB	6,03	+0,50
▶ DJ E STOXX CNST P		188,28	+0,55

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ACCOR /RM	FR •	230,5	−1,96
ADIDAS-SALOMON	DE •	82,2	−1,32
ALITALIA	IT •	3,1	+1,64
AMER.GROUP A	FI •	12,4	+0,81
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	30	−1,74
BANG & OLUFSEN	DK	65,28	+1,04
BARRATT DEV PLC	GB	4,44	+0,34
BEAZER GROUP	GB	2,88	....
BENETTON GROUP	IT •	1,68	−0,59
BERKELEY GROUP	GB	9,37	−3,96
BRITISH AIRWAYS	GB	6,39	−0,71
BRYANT GROUP PL	GB	1,87	+0,81
CHARGEURS RM	FR •	49	+0,82
CLUB MED. /RM	FR •	81,8	−0,24
COATS VIYELLA	GB	0,66	+4,76
COMPASS GRP	GB	10,73	+1,28
COURTAULDS TEXT	GB	2,32	+3,36
DT.LUFTHANSA N	DE •	20,4	+1,49
ELECTROLUX -B-	SE	17,93	−1,52
EMI GROUP	GB	6,58	+2,34
EURO DISNEY /RM	FR •	1,25	....
FINNAIR	FI •	4,85	+1,04
G WIMPEY PLC	GB	2,35	....
GRANADA GROUP P	GB	18,67	+0,81
HERMES INTL	FR •	72	....
HPI	IT •	0,66	....
HUNTER DOUGLAS	NL •	27,4	−0,18
KLM	NL •	26,3	+0,57
LADBROKE GRP	GB	4,28	−5,02
MOULINEX /RM	FR •	10,39	+0,87
NCL HLDG	NO	1,97	+3,77
PATHE /RM	FR •	238,1	−0,47
PENTLAND GRP	GB	1,60	−2,75
PERSIMMON PLC	GB	3,53	−0,43
PREUSSAG AG	DE •	483	+1,47
RANK GROUP	GB	3,43	−1,30
SAIRGROUP N	CH	196,79	....
SAS DANMARK A/S	DK	8,75	+1,56
SEB /RM	FR •	68,5	−0,72
THE SWATCH GRP	CH	573,45	−3,07
THE SWATCH GRP	CH	128,83	+0,12
WILLIAM BAIRD	GB	1,70	....
WILSON BOWDEN	GB	10,39	−1,29
WOLFORD AG	AT •	42,5	−1,16
WWW UK UNITS	GB	0,72	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		159,88	+0,55

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ASTRA -A-	SE	20,78	−0,53
ASTRA -B-	SE	20,72	−0,27
ELAN CORP	GB	63,27	....
GLAXO WELLCOME	GB	31,08	+3,82
HOECHST AG	DE •	39,35	+0,90
NOVARTIS N	CH	1485,33	+0,72
NOVO NORDISK B	DK	101,19	−0,66
ORION A	FI •	20,95	+0,96
ORION B	FI •	20,2	+1
RHONE POUL./RM	FR •	41,75	−0,10
ROCHE HOLDING	CH	16639,51	....
ROCHE HOLDING G	CH	11268,49	+0,90
SANOFI /RM	FR •	152,4	+3,39
SCHERING AG	DE •	106,8	−0,19
SMITHKLINE BEEC	GB	13,63	+3,10
ZENECA GROUP	GB	43,39	−1,81
▶ DJ E STOXX PHAR P		372,99	+1,05

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AKER MARITIME	NO	7,30	−1,61
BG	GB	5,48	−1,36
BP AMOCO	GB	16,04	−1,48
BURMAH CASTROL	GB	14,12	−0,85
CESPA	ES •	31,19	+0,61
ELECTRAFINA	BE •	104,7	+2,75
ELF AQUITAINE /	FR •	128	−1,84
ENI	IT •	5,84	+1,04
ENTERPRISE OIL	GB	5,39	−2,45
F.OLSEN ENERGY	NO	7,42	−3,13
LASMO	GB	1,91	−5,33
OCEAN RIG	NO	0,28	−12,96
OMV AG	AT •	82,05	−0,30
PETROFINA SA BR	BE •	510	−0,97
PETROLEUM GEO-S	NO	14,12	−1,26
PRIMAGAZ /RM	FR •	72,05	+2,34
PROSAFE	NO	7,30	−4,59
REPSOL	ES •	47,9	−0,99
ROYAL DUTCH CO	NL •	49,15	−0,20
SAGA PETROLEUM	NO	9,98	+0,60
SAIPEM	IT •	3,6	−1,10
SHELL TRANSP &	GB	6,28	−0,95
SMEDVIG -A-	NO	10,47	....
TOTAL /RM	FR •	114,8	−1,03
▶ DJ E STOXX ENGY P		270,75	−0,57

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
3I	GB	9,57	+1,11
ALMANIJ	BE •	64,4	+0,23
ALPHA FINANCE	GR	33,01	....
AMVESCAP	GB	9,61	+1,11
BAIL INVEST /RM	FR •	122,9	+1,57
BPI-SGPS R	PT •	28	....
BRITISH LAND CO	GB	8,06	+1,33
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,71	−0,79
COBEPA	BE •	61,7	−0,16
CORP FIN ALBA -	ES •	130,25	+0,97
CPR /RM	FR •	38,75	+4,73
CS GROUP N	CH	171,10	−0,18
EURAFRANCE /RM	FR •	446	+0,22
FONCIERE LYONNA	FR •	122,4	−0,49
GECINA /RM	FR •	103,5	+0,49
HAMMERSON	GB	6,18	−1,91
IMMEUBLES FRANC	FR •	16	....
KAPITAL HOLDING	DK	37,95	−1,40
LAND SECURITIES	GB	12,20	+2,40
LIBERTY INT.HDG	GB	6,54	+0,70
MEDIOBANCA	IT •	12,45	−1,19
MEDIOLANUM	IT •	5,95	+1,71
MEPC PLC	GB	6,70	+0,45
METROVACESA	ES •	21,88	+5,73
MEDIOLANUM	NL •	5,95	+1,71
PARIBAS	FR •	103,5	+0,29
PROVIDENT FIN	GB	14,31	−1,96
RODAMCO NV	NL •	21,85	+2,58
SCHRODERS PLC	GB	21,18	+0,07
SEFIMEG N /RM	FR •	58,6	−4,40
SIMCO N /RM	FR •	80	+0,63
SLOUGH ESTATES	GB	4,79	+2,58
SOPHIA /RM	FR •	35	....
UNIBAIL /RM	FR •	115,4	+0,09
UNIM	IT •	0,48	−2,04
VALLEHERMOSO	[illegible]	9,75	+1,35
WOOLWICH PLC	GB	5,71	−1,81
▶ DJ E STOXX FINS P		252,86	−0,01

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALLIED DOMECQ	GB	7,04	+0,42
ASSOCIATE BRIT	GB	6,51	−2,34
BASS	GB	12,77	−0,82
BBAG OE BRAU-BE	AT •	42	+0,02
BONGRAIN /RM	FR •	345,9	−0,26
BRAU-UNION	AT •	47,9	....
CADBURY SCHWEPP	GB	13,69	−0,22
CARLSBERG -B-	DK	37,68	−1,75
CARLSBERG AS -A	DK	37,64	....
CHR. HANSEN HLD	DK	92,17	....
CULTOR -1-	FI •	17,66	+0,91
DANISCO	DK	42,52	+0,96
DANONE /RM	FR •	234,5	+1,08
DELTA DAIRY	GR	15,36	....
DIAGEO	GB	10,35	+1,18
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,58	....
ERID.BEGH.SAY	FR •	139,5	−1,36
GREENCORE GROUP	GB	3,16	....
HEINEKEN	NL •	46,1	+0,22
HELLENIC BOTTLI	GR	27,78	....
HELLENIC SUGAR	GR	6,52	....
HUHTAMAKI I VZ	FI •	32,5	−0,91
KERRY GRP-A-	GB	12,38	....
MONTEDISON	IT •	0,96	....
NESTLE N	CH	1668,34	−0,64
PARMALAT	IT •	1,33	−0,76
PERNOD RICARD	FR •	59,6	−1,02
RAISIO GRP K	FI •	8,5	−3,56
RAISIO GRP V	FI •	8,65	+5,82
RIEBER & SON -B	NO	5,26	....
TATE & LYLE	GB	6,22	−0,49
UNICER R	PT •	18,8	....
UNIGATE PLC	GB	6,67	....
UNILEVER	NL •	66,85	....
UNILEVER	GB	8,69	−0,87
▶ DJ E STOXX F & BV P		234,26	+0,59

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ABB AB -A-	SE	11,23	....
ABB AB -B-	SE	11,23	−0,50
ABB BADEN	CH	1216,47	−0,99
ADECCO CHESEREX	CH	470,04	....
ALSTOM	FR •	26,92	−2,11
ALUSUISSE LON G	CH	1020,83	−0,18
ASSOC BR PORTS	GB	4,23	−0,71
ATLAS COPCO -A-	SE	25,02	−0,88
ATLAS COPCO -B-	SE	24,89	−1,78
ATTICA ENTR SA	GR	8,04	....
BAA	GB	10,30	+0,59
BBA GROUP PLC	GB	6,48	+1,65
BERGESEN	NO	12,80	−2,73
BONHEUR	NO	20,34	....
CMB	BE •	35,8	....
CMG	GB	26,74	+0,68
COOKSON GROUP P	GB	2,18	+3,57
DAMPSKIBS -A-	DK	6593,38	....
DAMPSKIBS -B-	DK	6795,22	....
DAMSKIBS SVEND	DK	9544,12	−0,10
DELTA PLC	GB	2,14	−1,39
DET SONDENFJ NO	NO	6,16	−2,83
ELECTROCOMPONEN	GB	6,70	−0,89
EQUANT NV	DE •	72	−2,04
FINNLINES	FI •	26,99	+7,96
FKI	GB	2,40	−1,85
FLS IND.B	DK	17,90	+2,41
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,42	+0,97
GKN	GB	14,01	+0,87
GLYNWED INTL PL	GB	2,91	−2,03
HALKOR	GR	8,82	....
HAYS	GB	9,75	+1,89
HEIDELBERGER DR	DE •	49,95	−0,50
HELLAS CAN SA P	GR	21,38	....
IFIL	IT •	3,71	+1,84
IMI PLC	GB	3,95	−0,76
ISS INTL SERV-B	DK	60,55	+2,27
KOEBENHAVN LUFT	DK	96,23	−0,17
KON.NEDLLOYD	NL •	21,45	−0,23
KONE B	FI •	100	−0,99
LAHMEYER	DE •	46,91	....
LEGRAND /RM	FR •	194,9	+0,52
LEIF HOEGH	NO	10,53	....
LINDE AG	DE •	580	−1,30
MAN AG	DE •	26,15	−0,19
MANNESMANN AG	DE •	114,8	+0,09
METALLGESELLSCH	DE •	17,2	−0,58
METRA A	FI •	20,1	+0,50
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,25	....
NFC	GB	2,03	+1,50
NKT HOLDING	DK	68,62	+1,70
OCEAN GROUP	GB	13,97	+0,11
PENINS.ORIENT.S	GB	13,38	−0,78
PREMIER FARNELL	GB	3,01	+2,56
RAILTRACK	GB	21,44	−0,14
RANDSTAD HOLDIN	NL •	42,1	−1,75
RATIN -A-	DK	162,82	....
RATIN -B-	DK	166,18	+0,41
RAUMA OY	FI •	10,68	−7,93
RENTOKIL INITIA	GB	5,78	+0,52
REXAM	GB	3,09	−0,97
REXEL /RM	FR •	76	+1,20
RHI AG	AT •	25	+2,04
RIETER HLDG N	CH	536,89	+0,36
SANDVIK -A-	SE	18,21	+0,31
SANDVIK -B-	SE	18,26	....
SAURER ARBON N	CH	465,03	+1,78
SCANIA AB -A-	SE	24,97	+1,59
SCANIA AB -B-	SE	25,02	+1,13
SCHINDLER HOLD	CH	1435,20	−0,52
SCHINDLER HOLD	CH	1585,61	−0,78
SCHNEIDER /RM	FR •	50,45	+0,90
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,08	....
SECURICOR	GB	8,41	−0,71
SECURITAS -B-	SE	14,30	+0,39
SGS GENEVA BR	CH	774	+0,82
SHANKS & MCEWAN	GB	3,80	−0,40
SIDEL /RM	FR •	72,65	−0,68
BTR SIEBE	GB	4,10	−0,37
SITA /RM	FR •	207,3	−0,34
SKF -A-	SE	12,85	....
SKF -B-	SE	13,48	−0,41
SOPHUS BEREND -	DK	26,24	−0,10
SOPHUS BERENDS	DK	25,30	....
STORK NV	NL •	18,35	+1,10
SULZER FRAT.SA1	CH	585,99	−0,21
SVEDALA	SE	16,08	−0,35
SVENDBORG -A-	DK	9284,50	....
T I GROUP PLC	GB	6,06	+0,50
TOMRA SYSTEMS	NO	34,46	−2,37
UNITOR	NO	8,49	
VA TECHNOLOGIE	AT •	66	+1,24
VALMET	FI •	10,57	−0,28
▶ DJ E STOXX IND GO P		313,43	+0,04

(Publicité)

http://www.lemonde.fr

La Bourse au quotidien : les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AGF /RM	FR •	49,9	−0,08
ALLEANZA ASS	IT •	10,85	+1,40
ALLIANZ AG	DE •	282,5	+0,36
ALLIED ZURICH	GB	12,16	+1,38
ASPIS PRONIA GE	GR	14,64	....
AXA /RM	FR •	122,3	+1,83
CGU	GB	14,91	+1,43
CNP ASSURANCES	FR •	23,41	+1,35
CORP.MAPFRE REG	ES •	18,34	+0,22
ERGO VERSICHERU	DE •	121	+1,68
ETHNIKI GEN INS	GR	49,22	....
FONDIARIA ASS	IT •	5,18	+3,20
FORSIKRING CODA	DK	101,59	....
FORTIS AMEV NV	NL •	....	....
GENERALI ASS	IT •	37	−0,27
GENERALI HLD VI	AT •	195,65	−1,79
INA	IT •	2,76	−0,73
IRISH LIFE	GB	9,05	....
LEGAL & GENERAL	GB	10,97	−0,41
MUENCH RUECKVER	DE •	184,5	....
NORWICH UNION	GB	6,45	−0,23
POHJOLA GRP.B	FI •	48	−2,44
PRUDENTIAL CORP	GB	12,23	−0,37
RAS	IT •	9,56	+1,16
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,50	−0,89
SAMPO -A-	FI •	27	−3,57
SWISS RE N	CH	2036,22	+0,22
SEGUROS MUNDIAL	PT •	25,81	....
SKANDIA FOERSAE	SE	16,48	+1,37
STOREBRAND	NO	6,88	+0,88
SWISS LIFE BR	CH	588,49	+0,75
TOPDANMARK AS	DK	168,87	....
TRYG-BALTICA	DK	26,51	+3,68
ZURICH ALLIED N	CH	583,48	+2,31
▶ DJ E STOXX INSU P		338,46	+0,58

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
B SKY B GROUP	GB	8,06	+1,33
CANAL PLUS /RM	FR •	270,5	+3,84
CARLTON COMMUNI	GB	9,17	+0,50
ELSEVIER	NL •	13,5	+1,12
HAVAS ADVERTISI	FR •	176	+1,56
INDEPENDENT NEW	IR •	4,2	....
LAGARDERE SCA N	FR •	30,1	+0,33
MEDIASET	IT •	8,62	−0,81
PEARSON	GB	20,85	+2,82
REED INTERNATIO	GB	8,35	−2,78
REUTERS GROUP	GB	13,41	−0,78
SCHIBSTED	NO	11,01	....
TELEWEST COMM.	GB	4,02	....
TF1	FR •	170	+2,41
UNITED NEWS & M	GB	8,77	−0,68
WOLTERS KLUWER	NL •	170	....
WPP GROUP	GB	8,01	+2,70
▶ DJ E STOXX MEDIA P		312,44	+1,05

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AHOLD	NL •	35,5	+0,42
ASDA GROUP PLC	GB	2,30	+0,66
ATHENS MEDICAL	GR	19,19	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	61,8	+0,49
BEIERSDORF AG	DE •	69	+2,22
BIC /RM	FR •	49,27	+2,62
BRIT AMER TOBAC	GB	7,73	−3,57
CASINO GP /RM	FR •	82	+1,67
CFR UNITS -A-	CH	1533,59	−0,41
CPT MODERNES /R	FR •	513	....
DELHAIZE	BE •	85,95	−0,41
ESSILOR INTL /R	FR •	306,1	+0,89
ETS COLRUYT	BE •	623	+1,30
FYFFES	GB	2,03	−6,90
GIB	BE •	35,76	−1,76
GOODYS	GR	24,45	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,45	−3,24
KESKO OY	FI •	13,2	−5,71
L'OREAL /RM	FR •	577	+2,12
MODELO CONTINEN	PT •	19,74	....
PAPASTRATOS CIG	GR	15,23	....
PROMODES /RM	FR •	563	+1,19
RECKITT & COLMA	GB	10,15	....
SAFEWAY	GB	3,72	+0,41
SAINSBURY J. PL	GB	5,74	−0,52
SEITA /RM	FR •	60,7	−0,98
SMITH & NEPHEW	GB	2,34	+1,97
STAGECOACH HLDG	GB	3,39	−0,88
TABACALERA REG	ES •	18,45	−0,27
TAMRO	FI •	3,85	−3,75
TESCO PLC	GB	2,50	....
TNT POST GROEP	NL •	27,7	−0,89
▶ DJ E STOXX N CY G P		480,14	+0,89

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ARCADIA GRP	GB	3,22	−1,38
BOOTS CO PLC	GB	13,36	+0,11
CARREFOUR /RM	FR •	704	+0,43
CASTO.DUBOIS /R	FR •	183	+4,32
CENTROS COMER P	ES •	18,41	+0,88
CONTINENTE	ES •	25,7	−0,16
DIXONS GROUP PL	GB	19,84	−0,38
GEHE AG	DE •	43	....
GREAT UNIV STOR	GB	10,38	....
GUILBERT /RM	FR •	134,2	−2,54
HENNES & MAURIT	SE	69,25	+0,32
JERONIMO MARTIN	PT •	32,78	....
KARSTADT AG	DE •	331	+0,30
KINGFISHER	GB	11,81	+3,43
MARKS & SPENCER	GB	5,89	+1,30
METRO	DE •	58,6	−0,08
NEXT PLC	GB	10,64	−0,56
PINAULT PRINT./	FR •	147,2	+4,47
RINASCENTE	IT •	7,24	+0,56
STOCKMANN A	FI •	19,6	....
VALORA HLDG N	CH	218,10	−0,71
W.H SMITH GRP	GB	10,06	−3,19
WOLSELEY PLC	GB	6,90	−0,87
▶ DJ E STOXX RETL P		340,73	+1,25

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ALCATEL /RM	FR •	107,2	−0,74
ALTEC SA REG.	GR	13,60	....
ASK PROXIMA	NO	5,50	−0,65
BAAN COMPANY	NL •	8,6	−1,71
BARCO	BE •	155,5	−0,83
BOWTHORPE	GB	6,52	−2,04
BRITISH AEROSPA	GB	6,27	−0,24
BRITISH BIOTECH	GB	0,28	−5,56
CAP GEMINI /RM	FR •	158,5	−0,19
COLOPLAST B	DK	97,58	−0,02
COLT TELECOM NE	GB	15,94	+4,44
DASSAULT SYST./	FR •	35,5	+1,43
ERICSSON A.	SE	23,23	−0,48
FINMECCANICA	IT •	0,84	+2,17
FRESENIUS MED C	DE •	57,75	−0,54
GAMBRO -A-	SE	8,60	−1,28
GAMBRO -B-	SE	8,77	−0,63
GETRONICS	NL •	34	+1,49
GN GREAT NORDIC	DK	29,33	+1,40
INSTRUMENTARIUM	FI •	29	....
INTRACOM N	GR	58,75	....
KON. PHILIPS EL	NL •	74,9	+0,20
MERKANTILDATA	NO	8,26	−0,72
MISYS	GB	9,60	−0,15
NERA ASA	NO	1,84	−0,65
NETCOM ASA	NO	29,19	−0,41
NOKIA -A-	FI •	145,6	+4,27
NOKIA -K-	FI •	146	+3,91
NYCOMED AMERSHA	GB	7,86	+5,24
OCE	NL •	23,2	−0,22
OLIVETTI	IT •	2,94	+1,38
RACAL ELECT CON	GB	5,89	+4,27
RADIOMETER -B-	DK	41,71	....
ROLLS ROYCE	GB	3,81	....
SAGEM	FR •	512	+0,73
SAP AG	DE •	286	+0,76
SAP VZ	DE •	295	−0,34
SEMA GROUP	GB	10,67	−1,60
SIEMENS AG	DE •	60,8	−0,50
SIRTI	IT •	5,29	−0,38
SMITHS IND PLC	GB	13,60	−0,67
STMICROELEC SIC	FR •	90,25	+0,11
TANDBERG DATA A	NO	4,43	+1,09
THOMSON CSF /RM	FR •	29,1	+3,19
WILLIAM DEMANT	DK	60,55	+1,12
ZODIAC /RM	FR •	184,6	−0,22
▶ DJ E STOXX TECH P		391,77	+1,71

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
ANGLIAN WATER	GB	11,48	+1,06
BRITISH ENERGY	GB	8,72	−1,70
CENTRICA	GB	1,66	....
EDISON	IT •	8,53	+0,24
ELECTRABEL	BE •	329	+0,85
ELECTRIC PORTUG	PT •	18,43	....
ENDESA	ES •	23,45	+1,30
EVN	AT •	120,2	....
GAS NATURAL SDG	ES •	85	+0,83
HAFSLUND -A-	NO	5,62	....
HAFSLUND -B-	NO	3,65	....
IBERDROLA	ES •	13,43	+1,28
ITALGAS	IT •	4,53	+1,12
NATIONAL GRID G	GB	6,69	−0,67
NATIONAL POWER	GB	7,20	−1,44
OESTERR ELEKTR	AT •	147,2	−0,14
POWERGEN	GB	10,27	+0,29
SCOT POWER	GB	8,24	−2,32
SEVERN TRENT	GB	12,90	−0,12
SUEZ LYON EAUX/	FR •	171	+1,79
SYDKRAFT -A-	SE	25,02	−0,44
SYDKRAFT -C-	SE	16,87	+0,67
THAMES WATER	GB	14,15	−0,21
TRACTEBEL	BE •	142,9	+0,21
UNION EL.-FENOS	ES •	13,41	+0,83
UNITED UTILITIE	GB	11,62	+1,32
VIAG	DE •	508	−1,21
VIVENDI/RM	FR •	228,5	+0,48
▶ DJ E STOXX PO SUP P		313,79	−0,76

EURO NOUVEAU MARCHÉ

31/03 12 h 36 ▶ Cours en euros – % Var. veille

AMSTERDAM

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
AIRSPRAY NV	25,2	−1,95
ANTONOV	0,69	+2,99
C/TAC	12,75	−1,92
CARDIO CONTROL	9	....
CSS	13,7	−1,44
HITT NV	6,55	+0,77
INNOCONCEPTS NV	19,65	−2,72
NEDGRAPHICS HOLD	18,95	+5,87
POLYDOC	2,2	....
PROLION HOLDING	85,6	−2,56
RING ROSA	6,5	−2,99
RING ROSA WT	0,83	....
UCC HOLDING NV	13,2	....

BRUXELLES

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
ENVIPCO HLD CT	2,06	....
FARDEM BELGIUM ABC	21,65	+0,70
INTERNOC HLD	4,12	+0,24
INTL BRACHYTHER B	12,53	−3,54
LINK SOFTWARE B	11	....
PAYTON PLANAR	2,5	+6,38
SYNERGIA	8,4	....

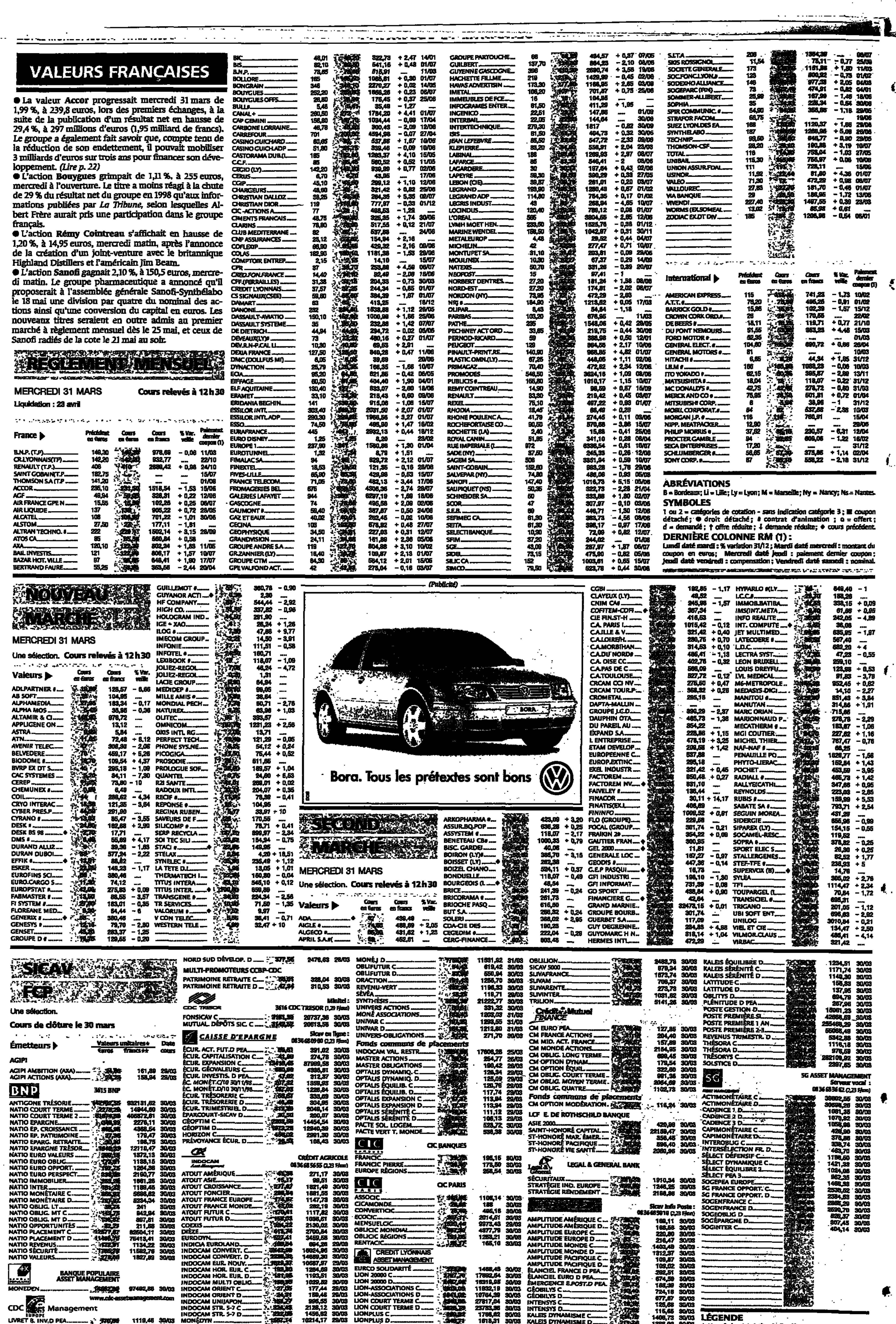
FRANCFORT

Valeur	Cours en euros	% Var. veille
1 & 1 AG & CO.KGAA	111,5	−2,19
AIXTRON	199	−0,50
AUGUSTA BETEILIGUN	61,5	−2,38
BB BIOTECH ZT-D	39	....
BB MEDTECH ZT-D	17,5	−1,69
BERTRANDT AG	61,3	....
BETA SYSTEMS SOFTW	17,5	−2,78
CE COMPUTER EQUIPM	139	+0,09
CE CONSUMER ELECTR	282	−1,05
CENIT SYSTEMHAUS	223	+0,45
DRILLISCH	130	−2,26
EDEL MUSIC E 98	335	−1,47
ELSA	71	−7,19
EM.TV & MERCHANDI	785,01	−3,08
EUROMICRON	25,7	−1,91
GRAPHISOFT NV	18,01	+0,06
HOEFT & WESSEL	154	−0,65
HUNZINGER INFORMAT	106	....
INFOMATEC	256	−1,54
INTERSHOP COMMUNIC	173	−6,46
KINOWELT MEDIEN	170	−2,86
LHS GROUP	28,94	−8,37
LINTEC COMPUTER	137	+3,79
LOESCH UMWELTSCHUT	8,2	−1,20
MENSCH UND MASCHIN	41,5	+1,22
MOBILCOM	253,2	−0,31
MUEHL PRODUCT & SE	17	−0,58
MUEHLBAUER HOLDING	75,5	−1,31
PFEIFFER VACU TECH	38,5	−2,53
PLENUM	125	−1,92
PSI	70	−2,78
QIAGEN NV	62,5	−1,19
REFUGIUM HOLDING A	34	−6,59
SACHSENRING AUTO	15,8	−2,47
SALTUS TECHNOLOGY	30,7	....
SCM MICROSYSTEMS	57,2	−7,74
SER SYSTEME	334	−0,74
SERO ENTSORGUNG	9,45	....

★ **CODES PAYS ZONE EURO**
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

هكذا من الأصل



VALEURS FRANÇAISES

● La valeur **Accor** progressait mercredi 31 mars de 1,99 %, à 239,8 euros, lors des premiers échanges, à la suite de la publication d'un résultat net en hausse de 29,4 %, à 297 millions d'euros (1,95 milliard de francs). Le groupe a également fait savoir que, compte tenu de la réduction de son endettement, il pouvait mobiliser 3 milliards d'euros sur trois ans pour financer son développement. *(Lire p. 22)*

● L'action **Bouygues** grimpait de 1,11 %, à 255 euros, mercredi à l'ouverture. Le titre a moins réagi à la chute de 29 % du résultat net du groupe en 1998 qu'aux informations publiées par *La Tribune*, selon lesquelles Albert Frère aurait pris une participation dans le groupe français.

● L'action **Rémy Cointreau** s'affichait en hausse de 1,20 %, à 14,95 euros, mercredi matin, après l'annonce de la création d'un joint-venture avec le britannique Highland Distillers et l'américain Jim Beam.

● L'action **Sanofi** gagnait 2,10 %, à 150,5 euros, mercredi matin. Le groupe pharmaceutique a annoncé qu'il proposerait à l'assemblée générale Sanofi-Synthélabo le 18 mai une division par quatre du nominal des actions ainsi qu'une conversion du capital en euros. Les nouveaux titres seraient en outre admis au premier marché à règlement mensuel dès le 25 mai, et ceux de Sanofi radiés de la cote le 21 mai au soir.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 31 MARS — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 23 avril

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
B.N.P. (T.P)	149,30	[illegible]	978,69	− 0,06	11/03
CR.LYONNAIS(TP)	142,20	[illegible]	932,77	....	22/10
RENAULT (T.P.)	406	[illegible]	2689,42	+ 0,98	24/10
SAINT GOBAIN(T.P	182,75	[illegible]	....	....	15/07
THOMSON S.A (T.P	141,20	[illegible]	....	....	01/08
ACCOR	235,10	[illegible]	1518,54	− 1,53	15/06
AGF	49,94	[illegible]	328,31	+ 0,22	12/06
AIR FRANCE GPE N	15,55	[illegible]	102,26	+ 0,25	06/07
AIR LIQUIDE	137	[illegible]	905,22	+ 0,72	28/05
ALCATEL	108	[illegible]	701,22	− 1,01	30/06
ALSTOM	27,50	[illegible]	177,11	− 1,61	....
ALTRAN TECHNO. #	222	[illegible]	1502,14	+ 3,15	28/09
ATOS CA	85	[illegible]	560,84	+ 0,58	....
AXA	120,10	[illegible]	802,24	+ 1,83	11/05
BAIL INVESTIS	121	[illegible]	806,17	+ 1,57	10/07
BAZAR HOT. VILLE	97	[illegible]	648,41	+ 1,90	17/07
BERTRAND FAURE	55,25	[illegible]	353,56	− 2,44	20/04

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 31 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 31 MARS

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ♦	[illegible]	439,49	....
AIGLE #	[illegible]	489,89	+ 2,05
ALGECO #	[illegible]	431,62	+ 1,23
APRIL S.A.#(	[illegible]	452,61	....

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 30 mars

LÉGENDE

هكذا من الأصل

Le Monde
AUJOURD'HUI
LE MONDE / JEUDI 1er AVRIL 1999

SPORTS Le juge d'instruction Patrick Keil, qui instruit l'affaire de dopage au sein de l'équipe Festina et ses ramifications, devait entendre dans son bureau de Lille, jeudi 1er avril, Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme (FFC), et Jean-Marie Leblanc, directeur général de la Société du Tour de France. ● LA MISE EN EXAMEN des deux dirigeants, trois jours après celles de Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle, et de Richard Virenque, le leader français de l'équipe Polti, provoquerait un nouveau choc dans un sport gangrené par le fléau du dopage. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Daniel Baal révèle qu'il a envisagé de renoncer à ses fonctions. Le patron de la FFC, qui se défend d'avoir dissimulé des cas de dopage, exprime sa solidarité à l'égard de Roger Legeay, mais ne se prononce pas sur le cas de Richard Virenque.

Les responsables du cyclisme français devront se justifier

Le juge Patrick Keil, qui instruit l'affaire de dopage au sein de l'équipe Festina, pourrait mettre en examen, jeudi 1er avril, Daniel Baal, le président de la Fédération française de cyclisme, et Jean-Marie Leblanc, le directeur général de la Société du Tour de France

DANS la série des auditions à répétition menées depuis des mois par le juge Patrick Keil, chargé de l'affaire Festina, les deux prochaines risquent de lever une nouvelle tempête dans le milieu du cyclisme. Le magistrat lillois a convoqué, jeudi 1er avril, Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), et Jean-Marie Leblanc, directeur de la Société du Tour de France et vice-président de la Ligue professionnelle.

Après les interpellations judiciaires, lundi 29 mars, de Roger Legeay, président de la Ligue professionnelle de cyclisme, placé sous contrôle judiciaire, et de Richard Virenque, ancien leader de l'équipe Festina, aujourd'hui sous contrat avec la formation italienne Polti, des sources concordantes indiquent que les deux dirigeants pourraient également être mis en examen. Cette fois le juge, tout aussi patient que déterminé, touche à son but : asseoir sur le banc de l'accusation les principaux responsables du cyclisme, coupables à ses yeux de complicité tacite dans la prolifération du dopage au sein du peloton cycliste professionnel.

Depuis neuf mois qu'il auditionne, le magistrat a pris le temps de s'instruire des us et coutumes de ce microcosme qu'est le vélo. Il a su dénouer les liens étroits qui unissaient coureurs, dirigeants et organisateurs. Utilisant des méthodes souvent spectaculaires et parfois fracassantes, il est parvenu à briser cette fameuse loi du silence au sein de la « famille », loi que d'aucuns ont comparé à une omerta.

« SOULAGÉ »

Mardi 30 mars, les dernières initiatives de l'instruction n'ont pas manqué de provoquer des réactions, notamment du côté des protagonistes de cette affaire qui a commencé le 8 juillet 1998. Willy Voet, l'ancien soigneur de Festina, ancien homme de confiance de Richard Virenque, incarcéré durant deux semaines à la prison de Loos (Nord) entre les 10 et 24 juillet et mis en examen pour *« importation en contrebande et circulation irrégulière de marchandises prohibées »*, s'est dit *« soulagé »* en apprenant ces nouvelles interpellations. *« La justice a rattrapé Richard Virenque »*, a-t-il commenté. *« Jusqu'à maintenant nous n'étions que trois boucs émissaires sur qui tous les griefs reposaient. Par sa position de leader, Richard occupait une des premières places dans le système mis en place chez Festina. »* Pour sa part, Jean-Louis Bessis, son avocat, s'est *« félicité de l'indépendance du juge. Depuis le début, il est seul. Je salue son courage et je comprends qu'il ait pris son temps pour en arriver là. »*

Fidèle à une ligne de conduite adoptée au soir du 17 juillet, date de son interpellation à Cholet par les policiers du SRPJ de Lille, Bruno Roussel, le principal accusé dans cette affaire, a respecté le mutisme qu'il observe de son domicile de Vannes (Morbihan). *« Quand je lui ai appris la nouvelle de la mise en examen de Roger Legeay, j'ai senti comme un soulagement »*, nous a déclaré Thibault de Montbrial, son avocat. *« Pour ma part, je considère que l'évolution de ces derniers jours était inéluctable*, a-t-il poursuivi. *C'est la dernière étape de ce dossier, étape qui, selon moi, était inscrite dès juillet aux premières heures de l'affaire. Les instances du cyclisme ont voulu faire croire que Festina était une exception, or tout tend à démontrer désormais qu'il n'en était rien. Le procès qui découlera de cette instruction présentera une photographie de ce qu'est le cyclisme actuel. »*

UN TOURNANT CAPITAL

Le fait est que, depuis le début de cette semaine, l'instruction vit un tournant capital. La justice pénale confronte les dirigeants sportifs à leurs responsabilités. Tandis que tous les acteurs rivalisent désormais de bonnes intentions quant à l'avenir, le juge rappelle qu'il ne saurait y avoir de véritables entreprises d'assainissement sans impliquer les responsables. Une conviction que ne partage pas Gérald Vinsonneau, le substitut du procureur de Lille. Depuis plusieurs mois, celui-ci s'emploie à se démarquer au moins sur la forme, sinon sur le fond, du magistrat instructeur. *« Je n'ai pas encore les derniers éléments que le juge doit avoir en sa possession, mais ces deux dernières mises en examen ne me semblent pas indispensables au vu de la saisine actuelle. Pour une institution comme la FFC, je ne vois aucune obligation juridique à lutter contre le dopage »*, nous déclarait-il mardi matin. Une fois n'est pas coutume, Me Gilbert Collard, l'avocat de Richard Virenque, s'est refusé à commenter la mise en examen de son client. Lequel risque pourtant de payer au prix fort cette initiative du juge. En effet, aux termes de la nouvelle charte adoptée par les organisateurs du Tour de France, ceux-ci se réservent le droit de récuser *« jusqu'au départ de l'épreuve tout coureur ou toute équipe qui porterait atteinte à l'image et à la réputation du Tour de France, pour fait de dopage notamment »*. Dans ces conditions, on imagine mal un coureur mis en examen s'aligner le 3 juillet 1999 au départ du Puy-du-Fou.

De nouveaux rebondissements pourraient intervenir très vite. Si, comme le laisse entendre Gérald Vinsonneau, Daniel Baal et Jean-Marie Leblanc devaient être mis en examen – *« dans la logique des investigations du juge il ne fait aucun doute qu'ils soient mis en examen »*, nous a-t-il affirmé –, il est fort probable qu'on assiste dans la foulée à quelques bouleversements d'organigramme. Ainsi que le déclarait mardi matin Jean-Marie Leblanc dans le quotidien *L'Equipe* : *« Je ne souhaite évidemment pas être l'homme d'un second Tour de France pollué par les affaires. »*

Y. B.

Laurent Jalabert privé de championnat de France

Pour ne pas avoir satisfait au premier des quatre contrôles sanguins prévus par le suivi médical longitudinal mis en place par la Fédération française de cyclisme (FFC), Laurent Jalabert ne sera pas invité à défendre son titre de champion de France, le 27 juin, dans le Puy-de-Dôme. Le leader de l'équipe espagnole ONCE, qui sera privé pour les mêmes raisons de championnat du monde, qui se disputera à Vérone (Italie) au mois d'octobre, avait jusqu'au 31 janvier pour satisfaire à ce contrôle, auquel se serait également soustrait, selon le quotidien *L'Equipe*, Armand De Las Cuevas, de la formation italo-espagnole Amica Chips. Le refus de Jalabert de se plier aux règles de la FFC est à rapprocher des déclarations de son directeur sportif de la ONCE, Manolo Saiz, qui ne manque jamais une occasion pour critiquer le suivi médical français, dont les modalités sont plus sévères que celles de l'Union cycliste internationale.

Daniel Baal, président de la Fédération française de cyclisme

« Je me suis demandé si je n'allais pas tout laisser tomber »

« Que pensez-vous de la mise en examen de Roger Legeay dans sa qualité de président de la Ligue professionnelle de cyclisme ?

– J'ai été prévenu de cette mise en examen lundi soir. Durant un court instant, je me suis alors demandé si je n'allais pas tout laisser tomber et consacrer mon temps à mes enfants et à ma famille. Je suis solidaire de Roger Legeay. Et, d'ailleurs, je souhaite qu'il continue de travailler avec nous. L'éloigner de ses activités serait trop facile. Ce serait faire une part trop belle à ceux qui veulent nous démolir. La Fédération n'est en rien complice du dopage.

– Richard Virenque a également été mis en examen par le juge Patrick Keil. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

– Rien. Je n'ai aucun commentaire à faire là-dessus.

– Vous êtes convoqué, jeudi 1er avril, dans le bureau du juge. Craignez-vous d'être, à votre tour, mis en examen ?

– Je n'en sais rien. On verra. Je ne peux pas préjuger de sa décision. Je suis plutôt satisfait d'être enfin entendu dans cette affaire. J'en ai exprimé le souhait depuis le mois de juillet, dès que l'affaire a éclaté.

– Qu'allez-vous dire au juge Keil ?

– Je vais d'abord répondre aux questions qui me seront posées. Enuite j'ai des choses à dire sur la Fédération de cyclisme : sur son mode de fonctionnement, sa politique en matière de lutte contre le dopage.

– La justice vous reprocherait d'avoir dissimulé des cas de dopage. Confirmez-vous celui d'Hervé Garel en 1992, vainqueur du Tour de l'avenir ?

– Il n'y a pas de cas de dopage qui aurait été dissimulé par la fédération. Pas plus celui d'Hervé Garel qu'un autre. Garel n'a jamais été positif. C'est une vieille histoire qui ressort ces jours-ci. La première fois que j'en ai entendu parler, c'était en mai 1993, alors que je venais de prendre mes fonctions à la fédération. J'en ai parlé à mon prédécesseur pour savoir ce qu'il en était. On a démontré que c'était une accusation non fondée, qui ne visait qu'à salir la fédération. Même le ministère des sports en avait fait état à l'époque et avait entièrement démenti. Comment aurait-on pu dissimuler un cas de dopage, sachant que nous sommes surveillés par notre autorité de tutelle et par l'Union cycliste internationale (NDLR : UCI) ? C'est absurde.

– Il y a également le cas Laurent Brochard, accusé d'avoir pris de la lidoquaïne, une substance interdite, lors du championnat du monde de 1997, qu'il a gagné à San Sebastian...

– C'est pareil. Cette histoire ne tient pas la route. L'UCI a étudié le dossier et a considéré qu'il n'y avait pas dopage. La lidoquaïne est certes un produit interdit, mais cette interdiction supporte une exception lorsqu'il y a ce que l'on appelle une justification thérapeutique. Et c'était le cas pour Laurent Brochard. J'ai d'ailleurs l'ordonnance rédigée par le médecin espagnol. Pourquoi aurais-je caché cette affaire ? Depuis six ans que je suis à la tête de la fédération, on nous accuse d'enterrer des affaires, mais c'est faux. Je n'ai aucun intérêt à laisser le dopage se propager. Au contraire. Depuis que j'exerce mes fonctions, le dopage me mine la vie, il pollue notre action. Je voudrais qu'on en finisse et qu'on parle enfin de sport.

– Pourtant, ces accusations sont lancées par des personnes appartenant ou ayant appartenu à la "famille" cycliste ?

– Je n'ai jamais appartenu à une équipe cycliste professionnelle. Lorsque, en 1993, je suis arrivé à la tête de la fédération, je ne connaissais pas le cyclisme professionnel. Aujourd'hui, certains jouent à vouloir tout casser. Je ne peux pas tout maîtriser. La fédération est une cible priviligiée. Nous représentons l'institution, et, en France, on a l'habitude de s'en prendre aux institutions. C'est comme cela. Je ne vois pas ce que je peux y faire. Je crois qu'il y a des gens qui nous attaquent parce que nous gênons. Notre action gêne. Tant mieux.

– Si, jeudi 1er avril, le juge décide de vous mettre en examen, démissionnerez-vous de votre poste ?

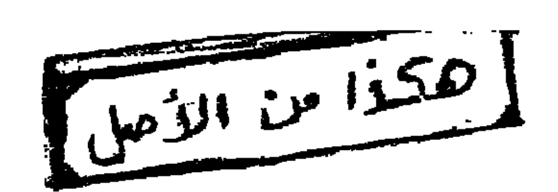
– Je ne sais pas. Je n'y ai pas encore songé. Je prendrai ma décision au moment venu. C'est vrai que, lundi soir, j'avais réellement envie de tout arrêter. »

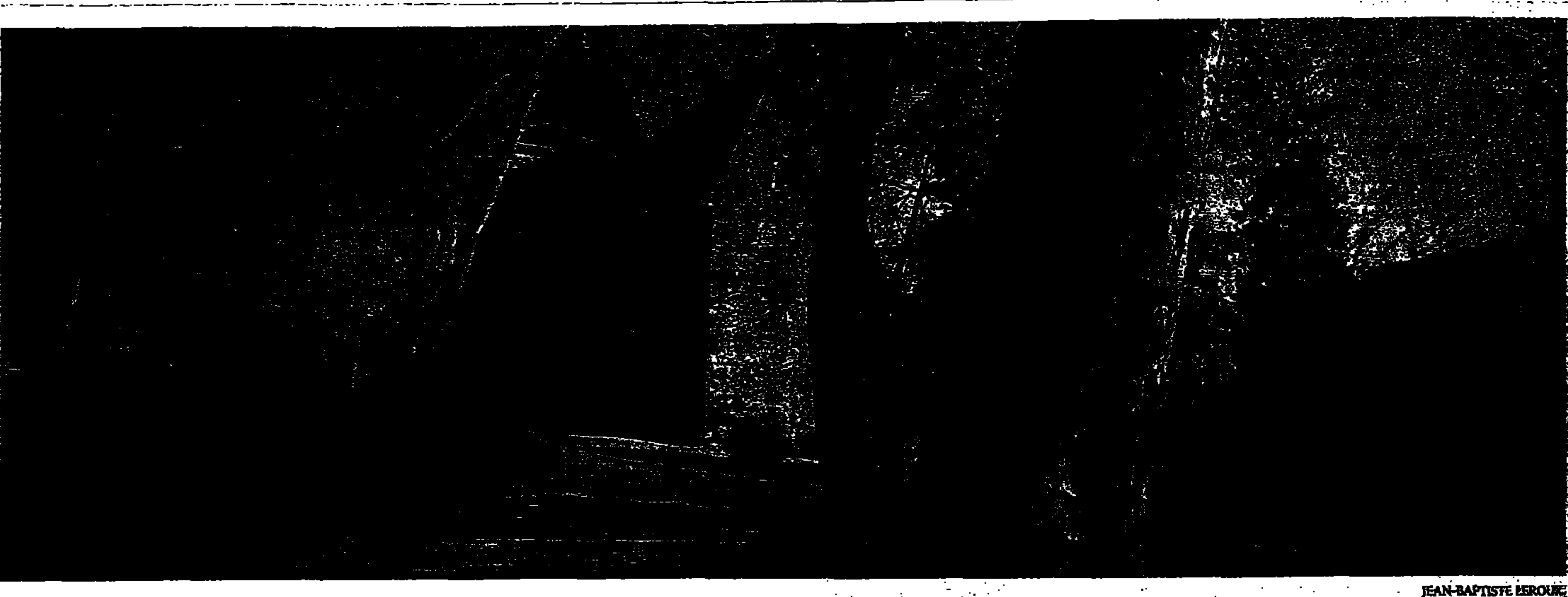
Propos recueillis par Yves Bordenave

DÉPÊCHES

■ **PATINAGE : la réclamation déposée dimanche 28 mars** par la Fédération française des sports de glace au sujet d'éventuelles irrégularités qui auraient défavorisé le couple français Marina Anissina-Gwendal Peizerat lors des championnats du monde de patinage artsistique, à Helsinki (Finlande), a été rejetée. La fédération envisage de faire appel.

■ **TENNIS : Fabrice Santoro a déclaré forfait**, mardi 30 mars, pour la rencontre de Coupe Davis entre la France et les Pays-Bas, à Nîmes du 2 au 4 avril. Le Toulonnais souffre d'une fracture de fatigue à une côte et d'une déchirure musculaire au trapèze. Guy Forget, le capitaine de l'équipe de France, n'a donc plus que cinq joueurs à sa disposition (Delaitre, Golmard, Grosjean, Pioline et Raoux) pour quatre places.





JEAN-BAPTISTE LEROUX

Honoré de Touraine

TOURS
de notre envoyé spécial

Il y a 200 ans, Balzac naissait à Tours. Pèlerinage dans ce val de Loire qui fut pour lui un refuge et une inépuisable source d'inspiration

Honte à qui n'admirait pas ma *'use, ma belle, ma brave Tou-* *'e dont les sept vallées ruissellent* *ıu et de vin.* » Débarqué en ce rdin de France » pour y cultiver ɔuvenir d'un géant de la littéra- :, l'humble pèlerin, qui, bicente- 'e oblige, a étudié son sujet, , d'emblée, à quoi s'en tenir. norer Honoré, honorer ce Honoré, ici, a vu et aimé et ce . ici, a « fait » Honoré. Né à ırs le 20 mai 1799, Balzac ne t pas contenté d'aimer cette raine où il passa son enfance s plus tard, et à chaque fois *il* en éprouvera le besoin, il ıdra se réfugier dans les bras de *'tte compagne docile et atten-* ». Pour échapper à ses créan- s. Pour s'y ressourcer. Et pour ·er généreusement dans ce qui : le creuset privilégié de son ins- tion. Rien d'étonnant, dans ces ditions, si, dans cette Touraine en certains endroits, se feuil- : à livre ouvert, le promeneur a 'ange impression de parcourir contrée qui, presque à chaque . lui parle de son enfant pro- :. Presque...

ıradoxalement, de tous les ts lieux balzaciens, Tours, sa : natale, est sans doute le moins lixe. Il est vrai que les bombar- ıents des années 40 expliquent lques beaux trous de mémoire.

Disparu, notamment, l'hôtel particulier que ses parents possédaient rue de l'Armée-d'Italie, aujourd'hui rue Nationale, et que les guides situent aux environs du numéro 39, entre un cinéma et une pharmacie. Si la Touraine est « habitée » par Balzac, Tours, elle, se contente du fantôme fugace de celui qui en fit pourtant le lieu de plusieurs de ses romans dont, bien sûr, *Le Curé de Tours* qui hante un édifice en piteux état, blotti à l'ombre de la cathédrale. Un délabrement qui pourrait faire passer pour ingrate une cité que Balzac comparait à *« une jolie fille qui se baigne (...), rieuse, rigoleuse, fraîche, fleurie et parfumée ».* Ingrate ou amnésique, cette ville qui, apparemment, a oublié d'ériger la moindre statue à la mémoire du plus célèbre de ses enfants.

Tel n'est pas le cas de Vouvray qui, sur la rive nord de la Loire, n'a pas hésité, à l'initiative du Syndicat des voyageurs et représentants de Touraine, à planter sur la place du village un buste de *L'Illustre Gaudissart*, ce commis voyageur né de l'imagination de Balzac et victime, dans le roman, d'un vigneron de cette bien réelle « Vallée coquette » où, aujourd'hui, le visiteur s'attarde volontiers dans l'ombre fraîche des caves où vieillit le vin blanc moelleux cher au romancier : *« Ce vin-là, mon ami, on le caresse du regard. »* Balzac passa quatre ans de son enfance non loin de là, chez une nourrice de Saint-Cyr, et, en 1830, il séjournera quelques mois avec Mme de Berny (amante et mère tout à la fois), à la Grenadière, une closerie des environs qu'il aurait bien aimé acheter, tout comme il rêvera d'acquérir, à quelques kilomètres de Vouvray, le château de Moncontour, *« un de ces petits châteaux de Touraine, blancs, jolis, à tourelles, sculptés, brodés comme une dentelle de Malines ».*

RÉALITÉ ET FICTION

Pour qui entend mesurer l'étonnante correspondance entre une œuvre et la géographie où elle s'inscrit, rien ne vaut une promenade dans la vallée de l'Indre, écrin du *Lys dans la vallée* et des amours platoniques de Félix de Vandenesse et de Mme de Mortsauf. Ici, réalité et fiction cheminent de concert. Ainsi, parcourir, à partir de Montbazon, *« la magnifique coupe d'émeraude au fond de laquelle l'Indre se roule par des mouvements de serpent »*, c'est relire *Le Lys dans la vallée* dont les décors se succèdent au fil d'une route bordée de peupliers. Le village de Pont-de-Ruan et ses *« trois moulins posés parmi des îles gracieusement découpées, couronnées de quelques bouquets d'arbres au milieu d'une prairie d'eau »*, le château de Clochegourde (sur l'emplacement de la Chevrière mais décrit à l'image du manoir de Vonne, situé un peu plus loin), le château de Frapesle (Valesne dans la réalité), le bourg de Saché, enfin, avec son église et son cimetière.



D. DARRAULT

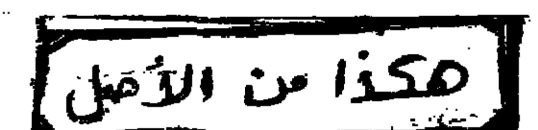
Un cadre presque identique à celui que Balzac découvrait, une fois débarqué de la diligence de Paris (un trajet de 23 heures !) et, lorsqu'il n'était pas attendu, en parcourant, à pied, les 23 kilomètres qui séparent Tours de Saché. Un itinéraire que les personnages de *La Comédie humaine* emprunteront de nouveau le 20 juin dans le cadre des célébrations du bicentenaire.

Saché, *« manoir romantique »* mais aussi château « psychanalytique », propriété de M. de Margonne, l'amant de sa mère et, sans doute, le vrai père de son frère Henri, où Balzac, qui, apparemment, avait percé cette « ténébreuse affaire », s'invitait régulièrement et généreusement... Saché, *« mélancolique séjour plein d'harmonies chères aux poètes à l'âme endolorie »* où surtout, et plus que partout ailleurs, la Touraine tend au promeneur un miroir qui lui renvoie l'image d'un Balzac au quotidien, *« libre et heureux comme un moine dans son monastère ».*

Au point qu'on ne s'étonnerait pas de le croiser sur le perron où la cloche sonnait l'heure du souper,

Un homme au « bel appétit »

Cent huîtres, douze côtelettes, un caneton aux navets, une paire de perdreaux rôtis, une sole normande, sans oublier les entremets et les fruits ! Voici, à en croire un de ses éditeurs, ce que Balzac était capable d'engloutir en un seul repas. De quoi justifier le livre que Gonzague Saint-Bris consacre au *« bel appétit de Monsieur de Balzac »* (Editions du Chêne). Balzac, qui comparait la Touraine à *« un pâté de foie gras où l'on est jusqu'au menton »*, conjuguait volontiers les mets et les mots et son œuvre accorde aux spécialités locales une place de choix. *« Balzac,* confirme Théophile Gautier, *mangeait avec une joviale gourmandise et buvait de façon pantagruélique. »* Et les caricaturistes de l'époque l'ont souvent « croqué » nanti d'une généreuse bedaine. A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, de nombreux restaurants de la région proposeront des menus « Balzac ».





A droite, Saché, « lieu balzacien par excellence » à en croire Marcel Bouteron, le « pape des balzaciens ».

Orné d'un buste signé Rodin, le grand salon exhale une ambiance romantique avec son étonnant papier peint de tentures en trompe-l'œil.

A Pont-de-Ruan (ci-dessus), les moulins qui accueillaient le romancier quand il se rendait à pied de Tours à Saché.

dans le grand salon où, à la demande de ses hôtes, il mimait ses plus récents personnages ou dans cette chambre-cellule (une table de travail, un lit en alcôve et la célèbre cafetière) où ce *« galérien de plume et d'encre »* écrivit ou imagina une douzaine de ses œuvres dont *La Recherche de l'absolu, Maître Cornélius, Séraphita, Louis Lambert, Les Illusions perdues, César Birotteau* et, bien sûr, *Le Lys*. Fiction et réalité intimement mêlées à l'image du papier peint de la salle à manger, orné de scènes antiques et de pilastres corinthiens, identique à celui qui tapisse les murs de la pension Vauquer, dans *Le Père Goriot*.

Ainsi l'univers balzacien respire-t-il la Touraine à pleins poumons. Une Touraine où chaque lieu trouve sa légende au fil des pages d'une œuvre luxuriante. Qu'il s'agisse du château d'Azay-le-Rideau, *« diamant à facettes, serti par l'Indre »* (*Le Lys dans la vallée*) ou du château d'Ussé, *« blanche figure artificiellement éclose au sein du brouillard, entre les îles de la Loire »* (*La Peau de chagrin*).

Fascinante plongée au cœur du creuset de l'inspiration balzacienne. Excitant jeu de piste au terme duquel Balzac et la Touraine ne font plus qu'un. *« Ne me demandez plus pourquoi j'aime la Touraine. Je ne l'aime ni comme on aime son berceau, ni comme on aime une oasis dans le désert ; je l'aime comme un artiste aime l'art. Sans la Touraine, peut-être ne vivrais-je plus »* (*Le Lys dans la vallée*).

Patrick Francès

Carnet de route

● **Accès.** Par la route, Tours est à 250 km de Paris et à 55 minutes en TGV (tél. : 08-36-35-35-35). On peut louer une voiture à la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

● **Etapes.** On peut trouver un gîte ou une chambre d'hôtes (tél. : 02-47-27-56-10 ou au 02-47-48-37-13) à Saché, Artannes, Azay ou Rochecorbon (château de Montgouverne, tél. : 02-47-52-84-59). Dans le haut de gamme, le château d'Artigny (tél. : 02-47-34-30-30). Côté tables, « L'Auberge du XII[e] siècle », à Saché, et, à Rochecorbon, une auberge troglodyte qui propose, au 66 de « la vallée coquette », des menus tourangeaux. Et bien sûr, Jean Bardet, à Tours.

● **Circuit.** Outre Saché, un « pèlerinage Balzac » conduit aux châteaux d'Azay-le-Rideau et d'Ussé, à Saint-Cyr, à la Grenadière, à la Rochecorbon (pour une balade sur la Loire avec vue sur le château de Moncontour) et Vouvray, dont il appréciait le vin.

● **Programme.** A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Balzac se succéderont à Saché et dans la région expositions (« La Touraine, source d'inspiration de Balzac », du 15 avril au 26 mai, « Balzac, imprimeur-éditeur », du 17 avril au 30 octobre, « Le Balzac de Rodin », du 1[er] juillet au 15 octobre), randonnées littéraires (dans « la vallée du Lys », le 16 mai) et spectacles : « Un après-midi avec Balzac » (18 avril, 2 et 16 mai, 6 et 20 juin, 5 et 19 septembre, 17 octobre, 21 novembre), « La Véritable Histoire du père Goriot » (du 1[er] au 10 juillet), « Saché sur les pas de Balzac » (les 23, 24 et 25 juillet) et « Mémoires de deux jeunes mariés », début août. Renseignements au 02-47-26-86-50.

● **Lire.** *Balzac à Saché*, Paul Métadier, éditions CLD, 64 p., 40 F, 6,10 € ; *Balzac en son pays*, Paul Métadier, CDL, 195 p., 125 F, 19,06 € ; *Balzac et la Touraine*, Philippe Renault, Tallandier, 96 p., 120 F, 18,29 € à paraître le 23 avril ; *Le Bel Appétit de Monsieur de Balzac*, Gonzague Saint-Bris, Le Chêne, 192 p., 260 F, 39,64 €.

● **S'informer.** Le Comité départemental du tourisme (9, rue Buffon, BP 3217, 37032 Tours, tél. : 02-47-31-47-48) propose une brochure « Escapades » avec une quarantaine de forfaits dont un week-end sur les traces de Balzac, Ronsard et Rabelais : 480 F (73 €) par personne, 2 jours/1 nuit en hôtel « 2 étoiles » Logis de France, en chambre double et demi-pension. Renseignements au 02-47-48-37-27.

RENAULT PHILIPPE/GAMMA

AU FIL DE L'EAU

Navigation à l'ancienne

POUR S'IMMERGER dans un pays, découvrir une région et partager la vie quotidienne de ceux qui y habitent, rien de tel que l'eau, moyen de locomotion redécouvert aujourd'hui par l'aventurier, le curieux ou l'esthète. Une formule proposée par une poignée de voyagistes voire, directement, par des propriétaires de bateaux voulant faire partager leur expérience des fleuves et des mers. Une invitation à voyager autrement, en participant éventuellement aux manœuvres, en cabotant, en dormant à la belle étoile, sur le pont ou sur le rivage.

Séduisante mise en bouche, le canal du Midi que l'on peut parcourir de Toulouse à Sète, avec Fleuves du monde (tél. : 01-44-32-12-85), à bord d'une vraie péniche, l'*Europodyssée* : 10 jours, autour de 4 900 F (747 €). Ou avec Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), à bord de *la Caroline* (vélos à disposition), de Toulouse à Carcassonne : une semaine à partir de 3 640 F (554,91 €). Au Pays-Bas, la Sopab (tél. : 02-98-44-33-77) programme un Brest/Amsterdam, à bord de *La Recouvrance*, réplique d'une goélette de 1817. Premier départ le 23 mai via Dunkerque pour une fête nautique : 11 jours, autour de 5 100 F (777,48 €).

En Egypte, on peut naviguer sur le Nil (éviter les chaleurs de juin) à bord de petits bateaux rustiques, à l'image de la superbe dahabeya à voile (1850), identique à celle qu'emprunta Flaubert, et retapée par Didier Caille, *« guide, capitaine et cuisinier »*. Prix sur mesure pour six personnes maximum (tél. : 01-64-59-81-51). Fidèle aux felouques locales, Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) propose un Nil rural avec souks, marchés aux dromadaires, sites inédits et randonnée dans le Wadi El Chott, célèbre pour ses gravures rupestres. Deux départs en avril, 10 jours dont 5 de navigation, nuits sur le bateau : environ 8 600 F (1 311,06 €). Nouveau venu, Terres de charme (tél. : 01-53-73-79-16) propose d'embarquer sur un ex-transporteur de pierres, pour aller découvrir des carrières pharaoniques et des stèles inondées : 8 jours dont 6 de navigation, 8 590 F (1 309,53 €).

Plus au Sud, le Mozambique où Explorator (tél. : 01-53-45-85-85) programme une croisière de trois jours à bord d'un boutre séculaire qui cingle vers l'archipel de Bazurato et le port d'Inhambane où mouillent des centaines de boutres. Départs le 18 juin, les 9 et 30 juillet et en août : 17 jours, 17 900 F (2 728,83 €).

En Inde, une exclusivité de Fleuves du monde (tél. : 01-44-32-12-85) qui, en avril, août et novembre, sillonne le Gange, au départ de Bénarès, à bord d'un ancien (mais modeste) bateau de maharadjah en bois : 14 jours, 13 900 F (2 119,04 €). Au Kerala, dans le sud du pays, le même voyagiste explore les *« backwaters »* à bord d'une ex-barge reconvertie en hôtel flottant : 9 jours, 9 700 F (1 478,75 €). Aux Maldives, avec Esprit d'aventure (tél. : 01-53-73-77-99), on peut se baigner sur des îles désertes et boire du lait de coco, installé à bord du *Kheti*, un ketch en bois : 10 jours dont 8 de navigation, 11 300 F (1 722,67 €). Départs en avril, juillet et août. Toujours avec Esprit d'aventure, on peut explorer, en goélette, l'archipel des îles de la Sonde. On vogue la nuit et le jour on visite des îles peu fréquentées telles Florès, Sumba ou Alor : 17 jours dont 12 de navigation, 17 900 F (2 728,83 €). Trois départs à partir de juillet.

Au Laos, Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) emprunte le Mékong (pour rendre visite aux ethnies du Nord) puis la Nam Ou où, à bord de pirogue-bus, on surprend éléphants bûcherons et orpailleurs : 18 jours avec hébergement dans les villages, 13 450 F (2 050,43 €), 4 départs jusqu'à l'automne. Toujours au Laos, trois jours de croisière sur le Mékong, à bord du *Vat-Phou*, avec escale à Luang Prabang, l'ancienne cité royale : à partir de 10 200 F (1 554,97 €) pour 12 jours. Renseignements auprès d'Asia (tél. : 01-44-41-50-10) et de Fleuves du monde (tél. : 01-44-32-12-85) qui propose un circuit de 12 jours pour 14 000 F (2 134,28 €). Aux Philippines, Esprit d'aventure (tél. : 01-53-73-77-99) programme 4 jours en pirogue à moteur dans la jungle et sur les fonds coralliens : 10 jours, départ le 30 avril, 11 200 F (1 707,42 €).

Au cœur du Pacifique Sud, le même voyagiste propose une « première » avec l'exploration des îles Salomon en pirogue à moteur et nuit dans les tribus : 15 jours de pistes et de pirogue. Départs jusqu'en février 2000 : 18 900 F (2 881,28 €). En Australie, Asia invite à explorer la grande barrière de corail en goélette, réplique des anciens *schooners*. Au menu : cabotage, plongées et barbecue sur des plages désertes. Sur place, 4jours/3nuits : 3 300 F (503,08 €). Du 1[er] avril au 31 octobre, cap à l'est, pour, de Tahiti et à bord du *Taporo 6*, un cargo mixte, rejoindre les Marquises et les îles Sous-le-Vent. Renseignements auprès de la Compagnie française maritime de Tahiti (tél. : [689] 42-63-93).

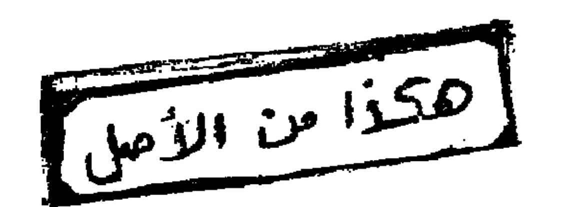
FRISSONS GARANTIS

En Amérique latine, au Brésil, on peut jouer les aventuriers à bord de la *« lancha »*, une navette locale qui, à partir de Manaus, sillonne l'Amazone : 9 jours, environ 13 950 F (2 126,66 €) de Paris avec supplément de 950 F (144,82 €) en été. Renseignements auprès de Fleuves du monde (tél. : 01-44-32-12-85) qui, en plus sportif, propose aussi 500 km en pirogue, sur l'Amazone, avec bivouac dans la jungle, baignade avec les dauphins et observation des caïmans : 17 jours, autour de 15 000 F.

Frissons garantis en Guyane, sur les « sauts » du Maroni, à bord de pirogues conduites par les takaristes (sondeurs à la perche). Nuits en hamac, dans les villages : 10 jours dont 4 nuits sur le fleuve, à partir de 9 450 F, jusqu'à la fin avril. Renseignements auprès d'Air Sud découverte (tél. : 01-40-41-66-66). On peut aussi explorer en pirogue l'Inini, après une dépose en hélicoptère, avec Jacqueline Lassort, une ancienne chercheuse d'or (tél. : 05-94-31-49-45).

Aux antipodes, au Spitzberg, Esprit d'aventure (tél. : 01-53-73-77-99) propose de découvrir les anciens comptoirs baleiniers avec les chercheurs du *Noorderlicht*, une goélette trois-mâts : 12 jours dont 10 de croisière, autour de 18 900 F. Départ le 19 août.

Elia Amiart



En avril, le soleil brille

JEUDI, la plus grande partie du continent européen bénéficie de l'anticyclone installé en Russie. Toutefois, une perturbation venant de l'Atlantique va commencer à s'infiltrer par les régions de l'Ouest. Elle se décalera vers l'est vendredi, le beau temps doux et ensoleillé se remettra en place pour le week-end pascal.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps devient lourd de la Bretagne à l'Anjou, avec un risque d'ondées, plutôt vers la mi-journée. Les éclaircies reviennent en soirée avec un zeste de fraîcheur. Du Calvados au Maine, le soleil égaie la matinée, avant que les nuages ne prennent le dessus. Il fera autour de 20 degrés.

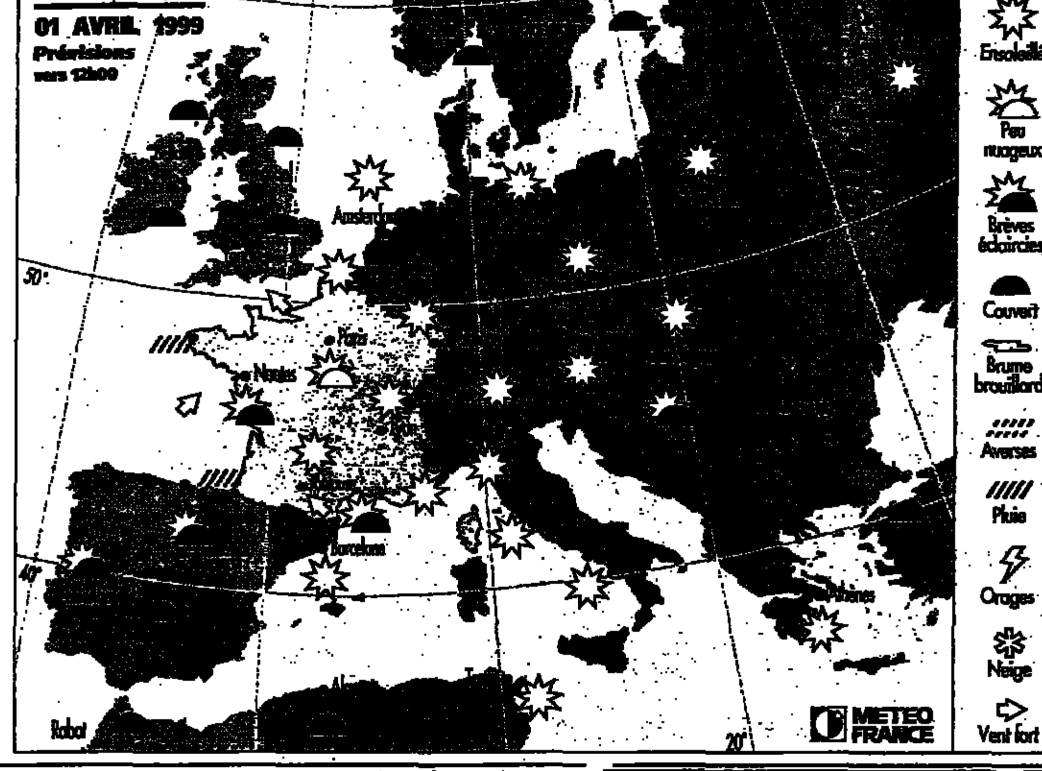
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Un soleil presque chaud inonde les plaines de la frontière belge au Bassin parisien. De la Touraine au Berry, le bleu du ciel vire au gris dans le courant de l'après-midi avec une ondée, voire un coup de tonnerre. Il fera autour de 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil assure la permanence sur ces régions et fait monter les températures autour de 20 degrés.

***Poitou-Charentes, Aquitaine,* Midi-Pyrénées.** – Le soleil connaît une légère faiblesse et les nuages qui débarquent sur les plages aquitaines en matinée déversent quelques ondées sur le coup de midi. Ces ondées se décalent vers Midi-Pyrénées et le Poitou en fin de journée. Il fera de 18 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Il fait très beau, avec cependant une dégradation en Limousin et à l'ouest de l'Auvergne, une ondée y est possible en fin de journée. Le mercure avoisine les 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent marin apporte un peu de grisaille dans le golfe du Lion alors que le soleil se maintient de la Provence à la Corse. Il faut se contenter de 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PARIS.** A la suite des crues de la Seine, les navettes Batobus, qui reprennent vendredi 2 avril, ne desserviront que 3 escales sur 6 : la tour Eiffel, Saint-Germain-des-Prés et le Louvre. Les trois autres (Hôtel de Ville, Notre-Dame et Orsay) devraient être desservies dès le 15 avril, si le niveau de la Seine le permet. Renseignements au 01-44-11-33-51.

■ **AVION.** Plusieurs nouveautés ont été annoncées par British Airways pour son programme d'été au départ de Grande-Bretagne. Un vol hebdomadaire Gatwick-La Havane sera lancé en avril. A compter du 1er mai, les vols (de Gatwick) vers Baku (Azerbaïdjan) continueront vers Tachkent, en Ouzbékistan. En Europe, une liaison quotidienne, de Birmingham vers Madrid, sera mise en place en mai et les vols Gatwick-Marseille augmentés. Quant à la liaison Perpignan-Londres, elle sera suspendue à partir de la fin mars.

PRÉVISIONS POUR LE 01 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 N	KIEV	4/15 C	VENISE	9/18 S	LE CAIRE	13/22 S
				POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	11/17 N	VIENNE	3/15 S	MARRAKECH	9/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 N	LIVERPOOL	10/17 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/26 C
				EUROPE		LONDRES	8/19 C	BRASILIA	19/28 S	PRETORIA	13/25 S
				AMSTERDAM	7/17 S	LUXEMBOURG	7/15 S	BUENOS AIR.	13/21 N	RABAT	11/18 C
FRANCE métropole		NANCY	3/20 S	ATHENES	11/15 S	MADRID	7/14 N	CARACAS	23/28 P	TUNIS	10/20 S
AJACCIO	5/17 S	NANTES	11/19 P	BARCELONE	10/16 S	MILAN	7/21 S	CHICAGO	10/21 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/18 P	NICE	10/17 S	BELFAST	9/15 C	MOSCOU	3/12 S	LIMA	18/24 N	BANGKOK	26/33 C
BORDEAUX	11/22 P	PARIS	7/20 S	BELGRADE	6/15 N	MUNICH	4/13 S	LOS ANGELES	7/12 N	BOMBAY	24/34 S
BOURGES	7/21 S	PAU	9/19 N	BERLIN	7/15 S	NAPLES	8/18 S	MEXICO	12/27 S	DJAKARTA	26/30 N
BREST	10/14 P	PERPIGNAN	9/20 N	BERNE	2/16 S	OSLO	1/7 C	MONTREAL	0/10 N	DUBAI	22/33 S
CAEN	9/17 N	RENNES	10/19 N	BRUXELLES	7/18 S	PALMA DE M.	7/19 S	NEW YORK	8/18 C	HANOI	18/25 C
CHERBOURG	8/20 N	ST-ETIENNE	4/18 S	BUCAREST	7/10 P	PRAGUE	4/14 S	SAN FRANCIS.	7/12 S	HONGKONG	18/24 C
CLERMONT-F.	4/21 S	STRASBOURG	2/18 S	BUDAPEST	5/16 S	ROME	6/18 S	SANTIAGO/CHI	9/22 S	JERUSALEM	12/19 N
DIJON	2/19 S	TOULOUSE	9/20 S	COPENHAGUE	5/12 N	SEVILLE	13/21 C	TORONTO	5/20 S	NEW DEHLI	22/37 N
GRENOBLE	2/21 S	TOURS	7/19 S	DUBLIN	10/14 C	SOFIA	4/12 C	WASHINGTON	13/19 P	PEKIN	5/12 C
LILLE	8/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	7/16 S	ST-PETERSB.	4/9 N	**AFRIQUE**		SEOUL	8/16 N
LIMOGES	8/20 N	CAYENNE	24/30 N	GENEVE	5/16 S	STOCKHOLM	5/14 C	ALGER	9/22 C	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	6/19 S	FORT-DE-FR.	24/29 N	HELSINKI	1/6 C	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	18/22 S	SYDNEY	17/20 C
MARSEILLE	7/18 S	NOUMEA	25/30 S	ISTANBUL	7/11 C	VARSOVIE	2/15 S	KINSHASA	24/30 P	TOKYO	8/17 S

Situation le 31 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 2 avril à 0 heure TU

METEO FRANCE

JARDINAGE

Quelques ouvrages pour les apprentis sans travaux pratiques

LA PÊCHE à la ligne et le jardinage ont ceci en commun qu'ils sont des occupations qui vident la tête tout en exigeant patience et sens de l'observation. A quoi pense le pêcheur qui fixe son bouchon ? Au poisson qui va bientôt mordre. A quoi pense-t-il quand il lance sa mouche au loin ? A ne pas envoyer son fil dans les arbres et à la truite qu'il va attraper.

A quoi pense le jardinier lorsqu'il plante un arbuste ? A l'arbuste qu'il met en terre. A quoi pense-t-il quand il ratisse ? A bien manier son râteau de façon que son allée soit nette, que sa plate-bande soit impeccable.

Avant d'en arriver là, il faut apprendre. Si le virus de la pêche vient généralement tôt aux enfants qui pratiquent ce sport à plusieurs en se fabriquant des cannes avec des branches de noisetier ou de saule au cours de vacances à la campagne, celui du jardinage vient assez souvent sur le tard à des adultes qui n'auraient jamais imaginé du temps de leur jeunesse cultiver un jour leur jardin. Certains d'entre eux considéraient même avec quelque ironie ceux de leurs amis qui passaient leur temps dans leur jardin ou sur leur terrasse. Absorbés par d'autres occupations, d'autres passions, ils ne faisaient pas la différence entre pivoines et tulipes... Ils n'en oubliaient pas pour autant d'en offrir une brassée à l'élue de leur cœur le moment venu.

SUIVRE LA RECETTE

Ces adultes tard convertis n'ont pas eu la chance d'avoir une grand-mère docteur en jardinage, une mère qui reconnaît à peu de choses près tous les arbres de la forêt en n'en voyant que quelques centimètres carrés d'écorce, un père grand ordonnateur des travaux. Bref, tous n'ont pas eu la chance de vivre à la campagne ou dans une maison de ville entourée d'un grand jardin : la transmission du savoir pratique et théorique commence souvent dans la cellule familiale.

Il en va du jardinage comme de la cuisine : il suffit de suivre la recette pas à pas pour réussir. Quantité de livres, plus ou moins sérieux, plus ou moins bien écrits, plus ou moins originaux – le recopiage, comme dans les livres sur la musique, est parfois patent –, plus ou moins « français » – de nombreux livres sont traduits et mal adaptés –, viennent cependant au secours des apprentis jardiniers sans professeurs de travaux pratiques.

La lecture du *Manuel du bon jardinier*, de Caroline Géneau et Valérie Garnaud-d'Ersu, est chaudement recommandée à toute personne qui voudrait découvrir les joies de cette passion. Simple, envisageant les problèmes dans l'ordre – prendre connaissance de l'espace, de son orientation, préciser son projet, structurer l'espace, aménager les allées, dessiner les massifs –, ce manuel permet de progresser étape par étape, donne de nombreux exemples de massifs, des listes intelligentes de plantes classées par période de floraison, facilité de culture, exigences, parfum. Tout ce qui est utile est envisagé dans ce livre qui rendra de grands services. D'autant que, loin de se limiter aux plantes d'ornement, il donne aussi des conseils pour la culture de quelques plantes potagères et condimentaires.

CRÊPES AUX ORTIES

Le propos de Jean-Pierre Coffe est semblable... sauf que cette fois-ci, il se limite aux fleurs : ce que le titre de son ouvrage indique nettement. Après *Le Potager plaisir*, voici *Fleurs bonheur* dont nous saluerons, une fois encore, la réussite. Sage, bien écrit, ce beau livre commence ainsi : *« Pas de précipitation, de l'observation d'abord ! L'impatience est mère des échecs. »* On sent là le jardinier qui sait car il s'est trompé et a appris de ses échecs. Le reste de cet ouvrage est de la même eau : sérieux, bien informé. *Les Fleurs bonheur* se lit avec plaisir et intérêt et ne donnera aucun complexe à ses lecteurs en les faisant baver d'envie devant des plantes introuvables.

D'ailleurs, Coffe s'est limité aux rosiers, aux annuelles, vivaces et grimpantes cultivables par tout un chacun s'il accepte de suivre à la lettre les conseils qui lui sont donnés.

Les enfants ont eux aussi leurs livres et un magazine spécialisé : *Tournesols, l'aventure au coin du jardin*, un bimestriel édité par les Jardiniers de France. Leçons de choses et de jardinage y alternent dans une mise en page colorée. Le numéro 7 explique comment fabriquer un sifflet dans une branchette de saule ou de frêne, cultiver des tournesols géants, donne la recette des crêpes aux orties, apprend à reconnaître les tritons qui pullulent dans les mares, explique étape par étape comment créer un jardin dans un bocal de verre, explique le mécanisme de la germination...

Alain Lompech

★ ***Le Manuel du bon jardinier***, **de Caroline Géneau et Valérie Garnaud-d'Ersu, Flammarion-La Maison rustique, 288 p., 149 F (22,5 €).**
Les Fleurs bonheur, **de Jean-Pierre Coffe, Plon, 272 p., 179 F (30 €).**
Tournesols, l'aventure au coin du jardin, **Jardiniers de France, BP 559, 59308 Valenciennes Cedex. Tél. : 03-27-46-37-50. 130 F, 19,81 €, pour un an.**

Un magazine

Le mensuel *L'Ami des jardins* est un grand classique de la presse spécialisée francophone. Joli sans faire papier glacé, précis sans donner dans la cuistrerie, cet excellent magazine vient de faire peau neuve... sans pour autant abandonner ce qui faisait sa qualité. Au centre, un supplément détachable qui décrit, région par région, ce qu'il convient de faire chaque mois : remarquable !

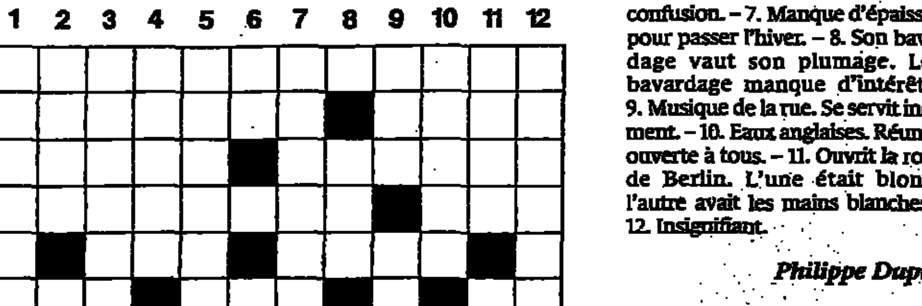
La couverture de ce mois-ci est illustrée par des capucines – plantes si faciles et si jolies –, annonce trois projets d'aménagement de jardin, un calendrier pour dorloter les plantes vivaces et aussi comment préparer un petit massif, faire fleurir un peu plus tôt le muguet et rajeunir un arbuste. Enfin, à découvrir page 70, quelques plantes qui couronneront de succès votre première saison.

★ ***L'Ami des jardins*, 25 F (3,7 €).**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99077

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Valeur d'échange. – II. Evacuation d'un corps étranger. Sa noix fournit des cachous. – III. Titre royal. Se désaltèrent comme des bêtes. – IV. Met ses petits plats dans des barquettes. Cap espagnol. – V. Cheville très peu ouvrière. Saisie-arrêt. – VI. Grogne du passé. Avec elle, les huiles en prennent pour leurs grades. Personnel. – VII. S'accroche au ventre. Mit de niveau. – VIII. Font de belles balles dans les champs. – IX. Lettres de tendresse. Fait dire vrai. Conjonction. Lettres de rumeurs. – X. Qui apporte du bien-être.

VERTICALEMENT

1. Une force que VGE et Bayrou voudraient bien exercer. – 2. Obstacle à franchir. Qualité d'expression. – 3. Rien ne lui convient. – 4. Plutôt cochonne dans son genre. Bel effort final. – 5. Beaux quand le temps n'a pas de prise. Label de respect pour le consommateur. – 6. Préposition. Crâna dans la confusion. – 7. Manque d'épaisseur pour passer l'hiver. – 8. Son bavardage vaut son plumage. Leur bavardage manque d'intérêt. – 9. Musique de la rue. Se servit indûment. – 10. Eaux anglaises. Réunion ouverte à tous. – 11. Ouvrit la route de Berlin. L'une était blonde, l'autre avait les mains blanches. – 12. Insignifiant.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99076

HORIZONTALEMENT

I. Généticienne. – II. Opéron. Suies. – III. Navrants. Duc. – IV. INRA. Rut. Va. – V. Odonate. User. – VI. Mascarpone. – VII. Egée. Oiselle. – VIII. Té. Sug. Il. – IX. Ara. Na. Bel. – X. Ensommeillée.

VERTICALEMENT

1. Goniomètre. – 2. Epandage. – 3. Névrosé. As. – 4. Errance. Rô. – 5. Toa (ôta). Aa. Sam. – 6. Inn. Trou. – 7. Trépigne. – 8. Issu. Os. Aï. – 9. Eu. Tuner. – 10. Nid. Sel. Bl. – 11. Neuve. Liée. – 12. Escarcelle.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1834

LE DANGER DE LA ROUTINE

Cette donne a été distribuée dans un match Angleterre - pays de Galles. Elle a été bien jouée par l'Anglais Jourdain, mais tous les spectateurs du Vugraph n'ont pu s'empêcher de rire quand le coup a failli mal tourner !

Ouest	Nord	Est
	♠ R 5 3	
	♡ V 10 9	
	◇ A V 7 2	
	♣ D 4 2	
♠ D		♠ A 10 9 8 6 4
♡ 8 6 4	N	♡ 7
◇ 9 6 5 4	O E	◇ R 8
♣ R 10 8 5 3	S	♣ V 9 7 6
	♠ V 7 2	
	♡ A R D 5 3 2	
	◇ D 10 3	
	♣ A	

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	2 ♠	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Pique, *comment Jourdain, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

On suppose que *la Dame de Pique est sèche*, car Est, avec l'ouverture de « 2 Piques » faible, détient sûrement six cartes de la couleur. Que va-t-il se passer si Sud prend la Dame de Pique avec le Roi ? Est va prendre de l'As et continuer avec le 10 couvert par le Valet. Ouest coupera et jouera Carreau. Si Sud tente l'impasse, Est mettra le Roi de Carreau et fera chuter le contrat avec le 9 de Pique maître. Il ne servirait à rien de prendre le retour à Carreau avec l'As et de jouer atout, car on ne pourrait empêcher Est de faire le Roi de Carreau et le 9 de Pique affranchi...

Le contrat est-il donc infaisable ? Non, car il suffit *de ne pas couvrir la Dame de Pique* ! Si Est prend quand même avec l'As pour *rejouer Pique*, Ouest coupera et contre-attaquera Carreau, mais Sud fera l'As de Carreau, battra atout et ne donnera ensuite que le Roi de Carreau.

Pourquoi les spectateurs ont-il ri quand la Dame de Pique a fait la levée ? Parce qu'Est avait ouvert de « 2 Piques » *avec cinq Piques seulement* ! Ouest put alors continuer Pique, Est fit l'As et rejoua Pique pour la coupe en Ouest. Etait-ce la chute ? Non, car c'est Ouest qui avait le Roi de Carreau, et Jourdain réussit l'impasse à Carreau !

Une ouverture de barrage « originale » avec cinq Piques, mais en troisième position une certaine fantaisie peut être permise.

LE COUP DIABOLIQUE

Il semble invraisemblable qu'un déclarant ne perde aucun atout avec le Valet second dans une des mains adverses et la Dame troisième dans l'autre ! Cette donne a été publiée dans *Bridge World*.

Ouest	Nord	Est
	♠ 10	
	♡ A 10 4 2	
	◇ D 5 3	
	♣ R D V 10 3	
♠ V 8 4 3	N	♠ 9 7 5 2
♡ V 5	O E	♡ D 8 6
◇ A 8 7	S	◇ V 10 9 6
♣ 8 7 6 4		♣ A 9
	♠ A R D 6	
	♡ R 9 7 3	
	◇ R 4 2	
	♣ 5 2	

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♣	passe	1 ♡
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	4 ♡	passe	5 ♡...

Ouest entame l'As de Carreau et contre-attaque le 4 de Trèfle. Est prend avec l'As et rejoue Trèfle. *Comment Sud peut-il gagner* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le chelem étant exclu après le soutien à « 2 Cœurs », la tentative de chelem de Sud n'était pas justifiée (sans compter que le Blackwood ne pouvait plus être employé !).

Philippe Brugnon

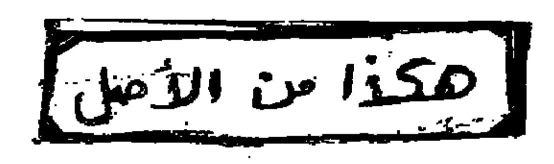
Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26



SEXUALITÉ, qui a progressivement disparu du code pénal, dans les années 80, devrait faire son entrée dans le code civil, ce qui mettra un terme à certaines discriminations

léjà acquis



n attendue
ıar les maires

DISPARITIONS

Michel Crépeau

Une gouaille radicale au service d'une gauche « humaniste »

LE CŒUR s'était arrêté une première fois, en plein hémicycle de l'Assemblée nationale, dans une scène que n'aurait sans doute pas reniée Michel Crépeau lui-même, en parlementaire habitué à frapper l'esprit de ses collègues. Ce 23 mars, avec une gouaille au fond très parisienne pour ce Vendéen d'origine et sa voix nasillarde à la Chaban-Delmas, il interpelle le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, sur la modification du taux du Livret A. L'ancien avocat juge alors *« impossible de laisser à une commission de technocrates le soin de trancher cette question »*, déclenchant comme souvent les rires complices des députés. Ayant à peine eu le temps de goûter l'effet de sa plaidoirie fougueuse, Michel Crépeau s'effondre alors, victime d'un malaise. Secouru aussitôt par plusieurs députés médecins qui pratiquent massages cardiaques et bouche-à-bouche, le député radical est alors transporté à l'hôpital Cochin, à Paris. C'est là, mardi 30 mars, que le maire de La Rochelle est mort, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir été maintenu pendant une semaine en *« sommeil artificiel »*.

« Je perds un ami », a très vite confié le premier ministre, Lionel Jospin. Au fond, la plupart des socialistes auraient pu faire la même confidence. tant Michel Crépeau, en figure du radicalisme, a participé à toutes les batailles de la gauche depuis trente ans, apportant souvent avec sa formation – le Mouvement des radicaux de gauche, devenu aujourd'hui Parti radical de gauche – un appoint décisif aux socialistes dans la conquête du pouvoir et pour l'ancrage d'une gauche majoritaire en France.

« LAÏCARD À BLOC »

Cofondateur du Mouvement des radicaux de gauche (MRG) avec Robert Fabre, en 1972, avant d'en devenir le président en 1978, Michel Crépeau a ainsi joué un rôle essentiel dans l'élaboration du programme commun avec les socialistes et les communistes, puis dans les succès électoraux de la gauche. Au second tour de la présidentielle de 1981 – où il avait apporté à François Mitterrand le soutien des quelque 2,2 % de voix qu'il avait recueillies, lui-même, au premier tour –, dès le premier tour de la présidentielle de 1988, comme lors des scrutins législatifs depuis un quart de siècle, Michel Crépeau a incarné cette branche des radicaux rattachés à la gauche et fortement implantés dans le sud-ouest de la France. Se revendiquant comme l'héritier de Pierre Mendès France et d'Edouard Herriot, au nom d'une gauche *« humaniste et radicale »* – *« Je suis laïcard à bloc »*, disait-il –, Michel Crépeau a ainsi participé à l'aventure de l'Union de la gauche. Lorsqu'en 1981 la gauche accède au pouvoir, il obtient le ministère de l'environnement dans le gouvernement de Pierre Mauroy. En mars 1983, il deviendra ministre du commerce et de l'artisanat, puis succédera pendant deux mois, en février 1986, à Robert Badinter comme garde des sceaux.

Mais c'est comme maire de La Rochelle que Michel Crépeau s'est forgé une véritable réputation auprès du grand public. Né le 30 octobre 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée), c'est au barreau de La Rochelle qu'il avait entamé une carrière d'avocat avant de se lancer à l'assaut de la municipalité. Indéboulonnable premier magistrat de cette ville de 75 000 habitants depuis 1971, c'est là qu'il a rapidement façonné son personnage d'iconoclaste et de pionnier de l'écologie. Mettant la qualité de la vie de ses administrés au premier rang de son action, le maire lance, dès 1973, les *« rues piétonnières »* sur le vieux port, propulsant ainsi sa ville à la « une » de tous les journaux. En 1976, ce sont près de 400 vélos jaunes qui sont mis à la disposition de la population et, vingt ans plus tard, la ville signe une convention avec EDF et Peugeot-Citroën pour créer un réseau de 250 camions, voitures et scooters électriques. En 1997, Michel Crépeau lance la première *« journée sans voitures »*, imitée depuis par une dizaine de villes. Mais c'est aussi parce qu'il sait son action soutenue qu'il prend, en juillet 1995, un arrêté pour interdire l'été la présence des vagabonds accompagnés de leurs chiens dans le centre-ville. L'avocat des droits de l'homme s'attire alors la condamnation de plusieurs de ceux qui le considéraient comme un des leurs.

Drôle, léger, volontiers ironique, apprécié sur tous les bancs du Palais-Bourbon, le député adorait jouer *« les affreux jojos »*. Cela le conduisait, souvent, à moquer avec passion ses adversaires de droite et parfois aussi ses alliés de gauche. Depuis 1997, il présidait le groupe Radical Citoyen et Vert, qui regroupe les Verts, les radicaux et les amis de Jean-Pierre Chevènement.

Raphaëlle Bacqué

■ **ROBERT BRUYNEEL**, ancien ministre, est mort le 17 mars à Paris. Né le 25 juin 1905 à Lille, Robert Bruyneel siégea en 1944, en raison de son activité dans la Résistance, à l'Assemblée consultative provisoire, avant de devenir député (PRL, puis ind.) de Loir-et-Cher, de 1945 à 1958. Il a été sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le cabinet Queuille de septembre 1948 à octobre 1949, puis secrétaire d'Etat à la présidence du conseil dans le cabinet Pleven d'août 1951 à janvier 1952. Robert Bruyneel, qui a été directeur politique de *L'Indépendant de Loir-et-Cher* de 1948 à 1961, a ensuite été sénateur (RI) de Loir-et-Cher de 1961 à 1974.

■ **ADRIEN PASQUALI**, écrivain suisse romand, s'est donné la mort le 23 mars à Paris, où il vivait depuis 1991. Né en 1958 en Valais dans une famille d'émigrés italiens originaire de la région de Gênes, il avait publié son premier roman, *Eloge du migrant*, en 1984 aux Editions de l'Aire. Chargé de cours en littérature romande aux universités de Lausanne et Genève, Adrien Pasquali était associé au projet d'édition dans La Pléiade des œuvres de Ramuz, à qui il avait consacré sa thèse de doctorat. Il avait récemment publié une typologie des récits de voyage, *Le Tour des horizons* (Klincksieck, 1994), et la même année un essai sur Nicolas Bouvier, *Un Galet dans le torrent du monde* (Zoé). Adrien Pasquali a traduit de nombreux ouvrages de l'italien, en particulier *La Cicatrice de Montaigne*, de Mario Lavagetto, en 1997, et *Le Rêve de Walacek*, de Giovanni Orelli, en 1998, pour les Editions de l'Arpenteur, à Paris. Ses romans, comme *Les Portes d'Italie* (L'Aire, 1986), *L'Histoire derobée* (L'Aire, 1988), *Le Veilleur de Paris* (Zoé, 1990), *La Matta* (Zoé, 1993), sont hantés par la déchirure de l'émigration, le problème des origines et la volonté de trouver dans le langage un refuge contre le silence du non-être et l'irréalité du monde. Le plus récent, *Le Pain de silence*, publié quelques jours avant sa mort aux éditions Zoé, et qui sera disponible en France dans un mois, évoque une enfance solitaire et déracinée douloureusement marquée par le silence familial et les railleries réservées aux enfants d'immigrés.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 28 mars sont publiés :

● **Alimentation** : un décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments.

● **Sciences politiques** : un décret modificatif portant approbation des dispositions statutaires de la Fondation nationale des sciences politiques.

● **Armes** : un décret relatif aux conditions de commercialisation de certains objets ayant l'apparence d'une arme a feu.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Vincent MANGIN
et
Martine VALO
sont très heureux et pas peu fiers de présenter

Louise et Valentine.

Juliette
et
Hippolyte MANGIN
sont aussi très contents d'annoncer la venue au monde de leurs petites sœurs à Rennes, le 25 mars 1999.

111, boulevard de Sévigné,
35700 Rennes.

Judith BOURQUELOT
et
Laurent ACH
sont heureux d'annoncer la naissance de

Nathan.

le 23 mars 1999.

57, rue Montmartre.
75002 Paris.

Anniversaires de mariage

– Le 1er avril 1949, a eu lieu le mariage de

Jacques et Armelle PRINCE.

Cinquante ans après, leur amour s'est transformé en une mutuelle affection plus forte que l'amour.

Décès

– M. Xavier Blanc-Jouvan,
Mme France de Balmann,
sa mère,
Laurence et Henri,
Hubert,
Guillaume et Charlotte,
ses enfants,
Marguerite, Matthieu et Lucie,
ses petits-enfants,
Les familles Blanc-Jouvan,
de Balmann, du Jonchay, Le Lan,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Nicole BLANC-JOUVAN,
née de BALMANN

survenu le 27 mars 1999, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 avril, à 10 h 30, en l'eglise Saint-Sulpice, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu à 15 heures au cimetière d'Avrilly (Eure).

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Jean Auroux,
le président,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble des maires de la Fédération des maires des villes moyennes,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue,

Michel CRÉPEAU,
député maire de La Rochelle,
ancien ministre,
membre du conseil d'administration de la FMVM.
(Lire ci-dessus.)

– Virginie Walbaum-Bouchard,
sa fille,
Jérôme Bouchard,
son gendre,
Leurs enfants,
M. et Mme Philippe Divorne,
ses frère et belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Françoise DIVORNE,
professeur à l'école d'architecture de Versailles,
docteur en études urbaines,
docteur en sciences du langage de l'EHESS,
peintre et essayiste,

survenu le 27 mars 1999, à Paris.

L'inhumation aura lieu, le vendredi 2 avril, au cimetière de Bagneux, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Virginie Walbaum-Bouchard,
32, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Catherine Guérard,
sa sœur,
a la très grande douleur de faire part de la mort de

Dominique DREYFUS,
avocat honoraire,
ancien deuxième secrétaire de la conférence des avocats du barreau de Paris,
barrister-at-law
du barreau de Londres,

survenue à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 1er avril 1999, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse (entrée 5, rue Emile-Richard).

Venez avec une fleur toute simple, comme l'était Dominique.

C. Guérard,
219, avenue de Versailles,
75016 Paris.

– Eliane Mittelman,
sa fille,
Yves Corboz,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Henriette LAJOURNADE,
née CHOISI,

décédée subitement à son domicile, le 28 mars 1999.

L'inhumation aura lieu le vendredi 2 avril, à 14 h 30, dans le caveau familial du cimetière de Blandy-lès-Tours.

« Violettes à courtes tiges, violettes blanches et violettes bleues »...

27, rue Hermel,
75018 Paris.

Cécile LACHERET

s'est endormie dans la paix de Dieu.

Le service religieux aura lieu le samedi 3 avril 1999, à 10 heures, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

14, allée Pierre-Mendès-France,
77420 Champs-sur-Marne.

– Mme Roger Maris,
Bernard, Jacqueline et Colette,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger MARIS,
« Dominique » du réseau Brutus,
ancien juge au tribunal de commerce de Toulouse,
médaillé de la Résistance,
médaillé militaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 mars 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

29, allée François-Verdier,
31000 Toulouse.

– Montargis.

Le président,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé,
ont la tristesse de faire part du décès de

François TISSEYRE,
directeur de la Mutuelle nationale des hospitaliers de 1963 à 1982,
ancien administrateur de la MNH,
ancien président du comité de gestion de la section MNH de Sécurité sociale du Loiret,

survenu le mardi 30 mars 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Madeleine de Montargis, le vendredi 2 avril, à 10 h 30, sans fleurs ni couronnes.

La crémation aura lieu dans l'intimité familiale.

Anniversaires de décès

– Une messe a été célébrée pour le cinquième anniversaire du départ de

Marcelo BORDO POSADAS.

« Même la vie te brise
Même une douleur te mord
N'espère jamais une aide
Ni un service, ni une faveur »
(Tango UNO,
Enrique Santos Discépolo)

De la part de Claude Fléouter.

– Deux ans que

René FERRIÈRE

nous manque, et à ses petits-enfants.

« Je me souviens
Des jours anciens
Et je pleure... »

Hugues

nous a quittés, à vingt-deux ans, en 1981.

Ceux qui l'aiment.

– Il y a un an,

Roger KERINEC

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient aujourd'hui une pensée particulière pour lui.

Sa famille.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Conférences

« Présence et sens du corps dans la peinture hollandaise du XVIIe ».
A partir du 8 avril.
Rens./Insc. : 01-43-53-24-32

CENTRE CULTUREL ANATOLIE
« Campagne d'Orient 1915-1918, la Macédoine et les Dardanelles d'après les témoignages des combattants. »

par **Francine ROUSSIN,**
docteur en histoire.

Le jeudi 1er avril 1999 à 18 h 30,
77, rue La Fayette, 75009 Paris.
Tél. : 01-42-80-04-74.

Soutenances de thèse

– Le 27 mars 1999, **Françoise de Valence de Minardière** a soutenu à l'Ecole pratique des hautes études sa thèse de doctorat en sciences historiques et philologiques intitulée **« Les médecins français en Inde au XVIIe siècle, témoins et témoignages ».**

Le jury était présidé par M. Bruno Neveu, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, président honoraire de l'Ecole pratique des hautes études, et composé de Mme Claudine Salmon-Lombard, directeur de recherches au CNRS et rapporteur de la thèse ; du docteur Fernand Meyer, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; M. Sanjay Subrahmanyam, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, était rapporteur de la thèse, et Mme Anne Kroell, chargée de conférences à l'Ecole pratique des hautes études, directeur de la thèse.

Le jury lui a décerné le titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, avec la mention « très honorable » et ses félicitations à l'unanimité.

هكذا من الأصل

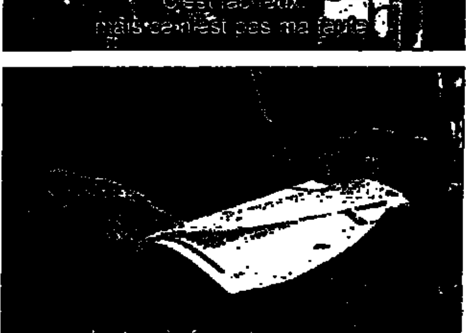
CINÉMA En 1991, le documentariste Eyal Sivan et Rony Brauman, alors président de Médecins sans frontières, retrouvent les 350 heures d'enregistrement filmé du procès du criminel nazi Adolf Eichmann, qui eut lieu à Jérusalem en 1961. ● DE CES ARCHIVES, les auteurs ont fait un film de plus de deux heures – accompagné d'un livre, *Eloge de la désobéissance* – qui aboutit à une thèse réductrice : l'action d'Eichmann ne s'expliquerait que par le zèle d'un serviteur modèle de l'Etat. ● LE FILM a de surcroît recours à des effets spéciaux afin de modifier les images d'archives, à l'utilité aussi contestable que dangereuse. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, l'historienne Annette Wieviorka déclare qu'elle a l'impression que *« les auteurs prennent la parole d'Eichmann comme s'il n'était pas en train, précisément, de se défendre ».*

Dans la cage de verre d'Adolf Eichmann devant ses juges

Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne. En 1991, Rony Brauman et Eyal Sivan exhument les archives filmées du procès du nazi, qui eut lieu à Jérusalem, en 1961. Faute d'être cinéastes, ils ne les ont exploitées que pour illustrer une seule idée : l'éloge de la désobéissance

Film français de Rony Brauman et Eyal Sivan. (2 h 08.)











D.R.

En 1991, le documentariste Eyal Sivan et Rony Brauman, alors président de Médecins sans frontières, découvrent un trésor. Au terme d'une recherche opiniâtre de plusieurs années, après avoir affronté ceux qui avaient la charge de le conserver et l'avaient enterré (*Le Monde* du 24 septembre 1997), ils exhument 350 heures d'enregistrement filmé d'un événement historique capital : le procès d'Adolf Eichmann, qui s'est ouvert le 11 avril 1961 dans la salle de spectacle transformée en tribunal de la Maison du peuple de Jérusalem. Enlevé par les services secrets israéliens à Buenos Aires en 1960, l'organisateur en chef de la déportation vers les camps de la mort devait être condamné à mort, et exécuté l'année suivante.

Le procès de cet homme reclus dans une cage de verre a joué un rôle central dans la prise de conscience mondiale de la nature du génocide perpétré par les nazis. Il n'a cessé de susciter la réflexion – éthique, politique, philosophique et historique. En témoignent l'ouvrage fondateur et controversé de Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem* (publié en 1963), comme *L'Ere du témoin*, d'Annette Wieviorka (Plon) et *Ce qui reste d'Auschwitz* de Giorgio Agamben (Rivages), deux livres parus plus récemment. Ils s'interrogent essentiellement sur la Shoah, mais aussi sur des thèmes aussi différents que la nature d'Israël, les régimes de responsabilité et de culpabilité, la nature de la vérité, la mise en spectacle de la vie publique, le travail de mémoire, etc.

L'attente engendrée par le film que Brauman et Sivan ont tiré de leur découverte est à la mesure de l'ampleur émotionnelle et intellectuelle de ces thèmes. Or le moment de la projection se révèle étonnamment pauvre en informations, comme en réflexion et en émotion. Au point que des nombreuses approches que pouvait susciter le film (y compris sur son recours problématique aux images de synthèse) il ne reste que l'interrogation sur les raisons d'une telle déception. *Eloge de la désobéissance*, le livre publié parallèlement à la sortie du film, fournit l'essentiel des explications.

MONSTRE OU HOMME ORDINAIRE

Rony Brauman et Eyal Sivan y confessent avoir été embarrassés par la masse d'images à laquelle ils étaient confrontés – on les comprend ! Face à cette énigme, ils racontent comment ils ont procédé par réductions successives, méthode légitime si ces « réductions » n'étaient autant de simplifications. Ils aboutissent à l'illustration d'une seule idée. Un film illustrant une seule idée est par définition un mauvais film, qui se retourne contre ses auteurs et contre son sujet. D'autant que l'idée en question est pour le moins simpliste, sinon fausse. Le film s'accommode du postulat du procès, comme l'accusé et l'accusation avant lui : Eichmann serait soit un monstre, comme le prétendait le procureur, soit un homme ordinaire entraîné dans des événements extraordinaires, comme lui-même l'a soutenu.

Le film retourne son argumentation contre l'accusé, plaidant pour une thèse unique : son crime gigantesque s'expliquerait entièrement par le zèle d'un serviteur modèle de l'Etat. Le fait même d'obéir mènerait ainsi à la torture de masse et à l'anéantissement systématique de ses semblables. *« Notre homme est de ceux que tout pouvoir rêve d'avoir dans ses rangs »* est la première phrase du livre qui, comme le film, minimise le fait qu'Eichmann fut un membre précoce du parti nazi, lieutenant-colonel SS, participant enthousiaste aux exactions antisémites et témoin oculaire de l'extermination. Il fut certes un fonctionnaire efficace, mais le fil logique qui le relierait à un instituteur dévoué ou à un facteur scrupuleux est aussi absurde que la piste du *« fauve »* sanguinaire décrite par le procureur.

Le titre du livre, *Eloge de la désobéissance*, désigne ainsi l'inconséquence d'une approche qui se résume à une généralité pseudo-libertaire où manque l'essentiel : ce n'est pas entre l'obéissance et la désobéissance en tant que telles que se joue la tragédie jugée en 1961, mais sur le double terrain du politique (la nature du système qui produit de tels actes) et de l'éthique (qui définit pour chacun ce qu'il peut et ne peut pas faire).

C'était l'un des axes de réflexion de Hannah Arendt, dont Rony Brauman et Eyal Sivan reprennent la formule la plus célèbre, la fameuse *« banalité du mal »*. Mais c'est pour la réduire à un slogan vague alors que, manifestement consciente de ce que sa formule pouvait avoir d'imprécis et de réducteur, Arendt revenait sur le thème dans l'épilogue de son livre, puis dans le *Post-scriptum* qu'elle lui adjoignit après l'intense polémique déclenchée par l'ouvrage. Elle mettait clairement en garde contre ceux qui, tels Brauman et Sivan, *« veulent à tout prix découvrir l'Eichmann au fond de chacun de nous »* et insistait sur le fait qu'un tel acte n'était possible que *« sous le couvert d'une loi criminelle et par un Etat criminel. »*

Le film une fois réduit à la seule illustration de cette maigre armature intellectuelle – l'éloge de la désobéissance (on rêve à ce qu'un Marcel Ophuls, par exemple, aurait pu faire de pareil matériau) –, qu'est-ce qu'on voit ? La salle du tribunal, des extraits de témoignages et de réquisitoires disjoints, les interventions des juges pour faire éclaircir un point particulier ou faire respecter l'ordre dans la salle. On voit, surtout, très longuement, Adolf Eichmann. Un homme maigre, sérieux, intelligent, combatif, enfermé dans sa cage de verre et qui, avec une grande adresse et beaucoup de courtoisie, se bat pour sauver sa peau. Lui seul, c'est l'un des reproches qu'appellent les choix du film, dispose de temps à l'écran. Et, mécaniquement (malgré, bien entendu, la volonté des auteurs), ce temps travaille pour lui, selon un processus inhérent au cinéma et auquel il est particulièrement regrettable que les réalisateurs ne prennent pas garde.

LE HORS-CHAMP OUBLIÉ

Voué à la seule illustration de son « idée », le film est très laconique sur ce dont il est fondamentalement question : l'extermination systématique de millions d'êtres humains. *« Nul ne peut aujourd'hui regarder Eichmann s'exprimer sans avoir immédiatement à l'esprit la terreur dont il fut un des acteurs centraux »*, écrivent Brauman et Sivan pour justifier l'élision de cet arrière-plan. Mais tout film (quelle que soit la place présumée de ses arrière-plans dans l'imaginaire de son public) exige qu'on construise le hors-champ de ce qu'il montre. Faute de quoi on doit affronter le paradoxe d'avoir fait involontairement d'Eichmann sinon un héros, du moins un personnage nuancé, que le spectateur perçoit davantage en fonction de son comportement durant le procès (le présent du tournage) qu'à la lumière de ce pour quoi il est jugé.

Ces explications pourraient se résumer à ce constat : Rony Brauman et Eyal Sivan ne sont pas cinéastes. La belle affaire, dira-t-on, quand il s'agit d'enjeux si graves ! La question du talent ou de la qualification professionnelle passe au deuxième plan. Le film ne cesse de répondre que ce n'est, hélas, pas vrai, et qu'aussi riches, complexes et tragiques soient les images du procès Eichmann, pratiquement rien de leur potentiel ne peut être réalisé sans réalisateur.

Jean-Michel Frodon

★ ***Eloge de la désobéissance*, de Rony Brauman et Eyal Sivan, Le Pommier, 176 p., 99 F. *Eichmann à Jérusalem*, de Hannah Arendt, Folio-Histoire, 488 p.**

L'ajout d'effets spéciaux, une minuscule boîte de Pandore

L'un des aspects les plus intrigants du projet d'*Un spécialiste* tenait au recours aux effets spéciaux modifiant les images d'archives. Pour ce qu'on en voit, il s'agit finalement d'interventions très modestes : l'ajout « signifiant » d'un reflet du public sur la cage de verre ; quelques panoramiques à l'utilité contestable menant par exemple d'une image enregistrée de l'accusé à une image enregistrée des témoins grâce à un mouvement de caméra simulé sur ordinateur ; et le plan final, qui « libère » Eichmann de sa cage et de tout l'environnement du procès, le colorise ainsi que son bureau – métaphore discutable d'une « banalité du mal » susceptible de s'incarner dans le plus anodin des fonctionnaires contemporains dont on nous offre soudain la représentation.

Peu de choses en vérité, pourtant la question de principe n'en est pas moins posée : en rompant le pacte implicite selon lequel une image documentaire (sans que cela dispense de s'en méfier) conserve la trace de quelque chose de réel qui a été enregistré, *Un spécialiste* fait sauter un des principaux critères de vérité qu'on était en droit d'attendre d'images qui se donnent pour « réelles », et entrebâille la porte à d'innombrables abus.

Annette Wieviorka, directeur de recherche au CNRS

« C'est le procès tel qu'il aurait dû se dérouler idéalement selon les auteurs »

ANNETTE WIEVIORKA est spécialiste de l'histoire des juifs au XXe siècle. Elle a notamment publié *Le Procès Eichmann* (éd. Complexe, 1989), *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli* (Plon, 1992) ainsi que *L'Ere du témoin* (Plon, 1998), dans lequel elle revient longuement sur la signification du procès Eichmann.

« Qu'est-ce qui vous a incitée à travailler sur le procès Eichmann ?

– Je m'intéressais à la question de la mémoire du génocide et je me suis aperçue que ce procès avait constitué un véritable tournant. Jusque-là, la mémoire du génocide était cantonnée à l'espace privé des victimes. Or la conscience de la spécificité du génocide comme entreprise de destruction du peuple juif, c'est le procès Eichmann qui l'installe dans l'espace public. Il constitue aussi ce que j'ai appelé l'avènement du témoin, soit un moment fondamental dans l'émergence de la parole des victimes et dans la reconnaissance de leur dignité et de leur identité sociale.

– Pourquoi faut-il attendre ce procès pour que cette prise de conscience ait lieu ?

– Il est très intéressant à cet égard de comparer le procès Eichmann à l'autre grand procès qui le précède dans le temps, celui de Nuremberg. A Nuremberg, contrairement à ce que l'on croit aujourd'hui, le but des Américains n'est pas de dénoncer l'horreur du génocide ; c'est de mettre la guerre hors la loi. Pour ce faire, le procureur Jackson décide de fonder l'accusation, dont le premier chef est *« complot contre la paix »*, sur les documents. Le résultat, c'est que ce procès a paru extrêmement ennuyeux aux journalistes mais qu'il a nourri pour des années et des années la possibilité d'écrire l'histoire des crimes nazis. Les travaux de Poliakov ou de Hilberg, pour ne citer qu'eux, n'auraient pas été possibles sans le recours à cette extraordinaire collecte d'archives.

» L'intention de Gidéon Hausner, le procureur du procès Eichmann, est tout à fait différente. Son but n'est pas d'enrichir la bibliothèque de l'histoire mais de toucher l'âme des gens, en faisant raconter l'histoire par ceux qui en ont été les victimes. Au point que Eichmann, l'homme dans la cage de verre, va quasiment disparaître au profit des témoins. Le procès Eichmann devient donc ce *« Nuremberg du peuple juif »* que Ben Gourion appelait de ses voeux.

– Est-ce cela qui suscite la polémique autour du procès ?

– C'est surtout sa mise en cause par Hannah Arendt dans les chroniques qu'elle livre au *New Yorker* (et dont son livre *Eichmann à Jérusalem* reprend la teneur). Sa critique porte sur trois points : la façon dont le procureur mène ce procès, qui vise moins à juger un individu qu'à inscrire en lettres de feu l'histoire de la persécution ; la minimisation du rôle des conseils juifs ; enfin, la volonté de faire apparaître Eichmann comme un monstre, au mépris d'une autre dimension de la réalité qui serait celle de la *« banalité du mal »*.

– Comment définiriez-vous finalement la portée historique de ce procès ?

– Elle est double. D'une part, elle permet aux rescapés de recouvrer une dignité et un droit d'existence dont l'occultation du génocide les avaient jusque-là privés. D'autre part, l'émergence de cette parole privée commence à entrer en concurrence et à mettre en danger le récit historique, dans la mesure où l'on pourrait être tenté de considérer que la simple juxtaposition des témoignages et le recours à l'émotion suffisent à écrire l'histoire. Au fil du temps, c'est ce qui finit par arriver aujourd'hui avec la Fondation Spielberg.

– Dans ce contexte, quelle place occupe le film d'Eyal Sivan et de Rony Brauman ?

– Je pense d'abord que tous les historiens sauront gré à ces auteurs d'avoir retrouvé et rendu accessibles les 350 heures d'archives filmées dont il est tiré. Quant au montage qu'ils en proposent dans *Un spécialiste*, il faut savoir que c'est un film de fiction. Soit une oeuvre qui, de par son point de vue – focaliser le film sur Eichmann, et plus particulièrement sur les débats qui mettent en cause les actions dont il porte la responsabilité –, nous présente le procès tel qu'il aurait dû se dérouler idéalement selon les auteurs. C'est un choix à la fois contestable et intéressant.

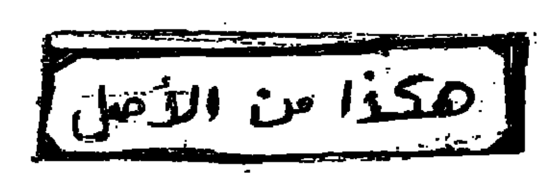
– Ce choix ignore délibérément la signification historique du procès telle que vous la décrivez, sous l'angle de l'avènement du témoin.

– C'est exact. C'est en ce sens moins un film sur le procès Eichmann que sur Eichmann lui-même. On a l'impression que les auteurs prennent la parole d'Eichmann comme s'il n'était pas en train, précisément, de se défendre. Ce qui pose la question de l'oeuvre personnelle et du droit qu'elle a de rendre compte ou pas de la totalité d'un événement historique. Personnellement, cela ne me gêne pas qu'une oeuvre affiche ses choix, du moment qu'on donne au public les moyens de les identifier comme tels et qu'il y a par ailleurs une existence et une lisibilité de la source historique.

– A cet égard, comment percevez-vous le décalage entre le film et le livre qui l'accompagne ?

– Pour ce qui concerne la partie dans laquelle les auteurs exposent leur conception, il s'agit d'un livre très politique, parfois grandiloquent, qui se révèle particulièrement pauvre dans la conception de l'histoire que le procès Eichmann a révélée. Les auteurs semblent ignorer les avancées considérables de la recherche historique sur la question du rôle des conseils juifs, qui permet sinon de lever, du moins de nuancer l'accusation portée contre eux, et même sur l'idée de la *« banalité du mal »*, qui doit être infléchie à la lumière des travaux des historiens allemands sur les processus de décision. Tout semble s'être arrêté pour eux à Hannah Arendt, du moins dans ce livre. Sans parler de cette façon d'utiliser le nazisme pour dénoncer le sionisme, qui se passe de commentaire. C'est très bien de dénoncer les abus de la mémoire : encore faut-il n'être pas soi-même esclave de cette mémoire, comme semble l'être de façon quasiment obsessionnelle Eyal Sivan. Je pense qu'on a donc tout intérêt à voir le film indépendamment du livre. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum



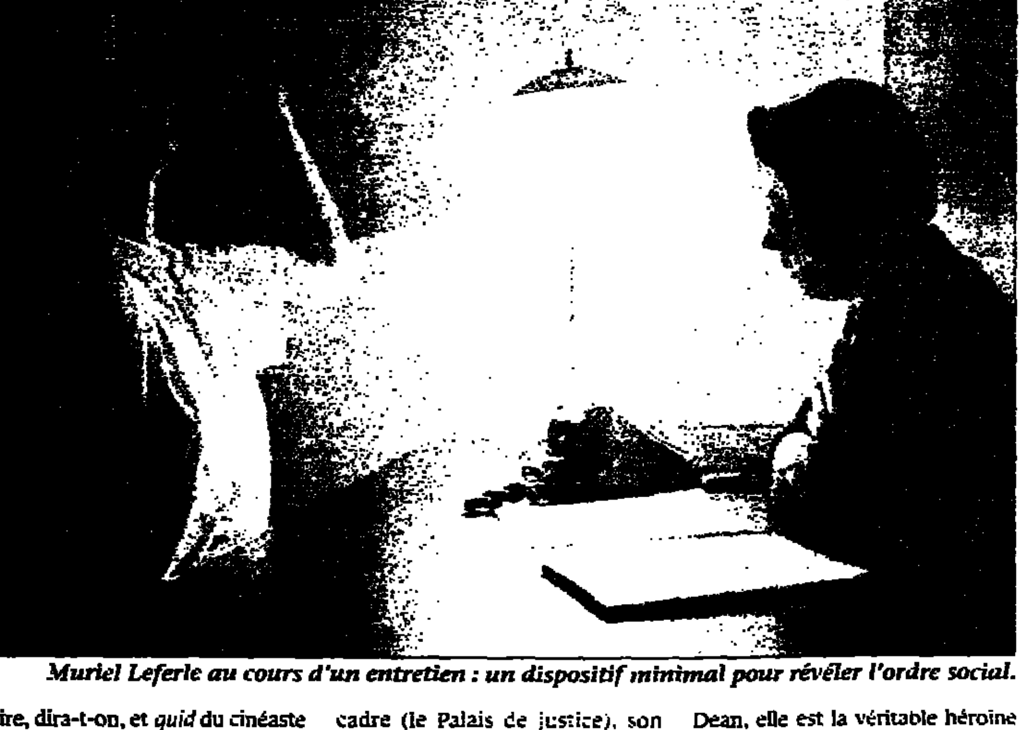
Les trafics d'une héroïne

Muriel Leferle. Raymond Depardon approfondit ses recherches à l'intérieur du mécanisme judiciaire en suivant une femme arrêtée pour vol de voiture

Film français de Raymond Depardon (1 h 17). Précédé de *Paroles d'appelés* (28 minutes).

Ce film est tiré du matériau enregistré par Raymond Depardon lors du tournage de ce qui allait devenir *Délits flagrants* en 1994, dans lequel le cinéaste a réalisé un montage des comparutions de quatorze prévenus pris en flagrant délit devant le substitut du procureur de la République au Palais de justice de Paris. Diffusé par Arte en 1996, *Muriel Leferle* focalise le point de vue sur l'un d'entre eux, en suivant durant plus d'une heure le périple judiciaire de cette jeune femme arrêtée pour vol de voiture, laquelle n'apparaissait qu'une vingtaine de minutes dans *Délits flagrants*. La précision est d'importance, ne serait-ce que pour lever la prévention qu'on pourrait a priori entretenir à l'égard d'un film qui recycle une partie d'un matériau déjà connu. Il faut donc le dire avec force : *Muriel Leferle*, tout en procédant de *Délits flagrants*, n'a rien à voir avec lui, et l'extraordinaire réussite de l'un comme de l'autre film est précisément liée à ce qui les sépare, les désignant chacun comme objet distinct et original.

L'explicitation du phénomène, qui prouve la consubstantialité du point de vue, du sujet et de la forme dans toute œuvre, équivaut à un cas d'école. Là où *Délits flagrants*, par la fragmentation du montage et le foisonnement des personnages, exprime essentiellement une idée du fonctionnement routinier de l'institution judiciaire, *Muriel Leferle*, par l'inscription d'un personnage dans la durée de trois plans-séquences successifs, restaure un processus individuel, et donc un parcours nécessairement exceptionnel au sein de cette même institution. En d'autres termes, là où les prévenus de *Délits flagrants* ressemblent aux grains de café moulus par l'appareil judiciaire, Muriel Leferle devient le grain de sable glissé dans les rouages de la machine.



RAYMOND DEPARDON/DIST. GEMACHI

Muriel Leferle au cours d'un entretien : un dispositif minimal pour révéler l'ordre social.

UNE DOUBLE MISE EN SCÈNE

Trois situations d'entretien sont ainsi filmées successivement, au cours desquelles Muriel rencontre une psychologue, un substitut du procureur, puis un avocat commis d'office. Le dispositif, minimal, est à chaque fois le même : une caméra sur pied enregistre les deux interlocuteurs de profil dans un même cadre, tout mouvement d'appareil étant exclu. La belle affaire, dira-t-on, et *quid* du cinéaste qui renonce ainsi à sa plus légitime prérogative, la mise en scène ? Erreur. Car la mise en scène existe ici d'autant plus puissamment qu'elle révèle une autre mise en scène qui, en régissant l'ordre social, lui est préalable. Il n'y a plus donc deux mises en scène ici ; elles combattent pied à pied pour le plus grand intérêt du film, qui en acquiert toutes les vertus ordinairement reconnues à la fiction, de l'émotion au suspense, en passant par l'intrigue.

La première relève de l'institution : elle confère au film son cadre (le Palais de justice), son mode narratif (l'interrogatoire), sa finalité (le jugement), et charge trois personnages de veiller, chacun à sa manière, à ce que l'action ne mette pas en danger ce scénario. Mais à ce dernier s'oppose la propre mise en scène de la prévenue, qui n'a d'autre but que de subvertir chacun des points précédemment énoncés. Elle recourt pour ce faire au mensonge et à la vérité, à l'affabulation et à l'omission, à la séduction et à l'ingénuité ; en un mot à cet insaisissable mystère qui la fait appartenir, en dépit de la garde à vue qui voudrait l'en soustraire, à la société des hommes.

TOUJOURS UN RÔLE À JOUER

Muriel Leferle a vingt-deux ans, ses parents sont divorcés, elle est toxicomane, séropositive, prostituée occasionnelle, et répond ici d'un vol de voiture dont elle prétend, en dépit du bon sens (on l'a surprise en train de bricoler les fils dénudés du démarreur), être innocente. En vérité, Muriel, qui n'a pas son permis de conduire, éprouve un faible pour les grosses cylindrées. A l'instar de James Dean, elle est la véritable héroïne de ce film. On se demandera d'autant plus pourquoi Raymond Depardon, s'arrêtant net au seuil du passage en jugement, ne nous dit rien de son sort. Il faut non seulement respecter ce choix, mais s'y conformer. C'est que la question de l'innocence ou de la culpabilité, de la vérité ou du mensonge, intéresse moins le cinéaste que celle de leur relativité. Muriel est-elle jamais plus vraie que lorsqu'elle ment ? Est-elle jamais plus séduisante, en dépit de son corps marqué, que lorsqu'elle se soucie de sa coiffure en coulant un regard vers la caméra ? Inversement, l'avocat chargé de sa défense est-il jamais plus faux que lorsqu'il lui explique, au cours de cette scène grandiose où il la dirige comme à la répétition, qu'elle a tout intérêt à rendre la vérité pathétique si elle veut émouvoir le tribunal ? On voit bien qu'en définitive il s'agit toujours d'un rôle à jouer, et qu'on juge généralement selon sa seule vraisemblance s'il est bon ou mauvais. *Muriel Leferle* est en cela du grand cinéma, un vrai film social.

J. M.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : *Jeanne Moreau et Pierre Lescure, respectivement présidente d'honneur et président d'Equinoxe*,** association qui organise des ateliers d'écriture au château Beychevelle dans le Bordelais, viennent de signer un accord de partenariat avec Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine. Le conseil régional, qui « *se positionne sur le développement de l'industrie du cinéma à travers l'aide aux scénaristes et le soutien à la production de longs métrages* », « *souhaite faire émerger de nouveaux talents dans l'écriture de scénarios en Aquitaine* ». Depuis sa création en 1993 par Noëlle Deschamps et le groupe Canal Plus, Equinoxe a reçu plus de 5 000 scenarios. 119 auteurs ont été accueillis au château Beychevelle et 25 films ont été réalisés à partir des scénarios présentés, dont *Ma vie en rose*, d'Alain Berliner, *Douce France*, de Malik Chibane, *Artemesia*, d'Agnès Merlet, *Le Gone du Chaâba*, de Christophe Ruggia, *Zonzon*, de Laurent Bouhnik, et *Restons groupés*, de Jean-Paul Salomé.

■ **Michael Cimino devrait réaliser *1500*, un film de 35 millions de dollars** financé uniquement avec des fonds brésiliens, ce qui en fera le film le plus cher de l'histoire du cinéma sud-américain, selon les informations du quotidien spécialisé *Variety*. Le film raconte la découverte du Brésil par les Portugais et devrait sortir en 2000.

■ **276 000 cinéphiles ont profité de la onzième édition de l'opération 18 heures/18 francs,** qui s'est déroulée du 10 au 16 mars. La fréquentation des salles parisiennes a enregistré une hausse de 17 % par rapport à la semaine précédente, alors que la périphérie était en baisse de 7 %. L'opération est cependant en recul de 4,8 % par rapport à celle de 1998, portée par la vague du *Titanic* et des *Visiteurs 2*.

■ ***MUSIQUE* : un gigantesque bœuf a réuni le 28 mars au Théâtre Karl-Marx de La Havane** une quarantaine d'artistes cubains (Carlos Varela, Chucho Valdes, Isaac Delgado, Juan Formell), américains et britanniques (Joan Osborne, Stewart Coppeland, Mick Fleetwood, Andy Summers...) afin de réclamer la fin de l'embargo de Washington contre Cuba.

Atria, association d'aide au cinéma africain, veut renaître de ses cendres

ANDRÉE DAVANTURE tend le « *bulletin de santé* » de l'association Atria, qu'elle vient de rédiger, en date du 17 mars 1999 : « *En mars 1998, le cabinet du ministre délégué à la coopération et à la francophonie a pris la responsabilité de ne plus subventionner l'association Atria, prenant l'engagement d'ouvrir une réflexion sur le devenir des différentes structures travaillant dans le secteur du développement culturel. Réflexion qui n'a jamais eu lieu nous concernant. (...) Nous sommes donc dans l'obligation de cesser nos actions.* »

Atria est née en 1981, association loi 1901 créée par des techniciens du cinéma français prenant à cœur le développement du film africain, pour se substituer – déjà – à la carence des pouvoirs publics : la suppression, en 1979, du département de la section technique du ministère de la coopération. Conçue comme un « *relais* » destiné à accueillir et conseiller des réalisateurs d'Afrique noire débarquant souvent à Paris sans argent, sans relations, sans informations sur la réglementation, Atria bénéficie, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, d'une subvention allouée par le ministère de la coopération. Montant : 300 000 francs.

Au début des années 90, le directeur général du Centre national du cinéma, Dominique Wallon, y ajoutera un supplément de 220 000 francs. Dès sa création, l'association s'est doublée d'une coopérative, Atriascoop, effectuant les prestations techniques au service des réalisateurs qu'Atria a pris en charge (ou d'autres recourant à ses services) à des conditions défiant les lois du marché.

Au fil des ans, les interventions s'élargissent aux cinématographies arabes, puis asiatiques et latino-américaines. Depuis *Finye*, premier film du Malien Souleymane Cissé en 1981 et jalon essentiel du développement du cinéma africain des années 80-90, ce sont quelque 250 longs et courts métrages qui auront en moins de vingt ans bénéficié du soutien d'Atria : aide à l'écriture de scénario, plans de financement, organisation des tournages, prestations techniques, montage et post-production, diffusion, présentation dans les festivals du monde entier.

Andrée Davanture est l'infatigable animatrice de cette structure qui est aussi une aventure humaine, intellectuelle, artistique et politique. Quiconque est passé par ce carrefour du Sud qu'était devenu le local de l'avenue Jules-Ferry, à Paris, sait qu'il se transformait volontiers en forum, et occasionnellement en auberge.

> Atria subit à la fois le contrecoup de la dévaluation du franc CFA et l'arrêt du soutien du ministère de la coopération

Toujours sur la corde raide, Atria subit de plein fouet le choc en retour de la dévaluation du franc CFA en 1994, qui met nombre de ses débiteurs dans l'incapacité d'honorer des dettes pour lesquels l'association, comme c'est son rôle, s'est portée caution. Fidèle à sa vocation, elle assure la bonne fin de productions arrivées avant l'heure au bout de leur budget – alors même que l'essor du cinéma africain engendre des projets plus ambitieux, aux niveaux de financements plus classiques que les œuvres pionnières.

Simultanément, le ministère de la coopération, au lieu d'accompagner ses besoins nouveaux, entreprend de rivaliser avec l'association en offrant ses propres dispositifs d'assistance technique, sans toujours posséder les compétences professionnelles correspondantes, et en aggravant le soupçon de néocolonialisme que les Africains éprouvent fréquemment dès lors qu'ils sont contraints d'avoir affaire à l'Etat de l'ancienne puissance occupante.

Difficultés financières, concurrence avec la tutelle, crise aussi du cinéma africain lui-même à partir de 1995, entraînent l'association dans une spirale inquiétante. En 1997, elle est contrainte de licencier un de ses deux permanents (le second vient de l'être à son tour). La coopération, dans un courrier de mars 1998 auquel se réfère le « bulletin de santé » que nous avons cité, décide d'interrompre son soutien et propose une réflexion qui devrait aboutir à l'intégration d'Atria dans une association ayant vocation à intervenir dans les domaines culturels, Afrique en création. Le CNC, qui a commencé de faire machine arrière dans le partenariat avec les cinématographies « lointaines » (suppression d'Ecrans du Sud, suppression du Fond Eco pour les pays de l'Est), annonce à son tour que sa subvention ne sera pas renouvelée.

Andrée Davanture, épuisée par des années d'efforts souvent vains, et qui a subi un grave drame personnel, donne son accord. Aujourd'hui, elle constate que si les aides ont bien été supprimées, la relance de l'activité n'a pas eu lieu. L'intégration de la coopération au ministère des affaires étrangères a achevé de dissoudre la possibilité de trouver des interlocuteurs. Au récent Festival de Ouagadougou, les représentants du Quai d'Orsay se sont contentés de réitérer un constat de blocage. Atria est fermée, mais peut-être pas morte. Les tables de montage, vendues, restent sur place, « hébergées » par la jeune société de production Créafilm, qui a repris les locaux, qu'il a fallu quitter après des mois de menaces d'expulsion pour deux trimestres de loyer impayés.

Surtout, une nouvelle génération, emmenée par le réalisateur Philippe Lacote, a rejoint l'association et décidé de ne pas se laisser faire. Un nouveau bureau de l'association, comportant des cinéastes africains, se met en place, pour susciter « *une autre relation*, dit Lacote, *prenant en compte l'évolution des techniques et des modes de financement sans casser l'outil inventé il y a vingt ans* ». Alors « Dédée » Davanture, avant de passer la main, a recommencé de faire ce qu'elle a fait toute sa vie, elle se bat. « *Puisque ce qui avait rendu nécessaire la création d'Atria est plus que jamais d'actualité.* »

J.-M. F.

Les entrées de la semaine

QUASIMODO D'EL PARIS prend la tête du box-office de la semaine du 24 au 28 mars. Avec 466 000 spectateurs dans un circuit très important de 543 salles, la comédie de Patrick Timsit ne réalise pourtant pas le démarrage attendu et hérite d'une moyenne tout juste honorable de 846 entrées par copie. Parmi les autres nouveautés de la semaine, *Urban Legend* attire 205 000 spectateurs sur ses 217 écrans, confirmant l'intérêt croissant du public pour les films de terreur. Le film de Jamie Blanks affiche, avec 948 entrées, la meilleure moyenne par écran de la semaine.

Un Plan simple, de Sam Raimi, réalise en revanche un score très décevant (réunissant seulement 56 000 spectateurs sur ses 133 écrans) malgré des critiques très favorables. *Shakespeare In Love* bénéficie de l'effet Oscar et voit ses entrées augmenter de 31 %, attirant 181 000 nouveaux spectateurs pour sa troisième semaine d'exploitation, pour arriver au total de 576 000 entrées.

هكذا من الأصل

Le couteau dans l'eau

La Fille sur le pont. Une histoire d'amour empêtrée dans une recherche affectée d'originalité

Film français de Patrice Leconte. Avec Vanessa Paradis, Daniel Auteuil, Demetre Georgias (1 h 30.)

Au début, Vanessa Paradis est filmée en noir en blanc très soigné. En gros plan, elle parle d'elle, c'est-à-dire de son personnage de jolie jeune fille un peu bête, dont l'existence n'est qu'une succession de malheurs qu'elle attribue à une malchance carabinée. Sans que ce soit très explicite, la situation semble être un de ces interrogatoires télévisés où des gens viennent raconter leur vie. Durant ce prologue, on voit très bien deux choses, comme si chacune d'elles était dans le coin opposé d'un ring. A droite, l'artifice de la situation, le simplisme du dialogue, l'apprêt trop ostensible de l'image. A gauche, le formidable être cinématographique qu'est Vanessa Paradis, le trouble qui émane d'elle. On se dit qu'une émotion forte sortira de cette confrontation, pour peu que le vivant prenne l'ascendant sur l'artificiel. Lorsque les larmes coulent sur les joues de l'actrice on croit que c'est gagné. On se trompe.

Après le prologue, ça recommence. Cette fois on est sur un pont, elle va se jeter. Arrive Daniel Auteuil, immense acteur. Nouveau bras de fer entre eux (les interprètes) et des dialogues qui cultivent le mot d'auteur comme d'autres le réséda en pot. Lui est lanceur de couteaux sur cible vivante, il embauche sur les margelles les belles à l'article du désespoir. Naturellement, Vanessa Paradis accepte ; *La Fille sur le pont* sera donc le récit des amours saltimbanques et tourmentées de deux êtres meurtris, sous les signes conjoints d'Eros et de Thanatos.

Si tiré par les cheveux que cela semble, Patrice Leconte en impose très vite l'évidence, mieux : le désir. Une seule personne semble ne pas se rendre compte combien cette histoire, servie par d'aussi bons interprètes, se suffit parfaitement à elle-même : le réalisateur.

Et que je te rajoute des effets de lumière par-ci, et que je t'en remets dans le clin d'oeil, et que je te souligne les émotions à la lance d'incendie « musicale », et que je t'empile les sous-entendus, les gadgets en incise et les trucs de montage à l'esbroufe.

CLIP ET CHOC

Le film devient un improbable catalogue d'effets de manche, englué dans toutes les rhétoriques qui plombèrent le cinéma, du culte de la réplique « qui fait mouche » (en fait elle fait plus souvent éléphant que mouche) à l'imagerie clip et choc. Cette déroute est singulièrement significative de la part de Patrice Leconte, cinéaste à succès qui, depuis qu'il a conquis la considération des producteurs grâce aux *Bronzés* et aux *Spécialistes*, n'a jamais renoncé à une ambition d'auteur. Avec des bonheurs divers, *Tandem*, *Monsieur Hire*, *Le Mari de la coiffeuse* ou *Le Parfum d'Yvonne* jalonnent ce parcours.

La tentative de *La Fille sur le pont* et son échec représentent à cet égard un triste constat quant à la difficulté de maintenir, dans le cinéma français d'aujourd'hui, l'unité entre une ambition artistique et la recherche d'un large public. Tandis que, d'orgasme à distance sous l'influence des lames qui se plantent dans la grande roue de la vie et de la mort, sans aucun doute, en exotisme appliqué (Monaco, l'Italie, la Turquie), s'accumulent les morceaux de bravoure, on se demande si le cinéaste a cru ainsi se protéger contre cette difficulté ou s'il croit réellement à la nécessité d'une telle débauche.

Le paradoxe étant que c'est cette fois le « style » qui tire le film vers la complaisance, quand récit et vedettes auraient largement suffi à mener à bien le projet.

J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

DOLCE FARNIENTE

■ Adapté du roman de Frédéric Vitoux, *La Comédie de Terracina* (Seuil, 1994), ce film met en scène l'un des nombreux voyages ponctuant le long fantasme amoureux éprouvé par Stendhal pour l'Italie. Celui-ci s'inspire très librement du séjour effectué par Henri Beyle au début de l'année 1817 dans la région de Naples, tel qu'on peut le lire, sous la plume de l'écrivain, dans *Rome, Naples et Florence*. L'exaltation amoureuse, la passion de l'art et la rencontre avec Rossini constituent, sur fond mêlé d'histoire et de légende, les principaux thèmes de cette aventure. L'atout premier du film est François Cluzet, qui incarne à merveille un Henri Beyle égotiste en diable, trop obnubilé par lui-même et par ses pathétiques échecs amoureux pour se rendre vraiment compte, tel Fabrice à Waterloo, de la réalité qui l'entoure. La mise en scène, en se réduisant plus ou moins à une succession de prises, ne permet pas cependant au film de prétendre être autre chose qu'un faire-valoir de cette subtile interprétation, qui tire plaisamment le personnage vers une modernité à la Woody Allen. *J. M.*

Film franco-italien de Nae Caranfil. Avec François Cluzet, Isabella Ferrari, Margherita Buy, Giancarlo Giannini. (1 h 45.)

LES RAZMOKETS, LE FILM

■ Six enfants se retrouvent accidentellement perdus en forêt, après que leurs parents et grand-parents les eurent laissés filer. Adapté d'une série d'animation télévisée qui a remporté un grand succès aux Etats-Unis, *Les Razmokets* a trouvé lors de son passage sur le grand écran un public tout aussi important, se révélant lors de sa sortie, à l'automne 1998, une des grandes surprises au box-office américain. Loin d'afficher la même sophistication que les films d'animation produits par Disney ou DreamWorks, *Les Razmokets* jouent sur un autre terrain, propre aux séries d'animation comme *South Park*, issues elles aussi du petit écran : l'insolence et le mauvais goût. Les enfants ne rêvent qu'aux héros de films et de séries télévisées qu'ils regardent en permanence ; les parents, préoccupés par leur vie professionnelle, laissent leurs gamins livrés à eux-mêmes. *Les Razmokets* décrivent une famille éclatée plus qu'idéalisée, avec un sens de la dérision qui en fait une véritable curiosité.

Samuel Blumenfeld

Film d'animation américain de Norton Virgien et Igor Kovalyov. (1 h 20.)

LA POSITION DE L'ESCARGOT

■ Montréal aujourd'hui. Myriam, une jeune femme, s'installe, après une rupture sentimentale, dans l'appartement d'une de ses amies. Elle voit débarquer un jour Dédé, son père, qui avait quitté le domicile familial il y a plusieurs années. Les retrouvailles sont difficiles et laborieuses, mais grâce à la faconde de Dédé, à ses talents de conteur et à sa gentillesse, la jeune femme retombe sous son charme. Elle rencontre, par ailleurs, un pittoresque pickpocket, squatter, érudit et joueur de guitare avec qui elle engage une liaison, au grand désespoir de son petit ami venu la récupérer. *La Position de l'escargot* accumule jusqu'au burlesque une quantité extravagante de clichés psychologiques, notamment sur les relations père-fille, des élans poétiques pathétiques et des situations de comédie dénuées d'humour. C'est Victor Lanoux qui joue le rôle du père, prototype du juif pied noir exubérant, joueur de poker, spécialiste de la fabrication du couscous. Roger Hanin n'était sans doute pas disponible.

Jean-François Rauger

Film franco-canadien. Avec Mirella Tomassini, Victor Lanoux, Henri Chassé. (1 h 40)

MON FRÈRE

■ Cette reconstitution du sort des immigrés du Mezzoggiorno et de Sicile dans le Nord industriel de l'Italie à la fin des années 50 est d'une précision appliquée, jouant essentiellement sur la note sentimentale. Elle est centrée sur l'histoire de deux frères dont l'aîné se sacrifie pour l'avenir du cadet, puis se laisse entraîner dans une dérive mafieuse qui pervertit la noblesse de son projet initial. Entre naturalisme et métaphore, la réalisation attentive mais sans grâce de Gianni Amelio lui a pourtant valu un Lion d'or au Festival de Venise. *J.-M. F.*

Film italien de Gianni Amelio. Avec Enrico Lo Verso, Francesco Giuffrida, Fabrizio Gifuni, Rosaria Danzé. (2 h 04.)

PLEINE LUNE

■ Documentariste et auteur d'un long métrage de fiction remarqué (*L'Ame sœur*, 1985), Fredi Murer a conçu le projet de *Pleine lune* sous le coup de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Hybridation relativement déconcertante entre le polar, le conte, et le film militant, ce film commence par la mystérieuse disparition d'un enfant en Suisse allemande. Le commissaire Wasser, chargé de l'enquête, ne tarde pas à constater que onze autres enfants ont semblablement disparu dans les autres cantons de la Confédération. C'est le point de départ d'une intrigue distanciée qui, sous couvert d'enquête policière menée par un personnage dont le nom est à lui seul un programme (*Wasser* signifie eau), passe en revue les diverses pollutions mentales, physiques et politiques de la société contemporaine, avec à la clé une fin édifiante, en forme de plaidoyer écologiste pour l'avenir de l'humanité. Allégorie à la naïveté délibérément revendiquée, *Pleine lune* n'évite pour autant aucun des écueils dévolus au genre. *J. M.*

Film suisse de Fredi M. Murer. Avec Anatole Wasser, Irène Escher, Max Escher. (2 h 04.)

PAYBACK

■ *Payback* témoigne d'une conception schizophrène du cinéma où cohabitent deux films en un. Le premier film est signé Brian Helgeland, le talentueux scénariste de *L. A. Confidential*, qui adapte ici *Comme une fleur* (réédité pour l'occasion par la « Série noire »), le très bon polar de Richard Stark qui avait autrefois servi de base au *Point de non-retour*, de John Boorman. Pour la première fois depuis *Mad Max*, un réalisateur réussit à écorner la figure statique de Mel Gibson présenté ici comme un truand simplet, sur lequel on tape à loisir, et qui cherche à récupérer les 75 000 dollars que son partenaire lui a extorqués à la suite d'un casse.

Brian Helgeland transforme Gibson en samouraï pathétique, obsédé par le recouvrement de sa dette, se heurtant à une mafia transformée en technostructure ne possédant ni véritable chef ni argent liquide. Cependant, au bout d'une heure de film, Brian Helgeland passe la main, viré par la production, qui avait été effrayée de la tonalité très noire de *Payback*. Mel Gibson se charge de lui donner une autre direction. Celle-ci n'a plus aucun sens. Les deux pieds brisés à coup de marteau, son personnage réussit quand même à prendre sa voiture. Il a également raison à lui tout seul de tous les pontes de la mafia réunis. Cet homme s'est mué en Terminator, et *Payback* en film de science-fiction. *S. Bd.*

Film américain de Brian Helgeland. Avec Mel Gibson, Gregg Henry, Maria Bello, William Devane, James Coburn. (1 h 40.)

BUTTONERS

■ Produit majoritairement par la télévision nationale tchèque qui soutient les projet de jeunes réalisateurs, *Buttoners* est un film composé de six sketches reliés entre eux par la notion de hasard, en tentant de renouer avec la tradition surréaliste. Hélas, hasard et surréalisme en sortent plutôt ternis que renouvelés. Une émission de radio, un mauvais goût revendiqué, et une mise en scène aussi médiocre que l'humanité ici envisagée, y servent de fil rouge à l'histoire revisitée de la bombe atomique, à un chassé-croisé adultère dans un taxi, à un psychanalyste obsessionnel transformé en chauffard meurtrier, ou encore à un homme dont la perversion consiste à arracher compulsivement les boutons de canapé grâce à un dentier glissé dans les fesses. *J. M.*

Film tchèque de Petr Zelenka. Avec František Cerny, Michaela Pavlátova, Jan Cechticky. (1 h 45.)

TRAFIC D'INFLUENCE

■ Une femme flic (Aure Atika) doit convoyer en prison deux politiciens corrompus (Gérard Jugnot et Thierry Lhermitte) alors que la France est paralysée par une grève générale. Le deuxième film de Dominique Farrugia est une déception. Faute d'un scénario digne d'intérêt, très proche de celui de *La Grande Vadrouille* et dont on devine dès le début le dénouement (les deux repris de justice feront tout pour échapper à la vigilance de la femme flic dont ils vont peu à peu à peu s'enticher), et de personnages suffisamment fins (le film fonctionne sur une opposition caricaturale entre un Gérard Jugnot visiblement inspiré de Bernard Tapie, et un Thierry Lhermitte issu de la noblesse française qui ne supporte pas le parler « *populaire* » de son acolyte), *Trafic d'influence* sombre rapidement dans l'ennui. L'idée de réaliser une comédie liée aux scandales financiers de la classe politique française possédait peut-être un intérêt, encore fallait-il lui donner une autre forme que le vaudeville. *S. Bd.*

Film français de Dominique Farrugia. Avec Gérard Jugnot, Thierry Lhermitte, Aure Atika. (1 h 35.)

UN SPÉCIALISTE

Lire page 34

MURIEL LEFERLE

Lire page 35

LA FILLE SUR LE PONT

Lire ci-dessus

À NOUS QUATRE

La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

SORTIR

PARIS

Abded Azrié

Après un très beau *Suerte Live* (chez Empreintes Digitales/Harmonia Mundi) avec le chanteur Pedro Aledo consacré à la musique arabo-andalouse, le chanteur-compositeur syrien Abdel Azrié, originaire d'Alep, élevé au Liban et résident en France, rend hommage à Omar Khayyam (album chez Saint-George/Columbia). Abdel Azrié retient des célèbres quatrains de ce savant et poète persan du XIe siècle le vent de révolte contre les bigots, l'esprit du vin qui les anime. Aux Bouffes du Nord, l'ensemble (violon, khanoum, tambourin, etc.) mélange tons et cultures.

Bouffes du Nord, 37 bis, *boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.*

Racines noires 99

Le Forum des images accueille le festival Racines noires, consacré cette année au cinéma brésilien. En soirée d'ouverture, *Alma no Olho* (Zozimo Bulbul, 1976), un film sur l'histoire des Noirs au Brésil et *Rio Zona Norte* (Nelson Pereira dos Santos, 1957), interprété par le musicien et compositeur Grande Otelo. Au total, seront présentés vingt-sept fictions et documentaires, parmi lesquels *Quilombo* (Carlos Diègues, 1984), musique de Gilberto Gil, avec l'acteur fétiche du cinéma novo Antonio Pitanga, et *A Rainha Diaba* (Antonio Carlos Fontoura, 1974), filmé dans les bas-fonds de Rio.

Forum des images, porte Saint-Eustache, Nouveau Forum des Halles, Paris 1er. Du 31 mars au 4 avril. Tél. : 01-44-76-62-00.

Rétrospective : cinéma géorgien

Treize films géorgiens des années 60 à nos jours sont programmés au Cinéma des cinéastes. A remarquer, deux films récents inédits en France : *Le Soleil des veilleurs*, de Temour Bablouani, et un premier film, *Le Cimetière des rêves*, de Guiorgui Khaindrava, une fiction tournée en pleine guerre (dernier conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie) qui témoigne de la vivacité de ce jeune cinéma.

Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mº Place-Clichy. A partir du 31 mars. Tél. : 01-53-42-40-20.

ANGERS

Murray Louis et Nikolais Dance Company

Le premier centre d'apprentissage de danse contemporaine fut créé à Angers en 1978, le CNDC, et confié au très réputé chorégraphe, mais aussi pédagogue américain Alwin Nikolais, qui le dirigea pendant deux ans. Un hommage sera rendu par la Murray Louis et Nikolais Dance à celui qu'on appelait Nik le magicien. Six pièces courtes montreront avec force son art de l'illusion, de la lumière, de l'accessoire comme prolongement du corps, des effets spéciaux avant la lettre. Pas étonnant qu'il ait formé et si puissamment influencé Philippe Decouflé, son élève. Colloques, conférences, lectures suivront la carrière et la pensée frémissante d'un des géants de la danse de ce siècle.

Grand-Théâtre, 7, place du Ralliement, 49 Angers. Le 1er, à 19 h 30 ; les 2 et 3, à 20 h 30. Tél. : 02-41-88-99-22. De 90 F à 130 F.

GUIDE

REPRISES

La Chambre des tortures
de Roger Corman. Américain, 1961 (1 h 20).
Reflets Médicis III, 5e (01-43-54-42-34).

Fermeture de l'usine Renault à Vilvoorde
de Jan Bucquoy. Belge, 1998 (1 h 25).
Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 +).

Spartacus
de Stanley Kubrick. Américain, 1960 (3 h 15).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Bob
de Jocelyn Clarke, Will Bond et Anne Bogart, mise en scène d'Anne Bogart.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Mº Créteil-Préfecture. Les 31 et 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.

Nathalie Stutzmann (contralto)
Michaël Lonsdale (récitant)
Inger Södergren (piano)
Œuvres de Schumann, Strauss et Poulenc.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Henri Demarquette (violoncelle)
Gérard Gasparian (piano)
Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano, Prélude à l'après-midi d'un faune, Fêtes.* Messiaen : *Louange à l'éternité de Jésus.* Xénakis : *Kottos.* Tanguy : *Nocturne.* Gasparian : *J-276, création.* Françaix : *Pièces pour violoncelle et piano.*
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-45-31-10-96. 100 F.

Le Fusil de chasse
de Reverdy. Lionel Peintre (Josuke Misugi), Brigitte Desnoues (Midori), Françoise Masset (Saïko), Maja Pavlovska (Shoko), Ensemble 2e2m, Ami Flammer (direction), Mireille Larroche (mise en scène).
Péniche Opéra, 42, quai de la Loire, Paris 19e. Mº Jaurès. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-53-38-49-49. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 18 avril.

Pascal Rioult Dance Theatre
Fables.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. Le 31, à 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.

Compagnie Montalvo-Hervieu
José Montalvo : *Le Jardin io io ito ito.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F. Jusqu'au 3 avril.

Kumiodori
Drame dansé d'Okinawa.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. Les 31 et 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 120 F.

Donald Brown Trio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Le 31, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bobby Few Explosions
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 31, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Michel Graillier
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 31, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Superflu, Pierre Bondu
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 80 F.

Rachel des Bois
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27. 100 F. Jusqu'au 17 avril.

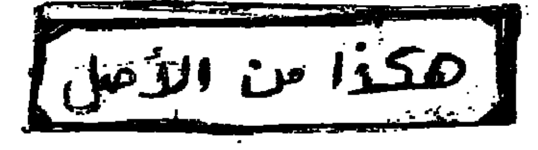
DERNIERS JOURS

3 avril :

Le Misanthrope
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

L'Avenir oublié
de Slimane Benaïssa et André Chouraqui, mise en scène de Slimane Benaïssa.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 01-48-06-92-23. Entrée libre.



La visite de Jiang Zemin laisse la Suisse sur sa faim

Après l'esclandre qui a perturbé l'arrivée du président chinois, les intérêts commerciaux ont repris le dessus, reléguant à l'arrière-plan les droits de l'homme

BERNE
de notre correspondant

Boudé par la population, à l'exception des Tibétains et de leurs amis qui se sont permis de chahuter l'ordonnancement de son accueil officiel avant d'être tenus à bonne distance par un service d'ordre musclé, le président Jiang Zemin aura eu plus de chance avec les représentants du patronat qui l'ont chaleureusement applaudi, samedi 27 mars, à Bâle, dernière étape de sa visite d'Etat de trois jours en Suisse. A l'instar du quotidien rhénan *Basler Zeitung* qui estime que « *vouloir trouver un juste équilibre entre droits de l'homme et questions économiques avec pareil invité relevait de la gageure* », la presse ne se prive pas de souligner ce contraste, encore échaudée par le coup de colère du président chinois à Berne.

« *Vous avez perdu un bon ami ! N'avez-vous pas la capacité de diriger ce pays ?* » : rappelés par plusieurs commentateurs, ces propos peu amènes lancés au visage d'un gouvernement helvétique médusé ont visiblement fait mouche et resteront dans les annales, même si la presse chinoise s'est bien gardée de les citer.

BALLONS INSUPPORTABLES

« *Une déclaration diplomatique plus haineuse est difficile à imaginer* », constate le même journal bâlois. Alors que la Chine prône le dialogue au Kosovo, écrit de son côté *La Liberté* de Fribourg, « *cette fureur du président Jiang n'en finit pas de nous étonner. Car, enfin, que réclamaient les calicots et autres ballons brandis par les manifestants pro-tibétains ? Le dialogue, uniquement le dialogue. C'est bien la première fois que l'on voit un chef d'Etat prendre une offre de dialogue pour une provocation.* » Sous le titre « Deux mondes », le *Tages Anzeiger* de Zurich relève également que des manifestants aient pu lâcher des ballons était insupportable aux yeux du dirigeant chinois. Plus direct encore, *24 Heures* de Lausanne remarque que Jiang Zemin « *s'est mépris sur la Suisse. Il la croyait "neutre et pacifique", entendez tranquille à mourir, uniquement intéressée comme tant d'autres à faire des affaires avec la Chine* ». Et le journal vaudois de conclure : « *On respirera mieux quand il aura quitté la Suisse.* »

Plusieurs titres saluent le courage de la présidente de la Confédération, la socialiste Ruth Dreifuss, qui n'a pas craint d'évoquer devant lui les droits de l'homme, quitte à s'attirer les critiques des milieux d'affaires. Redoutant d'éventuelles retombées négatives de l'incident de Berne, les grandes multinationales engagées sur le marché chinois se sont mises en quatre pour réconforter leur hôte, qui devait retrouver le sourire lors de sa dernière journée helvétique consacrée à l'économie.

HONNEURS MILITAIRES

« *Tout est bien qui finit bien* », croit pouvoir dire avec un soupir de soulagement le *Sonntags Zeitung*, le journal dominical de Suisse alémanique. A Bâle, le ministre de l'économie, Pascal Couchepin, avait pris soin de laisser de côté les droits de l'homme dans son allocution et la fine fleur de l'économie helvétique avait réservé des égards particuliers au président chinois. « *Vous êtes les bienvenus* », a-t-il *répondu à ses amphitryons*, en les invitant à investir en Chine, où la Suisse se classe déjà parmi les dix premiers bailleurs de fonds étrangers.

Après avoir visité les géants pharmaceutiques Roche et Novartis à Bâle, Jiang Zemin s'est encore arrêté dans une fabrique des montres Swatch et au siège de la multinationale helvético-suédoise ABB, qui participe au projet controversé du barrage des Trois Gorges sur le Yangtsé. Enfin, sur l'immense tarmac vide de tout protestataire à l'aéroport de Zurich, avant de s'envoler pour Vienne, il a eu droit aux honneurs militaires dont il avait été frustré à Berne...

Jean-Claude Buhrer

24

Méchant accroc dans le tapis rouge

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Dans les guerres modernes, les guerres des sociétés médiatiques, la bataille de l'arrière (celle qui consiste à convaincre l'opinion du bien-fondé de l'action) est aussi importante que l'autre, celle qui se déroule, dans le fracas des armes, sur le terrain. Pour avoir sous-estimé ce problème et s'être contenté d'une communication minimale, l'exécutif se retrouve aujourd'hui face à une opinion divisée, face à des élus qui recomposent au Parlement le spectre des perplexités françaises. Et il se voit donc contraint dans l'urgence de mettre sur pied un plan de reconquête de l'opinion. Un plan d'autant plus nécessaire d'ailleurs que la durée des opérations en Serbie et au Kosovo, après l'échec de la médiation russe, risque d'être un élément de fragilisation supplémentaire dans ce domaine.

THE NEW YORK TIMES
Thomas Friedman

■ L'OTAN a apporté la preuve qu'elle était réellement décidée à affaiblir l'armée yougoslave. (...) Il est temps maintenant de revenir à la table des négociations avant que la situation n'échappe à tout contrôle. Je crois qu'un accord est encore possible, mais l'équipe Clinton doit montrer beaucoup plus clairement quels sont les intérêts américains au Kosovo. Le gouvernement américain a donné une douzaines d'explications à son intervention. J'applaudis à sa réaction instinctive qui consiste à faire quelque chose pour empêcher le massacre de civils. En tant que puissance mondiale, les Etats-Unis ne peuvent pas et ne doivent pas être indifférents à ce qui se passe au Kosovo. Mais le gouvernement a engagé la parole des Etats-Unis à Rambouillet sur un mauvais plan de paix. Plus vite il rectifiera ce plan, mieux ce sera. (...) La seule raison pour laquelle les Albanais du Kosovo ont accepté [le plan de Rambouillet] est parce qu'ils l'ont considéré comme un plan d'indépendance échelonné sur trois ans, protégé par l'OTAN et garanti à demi-mot par les Etats-Unis. Or les Etats-Unis n'ont pas d'intérêt moral ou stratégique à ce que le Kosovo soit indépendant.

SUR LA TOILE

RHÔNE-ALPES

■ La préfecture de la région Rhône-Alpes a ouvert un site interministériel proposant notamment une présentation de l'action des services régionaux et départementaux de l'Etat, des formulaires pour les démarches administratives (cartes grises, logement social, déclaration d'association) et une bibliothèque de publications (communiqués de presse, arrêtés préfectoraux, lettres d'information).
www.rhone-alpes.pref.gouv.fr

GRANDE-BRETAGNE : INTERNET GRATUIT

■ Selon une enquête réalisée par le bureau d'études IDC, les fournisseurs d'accès Internet gratuits détiennent aujourd'hui près de 45 % du marché britannique. Inauguré à l'automne 1998 par le distributeur de matériel informatique Dixon, ce type de service, couplé à un système de publicité ciblée, est désormais offert par des supermarchés, des banques et des chaînes de magasins qui se positionnent sur le marché naissant du commerce électronique. Les fournisseurs d'accès traditionnels tentent de réagir en promettant des prestations techniques de meilleure qualité. – *(AFP.)*

www.Y2Kculture.com

Un magazine consacré au bogue de l'an 2000 et à la peur millénariste qu'il engendre en Amérique

AUX ÉTATS-UNIS, le bogue de l'an 2000, baptisé Y2K, n'est pas seulement un casse-tête pour les informaticiens. La peur de voir les ordinateurs tomber en panne d'un bout à l'autre de l'Amérique a provoqué un phénomène de société avec son folklore, ses modes et ses légendes. Y2K est devenu une source d'inspiration artistique et littéraire et un thème de réflexion politique, philosophique et religieuse.

McCullagh et Solveig Singleton, deux journalistes spécialisés dans la cyberculture, ont créé un webmagazine d'actualité consacré à ce phénomène. Tout d'abord, ils suivent l'état d'avancement des mesures prises par les entreprises et les administrations : on apprend cette semaine que les deux agences fédérales les plus en retard seraient USaid, chargée de l'aide aux pays du tiers-monde, et SSA, gérant les programmes d'assistance sociale...



D'autre part, ils recensent les œuvres et les faits divers les plus marquants liés à la peur de l'an 2000 version high tech. Dans certaines régions, il semble que l'influence des sectes religieuses prédisant régulièrement la fin du monde et des milices armées « survivalistes » vivant dans leurs abris antiatomiques a eu un impact sur la population, amplifié par les journaux à sensation. En Californie, des communautés rurales stockent des vivres, des filtres à eau et des groupes électrogènes. L'Etat du Maine cherche où entreposer un million de mètres cubes de riz et de haricots. Dans l'Oregon, de nombreux armuriers n'arrivent plus à faire face à la demande : les habitants sont convaincus que pour survivre à l'effondrement de la civilisation occidentale et à la période de chaos qui s'ensuivra, il faudra se battre. Sur Internet, les marchands d'armes proposent des « kits de survie Y2K » contenant un fusil semi-automatique, une caisse de munitions et un chargeur spécial de 300 projectiles.

Y2Kculture.com publie également des courriers de lecteurs, qui s'inquiètent des dérives les plus graves dont ils sont témoins. Des prédicateurs et des prophètes parcourent l'Amérique profonde pour expliquer que le bogue n'est pas un accident : il a été planifié par les Nations unies, les extra-terrestres, Bill Clinton ou « *l'Internationale juive* » dans le but de détruire l'Amérique. En revanche, les fabricants d'ustensiles de cuisine ne font pas partie de la conspiration. Sur l'emballage d'une planche à découper, un simple rectangle de matière plastique de deux centimètres d'épaisseur, il est inscrit : « *Conçu pour résister au bogue de l'an 2000* ».

Yves Eudes

EN VUE

■ **Milan Beko**, président du conseil d'administration, a débaptisé, mardi 30 mars, le modèle Floride de la firme automobile yougoslave Zastava.

■ La seule vitre épargnée du restaurant McDonald's de l'avenue Terazije, à Belgrade, fermé « *en raison de l'impossibilité d'assurer un produit de qualité* » en temps de guerre, porte l'inscription : « *La Serbie jusqu'à New York.* »

■ **Michalis Papachrystostomou**, directeur du prestigieux Palace College, école privée chypriote, a l'intention d'exclure, sans les rembourser, ses élèves américains et britanniques, puis de reverser aux Serbes l'argent des droits d'incription.

■ Pour assurer les frais d'éducation de ses filles, les princesses **Beatrice et Eugenie**, **Fergie**, duchesse d'York, recrue d'impôts, envisage de s'exiler en Suisse.

■ Si les hôtels leur sont interdits, les membres de l'« *Association des prostituées en exercice du Nigeria* » défileront nues dans les rues de Lagos, du 3 au 24 avril, pendant la Coupe du monde de football des moins de vingt ans.

■ En 1998, cinq lycéens ivoiriens sont morts en jouant au « *bôro d'enjaillement* » (de « *bôro* », sac en malinké, et d'« *enjaillement* », déformation de l'anglais « *enjoyment* »), jeu en vogue à Abidjan, consistant à se livrer à des acrobaties sur les bus.

■ Le tribunal d'Exeter, en Angleterre, a condamné à six ans de prison **Stephen Anderson**, Irlandais qui, après avoir minutieusement préparé son hold-up, avait laissé chez lui son panneau « bureau fermé », fait irruption dans une poste en oubliant de mettre sa cagoule, menacé le personnel avec un revolver-jouet, avant de quitter les lieux sans rien emporter.

■ Aux Etats-Unis, où les règles de sécurité sont plus sévères pour les jouets que pour les armes véritables, des centaines d'enfants *sont accidentellement tués par* balles, chaque année.

■ « *Tous les espoirs sont permis, ça ne peut pas être pire* », se réjouissent les Inuits du Grand Nord canadien en inaugurant par un banquet de caribou leur nouveau territoire, le Nunavut, recouvert de toundras et de lacs gelés, où le taux de suicide des jeunes est six fois supérieur à la moyenne nationale.

■ « Paul des Cheminées », voyou à l'ancienne, récidiviste, surpris, mardi 24 mars, en flagrant délit de vol de cheminées, qui devait comparaître le lendemain pour « *vol de cheminées* » devant le tribunal correctionnel de Paris, a été « *excusé* » en raison de sa garde à vue.

Christian Colombani

L'embarras du guerrier *par Alain Rollat*

UN CLEMENCEAU sommeillait en Jack et je l'ignorais. Bénie soit Ruth Elkrief qui me l'a révélé ! Je l'aime bien, Jack Lang. Comment vivrais-je sans sa Fête de la musique ? Son portrait de Milosevic, sur LCI, était des plus claironnants. Comment ne pas faire la guerre à « *un chef de bande, un chef de gang, un assassin* » ? Bravo ! Quel coup de cymbales ! Il faut toujours diaboliser l'ennemi. Surtout quand il le mérite. J'ai eu un instant d'hésitation, je le confesse, quand Ruth Elkrief a interrompu ce cher Jack dans sa diatribe au moment où il insistait, à juste titre, sur la nécessité d'« *opposer à la propagande milosévicienne...* » « *Quoi ?*, lui a-t-elle soudain demandé. *Une autre propagande ?* » Il lui a répondu du tac au tac : « *Non, la vérité !* » Cela m'a rassuré. Pas de quartier ! J'ai empoigné sans trembler le cimeterre ottoman que Pépé Louis m'a laissé en souvenir de sa glorieuse campagne des Dardanelles aux côtés des gentils Serbes de 1915.

Cela dit, je me serais volontiers engagé dans la Royal Air Force. Le ministre britannique de la défense a un look d'enfer quand il pose en aviateur. Qu'attend le nôtre, Alain Richard, pour se faire filmer, lui aussi, dans le cockpit d'un bombardier ? Pourquoi, en France, ne faisons-nous toujours la guerre qu'à reculons ? Quant à ce colonel anglais qui a eu le courage de la franchise, je l'aurais embrassé lorsque Etienne Leenhardt, le correspondant de France 2 à Londres, l'a interrogé sur la stratégie à suivre. Cet expert a raison : « *Quelques photos de femmes et d'enfants massacrés au Kosovo pourraient suffire à convaincre l'opinion publique que des forces terrestres sont nécessaires sur place...* » Je n'ai pas compris si c'était un plan ou un souhait mais, cet aveu, quel héroïsme !

En matière d'enfants à massacrer, j'ai, hélas ! l'embarras du choix entre plusieurs gros plans triés sur TF 1 ou France 2. J'ai une préférence pour cette fillette aux yeux noirs filmée, l'autre nuit, par la télévision aux ordres de Belgrade. Micro sous le nez, elle chantonne. Elle est mignonne à croquer. Le cameraman serbe descendu aux abris pour la cadrer a bien fait les choses. C'est peut-être même lui qui lui a offert la poupée qu'elle serre dans ses bras. Mais l'autre image, d'origine albanaise, n'est pas mal non plus. Quoi de plus motivant, en pleine guerre pour la paix, que le visage d'un bébé qui dort en suçant son biberon ? Sur cette photo, en plus, on voit le visage de la maman entrer dans le champ de la caméra pour embrasser son enfant... Quelle est la bonne cible ? Où est la différence entre la photo-propagande et la photo-vérité ? Sabre au clair, j'attends.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 Quel avenir pour l'Afrique ? Forum Planète
23.15 Hartung, l'art abstrait en mouvement. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Samantha Fox, Shawn Mullins ; Claude Sureau. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20 h Paris Première. Robert Altman. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Love Story. Arte
20.55 Hors série. L'Usine : un jour de moins, un jour de plus. France 3
21.05 L'Hebdo. C'est pas une vie. Aux urnes, musulmans ! TV 5
22.35 Ça se discute. Famille nombreuse : le nombre fait-il le bonheur ? France 2
22.40 Le Droit de savoir. Je vis avec un monstre. TF 1
22.40 Le Journal de l'économie. Etienne Pflimlin. LCI
23.00 Un siècle d'écrivains. Edith Wharton. France 3
0.50 Le Canal du savoir. Poésie d'aujourd'hui à voix haute. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 Connaissance. Feu sur la glace. [1/2]. Les chasseurs de mammouths. Arte
19.30 La Chine, dragon millénaire. Hangzhou, paradis de la soie. Odyssée
19.45 Histoire de dessous. Planète
20.00 Visages du Saint-Laurent. Odyssée
20.15 La Vie en feuilleton. Bonjour bébé ! [3/4]. Arte
20.30 Africa. [7/8]. Forum Planète
20.35 Le Peuple de la décharge. Une histoire brésilienne. Planète
20.55 A la recherche de Little Buddha. Odyssée
21.25 Les Tribus indiennes. [14/20]. Les Potawatonis. Planète
21.50 Le Feu de la Terre. [4/6]. Odyssée
22.00 De l'autre côté du périphérique. [2/2]. Le meilleur de l'âme. Planète
22.30 Hans Hartung. Forum Planète
23.50 Lonely Planet. [9/13]. Sur les traces des mayas. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Ligue Elite : demi-finale. AB Sport
20.05 Football. Euro 2000. Eliminatoires : Suisse - Pays de Galles. TSR
20.30 Football. Euro 2000. Eliminatoires : France - Arménie. TF 1

DANSE

22.45 Le Lac des cygnes. Musique de Tchaïkovski. Par les Ballets de l'Opera d'Etat de Vienne. Avec Margot Fonteyn, Rudolf Noureev. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchbery. Mezzo

MUSIQUE

19.30 Via Crucis, de Franz Liszt. Avec Reinbert de Leeuw, piano. Par le Dutch Chamber Choir, dir. Reinbert de Leeuw. Mezzo
20.00 Mayumi joue Mozart nº 4. Par le Scottish Chamber Orchestra, dir. Janos Furst. Muzzik
20.45 Festival de musique sacrée de Fez. Mezzo
21.40 Musica. *La Passion selon saint Matthieu*, de Bach. Par l'Orchestre et le chœur d'enfants du Gewandhaus de Leipzig et le Thomaner Chor, dir. Georg Christoph Biller. Arte

TÉLÉFILMS

20.30 Meurtres pour mémoire. Laurent Heynemann. Festival
20.40 Ce crime que je n'ai pas commis. Sandor Stern. O. RTL 9
20.50 De mère inconnue. Emmanuelle Cuau. M 6

SÉRIES

20.55 Madame le proviseur. La Saison des bouffons. France 2
21.25 Le Caméléon. Someone to Trust (v.o.). Série Club
22.15 Brooklyn South. Episode pilote. 74e district (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One with Chandler's Work Laugh (v.o.). Canal Jimmy
0.15 New York Police Blues. Dans l'attente d'un cœur (vo). Canal Jimmy

FILMS

18.00 Le Crabe-tambour ■ ■ *Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 115 min)* O. Ciné Cinéma 1
19.30 Notre agent à La Havane ■ ■ Carol Reed (Grande-Bretagne, 1959, N., 115 min) O. Cinétoile
20.30 Le Jour du vin et des roses ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
20.30 Crash ■ ■ David Cronenberg (Canada, 1996, v.o., 100 min) O. Ciné Cinéma 3
20.40 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. Cinéstar 1
21.25 Trahison sur commande ■ ■ George Seaton (Etats-Unis, 1961, 145 min) O. Cinétoile



22.05 Le Cauchemar de Dracula ■ ■ Terence Fisher. Avec Christopher Lee, Peter Cushing (GB, 1958, 80 min) O. Ciné Cinéma 2
22.20 Trainspotting ■ ■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1995, 90 min) O. TSR
22.25 L.A. Confidential ■ ■ Curtis Hanson (Etats-Unis, 1997, v.o., 129 min) O. Canal +
0.05 Six destins ■ ■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
0.10 L'Œil public ■ ■ Howard Franklin (Etats-Unis, 1992, 110 min) O. Cinéstar 1
1.00 True Romance ■ ■ Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
1.20 Ne pas avaler ■ ■ Gary Oldman (Grande-Bretagne, 1997, 115 min) O. Canal +
1.50 Vivement dimanche ! ■ ■ François Truffaut (France, 1983, N., 115 min) O. Cinétoile
2.05 Service de nuit ■ ■ Jean Faurez (France, 1943, N., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Football. Euro 2 000. France - Arménie.
22.40 Le Droit de savoir. Je vis avec un monstre.
0.00 Le docteur mène l'enquête. Enlèvement. O.

FRANCE 2

18.15 Friends. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Madame le proviseur. La Saison des bouffons. O.
22.35 Ça se discute. Famille nombreuse : le nombre fait-il le bonheur ?
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Hors série. L'Usine : un jour de moins, un jour de plus.
22.30 Météo, Soir 3.
23.00 Un siècle d'écrivains. Edith Wharton.
23.50 Les Quatre Dromadaires. Les Aventures du plus petit mammifère du monde.
0.45 Nocturnales. Semaine sainte : *Le Messie*, de Haendel, 3e tableau.

CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Grève Party ■ Film. Fabien Onteniente. O.
22.22 Les Sales Blagues de l'Echo. L'enfer du jeu. O.
22.25 L.A. Confidential ■ ■ Film. Curtis Hanson (v.o.). O.
0.35 South Park. Les journées vaches. O.
1.00 Spin City. Coup de chaleur. O.
1.20 Ne pas avaler ■ ■ Film. Gary Oldman. O.

ARTE

19.00 Connaissance. Feu sur la glace. [1/2]
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. [3/4].
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Love Story.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *Le Saint-Suaire*, de Secondo Pia, 1898.
21.40 Musica. La Passion selon saint Matthieu.
0.40 Les Nuits de la pleine lune.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 De mère inconnue. Téléfilm. Emmanuelle Cuau. O.
22.30 De l'amour à l'enfer. Téléfilm. Eric Laneuville. O.
0.05 E = M6 spécial. Les secrets de la beauté.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Spécial généalogie [3/5].
21.00 Philambule. Autour de Shaftesbury.
22.10 Fiction. *Le Café*, de Christiane Beigel.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Jazz sur son 31. Le trio de Jacky Terrasson, piano, avec Ugonna Ukegwo, contrebasse et Jaz Sawyer, batterie. etc.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pärt, Mendelssohn, Benzekry, Auclair.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Invitée : Germaine Tailleferre.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Concerto pour piano et orchestre* nº 14 K 451, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner. *20.40 La Passion selon Saint-Matthieu BWV 244*, de Bach, par le Nederlandse Bachvereiniging, Sacramentskoor Breda et l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman.
23.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Corelli, Charpentier.

Le Monde TÉLÉVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 La Passion selon saint Matthieu

La *Passion selon saint Matthieu* de Bach est un des sommets de la musique occidentale. Pourtant, sa création passa assez inaperçue à l'époque pour qu'on ne soit sûr ni de l'année (1727 ou 1729) ni de la forme initiale de la partition. Douze chorals, chargés de signification affective, servent de ponctuation et les airs introduisent un élément lyrique proche de l'opéra.

FRANCE 3

20.55 L'Usine

Eric Pitard a tourné, pendant six semaines, un documentaire sur une usine d'Ancenis (Loire-Atlantique), la fonderie Bouhyer, qui applique depuis 1994 une réduction du temps de travail (32 heures par semaine, avec maintien du salaire), mais impose une flexibilité jamais vue à la fonderie. Un rapport au travail mais aussi à la vie qui a changé pour les salariés sans que la césure soit trop forte.

FRANCE 3

23.00 Un siècle d'écrivains

Henry James conseillait à Edith Wharton (1862-1937) de ne pas suivre *« l'épouvantable exemple de son exil »*. Mais, en ce domaine comme en d'autres, l'auteur de *Chez les heureux de ce monde* imita la conduite de son maître et ami... C'est surtout sur son engagement philanthropique pendant la première guerre qu'insiste Elisabeth Lennard dans cet hommage raffiné à la romancière américaine.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Explosions volcaniques. Invités : Patrick Allard, Jacques-Marie Bardintzeff, Patrick Barois, Georges Boudon, Jean-Luc Schneider. Forum Planète
23.15 Abeilles, une société bien structurée. Forum Planète

MAGAZINES

10.40 Arrêt sur images. La guerre au Kosovo ; Roland Dumas, présumé coupable ? Invités : Arnauld Montebourg, Georges Kiejman. La Cinquième
13.30 Envoyé spécial, les années 90. Reines du rire. Avec Sabine Melchior-Bonnet. Histoire
13.50 On s'occupe de vous. Invité : Robert Hue. France 3
14.00 20h Paris Première. Robert Altman. Paris Première
15.55 Le Vrai Journal. Invité : Robert Hue. Canal +
16.10 et 20.15 Le Talk Show. Marie-José Nat, Jean Martinez, Samantha Fox. LCI
17.15 Le Débat. LCI
18.30 La Semaine d'Histoire. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Skunk Anansie. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Jean-Yves Haberer. LCI
20.05 Temps présent. Gerry Adams, l'adieu aux armes. Le siècle en images : De Gaulle en Irlande. Crime organisé, justice ou chaos ? TSR
20.55 Envoyé spécial. La guerre au Kosovo. Les détectives de l'ADN. Réactions en chaînes. Prisonnières du voile. France 2
21.05 Savoir plus santé. Merci docteur. TV 5
22.15 Les Années belges. Le Congo : l'indépendance précipitée. RTBF 1
22.40 Courts particuliers. Jean-Jacques Beineix. Paris Première
23.25 Tapage. Hôpital : attention danger ! La France est-elle malade de ses hôpitaux ? Invités : Edouard Couty, Jean-Paul Escande, monsieur Elijascoca, Gérard Dumont, Alain-Michel Ceretti. France 3
0.55 Hors série. L'Usine : un jour de moins, un jour de plus. France 3

DOCUMENTAIRES

17.35 Un autre futur, l'Espagne rouge et noire. [1/4]. Je demande la parole. Planète
18.25 Portraits de gangsters. [9/10]. Mickey Cohen. Planète
19.45 L'Homme de Boxgrove. Planète
19.55 Soldats des mers. Odyssée
20.15 Bonjour bébé ! [4/4]. D'une mère à l'autre. Arte
20.30 Terre en fusion. Forum Planète
20.40 Les Noirs dans le cinéma américain. 13ème Rue
20.45 Latroun. Odyssée
21.15 Les Derniers Sanctuaires. Saraguato : retour vers le brouillard. Odyssée
21.40 Histoire de dessous. Planète
22.00 Le Feu de la Terre. [5/6]. Java, les cratères fertiles. Odyssée
22.30 Le Peuple de la décharge. Une histoire brésilienne. Planète
22.30 Le Miel et les Abeilles. Forum Planète
22.40 Croire ou ne pas croire. Arte
22.40 Toutankhamon. [3/5]. Egyptomanie. TMC
23.20 Les Tribus indiennes. [14/20]. Les Potawatonis. Planète
23.45 Making of du «Bossu». Canal +
23.45 La Chine, dragon millénaire. Hangzhou, *paradis de la soie*. Odyssée
23.55 De l'autre côté du périphérique. [2/2]. Le meilleur de l'âme. Planète
0.15 Général Tombeur. Odyssée
0.45 Inde, naissance d'une nation. La démocratie. Odyssée
1.00 Les Tigres tamouls, prêtes à mourir. Planète

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 21.00 Tennis. Tournoi féminin de Hilton Head (EU). Eurosport

MUSIQUE

21.00 Richter joue Chopin. Londres 1989. Muzzik
21.40 Dawn at Dusk. Avec Dawn Upshaw, soprano ; Fred Hersch, piano. Par le Sinfonietta de Londres, dir. Eric Stern. Mezzo
23.00 Orfeo. Opéra de Monteverdi. Mise en scène. Trisha Brown. Par le Concerto Vocale et le Collegium Vocale de Gand, dir. René Jacobs. Muzzik
23.35 Stabat Mater, de Rossini. Avec Barbara Frittoli, soprano ; Sonia Garassi, soprano ; Giuseppe Sabbatini, ténor ; Michele Pertusi, basse. Paris Première
0.05 Et exspecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen. Par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.20 La Cavale. Serge Meynard. Festival
18.30 Un pull par-dessus l'autre. Caroline Huppert. Téva
20.30 Le Secret. Karen Arthur. Festival
20.40 Proviseur d'un jour. Robert King. Disney Channel
22.10 Angoisse sur Brooklyn. Karen Arthur. Festival
23.00 Made in America. L'Ultime Envol. Robert Markowitz. TF 1

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le gang Bender. La Cinquième
17.20 Seconde B. La ballade de Jimmy. TMC
17.40 Deux flics à Miami. Nul n'est immortel. 13ème Rue
17.45 La Loi de Los Angeles. La loi de la jungle. Téva
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.30 Deux flics à Miami. [2/2]. La vedette du rock'n roll. RTL 9
18.30 Magnum. Madame Jones. 13ème Rue
20.00 Fallen Angels. L'amour qui cogne. Canal Jimmy
20.00 Larry et Balki. Il faut avoir des amis. TMC
20.10 Campus Show. Le rêve de Whitley. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. La pendule à coucou. 13ème Rue
20.15 Ellen. Go Girlz. RTL 9
20.40 Buffy contre les vampires. La boule Thesulah. Série Club
20.40 Julie Lescaut. Double rousse. RTBF 1
20.50 Les Cordier, juge et flic. Née en prison. O. TF 1
22.10 La Rédac. L'étrange lucarne. Disney Channel
22.15 Total Security. Un chien pas comme les autres. Série Club
23.00 Frasier. Je déteste Frasier Crane. Série Club
23.25 Working. Lost Week-End (v.o.). Série Club
23.25 Stargate SG-1. [2/2]. La Tokra. TSR
0.25 La Chambre secrète. Jillie (v.o.). 13ème Rue
0.45 Arliss. Comment gagner même quand c'est perdu d'avance. O. Canal +
0.50 Seinfeld. Le monde de George (v.o.). Canal Jimmy
0.50 High Incident. Jusqu'à ce que la mort nous sépare. 13ème Rue

FILMS

14.00 Scream ■ ■ Wes Craven (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Canal +
14.25 Le Crabe-tambour ■ ■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
14.35 Six destins ■ ■ Julien Duvivier (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 120 min) O. Ciné Classics
16.35 Service de nuit ■ ■ Jean Faurez (France, 1943, N., 90 min) O. Ciné Classics
17.05 Dick Tracy ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min) O. Cinéstar 1
17.40 Vivement dimanche ! ■ ■ François Truffaut (France, 1983, N., 110 min) O. Cinétoile
18.35 Le Jour du vin et des roses ■ ■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
19.10 Le Cauchemar de Dracula ■ ■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1958, 80 min) O. Ciné Cinéma 1
20.30 Le Bon et les Méchants ■ ■ Claude Lelouch (France, 1976, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
20.35 Moderato cantabile ■ ■ Peter Brook (France, 1960, N., 95 min) O. Canal Jimmy
20.45 Léon Morin, prêtre ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1961, N., 115 min) O. Arte



20.45 Napoléon ■ ■ ■ Abel Gance. Avec Albert Dieudonné, Gina Manes [1/3] (France, 1926, muet, N., 120 min) O. Histoire
20.50 Les Dix Commandements ■ ■ Cecil B. DeMille (Etats-Unis, 1956, 230 min) O. M 6
21.00 Condamné au silence ■ ■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min) O. Paris Première
21.55 Je n'ai pas tué Lincoln ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
22.40 L'Homme de la rivière d'argent ■ ■ George Miller (Australie, 1982, 95 min) O. RTL 9

PROD

23.10 Eaux profondes ■ ■ Michel Deville. Isabelle Huppert, Jean-Louis Trintignant (France, 1981, 95 min) O. France 2
0.20 Raphaël ou le débauché ■ ■ Michel Deville (France, 1971, 100 min) O. Arte

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Le Rebelle. O.
16.35 Vidéo gag.
16.50 Sunset Beach. O.
17.35 Beverly Hills. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.48 Trafic infos.
20.50 Les Cordier, juge et flic. Née en prison. O.
23.00 Made in America. L'Ultime Envol. Téléfilm. Robert Markowitz. O.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

16.00 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Un livre, des livres.
17.20 Cap des Pins. O.
17.50 Hartley, cœurs à vif. O.
18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. Spéciale guerre au Kosovo. Les détectives de l'ADN. Réactions en chaînes. *P-s* : Prisonnières du voile.
23.00 Expression directe.
23.10 Eaux profondes ■ ■ Film. Michel Deville. O.
0.45 Journal, Météo.
1.10 La 25e Heure. Qu'il était beau l'an 2000 !

FRANCE 3

16.00 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.50 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Demolition Man ■ Film. Marco Brambilla. O.
22.55 Météo, Soir 3.
23.25 Tapage. Hôpital : attention danger ! La France est-elle malade de ses hôpitaux ?
0.30 Espace francophone. MASA 99.
0.55 Hors série. L'Usine : un jour de moins, un jour de plus.

CANAL +

16.40 Les Années rebelles ■ Film. Pat O'Connor. O.
► En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Commandements ■ Film. Daniel Taplitz. O.
22.04 Les Sales Blagues de l'Echo. Le prince des ténèbres. O.
22.05 Shine ■ Film. Scott Hicks (v.o.). O.
23.45 Making of du «Bossu».
0.45 Arliss. Série. Comment gagner même quand c'est perdu d'avance. O.
1.35 Hockey NHL.

LA CINQUIEME/ARTE

16.00 Pi égale 3,14...
16.30 Passe-partout.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
17.55 Bo, l'arbre de Bouddha.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Voyages, voyages. Les îles Cook.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 La Vie en feuilleton. Bonjour bébé ! [4/4].
20.40 Thema. Croire ou ne pas croire. 20.45 Léon Morin, prêtre ■ ■ Film. Jean-Pierre Melville. O. 22.40 Croire ou ne pas croire.
0.20 Raphaël ou le débauché ■ ■ Film. Michel Deville. O.

M 6

16.10 et 1.40 Boulevard des clips.
17.35 Agence Acapulco. O.
18.25 Loïs et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Les Dix Commandements ■ ■ Film. Cecil B. DeMille. O.
0.40 La Maison de tous les cauchemars. L'aigle des Carpathes. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Spécial généalogie [4/5].
21.00 Lieux de mémoire. Les Champs-Elysées.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques. [1/2].
0.05 Du jour au lendemain. François Dominique.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Restez à l'écoute. *Accanto*, de Lachenmann.
19.40 Prélude.
20.00 Le Violoncelle et l'Orchestre. Par l'Orchestre national de France, dir. Pascal Rophé : Œuvres de Dusapin, Satie, Jolivet, Milhaud, Koechlin.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mestral, Kagel, Gabriel.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Dvorak, Grieg. 20.40 Soirée spéciale 1er avril. Forget the Classic One second ; Rapez classique ! 21.30 Woody Allen et la musique. Œuvre de jazz : Bande originale de Celebrity : *You Oughta Be in Pictures* ; Œuvres de Gershwin, Mozart, Bach, Mendelssohn, Schubert, etc.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde TÉLÉVISION

LA CINQUIÈME

14.00 Vive la retraite !

Cette série documentaire balaie les principales questions qui se posent sur ce thème. La trame est identique pour chacun des six épisodes : portraits et témoignages de deux retraités, avec en contrepoint l'intervention d'un spécialiste. Ce découpage, strict mais plaisant, permet d'ordonner une matière très riche et d'évoquer les dimensions d'un problème qui suscite craintes ou espoirs.

PLANÈTE

22.30 Le Peuple de la décharge

A Itaoca de Sao Gonçalo, dans la banlieue de Rio de Janeiro, ils sont nombreux à vivre de la décharge. Des hommes, des femmes et des enfants trient les ordures. Face au cinéaste Eduardo Coutinho, ils se sont d'abord montrés hostiles, comme s'ils étaient en faute. Puis ils ont eu besoin d'affirmer leur honnêteté. Pas de commentaire, ni de jugement, le cinéaste montre simplement *« comment on vit ici »*.

FRANCE 2

23.10 Eaux profondes ■ ■

Un homme, amoureux fou de son épouse, tolère les manoeuvres de séduction de celle-ci, mais avertit ses soupirants qu'il a tué un de ses amants. Le vrai meurtrier étant arrêté, il va devoir passer à l'acte. Le roman de Patricia Highsmith est exactement traduit, par Michel Deville, en images brûlantes de passions secrètes. Les interprètes, Isabelle Huppert et Jean-Louis Trintignant, sont admirables.

Le Monde

JEUDI 1er AVRIL 1999

Lionel Jospin refuse d'exclure l'hypothèse d'une action terrestre de l'OTAN au Kosovo

Le premier ministre dément avoir voulu fermer le débat

LES « INTERROGATIONS » sont légitimes, pour peu que l'on reconnaisse que la répression serbe au Kosovo est antérieure aux frappes de l'OTAN : les autorités françaises prennent en compte la situation humanitaire, mais ne faibliront pas dans leur volonté de *« casser l'appareil militaire et répressif »* des Serbes, tant que leur président, Slobodan Milosevic, persistera dans son refus : tel est le message qu'entend faire passer Lionel Jospin, confronté aux critiques et aux inquiétudes d'une partie de sa majorité (*Le Monde* du 31 mars). Il s'y est employé, mardi 30 mars, à l'occasion d'un déjeuner avec une vingtaine de députés socialistes, puis lors de la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale.

Le repas, à huis-clos, lui a fourni l'occasion de corriger la mauvaise interprétation donnée, selon lui, des propos qu'il avait tenus, le 28 mars, devant la convention du PS (*Le Monde* du 30 mars). Interrogé par un député, qui regrettait que l'exécutif français ait annoncé par avance son refus d'engager une intervention terrestre, M. Jospin a précisé qu'il n'avait rien voulu dire de tel quand il avait affirmé : *« Nous avons bien l'intention de ne pas nous laisser entraîner là où nous ne voulons pas aller. »* *« Je ne me suis jamais exprimé sur cette question »*, a-t-il expliqué, suggérant ainsi que le débat demeure ouvert sur cette question.

Reçu dans l'après-midi, à l'Elysée, par Jacques Chirac, le président RPR du Sénat, Christian Poncelet, s'est déclaré, lui, *« fermement opposé à une intervention terrestre au Kosovo »*. *« Sur ce point, le président de la République n'a fait aucun commentaire, il m'a écouté, c'est tout »*, a déclaré à la presse M. Poncelet. Répondant aux critiques formulées par un autre élu à l'égard de l'attitude du PCF, M. Jospin a indiqué, au cours du même déjeuner, qu'il convenait de *« s'en accommoder »*. *« Je prends cette majorité telle qu'elle est, parfois avec ses contradictions »*, a-t-il conclu. L'attitude des communistes suscite des critiques de la droite qui, de Claude Goasguen (DL, Paris) à François Léotard (UDF) et Nicolas Sarkozy (RPR, Hauts-de-Seine), réclame une clarification sur ce point au premier ministre.

Les explications fournies publiquement par le premier ministre lors de la séance des questions au gouvernement *(lire page 3)* ont été précédées d'un même travail pédagogique des ministres des affaires étrangères, Hubert Védrine, et de la défense, Alain Richard, qui ont été entendus à huis-clos, en fin de matinée, par les commissions des affaires étrangères et de la défense. Présidée par Jack Lang (PS), cette réunion commune a donné l'occasion à l'ancien premier ministre Alain Juppé (RPR) – reçu mardi soir par M. Chirac – d'assurer l'exécutif d'un soutien sans faille. Il a été appuyé par M. Léotard, ancien ministre de la défense, qui a mis l'accent, toutefois, sur les problèmes posés par la question humanitaire, en préconisant la création de *« zones humanitaires protégées »*, à l'instar de ce que propose depuis lundi le président de la commission de la défense, Paul Quilès (PS).

Faisant référence à ce plan, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a souligné, dans la soirée, que cette proposition est *« très proche »* de celles du PCF. Le matin même, en commission, M. Richard n'avait retenu de l'intervention de M. Hue que le souci de voir mis fin à la répression serbe, excluant implicitement tout arrêt des frappes aériennes. L'évocation, par Pierre Lellouche (RPR, Paris), de l'éventualité d'une remise en cause des frontières des Balkans a provoqué une réprobation générale. M. Védrine n'a pu, en revanche, qu'acquiescer lorsque Jean-Louis Bianco (PS, Alpes-de-Haute-Provence) a vivement critiqué la communication de l'OTAN.

Dans la soirée de mardi, le bureau national du Parti socialiste a longuement débattu, avec la participation de M. Richard, de l'intervention au Kosovo. *« Il faut garder raison dans notre expression »*, a souligné d'emblée François Hollande. M. Quilès a de nouveau présenté son plan, dans lequel Jean-Luc Mélenchon, qui a reproché au premier ministre de mettre *« trop ses pas dans ceux du président de la République »*, a vu *« une sortie honorable »*. Henri Emmanuelli a fait part de ses *« inquiétudes »*, en se démarquant de la *« propagande des Etats-Unis sur les méchants serbes »*.

Pour Jean-Christophe Cambadélis, *« ce n'est pas la présence des Etats-Unis à nos côtés qui définit la nature de la guerre, mais son but : détruire les moyens de la purification ethnique »*. *« Le PCF aurait gagné en cohérence*, a ajouté M. Cambadélis, chargé des relations extérieures, *s'il avait trouvé une minute pour manifester contre Milosevic. »* Conseiller de Lionel Jospin, Gérard Le Gall a indiqué, à partir de sept enquêtes d'opinion, que le taux d'adhésion moyen de l'opinion française à l'engagement au Kosovo est de 55 % – dont un tiers de l'électorat communiste – et que les Français s'attendent à un conflit long

Jean-Michel Aphatie, Jean-Baptiste de Montvalon et Michel Noblecourt

Le trouble de Laurent Fabius

***« Chacun ressent beaucoup d'inquiétude »*, a affirmé Laurent Fabius, mardi 30 mars, au sortir d'un entretien avec Jacques Chirac à l'Elysée sur la situation au Kosovo. Le président de l'Assemblée nationale s'est déclaré hostile à un engagement terrestre – *« ce sont des choses qui risquent d'entraîner une contagion »* – et a exprimé le souhait *« qu'on arrive à une solution politique rapidement »*.**

Le 4 décembre 1985 à l'Assemblée nationale, M. Fabius, alors premier ministre, s'était démarqué de l'audience accordée, le même jour, par le président de la République, François Mitterrand, au chef de l'Etat polonais, le général Jaruzelski. *« Je fais partie de ceux*, avait déclaré M. Fabius, *qui ont été profondément heurtés et ont manifesté leur désapprobation lors de ce qu'il est convenu d'appeler les événements de Pologne. C'est pourquoi – et pourquoi le cacher ? – la visite en France, même rapide, du chef de l'Etat polonais m'a personnellement troublé. »*

Entre ciel et terre *par Pierre Georges*

IL Y AVAIT dans *Le Monde*, hier, une page extraordinaire sur la *« chose »*, ce bombardier américain B-2 Spirit engagé dans le ciel yougoslave. Ainsi que le racontait Jacques Isnard, cet avion de militaire-fiction, aux allures, au choix, de *« crêpe, de raie géante, de béret basque ou de vautour »*, représente, en sus de son efficacité opérationnelle, la vitrine volante de la technologie américaine.

Et, comme le précisait l'auteur, ce super bombardier *« furtif »* a atteint des coûts *« stratosphériques »* : 2,3 milliards de dollars, soit environ 14 milliards de francs, la *« chose »* ! Des chiffres extravagants en effet. A tel point qu'on s'y est repris à deux fois pour lire et relire, convertir et reconvertir, se dire un instant que ce n'était pas possible. Mais non, c'était bien cela ! Un coût ahurissant laissant à des années-lumière, à cent sous presque l'unité, cet autre coût, 42,6 millions de dollars (251 millions de francs) de l'autre avion furtif américain, le F-117-A, dont un exemplaire est allé au tapis récemment en Serbie.

2,3 milliards de dollars l'unité ! Il vole de drôles de *« choses »* dans le ciel des Balkans puisque deux de ces avions ont fait, ces jours-ci, un aller-retour bombardement furtif depuis la base de Whiteman, au Missouri jusqu'en Yougoslavie. Leur intervention n'était pas vraiment nécessaire militairement. Sauf à démontrer que lorsque on s'est offert un engin pareil, c'est aussi pour s'en servir et pour prouver, au monde entier, que l'on a au moins un bombardier d'avance.

2,3 milliards de dollars, la bête ! On veut bien que l'US Air Force ait réalisé des économies de personnel, puisque un pilote et un navigateur suffisent à faire un équipage. On veut bien que ces deux volants soient l'élite de l'élite, car on ne saurait confier les clés et le manche d'un coffre-fort furtif à des cow-boys vengeurs, en Ray-Ban, blouson, type aventuriers du ciel et soute à bombes graffitées façon *« good morning Milosevic »*. Un B2 Spirit se doit de revenir à la maison. Intact de préférence.

Mais voilà bien précisément où l'on entend en venir dans cette chronique : sur terre. Sur le plancher des hommes chassés par la répression serbe. N'ayant vu, et pour cause, aucune image de B2 Spirit en vol, on ne cesse de voir, notamment en Albanie, les reportages sur ces flots de pauvres gens en fuite et en perdition. Images atroces, déchirantes d'une tragédie qui, elle, n'est pas furtive.

Et, depuis plusieurs jours, deux mots, *« catastrophe humanitaire »* font leur chemin. Depuis plusieurs jours, on entend des commentaires sur l'impossibilité pour l'Albanie, *« pays le plus pauvre d'Europe »*, de faire face. Alors une sorte de curiosité nous a poussé vers une petite recherche économique. Savez-vous quel est le PNB annuel de l'Albanie ? 2,5 milliards de dollars ! Le prix d'un B2 avec ses bombes !

Ciel et terre des Balkans, deux mondes se regardent qu'un gouffre, et pas seulement militaire, sépare. Deux siècles se superposent, le furtif, le réel, l'avenir technologique, le passé balkanique. Et le débat qui fait rage, intervenir ou pas, sur terre ou non, nous paraît nécessaire certes, urgent même. Mais comme déjà en retard d'une guerre économique que le simple humanisme a perdue.

Dominique Voynet se prononce pour une action au sol

Les divergences s'accentuent au sein de la gauche « plurielle »

LES INTERVENTIONS des ministres, mercredi 31 mars, au conseil des ministres, et le lendemain lors de la réunion bimensuelle du gouvernement à Matignon, devraient accroître les divergences au sein de la gauche « plurielle ». Dominique Voynet devait expliquer, mercredi, qu'elle s'interroge sur l'intervention militaire et regrette que Lionel Jospin ait pu laisser croire que toute intervention terrestre était exclue *(lire ci-dessus)*. Mme Voynet, chef de file des Verts, reprend la proposition du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, Paul Quilès (PS) de créer une « zone humanitaire protégée » au Kosovo et de déployer des casques bleus.

Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, prévoyait, lui aussi, de prendre la parole dans le salon Murat de l'Elysée pour exprimer ses réserves – déjà formulées à l'avance, dans le même lieu, le 23 mars – sur l'action de l'OTAN, selon lui non pensée et dont les conséquences se révèlent désastreuses. L'engagement de la France au Kosovo divise la gauche dans son ensemble. Pour les élections européennes du 13 juin, le PS est allié à un parti, le MDC, qui appelait, officiellement, vendredi 26 mars, à la manifestion *« contre les bombardements »* aux côtés des communistes, de la CGT, de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire, par la voix de son président délégué, Georges Sarre. Laurent Fabius et la Gauche socialiste n'hésitent pas à faire entendre leur différence.

« AUCUNE AMBIGUÏTÉ

Les Verts doivent aussi composer avec les leurs. Le 26 mars, lors du débat sans vote à l'Assemblée nationale, Marie-Hélène Aubert, députée d'Eure-et-Loir, qui s'était réunie auparavant avec les députés Verts et la ministre de l'aménégement du territoire, avait dû faire la synthèse entre Daniel Cohn-Bendit, tête de liste et partisan d'une intervention de l'OTAN, et une « base » restée trés antimilitariste. Elle-même trés réservée sur le frappes – comme Mme Voynet –, Mme Aubert avait toutefois refusé de parler au nom d'un *« pacifisme et d'une non-violence »* ébranlés par la guerre en Bosnie.

Mardi, lors d'une conférence de presse de la liste « Bouge l'Europe » – *« pour déclarer partout la paix et la fraternité »* –, emmenée par Robert Hue, Geneviève Fraisse, Philipp Herzog et Fodé Sylla ont fait bloc autour du secrétaire national du PCF pour affirmer que leurs points de vue *« libres »* sur l'intervention militaire n'étaient pas irréductibles. *« Il n'y a aucune ambiguïté sur la condamnation du dictateur Milosevic »* et *« beaucoup de convergences sur l'idée qu'il faut une politique européenne et une conférence sur les Balkans »*, a souligné M. Hue, en réaffirmant soigneusement ses *« fortes différences »* avec le prmeier ministre et rappelé qu'il trouvait désormais au PS des *« propositions qui sont très, très, très proches »* des siennes, faisant référence à la proposition de M. Quilès.

Une nouvelle manifestation pacifiste est prévue, jeudi, à 18 heures, place de la République à Paris, à l'initiative du PCF, de la CGT, du MRAP, de LO et de la LCR. Certain acteurs du mouvement social, tels SUD, ou encore AC !, qui trouve *« trop d'ambiguïtés »* dans cerassemblement, attendent pour se prononcer, ou, comme la FSU, mettent sur pied un appel intersyndical *« sur leurs propres bases »*. Dans *Le Monde* (21 mars), le cinéaste Romain Goupil, membre du comité de soutien des Verts, n'a pas hésité à s'en prendre à ce qu'il appelle la *« famille »* – « Alain » (Krivine), « Roland » (Castro), Robert Hue et Bernard Thibault, coupables, à ses yeux, de s'afficher avec les *« bruns-rouges »*, tandis que Catherine Samary (quatrième sur la liste LO-LCR) et Aline Pailler (neuvième sur la liste communiste) se rallient à l'appel lancé par Pierre Bourdieu pour l'arrêt des bombardements et *« l'autodétermination »* du Kosovo, confirmant, ainsi, une vraie ligne de fracture.

Ar. Ch.

L'embarrassant appel à la paix de la « Nouvelle Droite »

ILS VISENT, en grosses lettres noires, quelque *« 100 000 signatures »*. Et se vantent, chaque jour, d'ajouter à une liste déjà longue des noms prestigieux. Mardi 30 mars, par exemple, rien de moins que l'abbé Pierre, Gilles Perrault, Max Gallo, mais aussi le gaulliste Philippe de Saint-Robert, Jean-Claude Barreau ou, hors de France, Alexandre Zinoviev et Péter Handke. L'appel « Les Européens veulent la paix » du collectif « Non à la guerre », lancé, le 27 mars, pour réclamer *« l'arrêt immédiat des frappes aériennes »* de l'OTAN et *« l'ouverture de vraies négociations (...) autour d'un plan de paix durable »*, se targue, non sans raison, d'un beau succès (*Le Monde* du 31 mars).

Il n'y a pas là seulement les « souverainistes » de droite et de gauche, ceux qui, autour de professeur Jean-Paul Bled, plaident pour que les « républicains des deux rives » sauvent la France et la nation face à l'Europe. On trouve aussi d'anciens « rouges-bruns », rendus célèbres à l'été 1993, lorsque l'écrivain Didier Daeninckx dénonça les connexions entre l'extrême droite et la mouvance communiste (Patrick Besson), voire anarchiste (Thierry Séchan). A noter, aussi, la présence d'écologistes, membres d'une frange ultra gauche très minoritaire chez les Verts, comme Alain Lecœur ou Monique Pélissier.

On trouve, surtout, une quinzaine de représentants et de sympathisants de la mouvance baptisée « Nouvelle Droite » dans les années 80. A commencer par l'initiateur de l'appel, Laurent Ozon, président de l'association Nouvelle Ecologie et directeur de la publication *Recours aux forêts*.

RÈGLE DU « POLITIQUEMENT CORRECT »

Outre la figure emblématique de cette mouvance, Alain de Benoist, et le rédacteur en chef de sa publication, *Eléments*, Charles Champetier, plusieurs membres du comité de rédaction de ce trimestriel ont signé l'appel : le général Pierre-Marie Gallois, Jean Mabire (éditorialiste à l'hebomadaire lepéniste *National Hebdo*), Michel Marmin, Grégory Pons et Arnaud Guyot-Jeannin. Figurent également deux fondateurs du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (Grece), Pierre Bérard et Jean-Jacques Mourreau. Et, enfin, deux membres du comité de parrainage d'une revue proche de Bruno Mégret, *Identité*, Claude Polin et Claude Rousseau.

Certains confient volontiers s'être laissé abuser, telle l'eurodéputée Aline Pailler, neuvième sur la liste emmenée par Robert Hue aux élections européennes. Didier Motchane, vice-président du Mouvement des citoyens (MDC), Philippe Cohen et Elisabeth Lévy, responsables de la fondation Marc-Bloch, mais aussi le directeur de l'hebdomadaire *Marianne*, Jean-François Kahn, ont décidé d'enlever leur signature. Journaliste à *Marianne*, Philippe Cohen regrette, néanmoins, de devoir se soumettre à cette règle du *« politiquement correct »* qui consiste à considérer avec autant d'attention les signataires que le texte auquel on souscrit.

Ariane Chemin et Christiane Chombeau

Un réfugié kosovar tué et deux autres blessés à Calais

UNE FUSILLADE entre réfugiés kosovars a fait un mort et deux blessés, mardi 30 mars, dans la soirée, au terminal voyageurs du port transmanche de Calais (Pas-de-Calais). Selon les témoins, une dispute, qui avait éclaté vers 21 h 15, s'est poursuivie par des coups de feu. L'auteur du tir mortel, blessé, mais dont les jours ne sont pas en danger, a été interpellé ainsi qu'une dizaine de personnes, parmi lesquelles le frère de la victime.

Les policiers du SRPJ de Lille vont tenter de déterminer la nature du *« différend interne »* à l'origine des faits. Ils souhaitent également déterminer les raisons pour lesquelles ces Kosovars, dont l'un disposait du statut de réfugié en France – les autres étant demandeurs d'asile –, étaient armés. Depuis un an, près d'une centaine de personnes originaires de cette province sont interpellés chaque mois, alors qu'elles tentent de gagner illégalement la Grande-Bretagne.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : un gardien de la paix a été tué par un malfaiteur à Bailleul (Nord),** mercredi 31 mars vers 2 h 30 du matin, lors d'une tentative d'interpellation d'hommes qui s'apprêtaient à voler une camionnette. Il a été atteint d'une décharge de fusil de chasse en pleine poitrine. Les voleurs ont pris la fuite à bord d'une voiture, après un échange de coups de feu avec les policiers.

■ **JUSTICE : quatre membres de la secte Horus, dont sa responsable Marie-Thérèse Castano,** dite *« Maïté »*, ont été condamnés mardi 30 mars à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Valence (Drôme). Ils étaient poursuivis pour avoir laissé mourir sans soins deux des membres de cette communauté agraire, ou pour avoir refusé un traitement approprié à deux enfants malades (*Le Monde* du 21 janvier).

■ **L'ancien criminel de guerre nazi, Aloïs Brunner, devrait être jugé par contumace** pour *« crimes contre l'humanité »*, dans le courant de l'année, par la cour d'assises de Paris. Le juge parisien Hervé Stéphan a achevé, mardi 30 mars, l'instruction du dossier de *« l'ingénieur de la solution finale »*, accusé d'avoir organisé la déportation de 24 000 Juifs en 1943 et 1944, alors qu'il dirigeait le camp de transit de Drancy, en banlieue parisienne.

■ **Giancarlo Parretti a été condamné à quatre ans de prison et 1 million de francs d'amende,** mercredi 31 mars, par le tribunal correctionnel de Paris. Jugé par défaut, l'homme d'affaires italien, ancien président de la Metro Goldwyn Meyer, reste sous le coup du mandat d'arrêt délivré depuis mai 1995 par la justice française (*Le Monde* du 15 janvier 1997). Des condamnations ont été prononcées à l'encontre de trois de ses collaborateurs : Salvatore Picciotto, Jean-Pierre Debin et Antonio Pagano.

■ **André et Jeanne Gagneux ont été condamnés respectivement à cinq ans et dix-huit mois de prison avec sursis pour trafic de haschich,** mardi 30 mars, par le tribunal correctionnel de Strasbourg. Ces deux retraités lorrains avaient passé plusieurs mois en prison au Maroc, après leur interpellation en 1996 avec 129 kilos de cannabis dans leur véhicule (*Le Monde* du 8 août 1996).

■ **EUROPE : à l'initiative de *Ouest-France* et du Mémorial pour la Paix,** quarante grands journaux européens, dont *Le Monde* pour la France, ont lancé, mardi 30 mars à Bruxelles, le concours *« Une devise pour l'Europe »*. Ces journaux invitent les Européens âgés de dix à dix-neuf ans à inventer une devise commune qui devra comporter moins de douze mots. En avril 2000, les devises sélectionnées par un jury des médias seront remises à un grand jury européen composé de quinze personnalités dont Jacques Delors pour la France, Mario Soares pour le Portugal ou encore Roys Jenkins pour la Grande-Bretagne.

Tirage du *Monde* daté mercredi 31 mars 1999 : 525 455 exemplaires. •3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 · FRANCE 2 · FRANCE 3 · CANAL + · ARTE · M 6 · RADIO

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1 · FRANCE 2 · FRANCE 3 · LA CINQUIÈME · M 6 · RADIO · FRANCE-CULTURE · FRANCE-MUSIQUE · RADIO CLASSIQUE

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

(Publicité)

RAPPROCHEMENT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, BNP, PARIBAS

UNE GRANDE BANQUE FRANÇAISE QUI REFUSERAIT DE DEVENIR LA PREMIÈRE EN EUROPE SERAIT-ELLE TOUJOURS UNE GRANDE BANQUE ?

La BNP propose que soient réunies, sur un pied d'égalité, trois grandes banques françaises pour créer un leader à l'échelle européenne. Il y a urgence. Dans la plupart des pays d'autres grands groupes sont en train de naître. Faudrait-il que la France rate le coche et que son industrie bancaire soit affaiblie parce que ses banques n'auraient pas su se rassembler à temps ? Il est aujourd'hui possible de créer la première banque européenne, avec une base de 4 800 agences en France, des marques prestigieuses en banque de particuliers et d'investissement, présente dans 90 pays. Chaque banque conservera ses marques et ses réseaux d'agences. C'est le meilleur choix pour l'avenir de notre pays et de nos entreprises, ainsi que pour l'emploi dans le secteur bancaire français.

Deux notes d'information visées par la COB relatives aux offres publiques d'échange de la BNP sur la Société Générale et sur Paribas ayant reçu respectivement les visas de la Commission des Opérations de Bourse N° 99-296 et N° 99-297 en date du 29 mars 1999 sont disponibles gratuitement auprès de la BNP.

BNP PARLONS D'AVENIR

